Rostocker Dokumentenserver
Dieses Werk wurde Ihnen durch die Universitätsbibliothek Rostock zum Download bereitgestellt.
Für Fragen und Hinweise wenden Sie sich bitte an: digibib.ub@uni-rostock.de

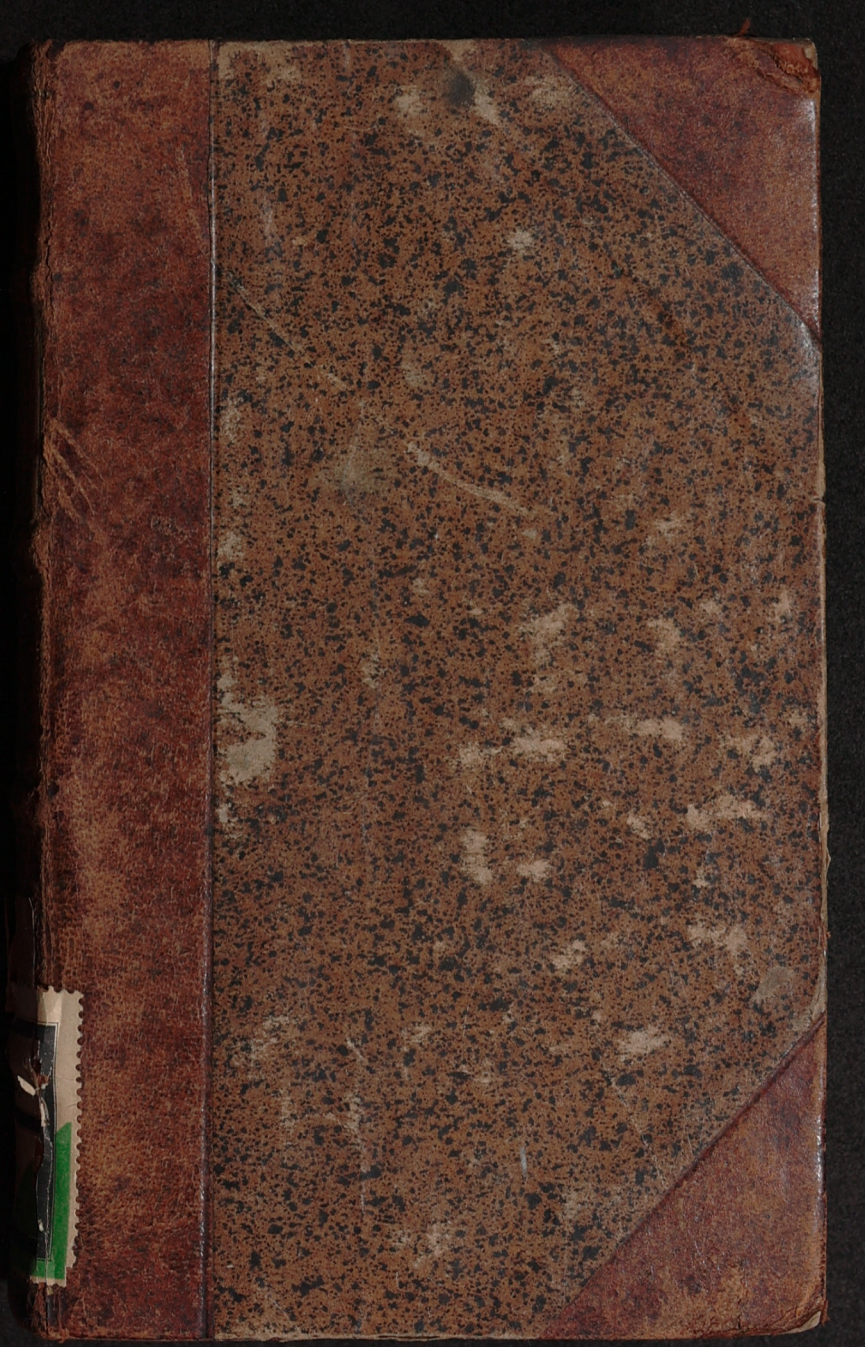

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0001
DFG

Nr 690.

Onve
11894

Per 5.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de
/rosdok/ppn1853216682/phys_0002
DFG

Landesbibliothek
Mecklenburg-Vorpommern
Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de
/rosdok/ppn1853216682/phys_0003
DFG

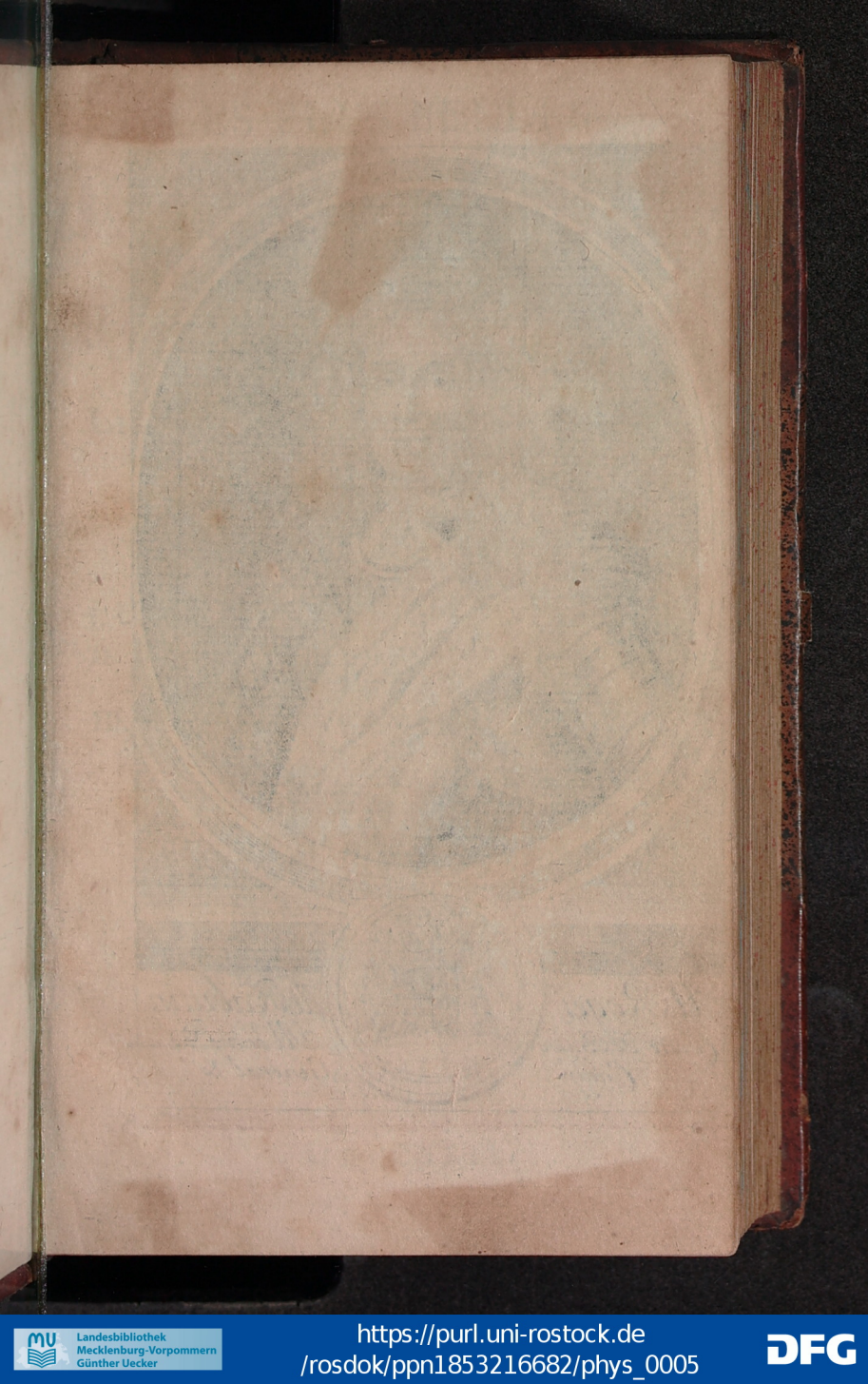
Landesbibliothek
Mecklenburg-Vorpommern
Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de
/rosdok/ppn1853216682/phys_0005
DFG



M.re Roger de Rabutin
Comte de Bussy Mestre de
Camp General &

LES PLUS BELLES
LETTRES
DE MESSIRE
ROGER DE RABUTIN
COMTE DE BUSSY;

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI, ET MESTRE-DE-CAMP-GÉNÉRAL DE LA CAVALERIE FRANÇOISE ET ÉTRANGÈRE.

Auxquelles on a joint

I. *Un Abrégé de la Vie de Mr. le Comte de Bussy;*

II. *Des Observations sur l'art d'écrire les Lettres, par Mr. B. L. M.*

III. *Et de courtes Notes pour l'intelligence des lieux les plus dificiles.*

Par D. E. C.

GYMNASIUM FRIDERICIANUM IN SCHWERIN



A HALLE

Aux dépens de la Maison des Orphelins.

MDCCXLII.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0007
DFG

AU LECTEUR.

Les Lettres du Comte DE BUSSY en corps, ayant paru trop chères à beaucoup de personnes, peu favori-

ſées de la fortune, auxquelles pourtant la langue françoiſe eſt fort néceſſaire; outre que les jeunes gens, que j'ai particulièrement en vue, n'aiment pas les grands volumes: Ces raiſons m'ont déterminé à faire un extrait de ces Lettres, & d'en retrancher celles qui ſont contagieuſes pour les mœurs, ou qui contiennent des choſes peu intéreſſantes. C'eſt pour rendre celles-ci plus récommandables, qu'on les a rangées ſelon l'ordre des matières, & l'on a ajouté *de courtes notes* pour

pour l'intelligence des lieux les plus difficiles. On a fait plus: comme quantité de ces Lettres renferment beaucoup de circonſtances rélatives à l'Hiſtoire de *la Vie du Comte de BUSSY*, on a cru non ſeulement utile, mais même néceſſaire, de la mettre à la tête de ce Livre. Outre l'avantage qu'on en tirera, de mieux entendre ces Lettres, on y trouvera encore un modèle de fermeté & de conſtance dans les plus grands revers de la fortune. On y a joint *des Obſervations*

Sur l'Art d'écrire des Lettres, & sur le Cérémonial, que l'on a rectifié en quelques endroits, à l'occasion des Cours d'Allemagne. Ces observations pourront être d'un grand sécours à tous ceux qui veulent écrire des Lettres en françois, sur-tout aux étrangers. Voilà ce que j'ai cru être obligé de dire touchant cet extrait, dont je souhaitte au Lecteur tout le profit qu'il en peut espérer.

ABREGE

ABRÉGÉ
DE LA VIE DU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

MESSIRE ROGER DE RABUTIN, Comte de Bussy, nâquit le Vendredy-Saint, 3. d'Avril 1618. à Epiri, qui étoit une ancienne terre de Sa Maison. Il nous aprend que Hugues de Rabutin Bisayeul de son Grand-pere, épousa en 1460. Jeanne de Montagu, fille de Claude de Montagu, Prince de la Maison Royalle de Bourgogne.

Mr. le Comte de Bussy étoit d'un caractère aussi éloigné de l'ostentation que de la fausse modestie. Cela paroit clairement dans tout ce qu'il dit, même sur son propre sujet, où il s'explique sur ses défauts avec une franchise dont il y a peu d'exemples: & s'il est obligé de di-

re quelque bien de lui, en contant les actions où il a eu part, il le fait d'un air à ne révolter perſonne; & on s'aperçoit qu'il le dit plus pour l'honneur de la vérité, que pour le ſien propre. „Il faut „dans l'hiſtoire, *dit-il dans ſes œuvres „mêlées*, une certaine ſincérité que je ne „trouve nulle-part. Je n'ai encore vû „perſonne qui ſe ſoit mêlé de faire des „Mémoires, confeſſer qu'il ait fait une „faute. On fait de même que dans le „Roman, où l'on ne dit pas les choſes „comme elles ont été, mais comme el„les ont dû être. Pour moi, quand „j'avoue mes fautes, ce n'eſt pas que je „ne les puſſe défendre, enſorte que „j'impoſerois peut-être au public; mais „il me faudroit parler contre mon ſenti„ment; & ſi je ne ſuis pas content de „moi, il m'importe fort peu que les au„tres le ſoient. Je ſuis abſolument inca„pable de gouter le plaiſir que je ſenti„rois bien n'avoir pas mérité. Un libre „aveu de mes fautes ne vient pas auſſi „d'éfronterie; au contraire, j'en ai de la „honte & du repentir; mais je ſais qu'il „n'y a rien de parfait en ce monde, & „puis que je veux parler de moi, j'en „veux dire le mal comme le bien: il ne „tiendra qu'aux Lecteurs d'imiter l'un & „d'éviter l'autre.

Il ſe-

Il ſeroit à ſouhaiter que tous ceux qui ſe mêlent d'écrire fuſſent d'auſſi bonne-foi que le Comte de Buſſy.

Après cet aveu, je n'héſiterai point de le faire parler lui-même dans l'hiſtoire abrégée que je vais donner de ſa vie. Voici comme il s'explique dans le diſcours qu'il adreſſe à ſes enfans ſur *le bon uſage des adverſités*, dont je tirerai les circonſtances les plus remarquables, qui pourront contribuër à le faire connoître, & qui en inſtruiſant le Lecteur ſerviront à l'intelligence de ſes Lettres.

A l'âge de neuf ans, je fus mis au Collége des Jéſuites d'Autun. A onze ans j'entrai en ſeconde au Collège de Clermont à Paris; & à douze, je fus jugé aſſez fort pour monter en Philoſophie, ſans paſſer par la Rhétorique. Mon Pere après m'avoir tenu quatre ans au Collège, me donna la prémière Compagnie de ſon Régiment, & me ména avec lui en 1634. au ſiège de la Motte en Lorraine. Après la priſe de cette place, l'armée paſſa en Allemagne. Mais mon Pere qui me trouva trop jeune, pour faire ce voyage ſur l'arrière-ſaiſon, car je n'avois que treize ans, me renvoya à Paris, où ma Mere me mit à l'Académie, où je ne fus que ſix mois.

En 1635, les Arrière-bans de France ayant eu ordre de marcher en Lorraine, ſous la conduite des Gouverneurs & des Lieutenans-

de-Roi des Provinces, mon Pere me mit à la tête de la noblesse du Nivernois, à laquelle il joignit deux cens hommes de recrue pour son Régiment, & me laissa le soin de cette Infanterie.

La Campagne finie, ce Régiment entra en quartier d'hyver, & mon Pere qui vouloit que j'apriſſe mon métier, me laissa cet hyver à son Régiment, qui en valut mieux & moi aussi: car dès-lors je m'apliquai tout-de-bon à m'instruire des devoirs d'un homme de guerre, & je fus assez heureux pour ne pas travailler en vain.

En 1636. on détacha douze Régimens d'Infanterie pour aller joindre l'armée du Roi, commandée par Gaston de France, Duc d'Orléans. La prémière action de cette année fut le siège de Roie, & je fus détaché avec quatre cens hommes pour l'assaut; mais heureusement ou malheureusement pour moi, la place se rendit, comme j'étois sur le bord du fossé.

En 1637. le 22. de Juin nous assiégeames Landreci; nous y ouvrimes la tranchée le 9. de Juillet, & la ville se rendit à ma seconde garde, après quatorze jours de tranchée ouverte, qui fut le 22.

En 1638. mon Pere fit la démission de son Régiment entre les mains du Roi, qui me le donna nonobstant ma grande jeunesse.

Au mois d'Avril 1739. nous allames assiéger

ger Thionville. Nos lignes n'étant pas commencées, Feuquières eut avis que Picolomini Général de l'armée d'Espagne marchoit à nous, & qu'il devoit le lendemain être en présence. La première pensée de Feuquières, fut de venir mettre dès la pointe du jour son armée en bataille au poste de mon Régiment, qui étoit sur l'avenue de Longwy, par où il avoit avis que les ennemis devoient venir. Il changea la nuit ce dessein mal-à-propos; car Picolomini ayant d'abord attaqué & battu le quartier de Navarre, qui étoit un peu sur ma droite, ensuite le mien, & puis celui du Régiment de Beauce, il marcha au quartier du Roi, où Feuquières avoit assemblé le reste de son armée, qui n'ayant point de confiance en son Général, fut entièrement & facilement défaite: Et moi qui m'étois retiré par les vignes au quartier du Roi, avec quatre cens hommes qui me restoient de douze cens que j'avois le matin, je fus défait une seconde fois. Je ne fus ni pris ni blessé, quoi que je fusse aux endroits où l'on blessoit & où l'on prenoit les gens. Mais *j'éprouvai en cette ren. contre que, est bien gardé, ce que Dieu garde.* Feuquières qui étoit un fort brave homme, ne voulut pas survivre à la faute qu'il vit bien qu'il avoit faite. Il se fit prendre après avoir eu les deux bras cassés de coups de mousquets, dont il mourut en prison.

Ce

Ce fut en 1643. que j'épousai Gabrielle de Toulonjon, fille d'Antoine de Toulonjon, Gouverneur de Pignerol, homme d'un mérite distingué: mais il mourut cette année-là, laissant un garçon & une fille de Françoise de Rabutin sa femme, qui demeura Veuve fort jeune, & qui fut fort recherchée; mais que sa tendresse pour ses enfans empêcha de se remarier.

J'achetai en 1644. la Charge de Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Ordonnance de Henri de Bourbon, Prince de Condé; & la Reine Régente me donna ensuitte la Lieutenance de Roi de Nivernois, vacante par la mort de mon Pere, qui l'avoit achetée.

L'an 1646. ayant été fait Conseiller d'Etat, je prêtai serment entre les mains du Chancelier Séguier, & je pris ensuitte ma place au Conseil.

Au mois de Mai je marchai avec la compagnie du Prince en Flandres, où le Duc d'Orléans étoit Généralissime, le Duc d'Anguien Général sous lui, & sous le Prince les Maréchaux de Grammont & Gassion.

Nous primes d'abord Courtray, & peu après nous allames assiéger Mardick, qui nous donna bien de la peine, quoi que ce ne fut qu'un grand Fort de terre; y aiant deux mille cinq cens Espagnols dedans, que l'armée des ennemis commandée par Caracène, & campée aux portes de Dunkerque, relevoit par

par un canal, de même que nous relevions nos gardes.

Un jour que je rétabliſſois les Suiſſes à la tête de la tranchée, après en avoir chaſſé les ennemis, le Duc de Nemours, accompagné de ſix autres volontaires des plus grands Seigneurs de la Cour, vint me propoſer à la tête de mon eſcadron d'aller enfoncer deux bataillons Eſpagnols, qui s'étoient trop avancés, pour les faire rentrer dans leurs dehors.

Quoi que cette propoſition me parut folle d'aller avec cinquante Maîtres attaquer deux bataillons, dont le dernier rang joignoit leur paliſſade, qui avoient mis un genou à terre, & qui par-là étoient couverts des grandes rondaches qu'avoient leurs Officiers à leur tête, je n'y pus réſiſter, la choſe m'étant propoſée par un jeune Prince, brave comme étoit le Duc de Némours; & je crus qu'à vint-cinq ans que j'avois alors, ma prudence auroit pû être mal interprétée.

Nous marchames donc aux deux bataillons, qui firent une ſalve, dont le Duc de Némours eut la jambe percée, le Prince de Marcillac l'épaule, le Duc de Pont-de-Vaux la machoire caſſée, & Laval fut bleſſé au deſſus de la hanche. De cette décharge le Comte de Fleix de la Maiſon de Foix, la Roche-Guyon & le Chevalier de Fieſque furent tués.

Tout ce fracas ne m'ayant couté que deux chevaux tués ſous moi, je ne fus pas moins

opiniâtre

opiniâtre qu'auparavant, à vouloir laſſer les ennemis. Et en effet ils commençoient à ſe retirer dans leur contreſcarpe, lorsque le Duc d'Anguien, qui avoit achevé de rétablir les Suiſſes dans leurs poſtes, m'envoya le Comte de Monbas, Meſtre de Camp du Régiment Roial de Cavalerie, me commander de ſa part, de me retirer à mon épaulement; & me dire que s'il avoit à prendre un ſecond dans l'armée, il n'en choiſiroit point d'autre que moi.

Il n'y a que les gens fort ſenſibles à la gloire, qui puiſſent comprendre la joie que donnent en pareilles rencontres les louanges d'un Prince de la Valeur du Duc d'Anguien. Il me mena & me préſenta le lendemain au Duc d'Orleans, auquel il conta l'action, en lui diſant: il y ſeroit encore, ſi je ne l'euſſe envoyé querir.

Sur la fin de Septembre nous fimes le ſiège de Dunkerque, & nous le primes le onzième d'Octobre.

Le Duc d'Anguien étant devenu Prince de Condé, par la mort du Prince ſon Père, commanda l'armée de Catalogne en 1647, & fit le ſiège de Lerida, que nous levâmes un mois après la tranchée ouverte, par la déſertion de notre Infanterie.

En 1648. il commanda l'armée de Flandres & commença la campagne par aſſiéger Ypres.

Comme après la mort de ma femme, j'avois confié

confié au Prince un deſſein qu'on m'avoit fait prendre d'enlever une veuve, qui avoit quatre cens mille écus de bien, il me donna la Capitulation de cette place, (c'eſt à dire, d'Ypres) à porter à la Cour, pour que j'euſſe un prétexte de retourner à Paris, ſans faire ſoupçonner mon entrepriſe. Elle échoua & je retournai au mois de Septembre à l'armée, où j'arrivai après la bataille de Lens.

Je n'avois garde, *dit ici Monſieur de Buſſy à ſes enfans*, d'oublier cet événement de ma vie; car je ſuis bien-aiſe de vous faire remarquer, que les mauvais ſuccès ſuivent d'ordinaire les deſſeins violens. Celui-ci me couta quinze cens piſtoles, & fit que je manquai de me trouver à une bataille, où j'aurois pû aquérir de l'honneur. Je n'ai que faire non plus de dire qu'une telle entrepriſe fut ridicule. Dès que je me ſuis réſolu d'en faire le récit, je me ſuis attendu qu'elle ſeroit condamnée; mais cela ne m'a point fait de peine; car je crains plus de mentir que d'être blâmé.

L'année 1649. fut fameuſe par les troubles que cauſa la fronde. La veille des Rois, le Roi ſortit la nuit de Paris, & ſe retira à Saint-Germain: tout ce qui ne l'avoit pas accompagné eut de la peine à ſortir de la Ville. Enfin je me ſauvai deux jours après, & j'allai trouver le Prince de Condé à Saint-Germain, qui me commanda d'aller en Bourgogne, pour lui amener ſa Compagnie de Chevaux-légers.

légers. J'arrivai avec elle avant la fin de Janvier au siège de Paris, & trois mois après la paix se fit.

Le 19. Janvier 1650. le Prince de Condé fut arrêté; après un an de prison il fut mis en liberté. Dans ce tems-là, ma Mere & le Grand-prieur de France mon Oncle songèrent à me remarier, parce que je n'avois que des filles de Gabrielle de Toulongeon; & me proposèrent Mademoiselle de Rouville, que j'épousai peu après. Elle étoit fille de Jaques de Rouville, Chevalier d'honneur de Madame, Duchesse de Montpensier, & d'Isabelle de Longueval.

Le Roi ayant été déclaré Majeur le septième de Septembre en 1651, & le Cardinal ayant toujours des ombrages du Prince de Condé, ce Prince ne crut plus pouvoir trouver de sureté à la Cour; il se retira à Monrond, d'où il m'écrivit un billet, par lequel il me prioit de l'aller voir.

Je fus fort embarrassé sur ce que j'avois à faire; car si d'un côté le Prince m'avoit témoigné peu de bonté, (en me faisant démettre de ma charge pour en revêtir un nommé Guitaut Cornette de sa Compagnie,) de l'autre il revenoit à moi dans un état où il avoit besoin de ses amis & de ses serviteurs; & le ressentiment du traitement que j'avois reçu de lui, me paroissoit devoir le céder à la générosité d'un galant-homme.

Dans

Dans cet embarras je me ſentis comme inſpiré d'aller à ma chapelle, où auprès m'être jetté à genoux, & avoir prié Dieu de m'éclairer ſur ce que j'avois à faire en une rencontre de cette importance, je m'en revins dans ma chambre relire le billet du Prince. Il eſt vrai qu'en l'examinant je m'aperçus que ce billet n'étoit que ſigné de lui; & que tout le reſte étoit de la main de Lenet, qui avoit contrefait ſon écriture, & qui m'en écrivoit un autre de la ſienne naturelle.

Cela me fit juger que le billet du Prince ne venoit pas de ſon cœur, & que c'étoit Lenet qui lui avoit conſeillé de m'écrire. De ſorte que prenant mon parti ſur le champ, je renvoyai au Prince ſon Courier ſans réponſe.

Je ne ſuis pas mieux perſuadé que je mourrai un jour, que je le ſuis que Dieu eut ma prière pour agréable, qu'il m'ouvrit les yeux ſur le billet du Prince, & qu'il ne voulut pas ajouter à mes malheurs, celui de porter ſi long-tems les armes contre mon Maître. Ma fidélité eut ſa récompenſe ſur le champ; dans ce tems-là même le Roi m'envoya le brevet de Maréchal-de-Camp, que je n'avois pas demandé.

Quelque-tems après j'eus l'agrément du Roi pour le Gouvernement du Nivernois. Cette affaire manqua par l'intrigue de la Princeſſe Palatine, qui y mit de grandes oppoſitions. J'en eus d'abord du chagrin, mais

cela me fit plaiſir dans la ſuite. Car je fus par-là en état de traiter avec le Maréchal de Clerembaut de ſa charge de Meſtre de Camp général de la Cavalerie légère ; & lorſque je remerciai le Roi de l'agrément de cette charge, en préſence de la Reine & du Cardinal, la Reine dit que perſonne ne pouvoit mieux que moi faire la charge où j'allois entrer ; & le Cardinal ajouta que j'avois fort bien ſervi toute ma vie, & ſur-tout dans cette dernière guerre.

J'allai auſſi-tôt me faire recevoir dans l'armée que commandoit le Maréchal de Turenne. J'aurois fait plus ſagement, ſi avant que de partir de la Cour, j'avois demandé au Maréchal ſon agrément pour aller ſervir ſous lui.

Ce manque de civilité, joint au chagrin que je lui donnai, en ôtant le commandement de la Cavalerie à Eſclainvilliers ſa créature, fit qu'il me reçut froidement. Peut être euſſai-je pû regagner le cœur du Maréchal, ſi j'euſſe été ployant & ſouple ; mais une gloire mal placée me fit trop ſentir ſa froideur. Je m'en plaignis. Le Maréchal le ſachant, outre le ſujet de chagrin qu'il avoit contre moi, s'imagina encore que je le haïſſois, & voilà une des ſources de mes malheurs ; car il ſe crut tout au moins diſpenſé de faire valoir mes ſervices à la Cour.

Une nouvelle preuve de l'impartialité du Comte de Buſſy ſe peut voir dans le caractère

ractère qu'il nous trace du Maréchal de Turenne, bien qu'il ne fut pas content de lui. La Juſtice que je fais à tout le monde, *dit-il*, *en s'adreſſant à ſes Enfans*, m'oblige de marquer ici en peu de mots le caractère du Maréchal de Turenne, tel que je l'ai compris, & de vous donner moi-même l'idée que vous devez avoir d'un homme ſi illuſtre.

Caractère du Maréchal de Turenne.

Il s'étoit trouvé en tant d'occaſions à la guerre, qu'avec un bon jugement qu'il avoit, & une aplication extraordinaire au métier, il s'étoit rendu un des plus grands Capitaines de ſon ſiècle.

A l'ouïr parler dans un Conſeil, il paroiſſoit l'homme du monde le plus irréſolu: cependant quand il étoit une fois preſſé de prendre ſon parti, perſonne ne le prenoit ni mieux ni plus vite. Son véritable talent, qui eſt à mon avis le plus eſtimable à la guerre, étoit de bien ſoutenir une affaire en méchant état. Quand il étoit le plus foible en préſence des ennemis, il n'y avoit point de terrein, d'où, par un ruiſſeau, par une ravine, par un bois, par une éminence, il ne ſût tirer quelque avantage.

Juſques aux huit dernières années de ſa vie, il avoit été plus circonſpect qu'entreprenant; mais voyant que la témérité réuſſiſſoit quelque-fois, il ſe ménagea moins; & comme il

prenoit mieux ſes méſures que les autres, il gagna autant de combats qu'il en donna. Sa prudence venoit de ſon tempérament, & ſa hardieſſe de ſon expérience.

Il avoit l'ame grande, & une grande étendue d'eſprit, capable de gouverner un état auſſi bien qu'une armée. Il n'ignoroit pas les Belles-lettres: il ſavoit quelque-choſe des Poëtes latins, & mille beaux endroits des Poëtes françois: il aimoit les bons mots, & s'y connoiſſoit fort bien.

Une de ſes grandes qualités, c'étoit le mépris du bien. Jamais homme ne s'eſt ſi peu ſoucié d'argent que lui. Les dernières années de ſa vie, il fut honnête & bien-faiſant; il ſe fit aimer & eſtimer également des Officiers & des ſoldats; & ſur la gloire il ſe trouva enfin ſi fort au-deſſus de tout le monde, que celle des autres ne pouvoit plus l'incommoder.

En 1654. comme le Duc de Joyeuſe, Colonel de la Cavalerie, ſervoit dans l'armée de Flandres, j'allai ſervir en Catalogne, ſous le Prince de Conti, & je fus fait alors Lieutenant-Général.

Nous primes cette Campagne-là Villefranche & Puycerda, & nous battimes huit cens chevaux des ennemis, qui avoient inveſti Roſes.

Le Duc de Joyeuſe ayant été tué cette dernière campagne au ſiège d'Arras, le Roi donna ſa charge au Maréchal de Turenne, mais à con-

à condition que pendant la guerre, il n'en feroit pas les fonctions, ni n'en prendroit pas le titre, à cause de la Réligion. Cela fut heureux pour moi, qui jusques à la paix de 1659. ai toujours fait la charge de Colonel, comme celle de Mestre-de-Camp-Général.

La mort du Duc de Joyeuse me fit prendre la pensée d'aller servir de Lieutenant-Général, & faire ma charge de Mestre-de-Camp-Général en Flandres, dans l'armée que commandoit le Maréchal de Turenne. Nous commençames la Campagne par le siège de Landreci, où la prise de la Contrescarpe à ma première garde; l'attaque de la demi-lune à la seconde, & le logement sur la brêche à la troisième, plûrent tant au Maréchal, que pour peu que je lui eusse témoigné de dévouement, & ne vouloir m'avancer que par ses bons offices, j'en aurois fait mon ami & mon Patron: mais la Providence en avoit ordonné autrement; & je crus sans trop de raison, que mes services seuls m'avanceroient assez.

Nous avons vû jusqu'ici le Comte de Bussy dans la prospérité & caressé de la fortune, nous allons le considérer dans un autre point de vue, qui pour en être moins agréable, n'en sera pas moins digne d'admiration, par la constance & la résignation avec laquelle il a suporté sa disgrace.

En 1659. on fit la paix avec l'Eſpagne, & le mariage du Roi avec l'Infante. La paix fut le comble de mes diſgraces, car pendant la guerre mes ſervices me ſoutenoient contre mes ennemis, au lieu que la paix me mettoit à leur diſcrètion.

Le Roi réſolut en 1662. de faire une promotion des Chevaliers du St. Eſprit. Etant alors malade à Paris, je reçus une lettre du Maréchal de Turenne, par laquelle il me preſſoit d'aller à Fontainebleau où étoit la Cour, & où ma préſence, me mandoit-il, étoit néceſſaire dans la conjoncture préſente. Je partis auſſi-tôt. Le Maréchal me vint voir, dès qu'il ſût que j'étois arrivé, & me dit qu'il faloit que je viſſe promptement le Roi, qu'il ne croyoit pas que Sa Majeſté me réfuſât un honneur que les Meſtres-de-Camp-Généraux de la Cavalerie avoient toujours obtenu; que j'étois en plus forts termes qu'eux, parce que lui ne pouvant être Chevalier à cauſe de la Réligion, je repréſentois encore le Colonel; que ces raiſons-là, avec l'état ou j'étois, toucheroient aſſurément le cœur du Roi.

J'allai donc au Louvre, où je dis à Sa Majeſté que je ſavois bien que perſonne n'avoit droit de prétendre des graces, que de ſa bonne volonté; que cependant les Meſtre-de-Camp-Généraux de la Cavalerie légère avoient toujours été faits Chevaliers aux promotions, lors même qu'il y avoit des Colonels qui puſſent

ſent avoir l'Ordre: qu'outre cela je pouvois aſſurer Sa Majeſté que j'avois quatre raiſons, que pas un Gentilhomme du Royaume n'avoit toutes enſemble que moi; qui étoient la naiſſance, de longs ſervices à la guerre, une grande charge, qui avoit toujours procuré cet honneur, & de n'avoir jamais reçu aucun bienfait de la Cour.

Le Roi m'écouta paiſiblement, mais il ne me fit pas la grace que je lui demandois. J'en fus vivement touché, & d'autant plus que ne m'en trouvant indigne par aucun endroit, je ne doute pas qu'on ne m'eut rendu de mauvais offices auprès de Sa Majeſté.

Au mois de May de l'année 1664. la Cour étant à Fontainebleau, je demandai au Roi le rétabliſſement de ma penſion de Meſtre-de-Camp-Général, qu'on m'avoit ſuprimée à la paix de 1660. quoi que ce fut une penſion attachée à la Charge. Sa Majeſté m'ayant dit qu'elle verroit, je priai le Tellier Sécrétaire & Miniſtre d'Etat de l'en faire ſouvenir. Il le fit, & me dit deux jours après, que le Roi lui avoit répondu, qu'il rétabliroit cette penſion s'il étoit content de moi, mais que j'avois fait des plaiſanteries de gens qu'il aimoit. Je priai encore le Miniſtre de dire à Sa Majeſté que ſi elle me vouloit faire la grace de m'entendre, je me juſtifierois. Il me le promit; cependant je fus quinze jours ſans avoir de réponſe. Enfin le Roi commanda au Duc

de St. Aignan, de me dire qu'il s'étoit éclairci de ce qui me regardoit, & qu'il étoit desabuſé. Dieu ſait la joie que j'en eus; mais j'en voulus remercier Sa Majeſté, & comme cette converſation fut conſiderable, je vais en faire le détail.

Je dis donc au Roi: Je viens rendre de très-humbles actions de graces à Votre Majeſté, SIRE, d'avoir bien voulu s'éclaircir ſur mon ſujet, & d'avoir trouvé par-là ma juſtification. Oui, Buſſy, me dit le Roi, avec un viſage ouvert, je ſuis deſabuſé. Et moi, SIRE, lui répliquai-je, je ſuis tranſporté de joie. Il y a trois ſemaines que je ne fais que languir. Votre Majeſté ne daignoit pas jetter les yeux ſur moi. J'aime autant qu'Elle me faſſe mourir que de ne me plus régarder: & en diſant cela les larmes me vinrent aux yeux. Le Roi me voyant ainſi, m'en parut touché, & me dit: je vous regarderai maintenant, mais promettez-moi que vous ne ferez, ni ne direz jamais rien qui me puiſſe déplaire. Moi, Vous déplaire! lui dis-je, je ſuis bien malheureux, qu'il ſemble que vous doutiez que je ſonge à autre choſe qu'à plaire à Votre Majeſté. Mais vous me le promettez me dit le Roi. Oui, Sire, de tout mon cœur, lui répondis-je, mais je demande en même tems une grace à Votre Majeſté; c'eſt que comme je ne doute pas que mes ennemis ne faſſent d'autres tentatives auprès de vous

vous pour me nuire, je vous ſuplie très-humblement de dire au Duc de St. Aignan ou à moi, ce qu'on aura dit à Votre Majeſté, afin que je l'éclairciſſe de la vérité. Oui, Buſſy, me dit le Roi, je vous le promets.

Après cela, je laiſſe à penſer, ſi j'eus tort de croire, comme je fis, qu'ayant de longs ſervices à la guerre, une grande Charge, & des aſſurances de la bouche de mon Maître, qu'il ne me condamneroit pas ſans m'entendre, ma fortune alloit devenir meilleure. Cependant ma penſion ne fut point rétablie, ce qui devoit, ce me ſemble, être la ſuite de ma juſtification.

Au mois d'Avril 1665. on donna au Roi une Hiſtoire manuſcrite, qui couroit dans le monde ſous mon nom. C'étoient les amours généralement connues de deux Dames, que j'avois écrites pour m'amuſer, & pour en divertir quelques-unes de mes amies, dont l'une à qui j'avois prêté cette hiſtoire, l'avoit fait copier. Je me plaignis d'elle un peu rudement, & cela l'obligea de rendre cette Hiſtoire publique, après y avoir gâté les portraits des gens conſidérables, dont je parlois, pour m'en faire des ennemis.

Le Roi fut perſuadé de cet aſſaſſinat lors que je lui eus mis entre les mains l'original de ce manuſcrit, rélié & tout écrit de ma main. Ce fut le lendemain du jour que j'eus

apris qu'on lui en avoit donné une copie changée en beaucoup d'endroits.

Cependant la Juſtice de Sa Majeſté demandant de ſatisfaire ceux que ce manuſcrit falſifié avoit offenſés, il m'envoya arrêter & conduire à la Baſtille le 17. Avril 1665.

Le même jour le Duc de Saint-Aignan allant faire compliment à Madame de Buſſy ſur cet événement, lui conta qu'il avoit pris la liberté de demander au Roi, ſi dans l'affaire pour laquelle il m'avoit fait arrêter, il y avoit quelque-choſe contre ſa Perſonne, parce qu'en ce cas-là il m'abandonneroit ; ſinon qu'il ſuplioit très-humblement Sa Majeſté de trouver bon qu'il lui parlât quelque-fois d'un ami malheureux, qui ne méritoit pas de l'être ; & que le Roi lui avoit répondu qu'il lui en pouvoit parler quand il voudroit, & qu'on ne m'avoit arrêté, que parce que ce manuſcrit m'avoit fait tant d'ennemis que ſans cette précaution j'euſſe couru riſque d'être aſſaſſiné.

Au bout de ſix ſemaines le chagrin de ma priſon me fit malade ; & puis le chagrin d'être malade avec celui d'être priſonnier, & le refus qu'on fit à ma femme de la permiſſion de me voir, augmentèrent ma maladie. Il n'eſt pas concevable combien je m'ennuyois. Si les jours en priſon durent des mois aux gens qui ſe portent bien, ils durent des années aux malades ; encore euſſai-je pris patience, ſi j'euſſe ſû le tems que j'y devois demeurer.

Quand

Quand on en voit le bout, chaque jour passé est une diminution à votre peine; mais quand on est incertain, chaque jour n'est qu'autant de rabatu sur votre vie. Alors j'eusse beaucoup mieux aimé avoir une fièvre continue, qu'une maladie de langueur; parce que dans la première on a la tête si remplie de Vapeurs que l'esprit ne souffre point; mais dans l'autre l'esprit a toute la liberté qu'il faut pour faire enrager son homme.

Pendant ma maladie, la prison, la solitude & le chagrin, à moi qui aime naturellement la liberté, la joie & la compagnie; d'ailleurs la vue fort éloignée de la guerre, les traitemens que j'avois reçus après avoir servi fort long-tems, le peu d'aparence d'être mieux traité à l'avenir, mes affaires domestiques en desordre; tout cela me fit venir la pensée de me défaire de ma charge: & voici de quelle manière je m'y conduisis.

Je priai Baisemaux, Gouverneur de la Bastille, de dire au Roi que je le supliois très-humblement de me pardonner, & de me rendre ma liberté, en considération de mes longs services. Que si sa Justice n'étoit pas enore entièrement satisfaite, je lui ofrois de me démettre de ma charge, comme un châtiment que je m'imposois à moi-même, pour sortir plutôt de sa disgrace & de ma prison. Je fus assez long-tems à me déterminer à cela: j'aprehendois le blâme de mes amis, mais enfin

fin je crus qu'ils se payeroient de ces raisons, lorsque je les leur dirois. Je savois bien qu'il étoit fort rude de perdre le fruit de trente & une années de service, en me défaisant d'une grande Charge, que j'avois exercée treize ans durant, & de quitter par-là mes prétentions aux avantages qu'elle me devoit procurer; mais il étoit encore plus rude d'être en prison. Enfin il n'y a que ceux qui n'y ont point été, qui trouvent étrange qu'on fasse toutes choses pour en sortir.

Au reste quelque affreux que fut pour moi le séjour de la Bastille, ce ne fut point l'amour de la liberté, qui me fit écrire au Duc de St. Aignan, *une lettre de Satisfaction* à l'égard du public & des personnes intéressées dans mon Manuscrit; ce fut le seul amour de la justice, & le regret sincère de ma faute qui m'obligea à faire cette démarche, lorsque je n'espérois presque plus rien; & que je ne voyois aucune aparence à mon élargissement.

Quoi que cette Lettre soit devenue publique, *dit ici Monsieur le Comte de Bussy à ses Enfans*, je veux vous la laisser comme un monument de mon repentir.

On pourra voir dans cette lettre, où il a cœur ouvert, les vraies circonstances du sujet de sa disgrace.

LETTRE
AU DUC DE S. AIGNAN.
Du 12. de Novembre 1663.

MONSIEUR,

„Le témoignage que les gens de bien doi-
„vent à la vérité, à leurs amis & à leur
„réputation m'oblige aujourd'hui de vous
„éclaircir de ma conduite & du ſujet de ma
„diſgrace. Ne vous attendez pas à une ju-
„ſtification: je ſuis trop ſincère pour m'ex-
„cuſer quand j'ai tort, & c'eſt tout ce que je
„pourrai gagner ſur la douleur que j'ai de ma
„faute, de ne me pas faire devant vous plus
„coupable que je ne ſuis.

„Pour entrer donc en matière, je vous di-
„rai, Monſieur, qu'il y a cinq ans que ne ſa-
„chant à quoi me divertir à la Campagne ou
„j'étois, je juſtifiai bien le proverbe, que
„l'oiſiveté eſt mere de tout vice. Car je me
„mis à écrire une Hiſtoire, ou plutôt un Ro-
„man Satyrique, véritablement ſans deſſein
„d'en faire un mauvais uſage; mais ſeulement
„pour m'occuper alors, & tout au plus pour
„le montrer à quelques-uns de mes amis, leur
„en donner du plaiſir, & m'attirer de leur
„part quelque louange de bien écrire. Ce-
„pendant avec l'innocence de mes intentions,
„je ne laiſſai pas de couper la gorge à des gens
„qui ne m'avoient jamais fait de mal, ainſi
„que vous allez voir par la ſuite.

„Com-

„Comme les événemens ne ſont jamais aſ-
„ſez extraordinaires pour divertir beaucoup,
„j'eus recours à l'invention que je crus qui
„plairoit davantage, & ſans avoir le moindre
„ſcrupule de l'offenſe que je faiſois aux intér-
„reſſes, parce que je ne faiſois cela quaſi que
„pour moi, j'écrivis mille choſes que je n'a-
„vois jamais oui dire. Je fis des gens heu-
„reux qui n'étoient pas ſeulement écoutés, &
„d'autres mêmes qui n'avoient jamais ſongé
„de l'être; & parce qu'il eut été ridicule de
„choiſir deux femmes ſans naiſſance & ſans
„mérite, pour les principales Héroïnes de
„mon Roman, j'en pris deux auxquelles mille
„bonnes qualités ne manquoient, & qui mê-
„me en avoient tant, que l'envie pouvoit
„aider à rendre croyable tout le mal que j'en
„pouvois inventer.

„Etant de retour à Paris, je lus cette Hi-
„ſtoire à cinq de mes amies, l'une deſquelles
„m'ayant preſſé de la lui laiſſer pour deux fois
„vint-quatre heures, je ne m'en pus jamais
„défendre. Il eſt vrai que quelques jours
„après on me dit, qu'on l'avoit vue dans le
„monde, & j'en fus au déſeſpoir. Je ſuis
„aſſuré que celle à qui je l'avois prêtée, & qui
„en prit copie, le fit par une ſimple curioſité,
„ſans intention de me nuire; mais elle avoit
„eu pour quelque autre la même fragilité que
„j'avois eue pour elle. Je l'allai trouver auſſi-
„tôt; je lui en fis mes plaintes: au lieu de
„m'a-

„m'avouër ingénûment ſon imprudence, & de „concerter avec moi les moyens d'y remé- „dier, elle me nia éfrontément le fait, me „ſoutenant que mon manuſcrit n'étoit point „public, & que s'il l'étoit, il faloit que je „l'euſſe prêté à d'autres qu'à elle. L'aſſurance „avec laquelle elle me parla, & le déſir que „j'ai d'ordinaire que mes amis n'ayent jamais „tort avec moi, m'ôtèrent mes ſoupçons. „Cependant je ne ſai comment elle fit, mais „enfin le bruit de cette Hiſtoire ceſſa pour „quelque-tems, après quoi une de ſes amies „s'étant brouillée avec elle, me montra une „copie de ce manuſcrit qu'elle avoit faite ſur „la ſienne. Ce fut alors que le dépit d'avoir „été ſi ſouvent trompé par une de mes amies, „qui me faiſoit outrager deux femmes de qua- „lité par ſa trahiſon, me fit emporter contre „elle. Et comme on ne ſe fait jamais aſſez „de juſtice, pour ſoufrir ſans vengeance le „reſſentiment des gens qu'on a offenſés, elle „ajouta ou retrancha dans cette Hiſtoire ce „qu'il lui plût, pour m'atirer la haine de la „plûpart de ceux dont je parlois.

„Et cela eſt ſi vrai, que les prémières co- „pies qui furent vues n'étoient pas falſifiées; „mais ſi-tôt que les autres parurent, comme „chacun court à la ſatyre la plus forte, on „trouva fades les véritables, & on les ſupri- „ma comme fauſſes.

„Je ne prétens pas m'excuſer par là; car „quoi

„quoi qu'effectivement je n'aye dit que du „bien des gens que cette honnête amie a mal„traités, je ſuis pourtant cauſe du mal qu'elle „en a dit. Non contente d'avoir empoiſonné „cette hiſtoire en beaucoup d'endroits, elle „en compoſa enſuite d'autres toutes entières „ſur mille particularités qu'elle avoit ſues de „moi, dans le temps que nous étions amis, „& qu'elle aſſaiſonna de tout le venin, dont „elle ſe pût aviſer.

„Cependant lorſque j'apris qu'une Hiſtoire „couroit ſous mon nom, & que même mes „ennemis l'avoient donnée au Roi, quoi que „je ne n'euſſe qu'à nier, j'aimai mieux faire „voir l'original à Sa Majeſté, & me charger „de ma véritable faute, que de me laiſſer „ſoupçonner d'une autre que je n'avois pas „commiſe. Vous ſavez, Monſieur, qu'au „retour du Voyage de Chartes, pendant le„quel le Roi avoit lû cette Hiſtoire, je vous „priai de donner à Sa Majeſté mon original „écrit de ma main, & relié. Il prit la peine „de le lire; mais quoi qu'il trouvât une gran„de difference entre l'original & la copie, il „ne laiſſa pas de juger que l'offenſe que je fai„ſois à deux femmes de qualité, & celle que „j'étois cauſe qu'on avoit faite à d'autres mé„ritoient châtiment. Il me fit arrêter, & don„nant cet exemple au public, il ſatisfit en„même-tems au reſſentiment des gens intér„reſſés & à ſa propre juſtice.

„Mes

„Mes ennemis me voyant à la Baſtille crû-
„rent que la priſon me mettoit hors d'état de
„me défendre, & qu'ils pouvoient impuné-
„ment m'accuſer. Ils dirent donc au Roi, que
„j'avois écrit contre lui: mais Sa Majeſté qui ne
„condamne jamais perſonne ſans l'entendre,
„les ſurprit fort, en m'envoyant interroger
„par le Lieutenant Criminel. Je me diſpoſai,
„ſans héſiter un moment, à répondre devant
„lui, & ſans vouloir faire la moindre proteſta-
„tion; ne croyant pas en être moins Gentil-
„homme, & croyant par-là rendre plus de re-
„ſpect au Roi. Après qu'il m'eut fait recon-
„noître l'Hiſtoire écrite de ma main, je veux
„dire l'original dont je vous viens de parler, il
„me demanda ſi je n'avois rien écrit contre le
„Roi? Je lui répondis qu'il me ſurprenoit fort,
„de faire une telle queſtion à un homme com-
„me moi. Il me dit qu'il avoit ordre de me
„le demander. Je répondis donc que non, &
„qu'il n'y avoit pas trop d'aparence qu'ayant
„ſervi vint-ſept ans, ſans avoir eu aucune gra-
„ce, étant depuis douze ans Meſtre-de-Camp-
„Général de la Cavalerie légère, & attendant
„tous les jours quelque récompenſe de Sa Ma-
„jeſté, je vouluſſe lui manquer de reſpect; que
„pour détruire ce vrai-ſemblable-là, il falloit
„ou de mon écriture ou des témoins irrépro-
„chables: que ſi l'on me produiſoit l'un ou
„l'autre en la moindre choſe qui choquat le re-
„ſpect que je devois au Roi, & à toute la fa-

„mille Royale, je me soumettois à perdre la „vie; mais que je supliois aussi Sa Majesté „d'ordonner le même châtiment contre ceux „qui m'accuseroient sans me pouvoir convain„cre. Je signai cela, & le Lieutenant-Cri„minel me disant qu'il l'alloit porter au Roi, „je le priai de dire à Sa Majesté que je lui de„mandois très-humblement pardon, d'avoir „été assez malheureux pour lui déplaire.

„Depuis ce tems-là n'ayant vû ni le Lieute„nant-Criminel, ni aucun autre Juge, j'ai bien „crû qu'une si noire & si ridicule Calomnie „n'avoit fait aucune impression dans un esprit „aussi clair-voyant & aussi dificile à surpren„dre que celui du Roi.

„Mais, Monsieur, personne ne connoit si „bien que vous la fausseté de cette accusation; „car outre que vous voyez comme tout le „monde, le peu d'aparence qu'il y a, c'est „que vous avez été plusieurs fois témoin du „profond respect, de l'estime extraordinaire, „de l'admiration, & même si je l'ose dire, „de la tendresse que j'ai pour le Roi. Je vous „ai souvent dit que je le voyois tous les jours, „que je l'étudiois, & que tous les jours il me „surprenoit par des qualités merveilleuses que „je découvrois en lui. Vous pouvez vous „souvenir, Monsieur, qu'un jour transporté „de mon zèle, je vous dis que puisque la paix „ne me permettoit plus de hazarder ma vie „pour son service, je voulois le servir d'une

„autre

„autre manière, & que comme un des Ca-
„pitaines d'Alexandre, avoit écrit l'Hiſtoire de
„ſon Maître, il me ſembloit qu'il étoit juſte,
„qu'un des principaux Officiers des armées du
„Roi écrivit une auſſi belle vie que la ſienne.
„Je vous priai de le dire à Sa Majeſté, Mon-
„ſieur, & quelque-tems après vous me fites
„ſavoir ſa réponſe, dans laquelle ſa modeſtie
„me parut admirable.

„Après cela, Monſieur, peut-on m'atta-
„quer ſur le manque de reſpect à mon Maî-
„tre, & ne croyez-vous pas que ſi mes en-
„nemis avoient ſû tous les témoignages par-
„ticuliers, que je vous ai ſi ſouvent donnés
„de mon zèle extraordinaire pour la perſon-
„ne de Sa Majeſté, & que vous avez eu la
„bonté de lui faire connoitre, ne croyez-
„vous pas, dis je, qu'ils auroient cherché
„d'autres foibles en moi que celui-là? Je n'en
„doute point, Monſieur, mais Dieu a con-
„fondu leur malices. Vous verrez qu'ils
„n'auront fait autre choſe, que de m'avoir
„donné un honnête prétexte en vous écrivant
„ceci, de faire ſouvenir le Roi de tous les ſen-
„timens de reſpect & de vénération, où vous
„m'avez vû pour Sa Majeſté.

„Cependant, Monſieur, j'attens avec une
„extrême réſignation à ſes volontés la grace
„de ma liberté, & j'ai d'ailleurs un ſi grand
„déplaiſir d'avoir offenſé des perſones qui ne
„m'en avoient jamais donné de ſujet, que ſi

„ma prison ne leur paroissoit pas une assez „rude pénitence, je serai toujours prêt de „faire tout ce qu'elles souhaiteront de moi „pour leur entière satisfaction; leur étant in„finiment obligé quand elles me pardonne„ront, & ne leur sachant pas mauvais gré, „quand elles ne le feront pas.

„Je sai bien qu'il y a dans mon procédé „plus d'imprudence que de malice; mais l'in„nocence de mes intentions ne console pas „les gens que j'assassine, puisqu'ils sont auss„bien assassinés que si j'en avois eu le dessein.

„Ce que l'on peut dire en deux mots de „tout ceci, c'est que le public en me condam„nant, doit me plaindre, mais que les offen„sés peuvent me haïr avec raison.

„Voilà, Monsieur, ce que j'ai crû vous „devoir aprendre de mes affaires, pour vous „montrer par le libre aveu que je fais de ma „faute, & par le grand repentir que j'en ai, „combien je suis éloigné d'en commettre ja„mais de pareilles, ni de fâcher qui que ce „soit mal-à-propos.

„Mais vous allez encore mieux voir par le „raisonnement que je vais faire, combien je „suis persuadé qu'il ne faut jamais rien écrire „contre personne; car si on n'écrit que pour „soi, c'est comme si on le pensoit; si c'est pour „le montrer à quelqu'un, il est infaillible qu'on „le saura tôt ou tard. Si la chose est mal écri„te elle fera de la honte; s'il y a de l'esprit, „elle

„elle fera des ennemis; cela est tout au moins „inutile s'il est secret, & dangereux s'il est pu„blic. Mais ce que je devois dire avant tou„te chose, c'est qu'en attirant la colère de „Dieu & celle du Roi, on s'expose aux que„relles, aux prisons & à d'autres disgraces. „Si je ne vous connoissois bien, Monsieur, „j'apréhenderois qu'en vous paroissant aussi „coupable que je le suis, cela ne me fit per„dre votre estime & votre amitié: mais je „n'en suis point en peine, parce que je sai „que vous connoissez le fond de mon cœur; „que vous savez qu'il y a des gens plus long„tems jeunes que d'autres; & que si j'ai été „de ceux-là, les mauvais succès & les châti„mens de mes fautes, vous doivent empêcher „de douter que je ne sois fort changé. Je „suis &c.

Le 2. Décembre 1665. le Marquis de Louvois me vint demander de la part du Roi la démission de ma Charge, en faveur du Duc de Coislin, pour quatre-vints-quatre mille écus qu'on avoit dit à Sa Majesté qu'elle avoit couté. Je lui dis que j'en avois donné quatre-vints-dix mille écus, & qu'il le pouvoit savoir de la Maréchale de Clérembaut. Il me répondit qu'il me conseilloit de recevoir le prix que le Roi avoit réglé, & que lorsque je serois sorti de prison, je trouverois une occasion de demander à Sa Majesté les six mille écus de surplus.

Le lendemain j'envoyai au Roi ma démiſſion par Madame de Buſſy, en l'honneur de qui on peut dire, que pendant tout le tems que je fus à la Baſtille, elle ne garda point de méſures ſur les importunités qu'elle fit au Roi, pour obtenir ma liberté; & ce fut parce qu'elle repréſenta ſi bien à Sa Majeſté le le méchant état où m'avois mis une fiſtule que j'avois, que le Roi m'envoya Valot ſon premier Médecin, & Félix ſon premier Chirurgien, ſur le raport deſquels on me mit en liberté pour me faire traiter dans Paris.

Après m'être aſſez bien rétabli pendant un mois, je demandai au Roi la permiſſion de changer d'air pour achever de me remettre. Sa Majeſté me le permit & j'ai été dix-ſept ans exilé.

Ce qui ſuit nous va inſtruire de l'Uſage que Monſieur le Comte de Buſſy a fait de ſon exil.

Pendant les dix-ſept années de mon exil, il ne s'eſt paſſé aucune campagne où je n'aye ofert au Roi de le ſervir, depuis la qualité de Lieutenant-Général juſqu'à celle de Volontaire. Il a toujours reçu mes Lettres, grace que les Rois ne font jamais aux exilés ni aux priſonniers, qui ne parlent à leurs Maîtres que par placets; & cette diſtinction m'a fort aidé à prendre patience; la moindre bonté de la part de Sa Majeſté m'en faiſant oublier toutes les rigueurs.

A le

A le prendre du coté du ſolide, je trouve encore que je ſuis fort obligé au Roi, ſelon ce que je lui écrivis un jour: que j'eſpérois qu'il ſeroit cauſe de mon ſalut. Et en effet par le peu d'aparence qu'il y avoit que je puſſe me ſauver dans les embarras du monde, j'ai plus d'obligation au Roi de m'avoir mis dans le chemin de la vertu, que s'il m'avoit fait Maréchal de France.

La mort de Madame Henriette d'Angleterre fut un nouveau malheur pour moi. Elle m'avoit rendu pluſieurs bons ofices auprès de Sa Majeſté, & j'en eſpérois d'autres d'elle. Cette mort me valut bien des Sermons. Une jeune Princeſſe belle & heureuſe, qui meurt à vint-ſix ans avec toute la fermeté & tout le Chriſtianiſme des gens détrompés du monde, eſt un exemple, dont Dieu me fit la grace d'être ſenſiblement touché.

Mes réflexions aidées des lumières du Ciel, me mirent alors l'eſprit un peu en repos ſur ce qui regardoit ma fortune; & quand je faiſois des pas pour la rétablir, c'eſt que je devois cela à ma famille & à mon honneur; mais je le faiſois ſans impatience.

Je m'ocupois à conſidérer la folie des hommes, ſi ardens & ſi empreſſés pour des établiſſemens qui durent ſi peu. Je m'amuſois à embellir mes maiſons. J'entretenois un commerce régulier avec mes amis, & les

jours se passoient, sinon avec d'aussi grands plaisirs que j'en avois eus à la Cour, au moins avec mille fois plus de calme. J'adoucissois mes maux par l'espérance, à quoi, graces à Dieu, je suis fort sujet. Je me disois souvent que tout finit, les disgraces aussi-bien que les prospérités, & que si je me trompois, j'aurois la consolation en mourant, de finir une vie, qui auroit toujours été malheureuse.

Je me trouvai les années suivantes dans une tranquilité qui me surprenoit. Quand je songeois à mes services, & aux injustices des hommes, vif comme je suis, je ne me reconnoissois pas. Ma fermeté & mapatience ne pouvoient pas être l'ouvrage du raisonnement; c'est à Dieu seul aussi que j'en dois toute la gloire.

En 1673. le Roi me permit d'aller à Paris pour quelque-tems, travailler moi-même à mes affaires. En 1676. Sa Majesté me fit la même grace. Et en 1681. il me permit le séjour de Paris pour toujours: Mais en 1682. le 12. d'Avril, le Roi me fit la grace de me rapeller à la Cour.

Depuis le jour que je fus arrêté jusques à celui où je revis le Roi, le Duc de St. Aignan ne perdit pas une occasion de parler à Sa Majesté de mes intérêts, & fit taire de certaines gens qui ne paroissoient de mes ennemis, que parce que j'étois malheureux. Ce fut encore par lui que le Roi me fit dire le 8. Avril 1682. que

que je me trouvaſſe à ſon lever le douzième, & que je n'en parlaſſe à perſonne, parce qu'il vouloit ſurprendre tout le monde ſur mon retour.

Je me jettai donc ce jour-là aux piés du Roi, qui me reçut ſi bien que ma tendreſſe pour lui me ſerra le cœur, au point de ne parler & de n'exprimer ma joie & ma reconnoiſſance que par mes larmes.

Je fus huit jours fort content de la cour, après leſquels je m'aperçus que le Roi évitoit de me regarder. Lorſque j'eus fait encore deux mois durant de pareilles obſervations, je voulus éprouver ſi je ne m'éclaircirois pas davantage en parlant à Sa Majeſté. Il eſt vrai qu'il me répondit ſi froidement, que je ne doutai pas de quelque nouvelle diſgrace.

On peut aiſément juger quelle fut ma douleur en cette rencontre ; elle fut telle que je m'abſentai cinq ans de la Cour, ne pouvant ſuporter les froideurs d'un Maître, dont le bon accueil avoit encore augmenté ma tendreſſe ; & à ce ſujet j'admirai la conduite de la Providence ſur moi, me ſouvenant que le jour que je vis le Roi après 17. ans d'exil, je priois Dieu en allant à Saint-Germain de ne me pas laiſſer long-tems à la Cour, païs dangereux aux gens qui veulent marcher dans les voies du Seigneur, s'il prévoyoit que je n'y fiſſe pas mon ſalut.

Le chagrin ranima tellement la fiſtule qui m'avoit ſi fort tourmenté à la Baſtille, qu'on fut obligé de me faire l'opération en 1683. Je fus ſoixante-cinq jours au lit, après leſquels je me fis porter à Buſſy.

Pendant ma maladie, je ne ceſſois point de faire des réflexions ſur mon rapel à la Cour, dont les belles aparences avoient duré ſi peu. Je me conſolois aſſez de n'y pas demeurer; car je ne pouvois douter que Dieu prévoiant ma fragilité n'eut exaucé ma demande: mais comme je ne lui avois pas demandé qu'il employat pour m'en dégouter, les manières dont le Roi me traitoit, elles m'étoient inſuportables.

Après avoir ſouffert cinq ans dans mon exil volontaire, plus que je n'avois fait en dix-ſept ans dans mon exil forcé, je pris la penſée de retourner à la Cour en 1687. pour les inétrêts de mes enfans. Bienque je repréſentaſſe quelque-fois au Roi le miſérable état de mes afaires; & qu'il me fût dû quatre-vints mille francs de mes apointemens de Meſtre-de-Camp-Général, je n'en pus obtenir qu'une Abaye pour mon fils de l'Egliſe; & pour celui qui eſt dans le ſervice, * unepenſion de deux mille livres & une compagnie dans un régiment de Cavalerie.

Au

* Ou dans les Troupes.

Au commencement de 1689. le Roi fit une promotion de Chevaliers du Saint-Eſprit ; je fis ſouvenir de moi Sa Majeſté en cette rencontre. Cela fut inutile, & je pris patience. Au mois d'Avril de l'année 1690. je retournai à la Cour, offrir moi-même au Roi les ſervices que je lui avois offerts par tant de Lettres ; il me reçut fort agréablement, & pendant les deux mois que je fus à Verſailles, Sa Majeſté me traita toujours ſi bien, que ſi j'avois pû y demeurer plus long-tems, je l'aurois fait.

En 1691. étant de nouveau retourné à la Cour, Monſieur de Harley me vint trouver le 16. Octobre, pour me dire que Monſieur de Pontchartrain me faiſoit chercher par-tout, & que n'ayant point apris où je logeois, il lui avoit envoyé dire qu'il avoit à me parler de la part du Roi. Nous allames auſſi-tôt chez le Miniſtre : J'ai ordre du Roi, Monſieur, me dit-il, de vous faire expédier le Brévet d'une penſion de quatre mille Livres. Allez en remercier Sa Majeſté. Je fus au Louvre & je dis au Roi : Je ſuis tranſporté de joie, Sire, de la grace que je viens de recevoir de Votre Majeſté, & j'en ai la plus vive reconnoiſſance qu'on puiſſe jamais avoir pour ſon Maître. Le Roi me dit : Je n'ai pas voulu vous le dire moi-même ce matin, parce que j'ai crû que c'étoit trop peu de choſe pour vous. Ah ! Sire, lui répondis-je, en me jettant à ſes genoux, vos manières ſont

encore

encore plus obligeantes que vos bienfaits. Il me dit, en me faisant relever : Je suis bien-aise que vous soyez content.

Il y a aparence que ce fut là le dernier voyage que Monsieur le Comte de Bussy fit à la Cour, puisqu'il n'en est plus fait mention ni dans ses Mémoires ni dans ses Lettres ; & qu'étant de retour chez lui, il passa le reste de ses jours dans les sentimens chrétiens, que nous lui avons vû, sur tout ce qui pouvoit lui arriver, & qui étoient toujours au dessus de toutes ses disgraces ; aidé, comme il le dit lui-même, de la grace & de la Philosophie chrétienne.

Le Comte de Bussy avoit toujours eu un fond de réligion, du tems même qu'il avoit tous les sujets de se louër de la fortune ; mais depuis qu'il eut quitté la Cour, il devint véritablement homme de bien, régulier dans les exercices du Christianisme, amateur de la prière & de la parole de Dieu. Comme il étoit de bonne-foi en toutes choses, sa dévotion n'avoit rien de faux ni d'équivoque ; & quand il prit le parti de la pieté, ce fut de tout son cœur qu'il le fit. Cela parut sur-tout dans la fréquentation des sacremens, dont il n'aprochoit jamais qu'avec les sentimens d'une véritable pénitence, principalement

ment les derniéres années de ſa vie. Il mourut en 1693. âgé d'environ ſoiſſante & treize ans.

Je ne puis finir ſans raporter encore la concluſion de ſon traité ſur *L'uſage des adverſités*, qu'il adreſſe à ſes Enfans; car outre que nous y verrons la réponſe à pluſieurs accuſations formées contre lui, avec des réflexions fort utiles à beaucoup de perſonnes, elle ſervira à nous faire encore mieux connoître ſon caractère.

Juſques ici, *dit-il, en s'adreſſant à ſes Enfans*, je vous ai parlé de ma conduite à la Cour, & à la guerre; mais je ne vous ai rien dit proprement de mes mœurs: cependant c'eſt un chapitre ſur lequel j'ai à vous entretenir. Celui de la guerre & de la Cour ne regarde que la fortune; celui des mœurs regarde la fortune & le ſalut.

Il n'eſt pas mes Enfans que vous n'ayez ſû, que j'ai eu de l'attachement pour les Femmes & la réputation d'être Médiſant, & vous avez vû vous-mêmes ma pente à la Colère. Pour l'Amour, il eſt vrai que je n'y ai été que trop ſujet, & quoi qu'il ne m'ait jamais fait perdre aucun tems à la guerre, il m'en a fait perdre à la Cour, où je ne devois ſonger qu'à faire des amis, & ne point donner lieu aux gens

gens qui ne m'aimoient pas, de dire, comme je sai qu'ils ont fait, que j'aimois trop mes plaisirs.

Les dépenses excessives sont encore inséparables de l'amour; & je ne trouve rien de plus vrai que cette parole du Sage:

La maison du Voluptueux ne prospérera point.

Je ne prétens pas, mes Fils, vous rendre des brutaux avec les Dames par mes conseils; au contraire je vous convie d'être avec elles honnêtes & polis; mais seulement d'éviter un trop grand commerce.

Pour la réputation d'avoir été Médisant, je ne la méritois pas dans toute l'étendue qu'on me l'a donnée. On a dit que j'étois un Misanthrope, un homme qui faisoit profession de déchirer tout le monde: rien n'est plus faux que cela.

Il est vrai que quand on me faisoit du mal, ou qu'on en disoit de moi, non seulement je le rendois; mais que je le rendois avec usure dans les rencontres; cependant mon ressentiment ne m'a jamais rien fait inventer contre personne; & ma justice naturelle m'a même fait dire du bien, quand j'en ai trouvé à dire, de ceux de qui j'avois dit le mal que j'en savois.

Lorsque le Maréchal de Turenne, par des dégouts qu'un Général peut donner à des Officiers-Généraux qu'il n'aime pas, ne m'a

pas

pas obligé de l'aimer, j'ai eſſaié de lui trouver des ridicules, ne pouvant le décrier ſur la guerre; car ſur cela ſes meilleurs amis ne feront jamais plus d'honneur à ſa vertu & à ſon Héroïſme que j'en ai toujours fait.

Après-tout, mes Enfans, j'ai eu tort avec le Maréchal: je devois diſſimuler les chagrins qu'il me donnoit; & ne pas tirer au bâton avec un homme de ce crédit-là, mon Général, qui pouvoit ou faire valoir, ou taire mes ſervices.

Pour ma Colère, vous en avez ſouvent été témoins, mes Enfans, & quoi qu'elle ait toujours été fort courte, un mot qu'elle m'a quelque-fois fait dire, m'a pû faire un ennemi, qui ne me le pardonnera jamais.

Tout cela, mes Enfans, ne vaut rien devant Dieu, ni devant les hommes. Ce ſont ces vices qui ruïnent toujours la fortune des gens: car les hommes ne pardonnent point, & qui ruïneroient auſſi toujours leur ſalut, ſi Dieu ne pardonnoit quand on l'en prie; & c'eſt ce qui me fait eſpérer d'être un jour ſauvé, après avoir vécu pécheur & miſérable.

Je ne doute pas que ma mauvaiſe conduite ne m'eut encore attiré de plus grands malheurs que les miens, & qu'enfin Dieu ne m'eut abandonné, ſi je n'avois toujours eu un fonds de réligion. Ce ſont aſſurément ces ſentimens-là qui m'ont fait ſurvivre, non ſeulement à preſque tous mes contemporains; mais

mais encore à un nombre infini de gens plus jeunes que moi. Dieu a voulu récompenſer d'une longue vie, un bon cœur que je ne tiens que de lui, & par-là me donner moyen de faire pénitence. Cependant comme la Providence ne s'en fie pas tout-a-fait à moi, elle m'envoie de tems en tems de petites peines, qui me ſont plus utiles, en les ſouffrant avec patience, que ſi elles étoient de mon choix.

Vous voyez bien par la manière dont je vous parle, que ma diſgrace m'a ſervi à l'égard de Dieu, & m'a fait retourner à lui. Il me manquoit encore de gouter les lectures ſaintes, & c'eſt à vous ma fille d'Alets, (c'eſt la même que de Dalers,*) à qui j'ai l'obligation de m'en avoir donné le gout, & Dieu vous en bénira.

Vous ne ſauriez vous imaginer, mes Enfans, quelle conſolation j'ai trouvé en liſant la Sainte-Ecriture & les Peres; & cela, joint aux bons exemples de Madame de Buſſy, m'a mis dans le chemin de la vertu, où je ſens plus de douceur & plus de paix, malgré ma mauvaiſe fortune, que je n'en ai jamais ſenti dans les plaiſirs & dans les honneurs du monde.

Enfin Dieu m'a fait comprendre ce que dit un Père de l'Egliſe:

Il n'y a rien de plus malheureux, que le bonheur des gens qui vivent au gré de leurs paſſions.

Le

* Auparavant Colligny.

Le Comte de Buſſy avoit les yeux grands & doux, le front avancé, le nez un peu aquilin, le viſage ouvert, & la phyſionomie heureuſe, les cheveux blonds & déliés. Il étoit d'une belle taille, & dans l'eſprit, perſonne n'a jamais ni penſé plus finement ni écrit avec plus de délicateſſe que lui. Ses ennemis mêmes n'ont pû ſe diſpenſer de le louër, & tous les gens qui font gloire de bien écrire, l'ont regardé comme un modèle inimitable de bon ſens & de politeſſe, ſur tout dans ſes Lettres. Il n'eſt point d'écrivain célèbre, qui ne lui ait fait juſtice ſur ce point-là; nos meilleurs ouvrages ſont pleins de ſes louanges.

Quoi qu'il eut embraſſé de bonne heure la profeſſion des armes; il ne laiſſoit pas de lire les ouvrages d'eſprit qui lui tomboient entre les mains, & c'eſt à l'occaſion de la pièce ſuivante, adreſſée à ſon Pere, par le Marquis de Racan, qu'il commença à gouter la Poëſie françoiſe.

ODE

A LEONOR DE RABUTIN

Comte de Buſſy.

Buſſy, notre Printems s'en va preſque expiré;
Il eſt tems de jouïr du repos aſſuré,
Où l'âge nous convie.

Renonçons aux grandeurs, qu'insensés nous suivons,
Et pensons tout de bon aux biens de l'autre vie
Lorsque nous le pouvons.

Donnons quelque relâche à nos travaux passés,
Ta valeur & mes vers ont eu de nom assés
Dans le siècle où nous sommes.

Il faut se reposer, & pour vivre contens,
Aquérir par raison ce qu'enfin tous les hommes
Aquièrent par le temps.

Que te sert de chercher les tempêtes de Mars,
Pour mourir tout en vie au milieu des hazars
Où la gloire te mène?

Cette mort qui promet un si digne loyer,
N'est toujours que la mort, qu'avecque moins de peine
On trouve en son foyer.

Que sert aux Courtisans ce pompeux apareil,
Dont ils vont dans la lice éblouïr le soleil
Des trésors du Pactole?

La gloire qui les suit après tant de travaux,
Se passe en moins de temps que la poudre qui vole
Du pié de leurs chevaux.

A quoi sert d'élever ces murs audacieux
Qui de nos vanités font voir jusques aux Cieux
Les folles entrepriſes?

Maints Châteaux accablés dessous leur propre faix,
Enterrent avec eux les noms & les deviſes
De ceux qui les ont faits.

Em-

Employons mieux le tems qui nous est limité;
Quittons ce fol espoir; par qui la vanité
Nous en fait tant accroire.
Que Dieu soit désormais l'objet de nos désirs.
Il forma les Mortels pour jouïr de sa gloire,
Et non pas des plaisirs.

En 1646. il envoya à Madame de Sevigny le détail de la campagne qu'il venoit de faire sous le Duc d'Orléans; cette rélation est écrite moitié vers, moitié prose, & l'on ne sera peut-être pas fâché de la voir ici.

Du Camp de Honds-Cotte, *le* 21. *d'Octobre* 1646.

A vous qui aimez les détails, Madame, je m'en vais vous en faire un de notre Campagne; c'est à dire un éloge de Monsieur le Duc.

Il fit d'abord le siège de Courtray,
Il y signala sa prudence;
Sans cela, pour dire le vrai,
Nous fussions retournés en France.
Quoi que tout cède à son grand cœur,
Que rien n'égale sa valeur,
Peut-être en a-t-on vû jadis d'aussi brillante.
Mais il est encore inouï
Qu'à l'âge ou la bile régente,
On ait été jamais aussi prudent que lui.

Il est certain, ma chere Cousine, qu'on n'a jamais vû tant de conduite avec tant de jeunesse.

Après cette expédition
Nous marchames à la bruyère,
Pour y faire la jonction
De ces gros avalleurs de bière.
Un prisonnier nous dit d'un cœur sincère
Que l'Archiduc la veille opinoit au combat;
Car c'est en ces grands coups d'Etat
Que le conseil d'Espagne hazarde:
Mais qu'ayant sû de grand matin
Que le Duc avoit l'Avant-garde
Il avoit changé de dessein.

Nous avions donné rendés-vous aux Hollandois au canal de Bruges pour leur prêter six mille hommes, afin qu'ils fissent une diversion considérable. Les ennemis qui en voyoient la conséquence, s'étoient postés à l'entrée de la plaine, pour s'opoſer à notre jonction; mais la nouvelle qu'ils eurent, que Monsieur le Duc avoit l'Avant-garde, les obligea de se retirer sous les murailles de Bruges.

De la plaine marchant & les jours & les nuits
Et par une chaleur mortelle
Un de mes meilleurs amis
M'engagea dans sa quérelle
Quoi que rien ne fut plus léger
Que le sujet qui nous pût obliger
De faire voir notre courage,
Mon ami deux fois se battit;
La prémière il eut l'avantage.

Mais

Mais comme seul à seul il revint au Conflict,
Il fut tué, dont ce fut grand dommage.
A Bergue-Saint-Vinox on fit ces deux combats,
On en fit même encore d'autres
Que je ne vous conterai pas,
Comme moins sanglans que les nôtres.
Mais enfin Saint-Vinox privé de tout secours
Ne dura pas plus de deux jours:
Et de là de Mardick nous fîmes l'entrepriſe.
Si je voulois vous faire le portrait
Des hazards que courut le Prince avant la priſe
Je n'aurois jamais fait.
Ce fut là que pour mon bonheur
L'Ennemi raſant la tranchée,
Devant ce Prince j'eus l'honneur
De tirer une fois l'épée.
Ce fut en cette occaſion
Qu'il fit lui-même une action
Digne d'éternelle mémoire;
Et que m'ayant d'honneur comblé,
Il ſe déchargea de la gloire
Dont il ſe trouvoit accablé.

Je ne vous ſaurois dire, ma chere Couſine, combien Monſieur le Duc prôna le peu que je fis en cette ſortie; mais ce qui la rendit plus conſidérable, ce furent les choſes qu'il y fit, & la mort, ou les bleſſures des gens de qualité qui s'y trouvèrent; & tout cela me fit honneur, parce que je commandois.

Mardick enfin s'étant rendu,
Gaſton ſe retira rempli de renommée;
Mais il n'emporta pas ni toute la vertu,
Ni tout le bonheur de l'armée.
Le Prince malgré ce départ
En eut encore une aſſez bonne part:
Car ſans laiſſer reprendre haleine
Aux ennemis qu'il inſulta,
A la barbe de Caracène
Il prit Furne, & l'accommoda.

Pendant qu'il fortifioit cette place, il prit ſes mêſures avec la Cour & avec les Hollandois, pour faire le ſiège de Dunkerque.

La Rochelle des Païs-Bas,
Cette inéxorable Pucelle
Eut pour mon Prince des apas,
Qui le firent amoureux d'elle.
Cet ami par mille travaux
Ota l'accès à ſes Rivaux
Tant ſur la terre que ſur l'onde,
Et preſſa la Place ſi fort,
Qu'il fit douter à tout le monde
S'il n'iroit point de Dunkerque à Nieuport.

Il eſt vrai que ce ſiège alla fort vite, & que ſans le mauvais tems, nous aurions pû entreprendre encore quelque-choſe de conſidérable.

Sans les eaux, le froid, & le vent,
Seules reſſources de l'Eſpagne,
Mon Prince eut pouſſé plus avant

Les

Les merveilles de ſa Campagne.
Et moi je finirois mes récits de combats,
Et l'éloge de Son Alteſſe,
En vous parlant de ma tendreſſe
Si je n'étois un peu trop las.

Durant ſe retraite, il ne ceſſa point d'exercer ſon admirable ſtile; & en 1665. il fut reçu à l'Académie françoiſe en la place de Monſieur Perrot d'Ablancourt: Voici le diſcours qu'il fit à ſa réception;

MESSIEURS,

„Si j'étois à la tête de la Cavalerie, & que je „fuſſe obligé de lui parler, pour la mener „au combat, la créance où je ſerois qu'elle „auroit quelque reſpect pour moi & que de „tous ceux qui m'écouteroient, il n'y en au„roit peut-être guère de plus habile, me le „feroit faire ſans être fort embaraſſé. Mais „ayant à parler devant la plus célèbre Aſſem„blée de l'Europe & la plus éclairée, je vous „avoue, Meſſieurs, que je me trouve un peu „étonné, & que ſi quelque-choſe me raſſure, „c'eſt que je crois que vous êtes trop juſtes „pour ne pas excuſer les fautes d'un homme, „lequel a fait toute ſa vie un métier, véritablement qui donne de la réputation, mais „qui d'ordinaire ne donne guère de politeſſe. „C'eſt dans cette confiance, Meſſieurs, que „je viens vous rendre mille graces de l'hon„neur que vous m'avez fait, de me recevoir

„dans une Compagnie qui a un Protecteur „auſſi illuſtre & d'un mérite auſſi extraordi„naire que celui qu'elle a; & de me donner „moyen par les connoiſſances que je pourrai „aquérir avec vous, de me rendre digne de „bien ſervir le plus grand Prince du monde.

„Je ſais bien, Meſſieurs, qu'il aime préfé„rablement à toutes choſes, les actions où il „y a du courage, mais je ſais bien auſſi qu'il „eſtime fort les choſes où il y a de l'eſprit; „qu'il s'y connoit mieux qu'homme de ſon „Royaume, & qu'il fait cas enfin des habiles „gens auſſi bien que des braves. Pour moi, „Meſſieurs, après avoir fait juſques ici tout „ce que j'ai pû, pour mériter par la guerre „l'eſtime de Sa Majeſté; en attendant les oc„caſions de recommencer, j'eſſayerai avec „vous de me rendre capable d'autres emplois, „qui pour être moins brillans ne laiſſent pas „d'être auſſi utiles à notre Maître. Cette eſpé„rance, Meſſieurs, me flatte ſi fort que je „vous proteſte que perſonne ne recevra ja„mais avec plus de reconnoiſſance que moi „l'honneur que vous me faites aujourd'hui; „& qu'on ne peut être plus que je ſuis, Vo„tre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

Monſieur le Comte de Buſſy étant ſur le point de ſe ſéparer de ſes Fils pour les envoyer au Collége & à l'Académie, leur donna l'Inſtruction ſuivante, qui peut ſervir à tous les jeunes gens qui entrent dans le monde. In-

Instruction,

Pour se conduire dans le monde.

Je veux vous donner quelques leçons mes Fils, & quelques règles générales, qui, en attendant que vous apreniez par vous-mêmes, à vivre dans le monde, vous mettent à couvert des moqueries qu'il faut d'ordinaire essuyer quand on y entre; si l'on n'y est conduit par les conseils de quelque bon ami, qui ait de l'expérience.

Comme tout ce qu'on fait ne réussit pas, quelque précaution qu'on y aporte, si Dieu n'y met la main, il faut commencer par le mettre de votre côté, en le craignant, l'aimant de tout votre cœur, & le priant de vous assister dans votre conduite.

Après cela, il faut que vous soyez doux, complaisans, insinuans & honnêtes avec tout le monde; en un mot que vous ayez envie de plaire & de vous faire aimer.

L'image du vice faisant d'ordinaire plus d'impression sur l'esprit pour l'en détourner, que la peinture de la vertu n'en fait pour la faire suivre, je veux vous faire le portrait d'un impertinent; d'un jeune homme, par exemple, qui plein de soi-même se donne de grands airs, se carre en marchant, parle haut, & d'un ton décisif; qui veut être toujours plaisant, toujours briller; qui croyant que rien ne cache tant le bon esprit que le silence, a

toujours la bouche ouverte pour débiter un nombre infini de fadaiſes, qu'il prononce pourtant avec une autorité railleuſe, comme s'il y avoit bien du myſtère; qui ne laiſſe pas dire un mot à quoi il n'ait quelque épigramme en proſe à répliquer; à qui on ne ſauroit dire une choſe ſi inconteſtable, dont il veuille demeurer d'accord, & qui ne ſonge pas tant à connoitre ſi elle eſt vraie, qu'à voir ſi on la peut contredire; qui croit en converſation qu'on lui dérobe ſon bien, quand on prend la parole, & dont la mémoire eſt comme une épée entre les mains d'un furieux; un homme qui aime le jeu, & qui ne perd point ſans quereller ceux qui le gagnent. Voilà les dehors du *Sot* dont je vous ai promis le portrait, mes Enfans, auquel je ſuis aſſuré que vous ne voudrez pas reſſembler. En voici maintenant l'intérieur, qu'il faut encore éviter avec plus de ſoin.

Prémièrement, un mal-honnête homme ne craint point Dieu, & quand il prie ce n'eſt qu'en public & par oſtentation ou pour ſe faire voir, ſelon qu'il voit que le Prince eſt plus ou moins réligieux.

Cet impertinent n'a point d'amis; il a une ſotte gloire, qui l'empêche de faire des avances pour en aquérir, & quand le hazard lui en a donné quelques-uns, il ne les ménage point; & à la prémière occaſion, où l'infidélité lui ſeroit utile, il deviendroit infidèle.

Il

Il est menteur, ou par vanité, ou parce qu'il croit embellir un conte; & à ce propos, mes Fils, je vous dirai, que vous ne sauriez trop prendre garde à vous faire une grande réputation de sincérité. Souvenez-vous que quand une fois on a donné mauvaise opinion de soi sur ce sujet, il n'y a pas moyen d'en revenir: cependant on ne sauroit croire combien il y a de choses capables de faire ce méchant effet. Encore même qu'on n'ait pas intention de déguiser la vérité, le plaisir de dire des choses extraordinaires, la crainte qu'un conte où vous serez embarqué ne soit pas trouvé bon, en disant les choses comme elles sont, fait qu'on ajoute & qu'on invente, dans la pensée que ceux à qui on parle prendront cela pour bon, & ne démêleront pas le vrai d'avec le faux. On se trompe; la vérité a un certain air qui ne se peut donner au mensonge, & nous n'avons encore vû personne se mêler d'enchérir sur une histoire ou de l'amplifier, qui n'ait été reconnu pour ce qu'il étoit.

Les gens de votre âge, mes Enfans, sont fort sujets à ce défaut, & s'ils ne sont extraordinairement sur leurs gardes, ils y tombent infailliblement. Il ne suffit pas pour s'en garantir; d'en avoir l'intention en général: si vous vous contentez de cela, vous y tomberez; car dans la chaleur du discours, les résolutions ne sont guères présentes, & bien loin

loin de les observer, on ne se souvient pas seulement de les avoir faites.

Il faut donc avoir recours à des remèdes plus particuliers & plus précis, comme par exemple, de se faire une règle de parler peu, & de se réduire sur ce sujet aux termes de ce que la nécessité & la bienséance demandent; de faire peu d'histoires, & de se bien mettre dans l'esprit, que *c'est par ses actions & par sa conduite & non pas par ses paroles, qu'il faut songer à se faire valoir.* Ne vous pressez point d'avoir de l'esprit, c'est à dire, de le montrer: si vous en avez, vous trouverez assez d'occasions de le faire paroitre, sans les chercher avec trop d'empressement.

Je ne vous ai point encore parlé de la conduite que vous devez avoir touchant votre dépense, mes Enfans: cependant c'est un article considérable. Il faut en cela vous régler sur votre bien, avec économie, pour n'être point exposés à vivre aux dépens de ceux qui seroient d'assez bonne volonté pour vous prêter.

Ne dépensez point en bijoux ni en bagatelles, car il vaudroit mieux même manquer du nécessaire, que de vous exposer à être escroc.

Il faut encore, mes Fils, que vous ayez soin de marquer le réglement du dedans par celui de l'extérieur. Quand on aime l'ordre, on l'aime en tout, & on ne sauroit se négliger

ger en quoi que ce soit, sans donner lieu d'en tirer de méchantes conséquences. Ainsi quoi que la propreté semble ne regarder que le corps, elle ne laisse pas de faire juger de l'esprit; & comme c'est la prémière chose qui frape les yeux, il faut en avoir d'autant plus de soin, que ce sont les prémières impressions, qui disposent à juger des gens, en bien ou en mal.

Ne vous contentez pas de passer les yeux sur ce discours, relisez-le de tems en tems; & songez que les honnêtes gens se font à force de réflexions; & que le plus grand bonheur qui vous puisse arriver, c'est qu'on vous oblige d'en faire.

OBSERVATIONS

Sur l'Art d'écrire des

LETTRES;

Où l'on examine ce qui regarde le ſtile, les bienſéances, & le Céremonial.

L'art d'écrire des Lettres n'eſt point difficile à un homme qui a du monde, & qui s'eſt fait une longue habitude de penſer juſte & de s'exprimer purement en ſa Langue.

Un ſtile naturel, un arrangement aiſé des matières, une grande netteté dans l'expreſſion & la ſcience du Cérémonial, ſont les talens néceſſaires à quiconque y veut acquérir quelque perfection.

Le commerce de Lettres étoit d'abord un commerce de néceſſité. On s'écrivoit ſimplement ce que l'on auroit voulu dire à ſon ami, ſi on eût été avec lui. Ce n'eſt preſque plus aujourd'hui qu'un commerce de flaterie, ou tout au plus de bienſéance, où l'on cherche à faire briller ſon eſprit. Ce qu'on apelle une belle Lettre eſt un Ouvrage pénible, rempli de penſées brillantes, extraordinaires, exprimées d'une maniere qui fait ſentir à celui qui lit, toute la peine que l'on s'eſt donnée pour

pour lui persuader que l'on sait dire les choses finement.

Les Lettres des hommes les plus illustres de l'Antiquité sont très-naturelles. Il y regne une simplicité fort éloignée de l'affectation que Voiture & Balzac ont amenée. Le premier que je sache qui ait abandonné cette précieuse simplicité chez les Latins, c'est Pline le jeune. Ceux qui n'entendent pas sa Langue, peuvent comparer la Traduction qu'en a faite Monsieur de Saci, avec les Lettres de Cicéron le plus éloquent des Romains. Ce dernier se fait estimer, au lieu que l'autre cherche à se faire admirer.

Une Lettre, pour être bonne, doit ne contenir que ce qu'on diroit à la personne même, si elle étoit présente; & cela sans affectation. Toute la diférence qu'il doit y avoir, c'est que dans la conversation, on n'a pas toujours le tems de digérer, ni de mettre dans un ordre exact, tout ce que l'on avoit à dire sur une matière; au lieu que dans une Lettre, la Réflexion doit venir au secours & l'on a tout le tems de retrancher ce qui est étranger au sujet dont il est question.

Ceux qui ont dit, que pour bien écrire, il faut écrire comme l'on parle, ont supposé sans doute que cette règle ne regardoit que ceux qui parlent bien. En ce cas elle est très-utile. On ne sauroit disconvenir qu'il n'y ait bien des gens dont la conversation est très-agréable & qui néanmoins n'ont pas le même charme sur le papier.

Ce

Ce défaut vient de l'un de ces deux excès; à savoir de l'extrême négligence, ou de ce qu'ils affectent de dire mieux qu'ils ne peuvent. Il semble que le commun des Gentilshommes François donne plus dans le premier, & que quelques étrangers sont plus sujets à tomber dans le second.

Je ne sais lequel de ces deux excès est le plus à blâmer: mais je suis persuadé qu'un homme bien élevé doit toujours écrire poliment. Dans une conversation on traite familièrement son ami. L'usage veut qu'on pardonne, qu'on oublie même beaucoup de bagatelles qui échapent à un ami qui nous parle. Mais ce qui est attaché au papier par l'écriture revient plusieurs fois devant les yeux. Il arrive souvent que cela peut passer entre les mains d'un Juge qui nous est moins favorable: quand même la personne avec laquelle nous avons cru badiner, ne s'en formaliseroit pas.

C'est une grande impolitesse que de marquer du mépris à quelqu'un; & c'est lui témoigner que l'on n'en fait guères de cas que de lui écrire avec trop de négligence. Il y a encore un autre inconvénient à craindre; c'est qu'on se fait insensiblement une mauvaise habitude, & lors qu'ensuite on a besoin d'écrire d'une façon plus réguliere, on est dépaïsé & l'on ne sait plus où s'y prendre.

Il y en a d'autres au contraire qui se persuadent que leurs Lettres seront montrées à toute la terre, & qui voudroient y pouvoir mettre toutes les finesses de l'Art. Ils se piquent d'écrire mieux que les autres. Vous les voyez voltiger de recueil

cueil en recueil, ils essayent de tous les Auteurs & comme la différence des Génies produit bien des sortes de stiles, ils se trouvent suspendus entre le Riant du Chevalier d'Her**, l'Enflure de Balzac, le Badinage de Voiture ou le Bouffon de Scarron. Ils ne savent à quoi se fixer.

Les Etrangers sont plus sujets que personne à hésiter dans ce choix. Passionnés pour notre Langue, ils regardent comme une des parties les plus essentielles de leur mérite le talent de la parler & de l'écrire purement. S'ils rencontrent un François à qui ils trouvent de l'Elégance & du Goût, ils le prient aussi-tôt de leur indiquer quelque Auteur Epistolaire qui puisse leur servir de modelle; & comme ils font successivement la même prière à plusieurs, chacun leur recommande celui qu'il connoit ou qu'il estime davantage, & rarement celui qui convient le plus à leur génie.

C'est déja un grand avantage que de trouver dans un seul Livre, ce qu'il y a de plus excellent en fait de Lettres sur toutes sortes de sujets. Mais un jeune homme qui ne s'est point encore essayé, est dans le même embarras où seroit une personne, qui ayant besoin de quelques fleurs pour un bouquet, se trouveroit dans un jardin, où l'abondance l'empêcheroit de se déterminer. Pour bien choisir entre tant de bons modelles, il a besoin de Conseils, voici ceux que je voudrois lui donner. Je n'ose les apeller des préceptes, il ne m'appartient pas d'en faire à qui que ce soit.

Avant que de se déterminer à préférer la ma-

nière d'un Auteur, on doit auparavant examiner son propre génie, & le suivre autant qu'il sera possible. Je remarquerai seulement que la perfection du stile soutenu est plus aisée à acquerir que celle du stile enjoué.

De la matière des Lettres.

Il n'y a point de Sciences, point d'Affaires, point de Sentimens qui ne puissent fournir la matière d'une Lettre. Il ne s'agit point ici de celles qui sont purement dogmatiques comme la plûpart de celles du célèbre Descartes, ni de ces Traités écrits en forme de Lettres; comme les Lettres de Sénéque, celles de Mr. l'Abbé de Bellegarde, & moins encore de ces rapsodies, telles que sont les Lettres Historiques & Galantes de Me. du Noyer, & tant d'autres Livres de cette nature. Je parle de celles qu'on écrit par la seule nécessité de se communiquer à une personne absente, avec laquelle on a des liaisons d'Affaires, de Plaisir, d'Amitié, ou de Bienséance.

Les Lettres d'Affaires.

Les Lettres d'Affaires doivent être simples, claires, & dans les termes qui conviennent à la nature de l'affaire dont il est question. Ceux qui croyent qu'on les entendra à demi-mot & qu'on est aussi rempli qu'ils le sont de ce qu'ils écrivent, ne s'expliquent point assez & embarassent celui qui reçoit la Lettre. Ils ne laissent qu'entrevoir leur pensée, sans la montrer entièrement; il faut se développer dans une Lettre.

D'autre

D'autres au contraire s'imaginent qu'on ne les comprendra jamais assez. Ils reprennent au milieu & à la fin d'une Lettre, ce qu'ils ont déja traité au commencement. Ils recommencent éternellement un sujet & fatiguent à force de rebatre toûjours la même chose. Ce défaut produit deux mauvais effets; car premièrement ces redites dégoûtent, & en second lieu ils font croire par leur précaution excessive, qu'ils n'ont pas assez bonne opinion de l'esprit de celui à qui ils parlent. Cette défiance qu'ils ont de sa pénetration, est outrageuse.

Les Placets & les Mémoires.

Les Placets & les Mémoires doivent être écrits d'un stile qui intéresse en faveur de celui qui expose ou qui suplie. L'ordre, la briéveté, & le vrai y sont absolument nécessaires. Il faut bien se garder d'y mêler des choses qui détournent l'attention de dessus l'affaire qui en est le sujet, ni d'y faire de longs raisonnemens qui sont ennuyeux, ou même suspects.

En fait de Placets, on n'a rien de plus beau que ceux que la Femme du Surintendant Fouquet présenta au Roi, pendant la disgrace de son Mari. En voici un des plus excellens: elle prit occasion de le donner à Sa Majesté, le jour de St. Louïs.

SIRE,

C'est aujourd'hui la plus grande Fête du monde, puisque c'est la Fête de Votre Majesté, comme celle

d'un grand Saint & d'un grand Roi, qui compte la Clémence & la Bonté entre ses vertus héroïques & divines. Mais, Sire, quelque célèbre que ce jour ait été jusqu'ici ; la postérité le trouvera sans comparaison plus mémorable, si Votre Majesté le signale par le pardon que j'ose encore lui demander pour le plus malheureux de ses Sujets, & qui a le plus de regret de l'avoir offensée. Toutes les fleurs, Sire, que Votre Majesté reçoit aujourd'hui, ne seront plus rien demain : Mais si nous recevons d'Elle ce que sa seule Clémence & sa seule Magnanimité nous font espérer, Elle se couronne elle-même de fleurs éternelles, à qui chaque jour, chaque année, & chaque siècle donneront un nouvel éclat. J'ose, Sire, en conjurer Votre Majesté, par tout ce qu'Elle aime le mieux, c'est-à-dire, par sa propre gloire; & pour accorder ma douleur avec une journée de joie comme celle-ci, je prie Dieu, Sire, qu'il rende pour jamais Votre Majesté aussi heureuse que je suis misérable.

Tout le monde sait que ce Placet ne produisit rien, & que le Roi prévenu contre ce Ministre, qui d'ailleurs avoit poussé trop loin son ambition, fut insensible à tout ce qu'on lui pût dire en sa faveur. Celui de Patru à la Reine Mere du Roi pour l'Abbé de Mercy est aussi fort beau. Les Lettres que le Comte de Bussy Rabutin écrivoit au Roi durant son exil, sont de véritables Placets.

Je remarquerai ici que les Rélations ne doivent point être entrecoupées par des Réflexions, à moins qu'elles ne viennent bien à propos.

Les

Les affaires dont on écrit ſont ou publiques, ou particulières. Les Lettres qui ne regardent que des intérêts de famille ne s'impriment guères, ſoit parce qu'elles contiennent des ſécrets qui ne doivent pas être divulgués, ſoit parce que le Public ſe ſoucie peu d'en être informé. Celles qui ſont publiées, ſont ordinairement plus remarquables par la forme que par la matière. Ordinairement parlant, les Lettres d'affaires domeſtiques ne ſont point faites pour être imprimées.

Les Lettres ſur les Affaires d'Etat.

Celles qui regardent le Miniſtère ſont d'un autre genre, car outre qu'elles ſont partie de l'Hiſtoire du tems, on les eſtime par elles-mêmes, quand elles ſont auſſi inſtructives que celles du Cardinal d'Oſſat, ou écrites avec autant de préciſion que celles du Comte d'Eſtrades. Ces deux Auteurs peuvent être propoſés pour modelles à ceux qui ſont deſtinés aux Légations.

Les Lettres d'Amitié.

Les Lettres d'Amitié doivent être familières, c'eſt le cœur ſeul qui a droit de les dicter. L'eſprit n'en eſt pas exclus ; mais il ne faut pas qu'il y brille. On y obſerve ſi peu les égards de reſpect & le cérémonial, que l'on s'y tutoye, quand on eſt aſſez intime pour cela. Quelques-uns jugent qu'il y a de la groſſiéreté à le faire. Nous voyons pourtant dans les Oeuvres de Patru que cet excellent Orateur & ſon ami d'Ablancourt qui n'étoient

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0075
DFG

rien moins que grossiers, ne s'écrivoient que par *toi*. Mr. de Maucroix Chanoine de Reims, l'un des plus polis Ecrivains de nos jours, tutoyoit aussi dans ses Lettres le célèbre la Fontaine *. Ce sont des exemples illustres. Mais il faut convenir que cette familiarité ne sied pas à tout le monde, & qu'il faut être bien sans façon pour en user de la sorte.

Quoi que ces Lettres soient familières & que l'esprit ne doive pas y briller, ce n'est pas à dire pour cela qu'il soit permis d'y jetter sans choix & au hazard tout ce qui vient au bout de la plume. Un ami est toûjours bien-aise de voir qu'on l'estime assez, pour ne lui rien écrire que ce qui est digne de lui & que ce qui peut lui être utile ou agréable.

Il ne faut être ni avare, ni prodigue de ses Conseils: mais il est bon de les donner avec quelque ménagement. Si l'amitié ne permet pas de les refuser à un ami qui en a besoin, elle veut qu'on juge de lui favorablement & qu'on lui croye assez d'esprit pour se gouverner soi-même. Il y a des occasions où l'on peut passer sur ce scrupule, comme lors qu'ils s'agit d'une chose très-importante & dont notre ami n'est pas à portée de connoître aussi-bien que nous toutes les conséquences.

Je voudrois qu'en écrivant à son meilleur ami, on s'abstînt de faire de mauvais contes contre l'honneur des filles ou des femmes en particulier; & que

* Voyez la dernière Edition des Oeuvres de Boileau, IV. Partie.

& que l'on renonçat à ces railleries ſanglantes qui flétriſſent la réputation d'un homme que l'on n'aime pas. Le tort que font ces Ecritures ſcandaleuſes eſt preſque toûjours irréparable; & il arrive ſouvent qu'il en coute cher à celui qui croyoit dépoſer les ſecrets de ſon cœur entre les mains d'un ami diſcret. Plus la plaiſanterie eſt maligne & ingénieuſe, moins l'ami peut ſe réſoudre à la brûler. L'exil du célèbre St. Evremond eſt un bel exemple de l'utilité de cet avis.

La prudence nous dit auſſi de ne point écrire, même à nos meilleurs amis, ſans une extrême néceſſité, des choſes dont ils puiſſent ſe ſervir contre nous, ſi nous venions à perdre leur amitié, par leur faute ou par la nôtre. Le manque de précaution ſur ce danger perdit le Comte de Buſſy Rabutin.

Il ſeroit inutile d'avertir qu'il ſied mal de placer dans une Lettre ces juremens, qui ſont condamnables dans la converſation, quoi qu'ils y ſoient moins condamnés; mais j'oſe dire ici mon ſentiment ſur une façon de parler dont on abuſe extrêmement dans notre Langue. C'eſt ce mot, *mon Dieu!* dont on a fait un proverbe d'exclamation. J'ai honte de l'indigne place que des Ecrivains très-fameux lui donnent dans leurs Ouvrages. Je ſuis perſuadé qu'ils ne le font point par mépris; mais ſans affecter un zèle hors de ſaiſon, je ſuis témoin que les Etrangers en ſont ſcandaliſés, & regardent cet abus comme un très-grand crime.

Ce Recueil des Lettres du Comte de Bussy Rabutin est plein d'excellentes Lettres familières. Celles de la Marquise de Sevigni, du P. Bouhours & du P. Rapin Jésuites, de l'Abbé de Thesut, & de quantité d'autres sont très-bien écrites. C'est dommage que dans quelques-unes du Comte de Bussy il règne un air de vanité, qui n'est point assez autorise par sa naissance, ni par le rang qu'il tenoit avec justice entre les beaux Esprits du siecle passé. Il sent trop ses avantages & veut trop les faire sentir aux autres. A cela près c'est un modelle de politesse pour le stile & pour les Sentimens. Ce Recueil-ci est rempli de très-belles Lettres en ce genre.

Les Lettres de Compliment.

Les Lettres de Compliment sont les plus difficiles de toutes: car bien souvent elles ne roulent que sur un sujet qui ne fournit rien. Il faut créer sa matière. Les lieux communs sont si usés qu'on n'ose plus s'en servir, & cependant la bienséance veut que l'on écrive quelque-chose; c'est alors qu'on a besoin de son esprit.

Il n'est point rare que l'on soit obligé d'écrire à quelqu'un sans savoir que lui dire. On bâtit une Lettre où sont prodigués les mots d'estime, d'attachement, &c. qui ne signifient presque plus rien dans ces occasions, & l'on finit par des offres de services. C'est un usage très-déraisonnable, mais il est établi. Que faire? Il faut s'en prendre à l'importune oisiveté de certaines gens, qui n'ayant point

point assez de véritables occupations, passent toutes les matinées des jours de Poste à écrire au tiers ou au quart, seulement afin de s'amuser & de passer pour gens à correspondance. Ils vous mandent quelque bagatelle. Que répondre?

Un homme qui avoit été Sécrétaire d'un grand Seigneur se plaignoit que son Maître lui donnoit souvent des Lettres pour y faire Réponse, sans lui dire un seul mot de ce qu'il falloit mander. Un jour qu'il lui demandoit ce qu'il écriroit à un Baron dont il tenoit la Lettre : Tout ce que vous voudrez, dit ce Seigneur, *écrivez lui que je suis son Serviteur.* Voilà dequoi dire de belles choses! Le Sécrétaire ajoutoit qu'il dressa un verbiage qui sembloit signifier quelque-chose & qui au fond n'étoit qu'un Galimatias harmonieux. Mais le Baron qui n'avoit écrit que pour avoir une Réponse, fut charmé de celle-là. Quand il vient de ces corvées, il faut s'en tirer comme l'on peut; & il est pardonnable de payer de paroles obligeantes ceux qui ne demandent qu'une signature qu'ils puissent montrer.

Je ne parle donc ici que des Lettres de Compliment qui ont un sujet réel. C'est dans celles-là qu'il est permis d'être éloquent, mais sans affectation. Leur perfection consiste dans un tour gracieux qui adouciſſe l'encens trop fort de louanges directes; dans un certain air de sincérité qui persuade que celui qui félicite ou qui loue, pense effectivement tout ce qu'il dit & que son cœur est

pénétré d'estime ou de respect au-delà de ce que sa plume en témoigne.

Comme dans cette sorte de tribut on se propose de plaire, il faut n'y rien mettre qui ne convienne à la personne à qui on le rend, y éviter les redites, s'exprimer sans enflure & sans bassesse, d'une manière noble & ingénieuse, & ne pas chercher bien loin les pensées que l'on veut employer. C'est à la matière de les fournir.

Un homme de bon goût fut consulté par une Dame sur une Lettre qu'elle écrivoit à un de ses amis à qui le Roi venoit de donner une Charge sur les Frontières. La Dame avoit pris bien de la peine pour remplir quatre grandes pages de toutes les phrases qui servent à marquer sa joie en de pareilles occasions. Celui à qui elle la lisoit lui demanda ce qu'elle vouloit faire savoir à son ami par ce long discours. Je veux, répondit-elle, lui marquer que personne n'est plus sensible que moi à la justice que Sa Majesté vient de lui rendre; que cette charge en l'éloignant d'ici, ne lui doit point faire oublier ses amis; que je lui demande une place dans son souvenir & que je la mérite par l'intérêt que j'ai toûjours pris à sa fortune. Eh Madame, repartit ce galant-homme, mandez-lui cela. Votre Lettre vaudra infiniment mieux que tout ce que vous lui écrivez. Elle le crut, & dans la suite elle profita de ce conseil pour ses autres Lettres.

Mille gens craignent qu'une Lettre trop courte passe pour un effet de leur stérilité. Ils se trompent;

pent ; elle n'eſt courte que quand les ſentimens qu'on y veut exprimer, ſont, pour ainſi dire, avortés & n'ont pas l'étendue qu'il faut pour être bien intelligibles. Plus on honore la perſonne, moins on doit être prolixe. Il faut être bien perſuadé qu'elle a du tems de reſte, & qu'elle aime ce qui lui vient de notre part, pour lui envoyer une longue Lettre. Il y a d'ailleurs plus de difficulté à ſe reſſerrer dans de juſtes bornes qu'à ſe donner carrière, & tout le monde ſait le bon mot du ſavant Paſcal : *Je n'ai fait celle-ci plus longue, que parce que je n'ai pas eu le loiſir de la faire plus courte.* Quatre lignes d'un tour nouveau & délicat valent mieux qu'une Harangue, où il eſt difficile qu'on ne diſe quelque-choſe qui convient moins au ſujet, & que l'on ſe ſoutienne dans une égalité de penſées & d'expreſſions.

Il faut conſulter le goût de celui à qui on fait compliment, & c'eſt une grande habileté que de s'y conformer autant que cela ſe peut. Voiture voulant écrire à Balzac, fût ſi bien attraper dans ſa Lettre * le ſtile pompeux de celui-ci, qu'au jugement des connoiſſeurs elle ne reſſemble à pas une de toutes celles que Voiture a faites.

Ceux à qui nous écrivons ſont ou nos Egaux, ou nos Inférieurs, ou nos Supérieurs. A l'égard des Inférieurs & des Supérieurs il faut mieux les honorer un peu trop que trop peu. La civilité gagne les cœurs, & ne ſauroit produire un mauvais effet. Il y a bien des degrés de ſupériorité

* C'eſt la premiére de ſon Recueil de Lettres.

rité & d'infériorité, ce qui, joint aux divers genres de matières, produit une grande varieté dans le stile dont on se doit servir selon les occasions.

Versibus exponi tragicis res comica non vult, dit Horace. Le bon sens tout seul nous enseigne que l'on console une Veuve affligée sur un ton fort différent de celui que l'on prend pour féliciter une nouvelle mariée ou un homme placé depuis peu. On se souvient de la plaisanterie qui fut faite sur une Lettre ridicule que l'on écrivoit à une personne pour la consoler. Un railleur dit que c'étoit une véritable Lettre de consolation, parce qu'elle faisoit rire.

On se sert du stile soutenu pour les personnes que l'on respecte; du stile aisé, du badin, du railleur même pour son ami. On ne badine point avec les personnes d'un rang plus élevé. Voiture l'a fait avec succès; mais avant que de l'imiter, il faudroit savoir badiner aussi finement que lui & être bien assuré que ceux avec qui on badine, préféreront cette manière à une plus réservée. Il arrive quelque-fois qu'un grand Seigneur honore de son amitié un homme de moindre condition, & trouve bon qu'il lui écrive sans tant d'apareil, parce que cet enjouement le divertit. En ce cas il est permis d'user de la privauté qu'il donne; mais il y a de l'impudence à en abuser, & il est bon de faire connoître en tems & lieu, qu'on est toûjours prêt de rentrer dans les termes du respect.

De l'Imitation & des Copiſtes.

Les Recueils de Lettres inprimées étant entre les mains de tout le monde; il y auroit de la bêtiſe à tranſcrire celles qui viennent à notre ſujet; comme font quelques-uns dont les larcins ſont ordinairement payés de confuſion. Il n'eſt pas même avantageux d'imiter, parce que ce ne ſont pour la plûpart que des jeux d'eſprit qui ont rarement été portés à la poſte. Cette imitation ne ſert ſouvent qu'à gâter le talent naturel que nous avons. On doit ſeulement les lire pour ſe former le goût, enrichir ſon ſtile de quantité d'expreſſions fines & ſpirituëlles, d'un tour nouveau, & s'accoutumer peu à peu à mettre ſes penſées dans un jour riant. Mais je ne conſeille à perſonne de vouloir écrire d'après aucun de ces agréables originaux. Le Chevalier d'Her * *, par exemple, eſt un Auteur tout propre à deshonorer ſon copiſte.

Boileau, pour ſe divertir, a copié Voiture & Balzac dans ſa Lettre au Maréchal de Vivonne. Son but étoit de montrer qu'il ne lui étoit pas impoſſible d'attraper, s'il l'eût voulu, la manière de ces deux Ecrivains. Mais il ajoutoit que leur ſtile n'eſt point naturel & que par conſéquent il ne vaut rien pour les Lettres, où l'affectation eſt toûjours un très-grand vice. Le Païs avoit beaucoup d'eſprit, ſi l'envie de copier Voiture ne l'eût point gâté, il l'a imité juſqu'à répéter comme lui *ſans mentir*; ce qui eſt ridicule.

Con-

Conseils utiles.

1. Quand on écrit sur un sujet il faut l'envisager tout entier, avant que de former sa Lettre & traiter tout de suite ce qui le regarde, pour n'être pas obligé d'y revenir, après avoir parlé d'autre chose.

2. Ceux qui ont plusieurs sujets à traiter dans une même Lettre, font bien de commencer par les plus importans, car si la personnne à qui on écrit est interrompue en la lisant, pour peu qu'elle ait trouvé quelque-chose d'intéressant, elle en aura plus d'impatience d'en reprendre la lecture.

3. Plusieurs ont coûtume de commencer une nouvelle ligne à chaque changement de matière; cet usage est très-commode & mérite d'être suivi.

4. On met plus de pensées aujourd'hui qu'on n'en mettoit autre-fois. On épuisoit une idée avant que de la quiter & on la tournoit en cent façons. On se contente aujourd'hui de la présenter par le côté le plus convenable & d'une manière vive, & l'on passe à une autre.

5. Il y a des gens qui ont des phrases favorites qu'ils employent dans toutes leurs Lettres. C'est un grand défaut, & rien ne plaît tant que la variété.

6. Pour ne point tomber dans les redites, il seroit bon de garder des Copies de tout ce qu'on écrit avec une certaine attention, on éviteroit par-là de redire les mêmes choses à la même personne.

Fautes

Fautes à éviter.

1. Après avoir écrit *Madame*, ou *Mademoiselle*, au haut de la Lettre, c'eſt une faute que de commencer la Lettre par l'un de ces mots; par exemple, *Monſieur*, *Mademoiſelle votre ſœur m'écrit que* &c. Il faut tourner cette phraſe autrement & dire, *Monſieur*, *j'aprends par une Lettre que m'écrit Mademoiſelle votre Sœur*, &c.

2. Ce ſeroit une grande impoliteſſe que de dire *votre Pére*, *votre Mére*. On dit toujours *Monſeigneur* ou *Monſieur*, *votre Pére*, &c.

3. Il ne faut point nommer au vocatif la perſonne à qui on écrit; c'eſt une faute contre le reſpect. J'ai connu un Marchand qui avoit le titre d'Agent pour le commerce, & qui écrivant à un homme de grande qualité, lui mettoit au haut de ſa Lettre *Monſieur le Comte de N.**** C'eſt une extravagance dans un Miniſtre, de ne pas ſavoir mieux obſerver le reſpect dû à ſes Supérieurs.

4. Il faut bien ſe garder dans une Lettre écrite à une perſonne digne de reſpect d'y faire ſes complimens à quelqu'un. Il faut écrire à ce troiſième ce qu'on veut lui faire ſavoir.

5. Si après que la Lettre eſt écrite on eſt obligé d'y changer ou d'y ajouter, il ne faut pas l'envoyer ainſi pleine de ratures & d'apoſtilles; il faut la transcrire.

6. Les mots de *Monſeigneur*, *Monſieur*, *Madame*, *Mademoiſelle*, *Majeſté*, *Alteſſe*, *Excellence*, &c. ne doivent point être écrits par abréviation, ſoit au vocatif, ſoit en parlant en troiſième perſonne

sonne, lors qu'il s'agit de quelqu'un qui a quelque raport avec celui qui doit recevoir la Lettre.

7. Les Chifres 1, 2, 3, 4. &c. ne sont employés que pour les sommes & pour la date. On n'écrit point 2. jours, 4. hommes, 3 semaines. Ces Nombres s'écrivent tout au long.

8. Ceux qui écrivent beaucoup de Lettres, craignant de les confondre, mettent au haut, ou au bas de la Lettre, le nom de celui à qui ils écrivent. C'est très-mal fait de le mettre dans la prémière page. Il seroit plus excusable dans la quatrième; mais il est mieux de ne le point faire du tout, sur-tout à l'égard d'un Superieur. C'est une grossiéreté que de lui faire connoître que l'on craint de le confondre avec qui que ce puisse être.

DU CEREMONIAL.

J'entens par le mot de Cérémonial de certains usages qui se sont introduits, & qui marquent le plus ou le moins de respect que l'on a, pour la personne avec laquelle on est en commerce de Lettres. Cette matière n'est pas aisée à traiter, & il seroit impossible d'en donner des règles invariables. Car excepté les Cours des Princes Souverains qui ont un Cérémonial fixe, duquel elles ne s'écartent jamais, jusques-là même qu'Elles s'abstiennent souvent d'écrire, lors que ce Cérémonial est ignoré à l'égard de la Puissance qu'elles ne savent comment traiter. Entre tous les Particuliers le Cérémonial change selon les différens raports de

de ſupériorité ou d'infériorité qu'il y a entre ceux qui écrivent ou reçoivent la Lettre, ou même ſelon les païs qui ont des uſages différens & auxquels le meilleur eſt de ſe conformer. Par exemple, tel eſt *Monſeigneur* pour un homme, qui n'eſt que *Monſieur* pour un autre. Deux Princes qui ne ſont pas Souverains, ou même qui le ſont, s'apellent entr'eux *Monſieur* tout ſimplement. Le Prince & Duc de Marlboroug écrivant à l'Electeur de Bavière au ſujet des premières propoſitions de Paix que la France fit faire en 1706. commence ainſi ſa Lettre:

Monſieur,

Ayant communiqué à la Reine ma Maîtreſſe ce que Votre Alteſſe Electorale m'a fait l'honneur de m'écrire par ſa Lettre du 21. du paſſé, &c.

Il finit ainſi: *Au reſte Votre Alteſſe Electorale me fera toujours la juſtice, d'être perſuadée du reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être*, &c. Il prenoit ſans doute cette liberté en qualité de Miniſtre Anglois, car ſa qualité de Prince de l'Empire ne lui donnoit point ce droit, & les Ducs de l'Empire donnent le *Monſeigneur* aux Electeurs. On ne peut pas dire qu'il le regardoit comme déchu de l'Electorat, puis qu'il le qualifie *Alteſſe Electorale*. Un Prince, écrivant au Roi de France, ſuivra, s'il eſt Souverain, l'uſage qui eſt déja établi, & mettra au haut de ſa Lettre, *Sire*, ou *Monſeigneur*, ou *Monſieur*. L'Electeur de Cologne écrit *Sire*, & l'Electeur de Brandebourg

dans une Lettre qu'il adressa au Roi; après le Traité de Nimégue, dans laquelle il suplioit Sa Majesté de ne le pas dépouiller de ses conquêtes sur la Suède, n'usa que du titre de *Monseigneur*. Le Duc de Lorraine ne lui donne aussi que ce titre, & finit sa Lettre par *Votre très-humble & très-obëïssant Cousin & serviteur*. Le Comte de Vaudemont traiteroit de même, s'il vivoit indépendemment & hors des Etats & service de Sa Majesté. Les Rois & les Reines écrivant en François disent, *Monsieur*, &c. Les Rois y ajoutent quelque degré de parenté comme de *Frère*, de *Beaufrere*, de *Cousin*, &c. Nous n'avons pas dessein de nous étendre sur cette partie du Cérémonial, parce que ceux qui en ont besoin, le trouvent dans les Mémoires que leur fournit la Cour qui les employe. Il s'agit ici du Cérémonial qui regarde les Particuliers. Généralement parlant, un supérieur, ou un égal, se contente d'apeller, *Monsieur*, celui à qui les inférieurs donnent un titre plus relevé. Il en est de même des titres de *Grandeur* ou *d'Excellence*, que l'on retranche bien souvent en ces occasions: je dis bien souvent, car de *Ministre* à *Ministre* le titre d'*Excellence* ne s'obmet presque jamais.

Après avoir établi cette maxime fondamentale, à savoir, que le Cérémonial varie, selon les différens raports qu'il y a entre ceux qui s'écrivent, j'entrerai dans un plus grand détail de ses parties. Puisqu'il n'est établi que comme une marque de respect des inférieurs pour les supérieurs, ou de

faveur

faveur des supérieurs envers ceux qu'ils veulent honorer: il semble que l'on soit convenu de certains signes qu'on pourroit reconnoître comme des témoignages de ce respect des uns ou de cette faveur des autres. Ces signes sont la Forme intérieure ou la forme extérieure de la Lettre.

La forme intérieure de la Lettre comprend les titres & les qualités que l'on donne à la personne à qui il est juste de les donner; les phrases plus ou moins obligeantes dont on se sert; la manière plus ou moins respectueuse dont le commencement & le corps de la Lettre sont disposés; les termes plus ou moins humbles dont on se sert pour la souscription, & la suscription ou l'Adresse.

La Forme extérieure de la Lettre regarde la grandeur du Papier, les espaces de blanc qu'il faut laisser entre le Vocatif qui est au haut de la Lettre & la première ligne; entre la dernière, le même Vocatif, & la souscription, la manière de plier la Lettre, le choix, & l'aplication du Cachet. Je dirai quelque-chose de chacune de ces différences; je marquerai l'usage tel que je l'ai vu pratiquer, & me servirai de ce qui a déja été observé par les plus habiles gens en ces matières.

DES TITRES ET QUALITÉS.

Lorsque l'on écrit aux Ecclésiastiques on se sert de différens titres, à proportion des dignités dont ils sont revêtus. Les voici:

Au Pape.

Au haut de la Lettre *Saint-Pere*, ou *Très-saint Pere*. Et au lieu de Vous, *Votre Sainteté*, ou *Votre Bêatitude*.

A un Cardinal Prince.

Monseigneur; *Votre Alteſſe Eminentiſſime*.

A un Cardinal.

Monseigneur; *Votre Eminence*.

A un Archevêque, ou Evêque.

Monseigneur; *Votre Grandeur*.

A un Abbé, ou Prieur, ou Doyen, ou Curé, ou Prêtre.

Monsieur; *Vous*

A un Réligieux.

Mon Père, ou bien, *Mon Réverend Père*, ou bien *Mon très-Révérend Pere*; *Vous* ou *Votre Révérence*.

A une Réligieuſe.

Ma Revérende Mère, *Vous* ou *Votre Révérence*. Ce mot de *Révérence* eſt beaucoup moins uſité que *vous*, & ne ſe dit guères qu'aux Réligieuſes qui ont quelque dignité dans leur Monaſtère. Si une Princeſſe eſt Abbeſſe, elle doit toujours avoir le titre d'*Alteſſe*; & on la traite de *Madame* au haut & dans le corps de la Lettre.

Aux

Aux Perſonnes Séculières.

A l'Empereur, & à l'Imperatrice.

On dit au Vocatif: *Sacrée Majeſté*; & au lieu de Vous, *Votre Majeſté Impériale.*

Aux Rois.

Sire; *Votre Majeſté.*

Aux Reines.

Madame; *Votre Majeſté.*

Au Frere du Roi.

Monſeigneur; *Votre Alteſſe Royale*; quoi qu'en parlant de lui on diſe *Monſieur* par excellence; il n'eſt pas permis de lui donner ce titre. Il faut toujours en parlant à lui-meme dire, *Monſeigneur.*

Au Dauphin de France & à ſes Fils.

Monſeigneur; *Vous.* On le conſidère comme d'un Rang très-ſupérieur à l'*Alteſſe.* La même choſe ſe doit dire des Enfans de France. Nous avons un grand nombre d'Epitres Dédicatoires compoſées par des Ecrivains très-polis qui ſuivent tous cette manière de dire *Vous*, ſans aucune qualité, en parlant, ſoit au Dauphin, ſoit au Duc de Bourgogne. A l'égard du Dauphin, autrefois quand on parloit de lui en troiſième perſonne, on diſoit *Monſieur*, comme on le dit encore du Frere du Roi, quand il en a un. Cette coutume qui avoit commencé, dit-on, ſous le Règne de François I. a été reformée ſous Louïs le Grand, qui a rendu au Dauphin le titre de *Mou-*

seigneur. Quelques-uns doutent s'il apartient a un Dauphin qui ne seroit que le fils d'un autre Dauphin, & selon eux le Duc de Bourgogne ne devoit être apellé après la mort de son Pere que *Monsieur le Dauphin.* Mais ce doute ne fait pas la moindre différence, quand on écrit à un tel Prince; car en lui adressant la parole, tout le monde convient qu'on doit dire *Monseigneur.*

A un Electeur de l'Empire.

Monseigneur; Votre Alteſſe Electorale. Entr'eux ils se donnent le titre de *Votre Dilection.*

A un Prince Souverain, soit Duc, Margrave, Landgrave, ou autre Prince régnant.

Monseigneur; Votre Alteſſe Sereniſſime.

A un Prince.

Monseigneur; Votre Alteſſe. Il faut remarquer. 1. que les Princes des Branches Apanagées ou Collaterales des Maisons d'Allemagne, prennent tous les memes titres que le Chef de la Maison, & que pour les distinguer on joint le nom de Baptême du Prince, qui avec le nom du lieu où la Lettre est adressée fait toute la distinction. En 2. lieu, il y a certains Païs Etrangers où l'on croit le titre d'*Alteſſe* supérieur à celui de *Sérénité* que l'on donne aux Doges.

Autrefois les Princes d'Italie ne prenoient que le titre d'*Excellence;* mais lors que les Cardinaux que l'on qualifioit alors de *Seigneurie Illuſtriſſime,* se firent apeller *Eminence*, les Princes se firent traiter

traiter d'*Alteſſe*, *Altezza*, que les autres Nations ont auſſi donné à leurs Princes.

A un Comte d'Empire.

Monſeigneur; *Votre Excellence Illuſtriſſime*

A un Général, s'il n'eſt pas Comte d'Empire.

Monſeigneur; *Votre Excellence.*

A un Ambaſſadeur, ſur-tout s'il eſt Ambaſſadeur Extraordinaire, ou Plenipotentiaire.

Monſeigneur; *Votre Excellence.*

Aux Miniſtres du ſecond rang.

Monſieur; *Votre Excellence.*

A un Duc & Pair.

Monſeigneur; *Votre Grandeur.*

A un Duc (de France.)

A un Maréchal de France.

Au Controleur-Général des Finances.

Aux Sécrétaires & Miniſtres d'Etat.

Au Surintendant.

Au Chancelier.

Au Premier Préſident d'un Parlement.

A un Baron qui poſſéde quelque grande charge.

On dit *Monſeigneur*, *& Vous.*

Pour les Dames.

A une Electrice.

On dit *Madame; Votre Alteſſe Electorale.*

A une Princeſſe Souveraine.

Madame; Votre Alteſſe Séréniſſime.

A une Princeſſe.

Madame; Votre Alteſſe.

A une Comteſſe d'Empire.

Madame; Votre Excellence.

Les perſonnes du ſexe qui ne ſont pas mariées s'apellent toutes *Mademoiſelle.* Mais les Filles du Roi s'apellent *Madame* dès le berceau.

Il faut être fille de Roi
Pour être Madame & Pucelle.

C'eſt ſur cette eſpèce de commun Adage que le Comte de Buſſy Rabutin ſe fondoit pour refuſer à une femme mariée la qualité de *Madame*, ſous prétexte que le Mariage n'avoit pas été conſommé. Mais c'eſt une plaiſanterie, & comme il n'eſt permis à qui que ce ſoit de pénétrer dans les myſtères de l'hyménée, il ſuffit qu'une femme de condition ou de qualité ſoit mariée, pour être *Madame.*

On donne pourtant auſſi le titre de *Madame* aux Filles des autres Princes & Seigneurs Souverains.

Les femmes d'un rang au-deſſous ſe contentent du titre de *Mademoiſelle*, qui cependant ne ſe devroit

vroit donner qu'aux filles. L'uſage a voulu que la fille aînée de *Monſieur* frère du Roi, fut apellée *Mademoiſelle*, quand on parle en ſeconde & en troiſième perſonne.

En Allemagne les filles de qualité s'offenſent du nom de *Mademoiſelle*. Elles veulent qu'on les apelle *frâuleins*, titre attaché aux filles qui ont quelque naiſſance, On prononce *freulein*. Les François l'écrivent *Frêle*, mais outre la faute de langage, ils diſent une injure ſans y penſer.

Dans les Cours d'Allemagne le titre d'*Excellence* eſt fort commun. On le prodigue à tous ceux qui ont à la Cour quelque charge un peu conſidérable. Les Conſeillers du Prince le reçoivent ſans trop s'en défendre, quoi qu'il devroit n'appartenir qu'aux Conſeillers privés, ou intimes, dont les filles ſe font nommer *frâuleins*. Il n'y a pas juſqu'aux Profeſſeurs & aux Régens des Académies,, qui ne ſe faſſent traiter d'*Excellence* par leurs Ecoliers. Peut-être que cet abus eſt venu de ce que quelques Profeſſeurs ſont Conſeillers titulaires du Souverain, & que l'Excellence a paſſé d'eux aux Profeſſeurs qui n'étoient pas Conſeillers.

Des Phraſes obligeantes.

Ceux qui ont une exacte connoiſſance de la Langue, & des uſages de la Cour, ſavent aſſez quelles ſont les manières de s'exprimer les plus obligeantes. J'en donnerai un exemple où il ſera aiſé de remarquer les divers degrés de reſpect.

J'ai reçu la Lettre dont il vous a plû m'honorer, le 12. du mois passé.

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait la grace *de m'écrire, le 12. du mois passé.*

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur *de m'écrire, le 12. du mois passé.*

J'ai reçu la Lettre que vous vous êtes donné la peine *de m'écrire, le 12. du mois passé.*

J'ai reçu votre Lettre du 12. du mois passé. Ces degrés comme l'on voit sont placés ici en diminuant.

Il y auroit un grand nombre d'observations à faire sur le choix des phrases, qu'il faut préférer. Mais comme elles regardent encore plus l'Art de parler que l'Art d'écrire, j'aime mieux renvoyer le Lecteur au Livre de l'Art de bien parler François, par Monsieur de la Touche, où il trouvera quantité d'excellentes remarques qui regardent la délicatesse & les bienséances du stile, sur-tout dans la nouvelle Edition qu'on en a donné en (1737.).

Du Commencement de la Lettre.

Plusieurs commencent leurs Lettres par ces paroles: *J'ai bien reçu la vôtre, du 12. du courant*, c'est une faute, il faut dire *votre Lettre.* Ce stile qui est celui de tous les Marchands, n'est pas digne d'une personne qui écrit poliment. Il faut varier, & ne pas s'attacher à un formulaire.

Quelques-uns, sur-tout les Allemands, mettent le titre au Vocatif, au commencement, & s'ils

s'ils écrivent à un Conseiller, à un Capitaine, à un Doyen, ils commenceront par l'un de ces Vocatifs, *Monsieur le Conseiller*; *Monsieur le Capitaine*; *Monsieur le Doyen*. Ce qui est une civilité en leur Langue est une grossiereté dans la nôtre. On se contente de dire *Monseigneur*; ou *Monsieur*, selon le rang de la personne à qui on s'adresse.

J'ai vu des Lettres où des François qui ne savoient pas leur Langue, mettoient au haut de la Lettre au Vocatif *Votre Alteſſe*; *Votre Excellence*; cela est ridicule. Ces dénominations ne doivent être employées qu'à la place de *Vous*, comme plus respectueuses, mais elles ne sont point propres à remplacer, *Monsieur* ou *Monseigneur*; ni à être mises au Vocatif.

Après que l'on a mis *Monsieur* ou *Madame* au haut de la Lettre, il faut bien se garder de commencer le discours par l'un ou par l'autre de ces deux mots. Par exemple, *Monsieur, Madame la Ducheſſe de ** que j'ai eu l'honneur de saluër ce matin, m'a chargé de vous faire savoir que*, &c. il faut tourner cette période autrement & dire, *Monsieur, J'ai eu ce matin l'honneur de saluër Madame la Ducheſſe de ** qui m'a chargé de vous faire savoir.*

Cet exemple n'a rien qui choque les yeux & l'oreille, comme l'autre qui est très-desagréable. Les Allemans ont une délicatesse à laquelle je doute fort qu'aucun François ait fait attention, c'est de ne se point servir du pronom de la première personne, avant que d'avoir parlé de la personne

que

que l'on respecte. Par exemple on ne dira point selon eux, *Après les graces que j'ai reçu de vous, il y auroit de l'ingratitude à* &c. parce que *je* se trouve devant *vous*, ce qui seroit une incivilité à leur sens; mais ils diront *Après les graces que vous m'avez faites;* parce que *vous* précède *me.* Cette Remarque ne seroit pas inutile à un homme qui auroit à écrire à un Seigneur de ce goût-là qu'il auroit intérêt de contenter; hors de ce cas-là elle est frivole, & nous voyons que les meilleurs Ecrivains ne font point difficulté de dire au Roi & aux Princes dans les Lettres imprimées, *La liberté que je prends de présenter à Votre Majesté* ou *à Votre Alteſſe*, &c.

Des personnes qui se piquent de bien écrire une Lettre, répétent le Vocatif, *Monseigneur*, après les premiers mots du discours, parce qu'ils regardent celui qui est au haut comme une pièce détachée, & qui apartenant à toute la Lettre en général ne dispense point de la règle qui veut qu'à chaque *a linea* il y ait un pareil Vocatif, ou le mot d'*Alteſſe*, d'*Excellence*, &c. selon la personne.

Du Corps de la Lettre.

Ce que je viens de dire de la répétition du Vocatif qui a commencé la Lettre paroit si essentiel à quelques-uns, qu'ils en regarderoient l'omission comme un manque de respect. Mais il y a de la difficulté à le bien placer. Monsieur de Vaugelas en convient & il a fait sur ce sujet une excellente remarque dont j'ornerai ce discours.

„Ces

„Ces mots que l'on doit insérer dans les Lettres „que l'on écrit, ou dans les discours que l'on fait „aux personnes de condition, ou de respect, ne „se peuvent pas mettre indifféremment en tous „lieux. D'ordinaire on les place fort mal. Voici „quelques règles pour ne tomber par dans ce dé„faut. Premiérement il ne faut jamais dans la pre„mière période d'une Lettre ou d'un discours, quel„que longue qu'elle soit, répéter le mot par le„quel on a commencé; c'est-à-dire, que si vous avez „par exemple commencé ainsi, *Monseigneur*, ou „par quelqu'un des autres, & que la premiére pé„riode soit fort longue, il ne faut point répéter, „*Monseigneur* ou *Monsieur*, ou aucun des autres, „que la période ne soit achevée; parce qu'une pé„riode n'en peut souffrir deux, & ce seroit impor„tuner & non pas respecter la personne que l'on „prétend honorer, d'user de cette répétition si „proche l'une de l'autre, avant que le sens soit „complet.

„La seconde Règle est qu'après *vous*, quand le „pronom personnel finit, le membre de la période, „il faut mettre *Monseigneur*, ou l'un de ces autres „mots; par exemple, si je dis, *il n'apartient qu'à „vous, Monseigneur*, ou l'un des autres, je dirai „beaucoup mieux, que si je disois seulement, *il „n'apartient qu'à vous de faire*, &c. Car ainsi je „parlerai à cette personne-là, que je dois & que je „veux honorer, avec beaucoup plus de respect, „que si je disois simplement *vous*, qui de soi est „un terme commun à tous, & par conséquent peu

„re

„respectueux. C'est pourquoi il n'y a point d'en„droit dans la Lettre, où cette répétition puisse „avoir meilleure grace, qu'après ce pronom, par„ce qu'elle y est nécessaire. Il faut donc tâcher „de l'y mettre toûjours. Que s'il se rencontre „qu'on l'ait mise ailleurs en un lieu fort proche, „il la faut ôter de là pour la placer après *vous*. „Ce qui se pratique en deux façons, ou en le ré„pétant immédiatement après *vous*, comme en „l'exemple que nous avons donné, *il n'apartient „qu'à vous, Monseigneur*. Ou en le répetant mé„diatement, comme *pour vous dire, Monseigneur*, „ou *pour vous assurer, Monseigneur*. Mais en cet„te dernière façon il n'est pas du tout si nécessai„re qu'en l'autre, quoi qu'il y ait toujours bonne „grace, & qu'il soit bon de l'y mettre autant qu'il „se peut.

„Il est bien placé aussi après les particules, ou „les termes de liaison, qui commencent les pério„des, comme après, *car, mais, au reste, après „tout, enfin, certes, certainement, c'est pour-quoi*, „& autres semblables.

„On n'a guères accoûtumé de le mettre au „commencement de la période. Il semble que „cette place ne lui apartient qu'à l'entrée de la „Lettre ou du discours, & qu'après cela on le „met toûjours ensuite de quelques autres mots, „qui ont commencé la période. Mais pourtant „je ne le voudrois pas condamner, si ce n'est dans „une Lettre fort courte, ou véritablement il se„roit très-mal placé; car dans une longue Epître,

„ou

„ou dans un long discours, il est certain qu'on „peut encore en quelque endroit lui faire com- „mencer une période avec beaucoup de grace & „d'emphase. Il est vrai que je ne voudrois pas „que ce fût plus de deux fois en tout, & encore „en y comprenant celle qui est à la tête de la pièce.

„Il faut prendre garde à ne le mettre point „après un verbe actif; à cause de l'équivoque ri- „dicule qu'il peut faire, & avec le verbe, & avec „le nom qui en est régi, comme, *je ne veux pas „acheter, Madame, si peu de chose à si haut prix;* „car qui ne voit le mauvais effet que cela produit „& devant, & après, en disant *acheter Madame,* „&, *Madame, si peu de chose?* Et quand le nom „qui est régi par le verbe ne fait point d'équivo- „que, comme si je dis, *je ne veux pas achever, „Madame, un Ouvrage*, il ne laisse pas de faire „que le mot de *Madame*, ne soit mal placé; par- „ce que deux substantifs de suite après un verbe „qui en régit un, ne s'accommodent point bien, „& ne sauroient avoir que mauvaise grace. Com- „me j'écrivois ceci, on m'a donné un Livre, où, „en l'ouvrant, j'ai vû, *je ne saurois jamais oublier, „Monseignenr, cet heureux séjour;* cela m'a cho- „qué. Mais aussi n'est-il pas vrai, que ce n'est „pas écrire nettement que de mettre *Monseigneur,* „en cet endroit-là? Il falloit dire, *je ne saurois, „Monseigneur, jamais oublier cet heureux séjour,* „ou, *jamais je ne saurois, Monseigneur, oublier*, ou „enfin, *je ne saurois jamais, Monseigneur, ou- „blier*, &c.

„C'est

„C'est donc une des principales maximes, ou „peut-être la seule en ce sujet, de ne mettre jamais „*Monsieur*, ni *Madame*, ni leurs semblables en au„cun endroit, où ce qui va devant & ce qui va „après puissent faire équivoque ; car encore que „ces équivoques pour l'ordinaire soient déraison„nables, & ne se puissent pas dire équivoques, „sans faire violence à la phrase d'une façon gros„sière & impertinente, comme est celle qui est si „triviale & si importune, mais que l'exemple „m'oblige d'alléguer, *voulez-vous du veau, Mon„sieur?* Si est-ce qu'il ne faut pas laisser de les „éviter, & avec d'autant plus de soin, qu'il y a „plus de personnes déraisonnables & impertinen„tes, qu'il n'y en a de l'autre sorte. Il ne faut „point non plus mettre ces mots, *Monsieur*, ni „*Madame*, ni leurs semblables entre le substantif „& l'adjectif, si l'adjectif se rencontre du même „genre, que *Monsieur*, ou *Madame*; par exemple, „*c'est un adversaire, Monsieur, très-insolent*, & „l'on a beau mettre après *Monsieur*, on ne se paye „pas de cela, & on ne laisse pas d'en rire. De „même au féminin, *c'est une procédure, Madame, „desapprouvée de tout le monde.*

„Il est bien placé devant le *que*, comme, *je ne „crois pas, Madame, que*, &c. *il est certain, Ma„dame, que*, &c. & devant *de*, comme, *c'est „un effet, Madame, de votre bonté.* Et après *oui*, „& *non*, comme, *oui, Madame, non, Madame, „il ne se voit rien*, &c.

„Il

„Il ſemble qu'il eſt inutile d'avertir qu'il ne le „faut point mettre à la fin de la période; car ce„la eſt trop viſible. Néanmoins il ſe pourroit „faire qu'il y trouveroit ſa place, & de bonne „grace; car pourquoi n'écriroit-on point en finiſ„ſant une période, *Ne le croyez point, Madame.* „*Ne le croyez point, Monſeigneur.* Mais il n'en „faut pas uſer ſouvent.

„On ne doit jamais auſſi mettre ni *Sire*, ni *Mon„ſeigneur*, ni *Madame*, après *Votre Majeſté*, ou „*Votre Eminence*, ou *Votre Alteſſe*, comme, *Vo„tre Majeſté, Sire, ne ſouffrira pas*, &c. *Votre „Majeſté, Madame, Votre Eminence, Monſei„gneur, Votre Alteſſe, Monſeigneur.* Mais on „les peut mettre devant, comme, *Sire, Votre „Majeſté ne ſouffrira pas*; *Madame, Votre Majeſté „eſt ſi ſage*, & ainſi des autres.

„Il eſt à propos d'ajouter ici qu'il y a force gens „en écrivant, auſſi-bien qu'en parlant, qui répe„tent trop ſouvent *Monſieur*, juſqu'à s'en rendre „inſupportables. En toutes choſes l'excès eſt vi„cieux. Ils veulent honorer & ils importunent. „Ils eſt bien-aiſe de ſe corriger de cette faute en écrivant, mais très-difficile, en parlant, ſi une „fois on a contracté cette mauvaiſe habitude; com„me ont fait pluſieurs que je connois, où il n'y a „plus de remède.

Voici encore une autre remarque qui n'eſt pas moins juſte que celle-là. „Si vous écrivez une „Lettre qui ne ſoit pas fort longue, il faut toû„jours mettre, *Votre Majeſté*, & jamais *vous*. Je „ſai bien les inconvéniens qu'il y a de s'aſſujettir

„à cela, & de parler toûjours en la troisième per-
„sonne, soit en disant, *Votre Majesté*; soit en di-
„sant *Elle*; mais en une Lettre courte, il se faut
„un peu contraindre, & il n'y a point d'aparence
„de s'émanciper dans un si petit espace; *Elle* doit
„être repété beaucoup plus souvent que *Votre Ma-*
„*jesté*, quoique ce dernier le doive être souvent,
„mais avec une certaine mesure judicieuse, qui
„empêche qu'on ne se rende importun en voulant
„être respectuëux.

„Que si c'est une longue Lettre, ou un discours
„de longue haleine, il n'y aura point de danger
„de mêler l'un avec l'autre, & de dire tantôt *vous*,
„& tantôt *Votre Majesté*, mais plus souvent *Votre*
„*Majesté*. Les plus scrupuleux avoueront, qu'il
„y a même des endroits, où il faut nécessairement
„dire *vous*, comme, *vous êtes*, *Madame*, *la plus*
„*grande Reine du monde*. Il est certain qu'il faut
„nécessairement dire ainsi, & non pas, *Votre Ma-*
„*jesté*, *Madame*, *est la plus grande Reine du mon-*
„*de*, qui seroit une expression impertinente; tel-
„lement qu'en cet exemple on pourroit mettre
„*vous*, dans une Lettre de douze lignes, & en
„quelques autres cas semblables qui se pourroient
„présenter.

„Quant aux autres titres de grandeur, moindre
„que la Royale, on ne doit faire aucune difficul-
„té de mêler l'un avec l'autre, notre Langue s'ê-
„tant reservé cette liberté, que l'Italienne ni l'E-
„spagnole n'ont pas; à cause que *Vous*, en ces deux
„Langues est un terme incompatible avec la civi-
„lité, sur-tout *Vos* en Espagnol, ce qui n'est pas

„en

„en la nôtre. Les latins ſont bien encore moins „cérémonieux, qui diſent toûjours *tu*, à qui que „ce ſoit, & il me ſemble que nous avons pris un „milieu & un tempérament bien raiſonnable en„tre ces deux extrémités, en donnant par hon„neur le nombre pluriel à une ſeule perſonne, „quand nous lui diſons *vous*, & en évitant dans „le commerce continuël de la vie, la fréquente & „importune répétition des termes dont les Italiens „& les Eſpagnols ſe ſervent en ſa place.

Cette Remarque eſt aprouvée non ſeulement par l'obſervation que Meſſieurs de l'Académie ont faite pour la confirmer; mais auſſi par l'uſage des perſonnes qui ſavent le mieux écrire. Monſieur le Prince, l'homme de ſon ſiècle le plus poli & qui ſavoit le mieux la Cour, n'a mis qu'une ſeule fois le mot de *Vous* dans la Lettre qu'il écrivit au Roi peu avant que de mourir. Elle eſt trop belle pour n'être pas inſérée ici.

Je ſuplie très-humblement Votre Majeſté de trouver bon que je lui écrive pour la dernière fois de ma vie. Je ſuis dans un état, où aparemment je ne ſerai pas long-tems ſans aller rendre compte à Dieu de toutes mes actions. Je ſouhaiterois de tout mon cœur que celles qui le regardent, fuſſent auſſi innocentes, que preſque toutes celles qui regardent V. M. Je n'ai rien à me reprocher ſur tout ce que j'ai fait quand j'ai commencé à paroître dans le monde, je n'ai rien épargné pour le ſervice de V. M. & j'ai tâché de remplir avec plaiſir tous les devoirs auxquels ma naiſſance & le zèle ſincére que j'avois pour la gloire de V. M. m'obligeoient. Il eſt

vrai que dans le milieu de ma vie j'ai eu une conduite que j'ai condamnée le premier, & que V. M. a eu la bonté de me pardonner. J'ai ensuite tâché de réparer ma faute par un attachement inviolable à V. M. & mon déplaisir a toûjours été depuis ce tems-là de n'avoir pû faire d'assez grandes choses qui méritassent les bontés que vous avez eues pour moi. J'ai au moins cette satisfaction de n'avoir rien oublié de ce que j'avois de plus cher & de plus précieux pour marquer à V. M. que j'avois pour elle & pour son Etat tous les sentimens que je devois avoir. Après toutes les bontés dont V. M. m'a comblé, oserois-je encore lui demander une grace, laquelle dans l'état où je me vois réduit, me seroit d'une consolation très-sensible: C'est en faveur de M. le Prince de Conti. Il y a un an que je le conduis, & j'ai cette satisfaction de l'avoir mis dans des sentimens tels que V. M. le peut souhaiter. Le Pere de la Chaise en sait la vérité, il le pourra témoigner à V. M. quand il lui plaira. Ce Prince a assurément du mérite, & si je ne lui avois pas reconnu pour V. M. toute la soumission imaginable, & une envie très-sincère de n'avoir point d'autre règle de sa conduite que la volonté de V. M. je ne la prierois pas, comme je fais très-humblement, de vouloir bien lui rendre ce qu'il estime plus que toutes choses au monde, l'honneur de ses bonnes graces. Il y a plus d'un an qu'il soûpire & qu'il se regarde en l'état où il est, comme s'il étoit en purgatoire. Je conjure V. M. de l'en vouloir tirer, & de lui accorder un pardon général. Je me flatte peut-être un peu trop; mais que ne peut-on pas espérer du

plus

plus grand Roi de la terre, de qui je meurs; comme j'ai vécu, le très-humble, très-obéïssant & très-fidelle serviteur & Sujet.

LOUÏS DE BOURBON.

D'un autre côté plusieurs Ecrivains qui ont adressé au Roi des Epitres Dédicatoires, n'ont pas fait difficulté d'employer le mot *Vous*. Segrais en dédiant sa Traduction de l'Enéïde, le met deux fois dans la même ligne, & pour épargner un grand nombre d'Exemples, l'Académie elle même se sert dix-sept fois du mot *Vous* dans la belle Epître qu'elle a mise au devant de la nouvelle Edition de son Dictionnaire qu'elle a dédié à Louïs XV.

De la Fin & de la Souscription.

On se donnoit autre-fois bien de la peine pour finir avec esprit; & c'est de cette sorte de soins que Mr. Despreaux se raille agréablement, lorsque dans une Lettre qu'il suppose avoir été écrite par Voiture, il lui fait dire: *Car en vérité vous ne sauriez croire quelle incommodité c'est que de n'avoir pas tout son Esprit; sur-tout lors qu'on écrit à un homme comme vous. C'est ce qui fait que mon stile est aujourd'hui tout changé, sans cela vous me verriez encore rire comme autre-fois avec mon Compére le Brochet, & je ne serois pas réduit à finir ma Lettre trivialement, comme je fais, en vous disant que je suis*, &c. On s'est débarassé de cette contrainte, & on finit simplement par ces mots *Je suis*, &c.

Il faut prendre garde que la souscription devant être précédée de *Monseigneur*, ou *Monsieur*, ou *Madame*; ou *Mademoiselle* au Vocatif, il est mieux

de la mettre au Nominatif. C'est ce qui donne la préférence au verbe *être*. Ce n'est pas qu'on ne puisse employer l'Accusatif pour la souscription; car il produit ce même effet, mais plusieurs le trouvent moins bon que le Nominatif. Le Genitif, le Datif & Ablatif, ne valent rien du tout, & font une équivoque fort choquante; par exemple, *j'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très-humble*, &c. Ou bien *faites moi la grace de me croire, Monsieur, Votre très-humble*, &c. valent beaucoup mieux que: *C'est la résolution de, Monsieur, Votre très-humble* &c. & que: *je vous prie de faire cette grace à, Monsieur, Votre très-humble*, &c. Qui est-ce qui ne voit pas qu'il y a une amphibologie très-vicieuse dans ces dernières façons de parler?

Il n'est pas nécessaire d'observer ici, qu'il est impertinent de finir une Lettre comme certains garçons de Comptoir qui concluent toûjours ainsi, *étant, nous sommes* &c. le ridicule en est trop visible.

On ne met guères *je suis* tout simplement sans y ajouter l'une de ces phrases. *Avec le plus profond respect. Avec un profond respect. Avec beaucoup de respect. Avec respect. Avec la plus parfaite soumission. Avec un parfait dévouement. Avec un attachement parfait. Avec passion. Avec estime*, &c. les premières expressions sont plus civiles que les dernières. Aux personnes qui ont le titre de *Majesté*, d'*Alteſſe*, d'*Eminence*, de *Grandeur*, &c. on dit: *je suis de Votre Majesté, de Votre Alteſſe*, &c. *Le très-humble*, &c.

Le mot *affectionné* ne se dit qu'à un Inférieur, & Fu-

& Furétiere a fait une lourde faute de dire au Roi dans une Epître Dédicatoire qu'il étoit ſon *très-affectionné ſerviteur.* Le Pére Bouhours raporte qu'un grand Miniſtre d'Eſpagne, ayant reçu une Lettre d'un Prince de France, qui lui donnoit du *très-affectionné*, déchira la Lettre devant tout le monde & ſe plaignit hautement de l'incivilité de ce Prince, Il ajoute que le Favori Eſpagnol fit voir par-là qu'il entendoit le terme françois.

M. de Vaugelas fait une autre Remarque au ſujet du mot *parfaitement* ou *infiniment* joints avec *très-humble.*

„C'eſt une faute que beaucoup de gens font, „quand ils finiſſent une Lettre, de dire par exem„ple, *je ſuis parfaitement*, *Monſieur*, *votre très„humble ſerviteur;* car cet adverbe *parfaitement*, „ayant la même ſignification, & au même degré „que *très*, qui eſt la particule & la marque du ſu„perlatif, lequel ſuperlatif exprime la perfection „de la qualité dont il s'agit, il y a le même incon„vénient à dire *parfaitement très-humble*, qu'à di„re deux fois de ſuite *parfaitement*, *parfaitement* „*humble*, ou bien *très très-humble*, ce qui ſeroit „une choſe impertinente & ridicule ; auſſi plu„ſieurs ſe ſont aperçus, & corrigés de ce pléonaſ„me, où des meilleurs Eſprits de France étoient „tombés ſans y penſer & ſans y faire réflexion. „Qui diroit, *je ſuis parfaitement votre ſerviteur*, „diroit fort bien, mais *je ſuis parfaitement votre* „*très-humble ſerviteur*, ne ſe peut dire qu'en ne ſa„chant ce que l'on dit, ou du moins, n'y ſon„geant pas. Il en eſt de même d'*infiniment*, dont

„on se sert aussi souvent que de *parfaitement*, & „*je suis infiniment votre très-humble serviteur*, est „pour la même raison aussi mauvais que l'autre.

Il faut encore noter que les mots *estime* & *affection*, par exemple: *Je suis avec une parfaite estime*, ou bien *avec une sincère affection*, ne se disent qu'en écrivant à des personnes d'un rang fort inférieur. Le Pere Bouhours, l'un des plus grands maîtres de notre Langue, nous aprend qu'une Duchesse faisant réponse à une Dame qui s'étoit servie du mot *Estime* en lui écrivant, s'expliqua d'une manière à lui faire sentir que cette façon de parler est contre le respect. Voici la Lettre même de la Duchesse. *Je me trouve si heureuse, Madame, qu'une personne d'aussi bon goût que vous êtes, me dise qu'elle m'*estime, *que j'abandonnerois volontiers les intérêts des dignités pour vous l'entendre dire plus d'une fois. Je sens même mon amour propre si fort d'intelligence avec vous, qu'il n'y a plus que l'envie que vous avez de savoir mon sentiment, qui me donne le courage de vous avouer, que si le bon sens est pour vous, l'usage est contre, d'écrire à une personne au-dessus de nous, que nous l'estimons. Il me semble qu'en lui marquant que nous avons des sentimens particuliers pour elle, on peut faire comprendre aisément que l'*estime *s'y trouve renfermée: & j'ai ouï dire qu'il y avoit plus de délicatesse à faire plus entendre qu'on ne dit. Mais, Madame, ne vous repentez point de ce qui m'a fait tant de plaisir: l'idée que j'ai de mon peu de mérite m'auroit peut-être empêché de découvrir ce qui m'est si avantageux, si vous l'aviez expliqué avec plus d'obscurité.*

Ce

Ce que le Pére Bouhours ajoute eſt fort à remarquer. „Il eſt certain qu'*Eſtime* tout ſeul n'eſt „pas aſſez civil ni aſſez reſpectueux; mais ce mot „accompagné & ſoûtenu de quelque autre mot „qui le releve, n'a rien de choquant; ſur-tout „quand on eſt un peu en commerce avec la perſon„ne de qualité à qui on écrit: j'ai pour vous *un „profond reſpect & toute l'eſtime poſſible*: car qui „diroit ſimplement, j'ai toute l'*eſtime poſſible* pour „vous, ne diroit pas aſſez & ne garderoit pas les „bienſéances que la dignité de la perſonne de„mande.

„M. de Voiture qui entendoit ſi bien l'Art de „plaire, & qui n'abuſoit pas de la familiarité avec „laquelle les gens de qualité le traitoient, écrit à „Mademoiſelle de Rambouillet: quoique nous ſo„yons de parti contraire, je croi que je puis dire „ſans crime qu'il n'y a perſonne dans le nôtre que „je ſuive ſi volontiers que vous, & que je ſerai „toute ma vie avec toute ſorte de reſpect & de „véritable eſtime, &c. *Avec toute ſorte de reſpect „& d'eſtime*, n'eût pas été peut-être ſi bien qu' *avec „toute ſorte de reſpect & de véritable eſtime.*

„Mais ce n'eſt pas ſeulement à l'égard des per„ſonnes particulières de grande qualité qu'on peut „uſer du mot d'*eſtime* rectifié; c'eſt même à l'é„gard des Princes & des Têtes Couronnées: & „M. le Comte de Buſſy qui ne ſait pas moins la Cour „que la Langue, dit dans une Lettre qu'il a écrite au „Roi: *Je ſuplie très-humblement Votre Majeſté de „croire que la juſtice que je me ſuis faite ſur les châ„timens que j'ai reçûs, m'a laiſſé toute la tendreſ-*

„*se, tout le zèle, toute l'estime & toute l'admira-*
„*tion dont V. M. est digne.*

„Ces mots *toute la tendresse, toute l'estime*, ne „sont point contre le respect, étant mis avec *tout* „*le zèle & toute l'admiration.*

„Il dit dans une Lettre qui n'est point adressée „à Sa Majesté: *Je passe le reste de ma vie à rendre* „*grace à Dieu de mes adversités, à tâcher d'en* „*profiter, & à donner au Roi des marques de l'esti-*„*me* infinie & de l'admiration *que j'ai pour Sa Maje-*„*sté, qui serviront peut-être un jour à sa gloire plus* „*que les services que j'aurois pû lui rendre.*

„*Estime* est relevé par *infinie*, & soutenu par *ad-*„*miration.* Ces exemples autorisent l'usage d'*esti-*„*me* à l'égard de quelque personne que ce soit.

La Souscription est une des choses les plus faciles à savoir & contre laquelle on péche le plus souvent. En voici en commençant par les plus respectuëuses, *Votre très-humble, très-obëïssant & très-soumis serviteur: Votre très-humble & très-obëïssant serviteur: Votre très-humble & obëïssant serviteur: Votre très-humble & très-affectionné serviteur: Votre très-humble & affectionné serviteur: Votre très-affectionné, & obligé serviteur: Votre très-humble serviteur: Votre très-obëïssant serviteur: Votre très-affectionné serviteur: Votre bien-humble serviteur: Votre affectionné serviteur: Votre affectionné à vous servir: Votre bon Ami: Tout à vous.*

Quelques-uns ne veulent pas que l'on mette plus de deux *très* en écrivant aux personnes de la premiére qualité; excepté quand on écrit à son Souverain, car ils conviennent qu'alors on doit dire *de Vo-*

tre

tre Majesté, ou de Votre Altesse, le très-humble, très-obéïssant & très-fidelle sujet & serviteur.

De la Forme extérieure de la Lettre.

La Forme extérieure de la Lettre consiste dans la forme du Papier, dans les Intervales, dans le lieu où l'on date, dans la manière de plier la Lettre, de la cacheter & de mettre l'Adresse. Je dirai quelque chose sur l'usage qui est établi.

Les Lettres en Placet, les Requêtes, & celles que l'on écrit par devoir, & pour demander une grace à un Prince très-distingué, doivent être in folio, c'est-à-dire sur une feuille de Papier dans toute son étendue. Comme l'on a pris la coûtume de vendre dans toutes les Villes du Papier doré, il est bon de s'en servir toûjours pour écrire à ses Supérieurs. Il y a des pays étrangers où les Lettres d'une personne qui est en deuil, ont une bordure noir tout autour, il faut se conformer à l'usage.

Les Espaces de blanc, c'est-à-dire, les Intervales qu'on doit laisser entre le bord supérieur du Papier & le Vocatif, & entre ce même Vocatif & la premiére ligne, sont très-diférents selon le degré d'infériorité ou de supériorité. Plus ils sont grands, plus ils sont respectuëux. Il faut observer, qu'on commence toûjours la premiére ligne au-dessous du milieu de la page, quand on écrit respectueusement, mais la seconde page commence plus haut, c'est-à-dire, une ligne au dessous du Vocatif. Dans de certaines Lettres où le respect ne permet pas de mettre plus de 4. ou 5. lignes dans la premiére page, il seroit ridicule & très-incommode de n'en mettre qu'autant à chacune; mais il faut

se

se ménager de telle sorte qu'il reste assez d'espace à la fin pour que la souscription soit respectueuse ; car pour être telle, elle doit être tout au bas du Papier, & avoir un grand espace de blanc auparavant.

La Date de la Lettre se met quelque-fois au commencement quand on écrit à un inférieur ; mais avec ses égaux il est mieux de la mettre à la fin ; à l'égard des Supérieurs c'est un devoir. Cet usage est fondé sur la raison, car en ouvrant la Lettre on voit d'abord le nom de la personne qui écrit, & le lieu d'où elle écrit, ce qui a sa commodité, sur-tout quand il y a plusieurs pages d'écriture.

Toute Lettre écrite à un Supérieur doit être pliée d'une grandeur raisonnable, c'est-à-dire, le quarré de Papier en quatre tout au plus. Il doit toûjours y avoir une envelope, & il ne faut jamais s'en dispenser, sous prétexte que cela augmente le port. Ce sont des attentions, qu'il faut supposer qu'un Supérieur n'a point.

La maniére de cacheter est aussi une des parties du Cérémonial. C'est manquer de respect que de cacheter avec du pain à cacheter, il faut de la cire d'Espagne. Il y a cependant des cas de nécessité où on le préfere ; comme lorsque l'on craint que quelqu'un ne leve le Cachet pour savoir le secret qui est contenu dans la Lettre. Cette manière de cacheter étant plus sure & moins aisée à falsifier, on s'en sert dans ces occasions plus volontiers que des Cachets en cire d'Espagne que l'on peut plus facilement lever, & imiter par des compositions faites exprès. Mais pour les Lettres de compliment ou de simple respect, il vaut mieux se servir de cire d'Espagne.

On

On ne doit point cacheter une Lettre reſpectueuſe avec une Antique, il eſt plus civil de ſe ſervir de ſes Armes ou même d'un Chifre. Car il y a une eſpèce de vanité à faire parade de ſes Armes devant un plus grand Seigneur que ſoi.

Il me reſte encore à parler de l'Adreſſe ou Suſcription de la Lettre. Quand on écrit au Roi de France on met ſimplement *Au Roi.* Cela doit s'entendre des François, car les Etrangers font mieux de mettre: *A ſa Majeſté très-Chrétienne*, ou *au Roi très-Chrétien.* Aux autres Rois on met *A ſa Majeſté Catholique; A ſa Majeſté Britannique*, ou bien, *A ſa Majeſté le Roi de la Grande-Bretagne; A ſa Majeſté le Roi de Pologne*, &c.

Lors qu'un Seigneur a pluſieurs titres, on choiſit celui qui eſt le plus conſidérable en lui, & on obmet les autres, pour ne pas faire une Kyrielle de toutes ſes qualités. En Allemagne on les met tout au long; mais l'uſage de France veut qu'on n'en mette qu'un ou deux tout au plus.

Aux perſonnes qui ont titre d'*Alteſſe*, d'*Eminence*, d'*Excellence* &c. on met: *A ſon Alteſſe*, ou, *A ſon Alteſſe Séréniſſime* (ſi c'eſt un Souverain); *Monſeigneur le Prince de N. A ſon Eminence Monſeigneur le Cardinal de Polignac, A ſon Excellence Monſieur de N.*

Le titre de *Grandeur* ne ſe met jamais ſur l'adreſſe de la Lettre, on met ſimplement *A Monſeigneur.* Surquoi il faut remarquer qu'après le titre d'*Alteſſe*, d'*Eminence*, &c. on met *Monſeigneur*, ou *Monſieur*, avant le nom de la perſonne qualifiée. Dans la répétition des mots, *Monſeigneur* ou *Monſieur*, la premiere

miére fois est au Datif & la seconde au Nominatif. *A Monseigneur, Monseigneur l'Evêque de N.*

Au Reverend, le Reverend Pere D. Jean Mabillon. Quelques-uns suppriment *le* & veulent qu'on dise *Au Reverend, Reverend Pere.*

Quand on écrit aux personnes du plus bas rang, comme si un Duc faisoit écrire de sa part à ses gens de livrée, non seulement on ne met point *Monsieur*, mais encore au lieu du Datif on met *pour* N.

Aux Princes, & aux personnes distinguées par une très-grande Charge à la Cour, on ne met point le lieu sur l'Adresse. La raison est que leur Lettre étant envoyée sous le couvert d'une personne qui doit la leur présenter, le lieu où ils sont ne sauroit être ignoré.

On ne doit mettre *franco* sur une Adresse, qu'en cas que l'on écrive à quelque personne pauvre que l'on craint d'incommoder en lui faisant payer le port; ou bien à moins que la Lettre étant destinée pour les païs étrangers, il ne faille l'affranchir par les Réglemens du Bureau des Postes.

Des Billets.

Les incommodités du Cérémonial, ont mis en usage une espèce de Lettres où l'on n'en observe presque point & que nous appellons Billets.

Dans les Lettres écrites en Billet on met la date au haut de la Lettre. On commence ensuite le discours à deux doigts au dessous, & on met le Vocatif, *Monsieur*, dans la premiére ligne. On finit le Billet par quelqu'une de ces phrases: *Je suis, Monsieur, tout à vous: Je suis entiérement à vous: Je suis, Mr. essentiellement à vous.* Les dernières sont les plus obligeantes.

Les

Les expressions de compliment dans un Billet ne tirent point à conséquence; mais les Dames ne finissent point par celles que je viens de dire, elles signent simplement leur nom à l'égard des égaux. Le Vocatif de la dernière ligne est essentiellement nécessaire: mais pour les inférieurs on l'obmet, si l'on veut: encore est-il mieux de le mettre. Si pourtant la distance étoit trop grande entre celui qui écrit, & celui pour qui est le Billet, on ne mettroit, *Monsieur*, ni au commencement, ni à la fin.

On n'écrit en Billet, ni aux Dames, ni aux Supérieurs, parce qu'il n'a été inventé que pour éviter la Cérémonie, & les jalousies que cause l'opinion de la prééminence; ce qui ne peut être qu'entre des égaux; ou pour débarasser un Supérieur de la crainte qu'il a de s'avilir en faisant trop d'honneur à un inférieur, & de le chagriner, en ne lui en faisant pas assez.

On peut voir par ce qui précede, que c'est une precaution inutile de mettre au haut d'une Lettre, comme font quelques Etrangers, ces deux lettres S. T. qui signifient *Salvo titulo*, c'est-à-dire, *Sauf le titre*, lorsqu'ils ne savent pas bien toutes les qualités. Il y a pourtant des Allemands qui trouveroient mauvais qu'on y manquât: mais ce ne sont pas les plus polis, ni ceux qui ont quelque usage du monde.

Il me reste à donner un conseil aux Etrangers; c'est de s'attacher davantage à la pureté du François, & à la politesse du stile, qu'à de certaines formalités qui ne sont pas essentielles en France, comme elles le sont dans leur pais. Ils se perfectionneront dans notre Langue, s'ils étudient soigneusement *l'Art de bien parler François*, dans le Livre que je leur ai recomandé. Ils y pourront joindre ensuite les Livres qui sont cités au commencement du second Volume de cet Auteur.

Voilà à peu prés les Observations que je crois les plus essentielles sur l'Art d'écrire des Lettres. Je n'ai garde de prétendre que ce soient des règles infaillibles. Les goûts sont diférents, les modes changent, & je ne me flatte pas de posséder cet Art assez à fond pour en donner des préceptes. J'ai seulement rassemblé ce que j'ai pû aprendre par la lecture des bons Auteurs, & par l'habitude de voir les Lettres d'un grand nombre de personnes très-polies.

B. L. M.

Fin des Observations. TABLE

TABLE DES MATIERES.

I. *Lettres de Félicitation* page 1
II. *Lettres de Consolation* 44
III. *Lettres de Civilités & de Respect* 66
IV. *Lettres d'Amitié* 82
V. *Lettres de Louange* 118
VI. *Lettres de Reproche* 138
VII. *Assurances & Offres de services* 158
VIII. *Lettres de Priere* 163
IX. *Lettres de Remerciment* 204
X. *Lettres de Plainte* 237
XI. *Lettres d'Excuses* 247
XII. *Pour témoigner sa joie* 282
XIII. *Pour prendre Congé* 288
XIV. *Pour se justifier* 291
XV. *Pour s'informer de quelqu'un, ou de quelque-chose* 300
XVI. *Pour consulter quelqu'un* 308
XVII. *Pour entretenir un commerce de Lettres* 317
XVIII. *Lettres de Recommandation* 328
XIX. *Lettres d'Invitation* 330
XX. *Réponse à des Lettres de louange* 331
XXI. *Lettre de Persuasion* 333
XXII. *Lettres Familières* 335
XXIII. *Lettres de Confidence* 343
XXIV. *Lettres de Réflexions & raisonnées* 365
XXV. *Lettres de Morale* 378
XXVI. *Pour informer quelqu'un de quelque-chose* 394
XXVII. *Lettres de Nouvelles* 433
XXVIII. *Rélations* 448
XIX. *Lettres Mêlées* 463

Lettres

I.

Lettres de Félicitation.

I.

Du Comte de Buſſy au Comte de - - -

A Buſſy, ce 3. Mars 1667.

Je viens d'apprendre avec la plus grande joye du monde les proſpérités de votre maiſon, parmi leſquelles vous croyez bien, mon cher, que les vôtres ne ſont pas celles qui me réjouïſſent le moins. Je vous en aſſûre, & que de tous les complimens qu'on vous fera ſur cette matière, il n'y en aura pas un plus ſincère que le mien, ni moins intereſſé. Car en l'état où ſont les affaires de ma fortune, je ne m'attens pas trop à la répreſaille, ni que vous m'en faſſiez pour de pareilles raiſons. Je ne laiſſe pourtant pas d'aimer le Roi de tout mon cœur, non pas pour le bien qu'il m'a fait, mais parce qu'il eſt aimable, qu'il fait du bien aux honnêtes gens, quand il les connoît, & qu'il en a fait à mes meilleurs amis. Si je n'étois pas

ſi malheureux, j'en dirois davantage ; parce que j'en ai mille fois plus à dire. Mais vous croiriez peut-être, mon cher, que ce ſeroit quelque eſpérance qui me feroit parler, et je ſuis trop malheureux pour rien prétendre.

II.

Du Comte de Buſſy au Maréchal d'Humieres.

A Buſſy, ce 26. Juillet 1663.

Je viens d'apprendre avec une extrême joie l'honneur que vous avez reçû du Roi, Monſieur ; quoique vous aïez ſujet d'être content, vous n'en demeurerez pas là aſſurément. Je le ſouhaite, & je l'eſpére, pour l'interêt de ma Couſine, & pour celui de votre famille. Quand les graces ont pris un chemin, elles ne le quittent preſque plus, auſſi-bien que les perſécutions. Pour moi, qui n'ai point-du-tout ſujet de me louër de ma fortune, j'aurai au moins, en dépit d'elle, le plaiſir de me louër de celle de mes amis, comme je fais aujourd'hui de la vôtre, Monſieur, en vous aſſurant qu'on ne peut être à vous plus que j'y ſuis.

III.

Du Comte de Buſſy au Duc de Montauſier.

A Chaſeu, ce 28. Septembre 1668.

Je me réjouïs avec vous, Monſieur, de l'honneur

neur que le Roi vous vient de faire. S'il étoit de l'usage de faire des complimens à S. M. je me réjouïrois aussi avec elle de l'avange qu'elle tirera de son choix. Elle a trouvé dans votre seule maison, ce que je suis assuré qu'elle ne sauroit rencontrer ailleurs dans une même famille, qui est un Gouverneur & une Gouvernante pour Monsieur le Dauphin, tels qu'il les faut pour l'éducation des grands Princes. Je vous assure que j'y prends toute la part qu'y peut prendre un homme qui aime passionément la gloire de son Maître, & qui est avec une très-grande estime pour vous &c.

IV.

Réponse du Duc de Montausier au Comte de Bussy.

A S. Germain, ce 8. Octobre 1668.

Il ne se peut rien voir de plus obligeant au monde, Monsieur, que tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander sur celui que j'ai reçû du Roi, ni qui soit accompagné de tant de marques de bonté pour moi. Je vous assure aussi, Monsieur, que je ressens tout cela comme je le dois; & que parmi vos serviteurs qui vous honorent le plus, il n'y en a point qui soit plus reconnoissant que je le suis, ni sur qui vous ayez plus de pouvoir que sur moi. C'est une protestation sincère que je vous fais, & que je suis véritablement, &c.

V.

Du Comte de Buſſy au Comte de Lauſun.

A Buſſy, ce 12. Août 1669.

J'Ai appris avec bien de la joye, Monſieur, l'agrément, avec lequel vous êtes entré dans la charge de Capitaine des Gardes. Ce n'eſt pas ſeulement comme d'un grand établiſſement que je vous fais compliment, c'eſt encore comme d'un paſſage à une grande fortune, car aſſurément vous n'en demeurerez pas là. Une choſe qui me réjouït encore extrêmement, c'eſt de voir la bonté & la juſtice du Roi, & que ce même Maître qui châtie en un tems, récompenſe en un autre. Moi qui aime à eſpérer, je tire des conſéquences pour moi à l'avenir, en me réjouïſſant du préſent pour vous, Monſieur, à qui il ne ſauroit arriver tant de bonheur, que je ne vous en ſouhaite encore davantage.

VI.

Du Comte de Buſſy au Père Zoccoli, Confeſſeur de MONSIEUR.

A Chaſeu, ce 19. Mars 1670.

Si j'avois été à la Cour, mon R. P. j'aurois témoigné plûtôt à MONSIEUR la part que je prens à tout ce qui lui eſt arrivé. J'ai naturellement tant d'eſtime &, ſi je l'oſe dire, tant d'amitié pour ſa perſonne, qu'avec les bontés

bontés qu'il m'a témoignées dans tous les tèms, je m'affligerai toûjours de ſes chagrins, & je me réjouirai toûjours de ſes joyes. Il eſt aujourd'hui bien content du Roi, & le Roi de lui; je prie Dieu que cela dure toute leur vie. J'admire votre bonheur, mon R. P. d'être attaché auprès d'un grand Prince qui a autant de raiſon que de naiſſance. J'attens toûjours ici avec patience (dont bien me prend) ce qu'il plaira au Roi de faire de moi. Mes peines ſont dures & longues, mais Dieu qui me ſoûtient me conſole. Cependant, M. R. P. aimez-moi toûjours, & me croyez &c.

VII.

Du Pere Zoccoli au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Avril 1670.

J'Ai attendu, Monſieur, à vous faire mes très-humbles remercimens de la lettre dont vous m'avez honoré, que MONSIEUR l'ait vûë; ſachant bien que la plus agréable manière de vous en remercier ſeroit de vous dire qu'il auroit agréé votre compliment. C'eſt, Monſieur, dont je vous puis aſſurer. Il voulut lire votre Lettre, & ſe ſentant fort obligé de la part que vous prenez à ce qui le regarde, Son Alteſſe Royale m'ordonna de vous le mander; qu'il ſeroit ravi s'il pouvoit contribuër à votre retour, & quil n'en perdroit point l'occaſion. J'eſpère que la bonté du

Roi finira bien-tôt vos souffrances. Mais vous savez que c'est le Seigneur qui tient en sa main le cœur des Rois, & que comme c'est l'ouvrage du Tout-puissant, c'est à vous d'attendre avec résignation le tems qu'il a prescrit pour la fin de vos malheurs. Je le prie de l'avancer, si c'est pour sa gloire. Personne ne sera jamais avec un plus sincère respect & un plus parfait attachement que moi &c.

VIII.

Du Comte de Bussy au Marquis de - - -

A Bussy, ce 26. Novembre 1670.

Je viens d'apprendre la grace que le Roi vous a faite, Monsieur. Je vous assure que j'en ai autant de joye, que j'ai eu autrefois de chagrin, quand j'ai vû que vous n'étiez pas aussi heureux que vous méritez. Outre le plaisir que ce changement me fait en votre personne, je vous avouë encore qu'il me console de quelque espérance, voyant que le Maître à qui nous avons affaire n'est pas toûjours rude. Quoi qu'il fasse, Monsieur, je l'aime bien, mais particuliérement quand il éleve des gens qui rempliſſent, aussi bien que vous faites, les grandes Charges de son Royaume, & que j'aime & que j'estime autant que vous.

IX.

IX.

Du Comte de Bussy au R. Pere Dom Cosme Evêque de Lombés.

A Chaseu, ce 10. *Janvier* 1671.

Enfin, mon Reverend Père, le Roi vous a fait justice, & cela lui est aussi glorieux qu'à vous; car il y avoit long-tems que nous attendions des marques de l'estime qu'il vous devoit. Outre la joye que j'en ai, commune avec tous ceux qui sont bien-aises de voir récompenser le mérite, j'en ai encore une particulière & très-grande, de voir celui de mon ami récompensé; car il ne me reste plus sur ce sujet qu'à souhaiter que vous en jouissiez de longues années, & que vous croyiez bien toûjours qu'on ne peut être à vous plus que j'y suis.

X.

Réponse du R. Pere Dom Cosme au Comte de Bussy.

A Paris, ce --- Janvier 1671.

Je compte, Monsieur, l'honneur que vous m'avez fait de prendre part à la grace que j'ai reçuë des bontés du Roi, comme l'un des meilleurs revenus de l'Evêché de Lombés. Il m'est bien glorieux qu'un homme de votre qualité & de votre mérite veuille s'intéresser en ce qui me touche. J'en ai, Monsieur, toute la reconnoissance possible.

Je m'en explique avec Dieu dans toutes les priéres que je lui fais; je lui demande pour vous la ſuite de ces ſentimens chrétiens que vous me fites paroître, quand j'eus l'honneur de vous entretenir. Je vous ſouhaite tous les jours ce qu'une de vos amies dit être néceſſaire à la félicité d'un homme; Paris en ce monde, & Paradis en l'autre. Je ſuis, Monſieur, avec tout le reſpect imaginable, &c.

XI.

Du Comte de Buſſy à Madame de Monteſpan.

A Chaſeu, ce 21. Janvier 1671.

Si j'avois été en un état plus heureux que je ne ſuis, Madame, je n'aurois pas été ſi long-tems à vous témoigner la part que je prens à toutes les proſpérités de votre Maiſon; mais enfin je trouve qu'il n'eſt pas juſte que ce ſcrupule me donne plus long-tems un air d'indifférence, pour des événemens, qui me donnent la plus grande joye du monde. Parmi tous ces avantages, vous ſavez, Madame, par l'honneur que j'ai de vous appartenir, l'interêt que je dois prendre au mariage de Madame la Ducheſſe de Nevers. Il eſt très-grand, je vous l'aſſure, mais il ne l'eſt pas plus que celui que je prendrai toute ma vie à tout ce qui vous arrivera, parce que je ſuis véritablement, &c.

XII.

XII.

Du Comte de Buſſy à Monſieur le Tellier.

A Chaſeu, ce 21. Janvier 1671.

LEs complimens des éxilés ont tellement l'air d'importunité, que je vous en fais bien moins à cette heure que ſi j'étois à la Cour. Cependant, Monſieur, ſi vous me faites juſtice, vous ne doutez pas que je ne ſois ravi de toutes les graces que votre Maiſon reçoit du Roi, puiſque je ſuis de longue main dans vos interêts, & que je veux être toute ma vie, &c.

XIII.

Du Comte de Buſſy à Mademoiſelle de Montpenſier.

A Chaſeu, ce 21. Janvier 1671.

IL y a ſi long-tems que je ſuis ſerviteur particulier de Votre Alteſſe Royalle, Mademoiſelle, que je ne ſerois pas excuſable, ſi, dans la conjoncture préſente je ne lui faiſois mon compliment. Si j'avois l'honneur d'être auprès d'elle, je ſaurois mieux comment il faudroit lui parler de ce qui s'eſt paſſé. Mais je me contenterai de vous dire, Mademoiſelle, que vous n'aurez jamais de chagrin ni de joye où je ne prenne une ſenſible part; car je n'oublierai jamais toutes les bontés que vous m'avez fait l'honneur de me témoigner dans tous les temps.

XIV.

Réponse de Mademoiselle de Montpensier au Comte de Bussy.

A Paris, ce dernier Janvier 1671.

Je n'ai pas douté que vous ne prissiez part à tout ce qui m'est arrivé, sachant combien vous êtes de mes amis. Croyez bien aussi que votre longue disgrace me touche & que si mes souhaits étoient accomplis, elle finiroit bien-tôt.

XV.

Du Comte de Bussy au Comte de Lausun.

A Chaseu, ce 11. Avril 1671.

Mille gens vous feront compliment sur la grace que le Roi vient de vous faire, Monsieur, mais je vous assure que personne ne vous en fera un plus sincère que le mien, qui est, que j'en ai la plus grande joye du monde, & que je souhaite que Sa Majesté ne mette jamais de bornes à l'amitié qu'il a pour vous. Je vous supplie de le croire, & d'en avoir un peu pour votre très-humble & très-obéïssant serviteur.

XVI.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0128
DFG

XVI.

Réponse du Comte de Lausun au Comte de Bussy.

A Paris, ce 13. Janvier 1671.

Je vous suis très-obligé, Monsieur, de la part que vous prenez à mes affaires; soyez persuadé que je suis extrêmement touché de votre souvenir, & qu'on ne peut pas aussi être plus fâché que je le suis de la continuation de vos malheurs. Vous me ferez justice de n'en point douter, & beaucoup d'honneur de prendre toûjours quelque part à mes bonnes ou à mes mauvaises fortunes, & d'être persuadé qu'on ne peut pas être à vous de meilleur cœur que moi.

XVII.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Pompone.

A Chaseu, ce 24. Decembre 1671.

Je vous assure, Monsieur, que je prens la plus grande part du monde aux graces que vous avez reçûes du Roi, & que je n'aurois pas été si long-tems à vous en faire mon compliment, si je n'avois appris que vous n'étiez pas revenu de votre Ambassade si-tôt après. Vous voulez bien que je vous dise, Monsieur, que le choix que Sa Majesté vient de faire de vous, est une de ces actions qui lui

lui attirent les loüanges publiques; & quoi que mille gens vous l'ayent dit, votre bonne fortune vous auroit pû faire douter de leur ſincérité, ſi vous ne ſentiez bien qu'ils ont eu raiſon de le dire. Pour moi, je le dis comme je le penſe, parce que perſonne ne vous eſtime plus que je fais, & n'eſt plus aſſurément, &c.

XVIII.

Du Comte de Buſſy au Comte d'Etrées.

A Buſſy, ce 17. Juin 1673.

Il me paroît que l'action que vous venez de faire, Monſieur, eſt une des plus hardies & des plus grandes qui ſe puiſſent faire à la mer. On ne dira pas de vous, que par vos ménagemens & par vos lenteurs vous voulez faire durer la guerre. On ne peut pas moins ménager les Hollandois que vous avez fait. Je vous aſſure, Monſieur, que j'en ai la plus grande joye du monde, & que rien ne la peut augmenter que la récompenſe que j'attens pour vous; je la tiens infaillible, car le Roi eſt juſte. Je voulus d'abord attendre à vous faire compliment du gain de la bataille, en vous le faiſant de la promotion; mais je ne me ſuis pû retenir en cette rencontre.

XIX.

XIX.

De Mademoiſelle du Pré au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Juillet 1673.

TROIS ſemaines de campagne m'ont différé la joye que j'ai aujourd'hui de votre retour, Monſieur, croyez bien que perſonne ne la ſent mieux que moi. Monſieur Conrart à qui j'ai dit cette bonne nouvelle me vouloit diſputer quelque-choſe ſur les ſentimens; mais après quelques réflexions que je lui ai fait faire, il eſt demeuré d'accord qu'il me devoit céder, à condition que je vous manderois de ſa part, qu'après moi perſonne ne s'intéreſſe plus que lui à tout ce qui vous touche. Tous vos amis vous attendent avec autant d'impatience que j'en ai.

XX.

Du Comte de Buſſy à Mademoiſelle du Pré.

A Buſſy, ce 25. Juillet 1673.

JE me doutois bien que vous étiez à la campagne, Mademoiſelle, quoique perſonne ne me l'eut dit, par la ſeule raiſon que vous ne m'écriviez point, ſur la petite grace que le Roi m'a faite. Je ſai bon gré à Monſieur Conrart de vous avoir voulu diſputer quelque-choſe ſur cela, & à vous de l'avoir emporté. C'eſt beaucoup pour lui qu'il approche

che de votre amitié pour moi. Je vous prie, Mademoiſelle, de l'en bien remercier. Je ne ſerai à Paris qu'environ le 15. du mois prochain. Vous m'avez fait grand plaiſir de m'envoyer encore un Bout-rimé. Vous êtes bien loin de foiblir ſur votre ſujet; j'ai peur que vous ne l'emportiez ſur moi à la fin, cependant il y va de mon honneur.

XXI.

Billet de Madame de Scuderi au Comte d Buſſy.

A Paris, ce 14. Août 1673.

J'Ai la plus grande joye du monde, de vous ſavoir à Paris. Je vous l'irois dire chez vous, ſi je n'étois un peu malade; mais vous êtes arrivé dès mardi dernier, Monſieur, êtes-vous comme les Lettres de Change, à trois jours de vûë?

XXII.

Du Comte de Buſſy à Madame de Thiange.

A Paris, cé 12. Janvier 1674.

SI vous avez ſongé à moi, Madame, depuis que Monſieur votre frere eſt Gouverneur de Champagne, je ſuis aſſuré que vous n'avez pas douté de ma joye. Car outre que vous ſavez combien je l'ai toûjours aimé & eſtimé, l'amitié dont vous m'honorez vous aſſure

assure de ma sensibilité sur tout ce qui vous regarde. Elle seroit parfaite, si vous aviez tous deux ce que vous méritez. Je ne crains pas, Madame, que vos prospérités vous fassent oublier vos parens & vos amis malheureux; j'espère au contraire que ma fortune sera en meilleur état, si vous pouvez jamais l'y mettre.

XXIII.

AU ROI.

SIRE,

Je supplie très-humblement V. M. de me permettre de lui témoigner la joye que j'ai de ses dernières conquêtes, & de voir que mon Maître prenne le chemin de le devenir de tout le monde. Ma satisfaction auroit été toute entière, si V. M. avoit daigné accepter les offres de mon très-humble service: mais enfin comme je n'ai pû avoir ce plaisir, je m'en suis fait un autre, qui est de me soûmettre à vos volontés avec une résignation dont je suis assuré que Dieu se contenteroit. Si V. M. la pouvoit connoître, aussi bien que lui, & voir le fonds de mon cœur, je ne serois pas aussi malheureux que je le suis; car elle fait du bien à ceux qui l'aiment; & personne n'a plus de zèle & plus d'inclination pour elle, que, &c.

XXIV.

XXIV.

Du Comte de Buſſy à Madame de Longueville.

A Chaſeu, ce 22. Août 1674.

LE malheur que j'ai de n'être pas dans les bonnes graces de Monſieur le Prince, Madame, me peut bien empêcher de témoigner à Son Alteſſe les ſentimens que j'ai de l'action qu'elle vient de faire à Senef, mais non pas de l'admirer, & de m'adreſſer à Votre Alteſſe, pour Vous aſſurer de la part que je prends à celle que vous avez en cette rencontre. Je croi, Madame, que vous me faites bien la grace de n'en pas douter. Le hazard vous a fait voir dans mes Mémoires des choſes qui n'étoient pas écrites pour Vous être montrées, qui doivent aſſurer Votre Alteſſe, Madame, de la ſincère admiration que j'ai de la gloire de Monſeigneur le Prince. Je ne deſeſpére pas qu'il ne ſe radouciſſe un jour ſur mon ſujet, quand il voudra bien ſe ſouvenir du zèle qu'il m'a vû pour ſa perſonne, & quand il lui plaira d'en faire la diférence avec ce que mes ennemis m'ont ſuppoſé. Mais quand je ſerois aſſez malheureux, pour que Son Alteſſe ne me fît pas ſur cela, la juſtice que je mérite, je ne dis pas ſeulement que je l'eſtimerai toûjours, ſes plus grands ennemis y ſont forcés, mais je l'aimerai encore avec tout le reſpect que je lui

lui dois. Et pour vous, Madame, je ne ceſſerai jamais d'être avec toute la reconnoiſſance & toute la ſoumiſſion que doit à Votre Alteſſe, Madame, &c.

XXV.

AU ROI.

SIRE,

Je viens d'apprendre le Combat que M. le Prince a gagné contre les ennemis de V. M. Elle me permettra, s'il lui plait, de l'aſſurer que j'en ai toute la joye qu'un Sujet fidèle, & qui aime de tout ſon cœur la gloire de ſon Maître, en peut avoir. Mais en même temps je la ſupplie très-humblement de croire que j'ai tout le regrèt imaginable de n'y avoir pas été, & de me trouver à la veille de marcher avec les Arrière-Bans, moi qui depuis huit ans offre toutes les campagnes à V. M. mes très-humbles ſervices. C'eſt un grand honneur, SIRE, à Votre Nobleſſe de Vous ſervir, quand Vous lui faites la grace de la mander; mais Elle me pardonnera, ſi je lui dis que ce ſeroit une eſpèce de honte à moi, après les emplois que j'ai eûs & les bonnes intentions que j'ai, ſi j'étois confondu avec ceux qui attendent un ordre pour marcher pour ſon ſervice. Je la ſupplie donc très-humblement, SIRE, de me faire l'honneur de m'employer. Depuis les poſtes que j'ai tenus à la guerre,

juſqu'au métier de Volontaire, tout me ſera bon, pourvû que je la ſerve. Il n'y a que de paroître la ſervir par force, qui me feroit de la peine, car perſonne au monde ne donnera plus volontiers que moi ſa vie pour V. M. & n'eſt avec plus de zèle, de reſpect, & de ſoûmiſſion, &c.

XXVI.

Du Comte de Buſſy au Cardinal de Rets.

A Chaſeu, ce 4. Juin 1672.

Ce que vous venez de faire ne m'a point ſurpris, Monſeigneur; car je vous ai toûjours regardé comme un homme extraordinaire, & capable des plus grandes & des plus belles actions. L'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me promettre, me fait prendre part à tout ce que vous faites. Elle m'obligeroit à vous ſouhaiter de la bonne fortune, ſi vous ne la mépriſiez. Je ne vous ſouhaiterai donc qu'une longue vie, Monſeigneur; car quoi que je croye qu'elle vous ſoit aſſez indifférente, elle peut ſervir d'exemple aux méchans, & de ſoulagement aux miſérables. Auſſi-tôt que je vous ſaurai en lieu où j'aurai la liberté d'aller, je vous irai aſſurer de mes très-humbles reſpects, & dire à Votre Eminence que perſonne n'eſt plus que moi, ſon très, &c.

XXVII.

XXVII.

Du Comte de Buſſy au Maréchal de Navailles.

A Chaſeu, ce 6. Août 1675.

Je me réjouïs avec vous, Monſieur, qu'enfin l'on vous ait fait juſtice; il y a longtems que vous devriez avoir reçu celle-ci: le mérite a forcé les étoiles. Vous êtes en bonne & nombreuſe compagnie. Ce qui me réjouit le plus, pour votre interêt, en cette rencontre, c'eſt que le commencement des graces en attire d'autres, & qu'après avoir honoré la perſonne, le Roi donnera des honneurs à la Maiſon.

XXVIII.

Du Comte de Buſſy au Maréchal de Vivonne.

A Chaſeu, ce 6. Août 1675.

Enfin, Monſieur, vous voilà parvenu aux grands honneurs de la guerre. Il n'y a guères plus d'un an que vous n'aviez ni établiſſement ni titre. La fortune avoit été un peu lente à vous récompenſer, mais elle s'eſt aſſez bien remiſe en ſon devoir, & elle n'a plus qu'à vous donner les moyens d'augmenter la gloire que vous avez aquiſe, & à vous en faire jouïr de longues années. Je vous aſſure que je le ſouhaite de tout mon cœur;

car perſonne ne vous honore, ne vous eſtime, & ne vous aime plus que je fais

XXIX.

Du Comte de Buſſy à Madame d'A ---

A Chaſeu, ce 6. Août 1675.

Je ſuis peut-être un des derniers de vos ſerviteurs, Madame, à vous faire compliment ſur le mariage de Mademoiſelle d'A***, quoique je ne ſois pas un des moins zélés pour votre ſervice: mais c'eſt que j'ai été quelque-tems avant que de pouvoir croire que vous euſſiez une fille en âge d'être mariée. Croyez donc, s'il vous plaît, Madame, que perſonne ne prend plus de part à tout ce qui vous touche que moi, & que je ſuis votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, &c.

XXX.

De la Ducheſſe de Villeroy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Mai. 1676.

Je ne puis m'empêcher, Monſieur, de vous témoigner la joye que j'ai que le Roi vous ait permis de venir ici. Je vous proteſte que de toutes les perſonnes qui vous en témoigneront leur joye, il n'y en a point qui ſoit plus ſincère que moi. Je croi que vous me

ferez

ferez bien la justice de le croire, & que je vous estime infiniment. Adieu, Monsieur, je meurs d'envie de vous revoir, & de savoir si vous n'avez point oublié vos anciennes amies.

XXXI.

Du Comte de Bussy à la Duchesse de Villeroy.

A Chaseu, ce 13. Mai. 1676.

J'espere que nous nous promenerons bien ensemble cet Eté, & que nous philosopherons comme il faut. Pour moi, Madame, je vous admire; car il est ordinaire d'être desabusé de la Cour quand on est en disgrace: mais il n'y a que vous au monde qui ayez assez bon esprit, pour vous moquer de la fortune, au milieu des honneurs & des établissemens.

XXXII.

Du Comte de Bussy à S. A. R. Monsieur.

A Paris, ce 12. Avril. 1677.

Monseigneur, ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai pris, à tout ce qui est arrivé de bien & de mal à V. A. R. une très-grande part; mais je n'ai jamais été touché d'aucun événement, comme je viens de l'être de la batail-

le que vous venez de gagner. Outre toutes les qualités, MONSEIGNEUR qui vous attirent l'eſtime & l'admiration de tous les honnêtes gens, j'ai encore une raiſon particulière d'avoir pour V. A. R. des ſentimens plus reſpectuëux & plus tendres que les autres hommes. Vous m'avez toûjours fait l'honneur de me témoigner que vous compatiſſiez à mes diſgraces; & la reconnoiſſance que j'en ai, m'intereſſera extrêmement à tout ce qui vous arrivera jamais. Je vous ſupplie très-humblement de le croire, & que je ſuis &c.

XXXIII.

De S. A. R. Monſieur, au Comte de Buſſy.

Au Camp de Montcaſſel, ce 18. *Avril* 1677.

MONSIEUR le Comte de Buſſy, j'ai été bien aiſe d'aprendre la joye, que vous avez eu de l'heureux ſuccès des armes du Roi ſous mes ordres. Vous en aurez bien davantage, quand vous ſaurez toutes les marques de tendreſſe & d'eſtime que j'ai reçu de Sa Majeſté en cette rencontre, quoique je fuſſe un de ceux qui avoit le moins de part à la gloire de cette action. Je vous prie auſſi de croire que je ſuis votre bien bon ami.

XXXIV.

XXXIV.

Du Comte de Buſſy au Comte du Montal.

A Chaſeu, ce 2. Septembre 1677.

Comme un bon ſerviteur du Roi, Monſieur, je me réjouïs de la levée du ſiége de Charleroy; mais comme le vôtre, je ſuis bien fâché que les ennemis l'ayent lévé ſi-tôt; car ſans cela vous euſſiez eu des occaſions d'aquérir de la gloire, & ils auroient toûjours fait la même choſe. Quoi qu'il en ſoit, je prens une très-grande part à tout ce qui vous eſt arrivé, & je ſuis aſſurément de tout mon cœur, &c.

XXXV.

Du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Chaſeu, ce 6. Septembre 1677,

Si le Roi m'avoit donné des marques de ſon radouciſſement pour moi, Monſieur, il ne m'auroit pas fait plus de plaiſir que quand il vous fait de nouvelles graces. Si c'étoit l'uſage, je lui en ferois un compliment d'auſſi bon cœur que ſi c'étoit pour moi. Que n'eſt-ce l'Amirauté que le Roi vous a donnée, auſſi bien qu'une frégate. Mais il a beau vous faire du bien, je vous défie de l'aimer plus que je fais. Je ne puis croire que Dieu qui me donne ces ſentimens aujourd'hui, ne me don-

ne un jour raiſon de les avoir. J'eſpère même que les graces que je recevrai de Sa Majeſté paſſeront par vos mains, Monſieur, & qu'avec toutes celles qu'il aime à vous faire, il vous fera encore celle de me faire du bien.

XXXVI.

Du Comte de Buſſy au Chancelier le Tellier.

A Buſſy, ce 30. Octobre 1677.

MONSEIGNEUR, Je vous l'avois bien dit qu'à la fin cette grande dignité vous tomberoit entre les mains: mais pour n'en être pas ſurpris, je n'en ſuis pas moins aiſe. Je vous aſſure que j'en ai autant de joye, que s'il me reſtoit encore quelques eſpérances du côté de la Cour. Il n'y a plus que deux choſes de ce côté là, pour leſquelles je ne ſuis pas indifférent: la gloire du Roi, & les avantages de votre Maiſon. Il m'en arrivera ce qui pourra; mais j'aurai cela au cœur juſqu'à la mort, & je ſerai toûjours, &c.

XXXVII.

Du Comte de Buſſy au Pere Maſcaron, nommé à l'Evêché de Tulles.

A Autun, ce 8. Mars 1679.

Je viens d'aprendre avec beaucoup de joye, Monſieur, la grace que le Roi vous a faite,

te, non seulement pour l'intérêt de mon ami, mais encore pour celui de mon Maître. Je trouve qu'il est aussi beau au Roi de vous faire du bien, qu'à vous de le mériter. Je fus plusieurs fois à votre logis, Monsieur, à mon dernier voyage de Paris, pour avoir l'honneur de vous voir: vous étiez malade, & ne voyiez personne; & la dernière fois que j'y retournai, vous étiez parti. J'en fus bien fâché; car il me sembloit que je ne vous avois pas dit assez combien je vous aimois & vous estimois, & combien je suis, &c.

XXXVIII.

Réponse de l'Evêque de Tulles au Comte de Bussy.

A Paris, ce 16. Avril 1679.

Le Roi m'a donné plus qu'il ne pense, Monsieur. Le compliment que la grace qu'il m'a faite m'a attiré de votre part, est pour moi un second bien presque aussi précieux que le premier. Toute la différence que j'y voi, c'est qu'il ne m'est pas permis de croire que je sois digne d'un grand Evêché, & que mon cœur me dit que je mérite un peu de part dans votre amitié, par les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, &c.

XXXIX.

Du Comte de Bussy à la Duchesse du Lude.

A Autun, ce 18. Février 1681.

De tous les complimens qu'on vous a faits sur votre mariage, Madame, je suis assuré qu'il n'y en a pas un plus sincère que le mien, ni si desintereſſé; car enfin je ne croi pas avoir l'honneur de vous voir jamais. Cependant je suis persuadé que cette raison ne vous obligera pas de m'oublier; & pour moi, Madame, qui vous ai promis d'être votre ami & votre très-obéïssant serviteur toute ma vie, je prendrai part, tant qu'elle durera, à tout ce qui vous arrivera de bien & de mal, fussions-nous toûjours à cent lieues l'un de l'autre.

XL.

Du Comte de Bussy à la Marquise de la Boulaye.

A Autun, ce 1. Mars 1681.

J'ai vû jusques ici tant de traverses dans les mariages, Madame, que je ne me hâte pas d'ordinaire à les croire faits sur le bruit qui en court. Celui dont il s'agit aujourd'hui a eu les siennes. Comme il y a peu de gens qui n'ayent ses ennemis, & que votre alliance devoit faire beaucoup d'envie, je ne suis pas sur-

ſurpris que tout ait été déchainé. Mais enfin, Madame, votre bon eſprit a tout ſurmonté. Je m'en réjouis, & je le ferai toûjours de toutes les choſes que je croirai vous être agréables; car je ſuis aſſurément, &c.

XLI.

Réponſe de la Marquiſe de la Boulaye au Comte de Buſſy.

A Boulaye, ce 2. Mars 1681.

Je croi le mariage de ma fille fait, Monſieur. Mais quand il viendroit à manquer, le projet m'auroit toûjours attiré des marques obligeantes de votre ſouvenir, qui aideroient à me conſoler du méchant ſuccès de cette affaire. Après cela ne vous y trompez pas, je ſuis Dame à prendre à la lettre ce que l'on m'écrit, & ſur ce pié-là je vais me vanter hardiment de l'honneur de votre amitié. C'eſt aſſez pour vous aſſurer, Monſieur, que j'en fais tout le cas imaginable, & qu'on ne peut être plus que je la ſuis, votre très-humble & très-obéïſſante ſervante.

XLII.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Saint-Aignan.

A Chaſeu, ce 24. Mars 1681.

Notre amie me vient de mander, Monſieur, que vous aviez épouſé Mademoiſelle

ſelle de Lucé. Vous ſavez bien, que marié ou veuf, vous me ſerez toûjours également cher, & qu'il ne vous arrivera jamais rien à quoi je ſois indifférent. Je ne doute pas que ſi vous aviez voulu, vous n'euſſiez trouvé un plus grand parti, mais vous ne pouviez trouver plus de vertu, plus de douceur d'eſprit & plus d'attachement pour vous que vous en avez rencontré. Ainſi, Monſieur, ſoyez aſſuré de l'aprobation de vos amis raiſonnables, & me regardez toûjours comme le plus fidèle que vous aurez jamais.

XLIII.

Du Comte de Buſſy au Maréchal d'Etrées.

A Chaſeu, ce 5. Avril 1681.

Si par l'attente vous avez perdu de l'ancienneté dans votre Corps, Monſieur, le Roi vous en a bien récompenſé, en faiſant une promotion pour vous ſeul, & avec toutes les circonſtances qui ſuppoſent le vrai mérite. Je n'ai que faire de vous dire que j'en ſuis ravi. Il y a long-tems que je vous en ai témoigné mon impatience, & le chagrin de ce qu'il me ſembloit qu'on vous fît trop attendre cet honneur. Je n'ai plus qu'à vous ſouhaiter les grands moyens de ſoûtenir hautement cette dignité; que vous en jouïſſiez encore plus long-tems que Monſieur votre

Pere

Pere, & que vous croyez bien que perſonne ne vous aime & ne vous eſtime plus que je fais.

XLIV.

Du Comte de Buſſy au Comte de Lauſun.

A Dijon, ce 13. *Mai* 1681.

J'Ai appris avec beaucoup de joye la grace que le Roi vous a faite. Je ſai par moi-même que ces ſortes de graces ont des ſuites agréables ; & quoi qu'elles n'ayent pas été fort loin ſur mon ſujet, j'ai toûjours trouvé bien plus doux d'être éxilé que priſonnier. Je penſe que le Roi retrouvera dans ſon cœur les raiſons qu'il avoit autre-fois de vous aimer ; j'y voi de l'apparence, & l'extrême envie que j'en ai, me le fait croire aſſurément ; car je vous aſſure que perſonne n'eſt plus à vous que votre, &c.

XLV.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein, Comteſſe de Raburin.

A Paris, ce 26. *Avril* 1682.

J'Ai apris avec beaucoup de joye, Madame, l'honneur que vous avez fait à mon Couſin le Comte de Rabutin. Toute ma Maiſon y prend la part que vous pouvez penſer qu'elle

qu'elle y doit prendre. Je vous assure, Madame, que vous ne pouviez jamais entrer dans une famille où l'on eût plus d'estime, plus de respect, &, si je l'ose dire, plus d'amitié que toute la nôtre en a pour vous, & moi particuliérement, qui suis plus que pas un, votre très-humble & très-obéissant serviteur.

XLVI.

Du Comte de Bussy au Marquis de Louvois, Ministre & Sécrétaire d'Etat.

A Paris, ce 8. Septembre 1683.

La grande maladie dont j'ai été accablé depuis six semaines, Monsieur, qui m'a rendu insensible à tout ce qui se passoit dans le monde, ne m'a pas rendu indifférent aux marques nouvelles d'estime & d'amitié que vous venez de recevoir du Roi. J'en ai été ravi, je vous assure, Monsieur, & qu'il ne vous arrivera jamais rien à quoi je ne prenne la part qu'y doit prendre &c.

XLVII.

Du Comte de Bussy à S. A. S. Monseigneur le Duc d'Enguien.

A Paris, ce 7. Août 1685.

Monseigneur,

Je supplie très-humblement Votre Alteſſe Séré-

Séréniſſime de trouver bon que je lui témoigne ma joye, ſur les ſurvivances des Charges & des Gouvernemens que le Roi Vous vient d'accorder pour Monſeigneur le Duc de Bourbon, & que je l'aſſure que de tous les complimens qu'on lui a faits en cette rencontre, il n'y en a pas un plus ſincère que le mien. Outre que je ne dis jamais rien, Monſeigneur, que ce que je penſe, les bontés que V. A. S. m'a témoignées à ſon dernier voyage de Bourgogne, lui doivent répondre que c'eſt de tout mon cœur, & avec tous les reſpects que je lui dois, que je ſuis.

XLVIII.

Du Comte de Buſſy au Duc de Beauvilliers.

A Buſſy, ce 15. *Decembre* 1685.

Je viens d'apprendre, Monſieur, que le Roi avoit fait choix de vous, pour vous mettre dans la place de Monſieur le Maréchal de Villeroi. Mais ceux qui vous ont témoigné leur joye dans cette rencontre n'en ont eu aſſurément ni une plus grande, ni une plus ſincère que la mienne. Je ne me ſuis pas coutenté, Monſieur, de me réjouïr pour votre interêt, je l'ai encore fait pour la gloire du Roi qui a choiſi dans ſon Royaume l'homme de la probité plus connuë, pour le mettre à la tête du Tribunal où il eſt le plus néceſ-

néceſſaire d'en avoir. Je prie Dieu de tout mon cœur que vous ſerviez ce Maître-là quatre-vingt ans dans cette Charge, & que vous croyez bien qu'outre les raiſons que j'ai de vous honorer, par la conſidération de Monſieur votre Pere, j'en ai de très-particulières d'être toute ma vie, pour l'amour de vous ſeul, Monſieur &c.

XLIX.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Buſſy, ce 11. Août 1686.

Je ſuis bien-aiſe, M. R. P. de n'avoir appris vos maux qu'après qu'ils ont été paſſés. Vous aimant au point que je fais, j'aurois été dans des inquiétudes terribles des douleurs que vous aviez, & même de la mort que j'euſſe apréhendé pour vous. Je n'ai plus aujourd'hui qu'à me réjoüir de l'état où vous êtes, que j'eſpère qui durera, parce que vos maux n'étant cauſés que par la chaleur de votre ſang, il ne ſe rafraichira que trop avec l'âge. Pour moi, qui en ai plus que vous, Mon R. P. & qui ſuis de même tempérament, je me porte mieux que quand j'étois plus jeune, & je ne ſuis ſujet qu'à des coliques qui viennent encore de trop de chaleur. Je ſuis d'accord avec vous, que la bonne ſanté eſt la meilleure fortune du monde, ſur-tout quand elle eſt accompagnée d'un bon eſprit, qui ſait

la

la priſer ce qu'elle vaut. Je ſuis du meilleur de mon cœur & avec toute l'eſtime qui vous eſt dûe, M. R. P. Votre &c.

L.

AU ROI.

SIRE,

L'opération qu'on a faite à V. M, dont je fis en 1683. une pareille expérience, me donna les allarmes qu'un fidèle Sujet & paſſionné pour la conſervation de ſon Maître, peut avoir en cette rencontre. Quoique je ſois bien plus âgé que V. M. SIRE, je ne fus jamais en danger. Cependant je n'ai pas laiſſé d'apréhender pour vous. L'importance de votre ſanté & ma tendreſſe ont fait ma crainte, juſques à ce que j'ai apris que V. M. ſe portoit fort bien. C'eſt ce qui m'oblige de lui en témoigner aujourd'hui ma joye. Si le méchant état de mes affaires ne m'empêchoit de ſortir de chez moi, je courrois à Verſailles faire juger à V. M. par l'excès de ma joye préſente, de la grandeur de ma crainte paſsée, & lui proteſter qu'on ne peut avoir pour ſa perſonne ſacrée plus de zèle que j'en ai, ni être avec un plus profond reſpect, &c.

LI.

Du Comte de Bussy à Madame de Grignan.

A Chaseu, ce 28. Decembre 1688.

J'ai vû avec plaisir, Madame, le nom de Monsieur de Grignan dans la liste des Chevaliers de l'Ordre qu'on va faire. Celui-là ne m'a pas surpris, peut-être aussi par la même raison que vous avez été bien étonnée de n'y pas voir le mien. Je vous dirai sur cela, Madame, qu'après ce qui m'arriva à la première promotion des Chevaliers de l'Ordre, je pris patience, ne pouvant faire autre chose que de m'en consoler. Cette derniére promotion m'a donc trouvé insensible. Si quelque-chose néanmoins avoit pû renouveller mes anciens chagrins sur cela, c'est que le Roi venant de faire en vingt-quatre heures deux graces à mes enfans, sur la Lettre que je m'étois donné l'honneur de lui écrire, cela avoit un peu relevé mes espérances pour les graces. Cependant comme je suis fait aux adversités, j'ai bien-tôt voulu ce que Dieu & le Roi vouloient. Je vous dis tout ceci, Madame, parce que je sai l'interêt que vous me faites l'honneur de prendre à ce qui me touche, & ne doutant pas que vous n'ayez été fâchée pour l'amour de moi, vous ne soyez bien-aise de voir l'effet de ma Philosophie & de mon Christianisme. Pour moi,

je

je vous dirai encore une fois, que la justice qu'on a faite à Monsieur de Grignan en cette rencontre m'a donné beaucoup de joye; & que je serois bien plus content, si c'étoit un honneur dont vous pussiez porter les marques aussi-bien que lui; car personne ne vous honore, & ne vous estime plus que je fais.

Vous auriez un compliment de ma fille de Colligny, Madame, si elle n'étoit au lit pour une fluxion terrible sur les yeux; mais elle vous assure ici qu'elle est aussi aise de vos honneurs que moi. Je vous suplie de faire voir ici à Monsieur de Grignan les assurances de mes très-humbles services.

LII.

Réponse de Madame de Grignan au Comte de Bussy.

A Aix, ce 4. Janvier 1689.

J'aurois été pour le moins aussi aise de voir votre nom, Monsieur, sur la liste des Chevaliers de l'Ordre, que vous l'avez été d'y voir celui de Monsieur de Grignan, & je n'aurois pas été plus en peine de vos preuves que vous l'avez été des siennes. Je vous assure, Monsieur, que je sens avec bien du chagrin, qu'étant si ancien Lieutenant-Général d'armée, vous ne soyez point du nombre de ceux qui ont été honorés de cette Charge. Je dois sentir cette peine par re-

connoissance de la joye que vous avez eue de notre bonheur. Mais je n'aurois pas besoin d'y être poussée par-là, il me suffit de l'interêt que je prens à vous & à tout ce qui vous touche. Ce que vous me mandez de votre soumission dans vos adversités aux ordres de la Providence, & de l'usage que vous faites en ces rencontres de votre Philosophie & de votre Christianisme, me paroissent de si véritables biens & si dignes d'estime, que je ne sai pas si ce ne seroit point une matière plus raisonnable de vous faire des complimens, que de toutes les graces passagères que l'on peut recevoir dans le monde. Cependant comme ce n'est pas la coûtume, je me contenterai de vous louër & de vous admirer, & je n'appuyerai mes complimens que sur les graces que le Roi a faites à Messieurs vos enfans. Je vous en aurois parlé plutôt si je l'avois sû; mais je suis au bout du monde, & la situation de la Provence n'est que trop faite pour me justifier, à tous ceux qui n'entendent point parler de moi, dans les occasions où ils savent bien que je ne garderois pas le silence. Ne m'en croyez donc pas moins sensible à ce qui vous arrive, puisque personne ne peut vous honorer plus que je fais. Je suis bien fâchée que le mal de Madame de Colligny à ses yeux, me fasse manquer une de ses Lettres. Je vous supplie de la remercier de l'intention qu'elle a eue de

m'écrire,

m'écrire, & de ſa joye. Monſieur de Grignan vous rend mille graces de votre compliment, & il vous fait les ſiens.

LIII.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Janvier 1689.

Je commence par vous ſouhaiter une heureuſe année, mon cher Couſin, c'eſt comme ſi je vous ſouhaitois la continuation de votre Philoſophie Chrétienne; car c'eſt ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprens pas qu'on puiſſe avoir un moment de repos en ce monde, ſi l'on ne regarde Dieu & ſa volonté, où par néceſſité il ſe faut ſoûmettre. Avec cet appui, dont on ne ſauroit ſe paſſer, on trouve de la force & du courage pour ſoûtenir les plus grands malheurs. Je vous ſouhaite donc, mon Couſin, la continuation de cette grace, car c'en eſt une, ne vous y trompez pas; ce n'eſt point dans nous que nous trouvons ces reſſources. Je ne veux donc plus repaſſer ſur tout ce que vous deviez être & que vous n'êtes pas: mon amitié pour vous & pour moi n'en a que trop ſouffert, il n'y faut plus penſer, Dieu l'a voulu ainſi, & je ſoûcris à tout ce que vous me dites ſur ce ſujet. La Cour eſt toute pleine de Cordons-bleus; on ne fait point de

visites qu'on n'en trouve quatre ou cinq à chacune. Cet ornement ne sauroit venir plus à propos, pour faire honneur au Roi & à la Reine d'Angleterre, qui arrivent aujourd'hui á Saint-Germain.

LIV.

Du Comte de Bussy à la Marquise d'Uxelles.

A Chaseu, ce 15. Janvier 1689.

Je me donne aujourd'hui l'honneur de vous écrire, Madame, pour vous reprocher à mon tour votre silence. Nous avons eu chacun notre tort, & nous voilà presentement quitte à quitte. Après cela comme c'est aux Cavaliers à faire les premiers pas avec les Dames, je vous dirai que j'ai été fort aise de voir le nom de Monsieur votre fils sur la liste des Chevaliers de l'Ordre, & que j'espère vivre assez pour vous faire encore compliment sur de plus grands honneurs, que cette folle de fortune a refusé à Monsieur votre mari & à moi. Je vous en croi bien consolée, Madame; pour moi je le suis à un point, qu'il ne paroit pas que j'aye jamais été à la Cour ni à la guerre. Heureusement pour moi, je me suis mis dans la tête que les grands honneurs & les grands établissemens m'auroient perdu; & en effet n'en déplaise aux gens heureux, il n'y a guère d'Elûs de ce monde-ci, qui le soient en l'autre. Adieu Madame.

LV.

LV.

Du Comte de Buſſy au Duc de Beauvilliers.

A Colligny, ce 27. Août 1689.

De tous les Courtiſans & de mille autres gens qui vous feront compliment, Monſieur, ſur la place où le Roi vient de vous mettre, pas un ne vous en fera un plus ſincère que le mien; & ce qui me réjouït davantage, c'eſt que je ſuis ſûr que vous en êtes perſuadé. Sa Majeſté ne pouvoit rien faire en cette rencontre qui marquât mieux ſon bon jugement; rien de plus avantageux pour Monſieur le Duc de Bourgogne, rien de plus honorable pour vous. Ce choix ne m'a pas ſurpris, Monſieur; dès que je vis que vous étiez choiſi pour être auprès de MONSEIGNEUR à ſa première Campagne, je ne doutai pas que le Conſeiller du Pere ne devint le Gouverneur du Fils. Encore une fois, Monſieur, j'en ſuis ravi, car je vous honore, je vous eſtime, & je vous aime plus que perſonne.

LVI.

Du Comte de Buſſy à l'Evêque d'Autun.

A Chaſeu, ce 1. Janvier 1690.

Bonjour, Monſieur, & bonne année. Je vous aſſure que je vous la ſouhaite auſſi

heureuſe qu'à moi-même, c'eſt à-dire, que nous la paſſions dans la grace de Dieu & en bonne ſanté. Je croi que ce ſera aſſez, car comme je ne ſonge pas à être Maréchal de France, je ne penſe pas, Monſieur, que vous ſongiez à être Cardinal. Cependant je ſuis perſuadé qu'il y a bien des gens dans le ſacré Collège fort au deſſous de votre mérite; & ſans vanité, plus de quatre Officiers de la Couronne qui ne me valent pas.

LVII.

Du Préſident de Rezay au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 31. Janvier 1690.

Vous voulez bien, Monſieur, que je vous faſſe tout à la fois mon compliment ſur la mort de Monſieur le Comte de Dalet, ſur la ſucceſſion de Monſieur le Marquis de Colligny votre petit fils, & ſur le ſuccès de la Thèſe de Monſieur l'Abbé de Buſſy. Il ne s'eſt pas encore vû de Thèſe, ni remplie de plus de matière, ni ſoutenuë avec plus d'eſprit & de capacité. L'approbation générale qu'il a eue, m'a donné la plus grande joye que j'aye eue de ma vie. Je ne penſe pas que j'en puiſſe avoir davantage, à moins qu'il ne ſe préſen-

tât

tât occaſion de vous rendre un ſervice important & de vous faire connoître, Monſieur, combien je ſuis, Votre &c.

LVIII.

Du Comte de Buſſy au Comte de Colligny, ſur ſon mariage avec Mademoiſelle de Laſſé.

A Chaſeu, ce 18. Mars 1690.

Je vous ai déja témoigné en d'autres rencontres, Monſieur, que l'alliance & l'amitié qui étoient entre feu Monſieur votre Pere & moi m'obligeroient toute ma vie à prendre part à ce qui vous arriveroit. Le ſujet du compliment que je vous fais aujourd'hui me lie encore plus à vous. Vous prenez une femme dans une maiſon où j'ai mis ma fille. Vous voyez bien que ce redoublement de parenté nous doit encore unir davantage. Pour vous parler maintenant de la grandeur de cet établiſſement, je vous dirai qu'il n'y a point d'Officier de la Couronne qui ne fût bien-heureux de trouver un auſſi grand parti, pour la naiſſance & pour le bien, que celui que vous rencontrez. Je ne vous dis rien du mérite de la perſonne, cependant j'ai oui parler d'elle comme d'une des plus jolies filles de France; bien de l'eſprit & beaucoup

d'agrémens ne gâtent point un ménage. Encore une fois, mon cher Cousin, j'en suis ravi.

LIX.

Réponse du Comte de Colligny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 28. Mars 1690.

Je vous suis très-obligé, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait & de la part que vous avez pris à mon mariage. Je suis très-aise que vous l'ayez approuvé, & d'être rentré de nouveau dans votre alliance, par l'honneur que j'ai d'être bien proche de Madame votre fille. C'est une personne d'un si grand mérite qu'on ne la sauroit connoître sans l'estimer. Pour moi je la respecte infiniment; elle en a si bien usé dans cette occasion que j'en aurai toute ma vie de la reconnoissance. Je vous supplie, mon cher Cousin, de me continuër toujours vos bonnes graces. Je vous les demande avec instance, & vous prie de me croire &c.

LX.

Du Comte de Bussy au Maréchal de Luxembourg, sur la Bataille de Fleurus.

A Versailles, ce 4. Juillet 1690.

Tout le monde ici est ravi de votre victoire, Monsieur. Il y a pourtant des degrés de

de joye, & je vous assure que la mienne est extrême. Car depuis 1647, vous vous en souvenez, j'ai toûjours fait profession de vous aimer & de vous estimer ; & de l'air dont vous vous y prenez, je voi bien que vous ne diminuerez jamais en moi ces sentimens, & que je serai toute ma vie &c.

LXI.

Du Comte de Bussy à Monsieur le Prince.

A Chaseu, ce 12. Mars 1692.

MONSEIGNEUR,

La part que je prends à tout ce qui touche V. A. S. m'oblige de Vous témoigner aujourd'hui ma joye sur la nouvelle alliance que le Roi va prendre avec Vous. Vous êtes grand Vous-même, Monseigneur; mais ces sortes de liaisons affermissent Votre grandeur. J'en suis ravi, car l'attachement que j'ai eu dans la maison de Monseigneur Votre Grand-pere & de Monseigneur Votre Pere, & celui que j'aurai le reste de ma vie aux interêts & à la personne de V. A. S. me font Vous souhaiter toutes les prosperités du monde & que Vous en jouïssiez de longues années. Ce sont les vœux que fait pour V. A. S. Monseigneur, Votre, &c.

LXII.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0161
DFG

LXII.

Réponse de Monsieur le Prince au Comte de Bussy.

Ce 18. Mars 1692.

MONSIEUR, j'ai vû par ce que vous m'écrivez sur le Mariage de ma fille, les témoignages que vous me donnez, de la part que vous prenez aux choses qui me touchent. Je vous en suis bien obligé, & je vous prie de croire, que j'aurai toujours beaucoup de joye, quand je pourrai trouver des occasions de vous faire connoître que je suis, Monsieur, &c.

II.

Lettres de Consolation.

LXIII.

Du Comte de Bussy à Madame de D - - - -

A Bussy, ce 10. Janvier 1669.

J'ai appris avec bien du déplaisir la perte de votre procès, Madame, car je vous estime fort. Il y a encore des circonstances en cette rencontre qui ont redoublé mon chagrin. Cependant contre fortune bon cœur; car vous êtes une femme de qualité & de mérite, qui avez assez de bien pour perdre de

de plus grands procès sans en être incommodée. Que cela ne vous altère donc point: conservez-vous; & croyez que si vous survivez vos Parties, ce seront elles qui auront perdu leur procès.

LXIV.

Du Comte de Bussy à la Marquise de Villeroy.

A Chaseu, ce 25. Juin. 1670.

Je viens d'aprendre, Madame, la perte que vous venez de faire de Madame votre Mere. La longue absence ne m'empêche pas de prendre une sensible part à tout ce qui vous touche, ni de vous aimer autant que j'ai jamais fait. Mais il est inutile que je vous fasse de ces protestations, puisque vous ne sauriez faire la moindre réflexion, que vous ne sachiez le fond de mon cœur, &c.

LXV.

Du Comte de Bussy à la Maréchale d'Humieres.

A Chaseu, ce 26. Avril 1572.

J'ai été extrêmement surpris, Madame, d'aprendre ce qui vient d'arriver à mon Cousin. On me venoit de mander qu'il alloit servir cette campagne sous Monsieur le Prince, & l'on m'écrit qu'il a ordre de se retirer

tirer chez lui. Je vous assure que j'en ai tout le chagrin qu'un proche parent & un bon ami en peut avoir; mais je ne puis croire que cete affaire dure. Le Roi qui l'a si bien traité jusqu'ici, ne sera pas long-tems en mauvaise humeur contre lui; le sujet même m'en paroissant léger. J'en serai ravi, car personne ne vous aime ni ne vous estime plus que je fais.

LXVI.

Réponse de la Maréchalle d'Humieres au Comte de Bussy.

A Paris, ce 13. *Mai* 1672.

L'on ne peut vous être plus obligée que je la suis, des marques que vous me donnez de l'honneur de votre souvenir dans l'occasion présente. Si nos malheurs nous étoient particuliers, ou arrivés par notre faute, j'aurois une douleur bien grande de nous voir éloignés de la Cour; mais nous ne sommes pas les seuls accablés de cette disgrace; ainsi il faut espérer de la bonté du Roi, qu'il voudra bien considérer quels ont été les motifs de ces Messieurs en cette rencontre. Notre plus grand déplaisir est d'avoir déplu à un aussi bon Maître que le nôtre, à qui nous devons tout. Je souhaite qu'il connoisse quelle a été l'intention de Monsieur le Maréchal, qui n'a nulle ambition que de lui rendre de conti-

continuëls services, & de sacrifier sa vie pour cela mille fois le jour, s'il le falloit. En cas que les choses changent, je vous en donnerai avis, & serai ravie de vous persuader qu'on ne peut vous honorer plus sincèrement que je fais.

LXVII.

Du Comte de Bussy au Maréchal d'Humieres.

A Chaseu, ce 26. Avril 1672.

J'ai appris avec bien du déplaisir ce qui vous est arrivé, Monsieur, parce que je m'intéresse fort à tout ce qui vous touche. Je ne doute pas que votre plus grande douleur en cette rencontre, ne soit d'avoir déplu à un aussi bon Maître qu'est le nôtre, & que ce ne soit pour cela que vous aurez plus de besoin de votre fermeté. Car pour les traverses de la fortune, je m'en fie bien à votre courage. Outre que cette même fortune vous a fait jusqu'ici assez de plaisir, pour que vous lui pardonniez quelque peine. J'espère que celle-ci ne durera pas. Je le souhaite fort, car je suis assurément à vous de tout mon cœur.

LXVIII.

Du Comte de Buſſy à Madame de Montmorency.

A Buſſy, ce 26. Juin 1672.

Voici de grandes victoires, Madame, qui font bien de l'honneur au Roi & à ceux qui les gagnent, mais en vérité elles coûtent cher aux particuliers. La perte que vient de faire Madame de Nemours de Monſieur ſon frere, eſt de celles qu'aucune autre ne ſurpaſſe. Quoique je n'euſſe pas l'honneur de le connoître par moi-même, j'en avois ouï dire tant de bien, depuis que je ſuis hors de la Cour que je ne l'euſſe pas eſtimé davantage, ſi je n'en avois bougé. Ainſi je le regrette, comme un Prince qui paroit une Cour où j'eſpérois de le voir un jour; mais je le regrette ſur tout par la douleur qu'en aura Madame de Nemours, aux interêts de laquelle je prendrai part toute ma vie. Comme je n'ai jamais eu l'honneur de lui écrire, je ne commencerai pas aujourd'hui par un ſi triſte ſujet; je vous ſupplierai ſeulement, Madame, de l'aſſurer que pas un de ceux qu'elle honore de ſon amitié, n'eſt plus ſenſiblement touché que moi de ſa douleur, car un cœur fait comme le ſien, ſent mille fois plus en ces rencontres ce qu'il perd, que tout ce qu'il gagne.

Je ne vous dis pas, Madame, que je ſuis affligé

affligé de la part que vous prenez à la perte que Madame de Nemours vient de faire, car vous savez que vous n'avez ni bien ni mal qui ne me fasse du plaisir & de la peine.

LXIX.

Du Comte de Bussy à la Comtesse du Plessis.

A Bussy, ce 3. Juillet 1672.

Je croi, Madame, que vous ne doutez pas, de la part que je prends à la perte que vous venez de faire de Mr. votre mari. Ce qui doit diminuër votre affliction, c'est que ses grandes blessures lui ayent donné le temps de mourir en bon Chrétien. C'est assez, pour que vous ne doutiez pas de ma douleur, Madame, de savoir que vous êtes la personne du monde que j'aime le mieux & que j'estime autant. Cette perte est grande, je l'avouë, mais vous avez de la fermeté, & je suis assuré qu'il n'est point d'événemens au dessus de votre courage.

LXX.

Du Comte de Bussy à l'Abbé D.

A Autun, ce 10. Février 1675.

J'ai apris avec bien du déplaisir, Monsieur, la perte que vous avez faite de Madame

votre ſœur: car outre la part que je prens aux choſes qui vous touchent, j'avois encore l'honneur de la connoître, & j'en faiſois le cas qu'elle méritoit. Vous vous direz ſur cet accident tout ce qu'il y a à vous dire, tant de la part de Dieu, que de votre Raiſon; & pour moi, je me contenterai de vous aſſurer qu'il ne vous arrivera rien à quoi je ne m'intéreſſe extrêmement; & que je ſuis de tout mon cœur à vous.

LXXI.

Du Maréchal de Schomberg au Comte de Buſſy.

Au Camp de Quevrechain ce 8. Juillet 1676.

C'eſt avec bien du déplaiſir, Monſieur, que je vous écris cette Lettre, puis que c'eſt pour vous mander la mort de Monſieur de Colligny. Il a été attaqué d'une fiévre continuë, dont un de ſes domeſtiques eſt mort auſſi quelques jours avant lui; & voyant que ſon mal ne diminuoit pas, je l'avois obligé de quitter l'armée, l'ayant fait mener à Condé dans mon caroſſe, pour être plus commodément. Mon Chirurgien même, qui ſaignoit fort bien, ayant pris ſoin de lui, eſt tombé malade & eſt à l'agonie. J'ai bien du regret de vous mander une ſi méchante nouvelle, mais je vous prie d'être perſuadé que je n'ai rien oublié pour ſon ſoulagement, & que je ſuis tout à vous.

LXXII.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0168
DFG

LXXII.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 13. Juillet 1677.

Je me doutois bien, mon R. Pere, que vous étiez malade, puisque vous ne me faisiez point de réponse. Je me flattois pourtant quelque-fois de l'espérance que vous pourriez être à la campagne. Au reste je ne vous saurois beaucoup plaindre de vos maux de tête; on ne meurt pas de cela, & ils viennent même de trop de santé: l'âge vous en guérira. Tout ce qu'il y a de vieux Seigneurs à la Cour, voudroient bien avoir votre migraine à votre âge, & même votre profession. Oui, je suis assuré que les vieux Maréchaux voudroient être sujets à la migraine, & n'avoir que quarante ans. Ainsi, mon R. Pere, consolez-vous par la réflexion qu'il y a des gens heureux qui voudroient être en votre place. Pour moi, je serois mort il y a long-tems, si je n'avois trouvé moyen de me consoler, & je vis au moins en dépit de la fortune.

LXXIII.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Lamoignon.

A Bussy, ce 12. Decembre 1677.

La mort de Monsieur votre Pere, Monsieur, m'a outré de douleur. Vous sa-

vez les raiſons que j'ai de regretter cette perte; & je vous aſſure que votre douleur n'en eſt pas une des moindres; car les mêmes liens qui m'attachoient à lui, m'attachent à vous; & l'on ne peut pas être plus que je le ſuis, votre &c.

LXXIV.

Réponſe de Monſieur de Lamoignon, Avocat Général, au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Janvier 1678.

Il me ſemble qu'il ne me reſte plus rien à perdre, Monſieur, après avoir perdu mon pere, & je commence la plus dure & la plus douloureuſe vie, qu'on puiſſe imaginer. Aimez-moi toûjours, Monſieur, & mes malheurs ne diminueront jamais rien des ſentimens que j'ai toûjours eus pour vous.

LXXV.

Du Comte de Buſſy à Madame Brulart, Première-Préſidente de Dijon.

A Chaſeu, ce 24. Septembre 1678.

J'ai été ſur le point, Madame, de ne vous point écrire, en cette malheureuſe occaſion de la mort de Mademoiſelle votre fille, ne ſachant que dire à une mere affligée, & avec autant de raiſon que vous avez de l'être. Je ne croyois pas qu'il ſuffit de vous aſſurer que j'étois

j'étois sensiblement touché de votre perte & de votre douleur, & que personne n'y prenoit plus de part que votre, &c.

LXXVI.

Du Comte de Bussy à Monsieur de la Basiniere.

A Autun, ce 14. Janvier 1679.

La perte que vous venez de faire, Monsieur, m'a touché sensiblement. Car outre la part que je prends à tout ce qui vous touche, j'aimois & j'honorois fort feuë Madame votre femme. Mais enfin quelque rude que soit pour vous un coup comme celuilà, vous n'en êtes pas sur les adversités à votre aprentissage; & cela me fait espérer que vous soûtiendrez celle-ci avec la fermeté, & la résignation nécessaires en pareilles rencontres. J'entre aussi dans la douleur de Mademoiselle votre fille, car je suis à elle comme à vous, Monsieur, votre très-humble &c.

LXXVII.

Du Comte de Bussy au Maréchal de Navailles.

A Autun, ce 14. Janvier 1679.

J'ai apris avec une douleur extrême la perte que vous avez faite de Monsieur votre fils, parce que je vous aime & que je vous estime in-

finiment. Il faut être auſſi ſage & auſſi ferme que vous êtes pour ſoûtenir une touche auſſi rude que celle-là. Mais quoique vous n'en ayez jamais reçu une de cette force, vous avez paſſé par des adverſités qui vous ont apris à vous ſoumettre aux volontés de Dieu. C'a été là ma ſeule reſſource dans mes diſgraces, & celle que je vous ſouhaite, Monſieur, dans votre affliction.

LXXVIII.

Réponſe du Maréchal de Navailles au Comte de Buſſy.

A Perpignan, ce 4. Février 1679.

Je ſuis ſenſible comme je le dois, Monſieur, aux témoignages que vous me donnez de la continuation de votre amitié ſur la perte que j'ai faite de mon fils unique. En vérité, Monſieur, la nature ne peut ſeule réſiſter à de pareilles épreuves, & l'on a grand beſoin de ſecours pour ſoûtenir la peſanteur d'un ſemblable coup. Je vous ſuplie, Monſieur, d'être bien perſuadé de la reconnoiſſance que j'ai de vos bontés, & que perſonne ne ſauroit être plus attaché que je le ſerai toûjours à tous vos intérêts.

LXXIX.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichâteau.

A Chaseu, ce 11. Avril 1679.

Enfin, Monsieur, le pauvre Abbé de Haute-feuille est mort le 5. de ce mois, après avoir souffert comme un damné par les maux & par les remèdes; car il a voulu qu'on lui ouvrît le côté, après que les Médecins lui eurent déclaré qu'on ne pouvoit le sauver que par là. Ce n'est pas sa mort qui m'a empêché de vous écrire, car les regrêts de mes amis morts ne me font pas relâcher les soins que je dois à mes amis vivans. Je suis fâché de vos langueurs; prenez-y garde, elles viennent de votre esprit, qui n'est pas content de votre fortune. Vous seriez à mon avis bien sain, si vos affaires étoient en meilleur état.

Rassurez-vous cependant sur les effets de la migraine, quand on a de l'esprit la migraine ne le fait pas perdre. Le Roi a grande raison de travailler à déraciner cette maudite engeance d'empoisonneurs. C'est le commerce des Italiens qui nous l'a apporté.

Je vous envoye la lettre que le Roi d'Angleterre écrivit au Duc d'Yorc quand il sortit du Royaume. Elle est écrite avec dignité & avec tendresse, ce qui se voit rarement ensemble.

DU ROI D'ANGLETERRE
au Duc d'Yorc.

A White-Hall, le 26. Février 1679.

Je me ſuis déja expliqué avec vous, ſur les raiſons qui m'obligeoient à vous propoſer de vous éloigner de moi, en paſſant les mers. Comme je ſuis très-fâché de l'occaſion de votre abſence, vous pouvez auſſi vous aſſurer, qu'elle ne durera qu'autant qu'elle ſera abſolument néceſſaire pour vos intérêts & à mon ſervice. En attendant je juge à propos de vous dire par écrit que vous ayez la complaiſance de partir d'ici, & cela avec toute la diligence poſſible. Vous pouvez bien juger avec quel chagrin je vous écris ceci, n'ayant rien qui me touche ſi ſenſiblement que la fidélité & la tendreſſe que vous avez toûjours euë pour moi. J'eſpère que vous aurez la juſtice d'être perſuadé, que ni votre abſence ni quoi que ce ſoit ne me fera jamais ceſſer d'être ſincèrement & entièrement à vous.

CHARLES ROI.

Pour mon cher Frere le Duc d'Yorc.

LXXX.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Buſſy, ce 16. Août 1679.

Je ſuis bien fâché de vos incommodités, mon R. Pere, pour l'amour de vous ſeul, & ſans

sans compter ce que j'y perds. Conservez-vous; & si, comme je le soupçonne, le travail de l'esprit vous échauffe, modérez-le; car votre vie vous doit être plus chère qu'un peu plus de gloire, dont vous avez déja une si bonne part. Au reste, mon R. Pere, je passerai l'hiver à Paris. Je puis vous en parler aujourd'hui plus affirmativement que je n'ai fait. Je vous parlerai de mes petites occupations, & nous ferons partie pour venir prendre ici les eaux de Sainte-Re ne l'année qui vient. Il est bien vrai ce que vous dites, mon R. Pere, sur le mariage de Mademoiselle, qu'il n'y a de beau que les commencemens de ces affaires-là. Une Princesse est aussi accoûtumée à être Reine, qu'une Demoiselle à être Ducheſſe: & cependant les chagrins inséparables de la condition humaine, les suivent sur le trône & sous le dais.

LXXXI.

Du Comte de Bussy à la Marquise de Clerembaut, sur la mort de sa Belle-mere.

Je viens d'aprendre la mort de Madame la Maréchale, Madame, à laquelle je prends la même part que vous: car étant aussi proches parens que nous le sommes & aussi bons amis, je n'aurai jamais d'autres sentimens que les vôtres. Je vous suplie de le croire; &c.

LXXXII.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Château-neuf, Sécrétaire-d'Etat.

A Paris, ce 18. *Mai* 1681.

Je viens d'aprendre, Monsieur, avec bien du déplaisir la perte que vous avez faite. Car outre la part que vous y avez, j'étois serviteur particulier de Monsieur votre Pere, & obligé de l'être par l'amitié qu'il avoit toûjours témoignée à mon Pere & à moi. Je vous demande la même grace, Monsieur, & vous connoîtrez à quel point je suis, &c.

LXXXIII.

Réponse de Monsieur de Château-neuf au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 8. *Juin* 1681.

Je suis extrêmement sensible à l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi, au sujet de la mort de mon Pere. Je chercherai avec soin les occasions de vous marquer ma reconnoissance de cette preuve obligeante de votre amitié. En attendant je me fais un plaisir de vous assurer que je suis véritablement.

LXXXIV.

LXXXIV.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 1. Mars 1683.

HELAS! que je vous plains, mon pauvre Cousin, d'avoir un rumatisme, quand vous avez tant de besoin de toute votre personne pour agir dans vos affaires! J'irai vous voir demain avec mon fils. Je n'envoyois point chez vous, parce qu'il me sembloit à toute heure que je vous voyois entrer, m'embrasser & diner avec moi. Ma fille est toujours charmée de vous, elle vous fait mille amitiés.

LXXXV.

Du Comte de Bussy au Premier Président de Dijon.

Ce 1. Janvier 1684.

Je viens d'aprendre la mort de notre pauvre ami Tavannes, Monsieur. Ce n'est pas pour vous consoler que je me donne l'honneur de vous en écrire, c'est pour m'en affliger avec vous. J'y perds un frere d'armes, & le meilleur ami que j'eusse au monde. Dieu lui donne sa paix, & à vous & à moi sa crainte; car enfin ses jugemens sont terribles, sont certains, & sont proches pour nous.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0177
DFG

LXXXVI.

Du Comte de Bussy au Marquis de Louvois.

A Chaseu, ce 10. *Novembre* 1685.

QUAND je ne serois pas votre serviteur, comme je le suis, Monsieur, l'intérêt du Roi & celui de l'Etat, me feroient prendre une très-grande part à la perte que vous venez de faire. Mais outre ces considérations, Monsieur, j'y perds en mon particulier le seul témoin de mes services, plus croyable que pas un autre; & quoi que ces services ayent été jusqu'ici des œuvres mortes, un rayon de la bonté du Roi avec votre assistance les peut vivifier. Si cela ne sert à ma personne, cela peut servir à mes enfans; & Monsieur le Chancelier en vivant plus long-temps, pouvoit enfin rendre en ma faveur des témoignages favorables. Dieu ne l'a pas voulu: il est le Maître, & moi je suis assurément votre, &c.

LXXXVII.

Du Comte de Bussy au Duc d'Aumont.

A Chaseu, ce 10. *Novembre* 1685.

NOTRE alliance, Monsieur, & l'amitié que vous m'avez promise, m'engagent trop dans vos intérêts, pour ne pas prendre part à la

à la perte de Monsieur le Tellier, que vous venez de faire, & pour ne vous le pas témoigner. Soyez donc persuadé, s'il vous plaît, qu'il ne vous peut jamais rien arriver à quoi je ne m'intéresse extrêmement, & que je suis.

LXXXVIII.

Réponse du Duc d'Aumont au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 22. Novembre 1685.

Je vous suis très-obligé, Monsieur, de la part que vous prenez à la perte que je viens de faire. Soyez persuadé, s'il vous plaît, que je m'interesserai toûjours infiniment à tout ce qui pourra vous être sensible, & que je suis, sans vous parler en Courtisan, avec sincérité, Votre &c.

LXXXIX.

Du Comte de Bussy à Monsieur le Prince.

A Chaseu, ce 15. Decembre 1686.

MONSEIGNEUR,

L'honneur que j'ai eu d'être Lieutenant de Monseigneur le Prince Votre Pere, & la profession que je fais d'un attachement particulier à Votre Alteſſe Séréniſſime, me font apprendre avec une extrême douleur la perte que

que vous venez de faire. J'eus l'honneur de Vous assurer de cet attachement à Votre dernier voyage en Bourgogne, Monseigneur; & la manière dont Vous reçûtes ces assurances, me confirma dans la résolution de vivre & de mourir avec un zèle pour Votre personne, proportionné au respect infini qu'on lui doit, & de lui témoigner qu'on ne peut être avec plus de soumission que je suis, Monseigneur, Votre &c.

XC.

Réponse de Monsieur le Prince au Comte de Bussy.

A Paris, ce 24. Decembre 1686.

Monsieur, j'ai reçû la Lettre que vous m'écrivez sur la perte que j'ai faite, & je vous suis bien obligé de la part que vous témoignez prendre à mon déplaisir. Je vous prie d'être bien persuadé que je suis,

Monsieur,

Votre très-affectionné à vous faire service,

Henry de Bourbon.

XCI.

XCI.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 5. Avril 1687

Ma Niéce de Montataire m'est venu voir aujourd'hui; & me parlant de vous, elle m'a fait une frayeur étrange, mon cher Cousin, de l'état où elle m'a dit qu'avoit été ma pauvre Niéce de Colligny. Il n'y a qu'un degré au-delà de ce qu'elle a été; & ce degré est si terrible, que je n'ose seulement y penser, & par rapport à elle, & par rapport à vous, mon Cousin, dont la vie feroit pitié sans cette douce & agréable societé. Dites-moi donc vîtement comment elle se porte, & comment vous vous portez. Je ne m'étonne pas que vous ne me fissiez point de réponse: Helas! mes pauvres enfans, vous aviez bien d'autres choses à faire. Vous avez présentement votre aimable Evêque. Je vous plains si vous n'êtes pas en état de profiter du sejour qu'il doit faire à Autun. Il m'avoit prié de lui écrire; mais je vous déclare que je n'en ferai rien: je suis étourdie & accablée de la beauté de son esprit. Je vis par hazard, au moment qu'il partoit, deux pièces toutes divines qu'il a faites, & à mésure que je les lisois & que j'en étois charmée, je prenois ma résolution de n'écrire jamais à un tel homme. Qu'il revienne donc, s'il veut sa-

voir

voir ce que je penſe. La douceur & la facilité de ſon eſprit s'accommode mieux à ma foibleſſe; l'éclat en eſt caché par ſa modeſtie & par ſa bonté. Voila l'état où je ſuis pour votre Prélat, & pour vous dans une véritable peine de celles que vous & ma Niéce avez ſouffertes.

XCII.

Du Comte de Buſſy au Duc de Beauvilliers.

A Chaſeu, ce 26. Juin 1687.

Vous auriez raiſon, Monſieur, de croire que j'aurois perdu l'eſprit ou la vie, ſi je ne vous diſois, ſur la perte que vous venez de faire de Monſieur votre Pere, que ſi Dieu ne me ſoutenoit je ſerois au deſeſpoir. C'eſt là le comble de mes diſgraces, & où j'aurois grand beſoin d'une vertu pareille à la vôtre. Je vous demande pardon, Monſieur, ſi je ne vous parle que de ma douleur, mais vous ne doutez pas que je ne prenne part à la vôtre, car outre que vous êtes le fils du meilleur ami que j'euſſe au monde, vous m'avez toûjours donné des marques de l'honneur de votre amitié. Continuëz-les moi, Monſieur; remplacez moi, s'il vous plait, l'ami que je viens de perdre; & croyez que je n'aurai pas moins pour vous que j'ai eu pour lui, d'eſti-

me,

me, de respect, de tendresse & de reconnoissance, & que je ne serai pas moins, Monsieur, &c.

XCIII.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 19. Novembre 1687.

Je me donnai l'honneur de vous écrire le 8. de ce mois, M. R. P. pour vous demander des nouvelles de notre pauvre ami le Pere Rapin, & j'aprens par votre Lettre du 13. le détail de sa mort qui me fait autant de peine que sa mort même. Je vous plains fort sur l'ami que vous avez perdu, M. R. P. je ne le savois pas. Ayez soin de vous; avec l'âge il me paroît que vos maux doivent diminuër. Je reçois du meilleur de mon cœur l'offre que vous me faites de faire ensemble une plus grande liaison & de redoubler notre commerce. Je médite un voyage à la Cour dès que je pourrai le faire sans hazarder ma santé. Je devois partir pour Fontainebleau les premiers jours d'Octobre, quand je tombai malade. J'espère qu'à ce voyage nous aurons de grandes conférences ensemble.

XCIV.

A Monsieur de Corbinelli.

Bien vous a pris, Monsieur, d'avoir fait provision dans *Abbadie* de soûmission aux

ordres de la Providence pour soûtenir la perte que vous avez faite de Mademoiselle votre Niéce. Je suis de l'avis de ceux qui vous disent que c'est une épine hors de votre pied qui vous fait encore mal ; mais ce mal ne vous durera pas long-temps, & vous épargnera bien des peines. Nous y trouverons notre compte, s'il vous fait venir en Bourgogne, & vous ferez fort bien d'y venir, quand ce ne seroit que pour vous desacoûtumer des lieux où vous avez vû si long-temps cette pauvre fille ; mais à votre retour à Paris, il faudra changer de maison. Pour le quartier j'aime trop ma Cousine pour vous en conseiller un autre.

III.

Lettres de Civilité & de Respect.

XCV.

Du Comte de Bussy à la Ducheſſe de Montausier.

A Bussy, ce 24. Mars 1667.

Il y a des temps, Madame, où c'est manque de soins de ne pas écrire à ses amis ; il y en a d'autres, où c'est discrêtion. Il me semble qu'il est de meilleure grace à un malheureux de se taire que de parler : ou il fatigue, s'il

s'il entretient de ses misères, ou il est ridicule s'il veut faire le plaisant. Je ne me suis pas donné l'honneur de vous écrire depuis mon départ, pour éviter l'un ou l'autre de ces inconvéniens. J'ai trop de respect pour vous, Madame, pour vous importuner de mes chagrins, & je ne suis pas assez fou pour vouloir rire. Je sai bien qu'il peut y avoir un milieu entre ces deux extrémités; mais enfin le commerce des malheureux est rarement agréable à ceux qui sont dans la prospérité. Cependant, Madame, il est des devoirs dont on ne doit point se dispenser, & c'est pour m'en aquiter que je vous assûre aujourd'hui, qu'on ne peut être avec plus d'estime & de respect que je suis, &c.

XCVI.

De Madame de Corbinelli, Réligieuse à Chatillon, au Comte de Bussy.

A Chatillon, ce 15. Decembre 1670.

Mon frere m'a écrit deux fois depuis quatre mois qu'il est sorti du païs. Il est si incorrigible sur la paresse qu'assurément je n'aurois point eu de ses nouvelles, sans l'envie qu'il avoit d'en savoir des vôtres, Monsieur. J'ai prié M. Rémond qui tient le premier rang entre vos adorateurs, de m'en dire, pour en mander à mon frere & vous assurer, Monsieur, que personne ne peut

avoir plus d'eſtime & de reſpect que j'en ai pour vous. Si l'aſſurance de mes prières étoit un régal pour vous, je vous dirois que je ne paſſe pas un jour ſans demander à Dieu qu'il vous faſſe auſſi Saint par ſa grace, qu'il vous a fait honnête-homme ſelon le monde. En tout cas agréez mes ſouhaits pour votre proſperité temporelle & éternelle.

XCVII.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Corbinelly.

A Buſſy, ce 8. Decembre 1670.

J'ETOIS en peine de Monſieur votre frere, Madame. Je ne ſuis pas content qu'il ne m'ait point écrit. Si j'avois ſû ſon adreſſe j'aurois commencé. Les aſſûrances que vous me donnez de votre eſtime me font grand plaiſir, parce qu'elles me font eſpérer que vous m'en donnerez auſſi de votre amitié. Je ne ſai quelle idée vous vous êtes faite de moi, mais je vous aſſûre que vos priéres pour mon ſalut me ſont très-agréables, & que je les crois très-utiles.

XCVIII.

Du Comte de Bussy au Maréchal de la Ferté-Senneterre.

A Bussy, ce 9. Septembre 1672.

Il me revient de tant d'endroits que vous témoignez d'être fort mon ami, Monseigneur, que je ne puis être plus long-tems sans vous en rendre mille graces. Ce n'est pas que j'en aye douté jusqu'ici, car j'en ai reçu des marques trop effectives; mais je ne me suis pas empressé de vous écrire, sachant bien que le commerce des malheureux n'est pas agréable. C'est aux amis heureux, ce me semble, à faire les premiers complimens; & c'est aussi ce que vous avez fait avec tant de générosité. Je vous assure, Monseigneur, que j'en ai la reconnoissance que j'en dois avoir, & que personne n'a pour vous plus d'estime, d'amitié & de respect que moi.

XCIX.

De Monsieur Despreaux au Comte de Bussy.

A Paris, ce 25. Mai 1673.

Je vous avoue, Monsieur, que j'ai été inquiet du bruit qui a couru que vous aviez écrit une Lettre, par laquelle moi & l'Epître que j'ai écrite au Roi sur la campagne de Hollande, étions fort mal-traités. Car outre le

juſte chagrin que j'avois d'être deſaprouvé par l'homme du Royaume que j'eſtime & que j'admire le plus, j'avois de la peine à digérer le plaiſir que cela alloit faire à mes ennemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien perſuadé. Hé! le moyen de croire, que l'homme de la Cour qui a le plus d'eſprit pût entrer dans les ſentimens & dans les intérêts de l'Abbé Cotin, & ſe réſoudre à avoir même raiſon avec lui. La Lettre que vous avez écrite à Monſieur le Comte de Limoges, m'a entièrement deſabuſé, & je vois bien que tout ce bruit n'a été qu'un artifice très-ridicule de mes très-ridicules ennemis. Mais quelque mauvais deſſein qu'ils ayent eu contre moi, je leur ai obligation de m'avoir donné lieu de vous aſſurer, Monſieur, que perſonne n'eſt plus touché que moi de votre mérite, & n'eſt avec plus de reſpect &c.

C.

Réponſe du Comte de Buſſy à Monſieur Deſpreaux.

A Buſſy, ce 30. Mai 1673.

Je ne puis aſſez dignement répondre à votre Lettre, Monſieur. Elle eſt ſi pleine d'honnêtetés & de louanges, que j'en ſuis confus. Je vous dirai ſeulement que je n'ai rien vû de votre façon que je n'aye trouvé très-beau

beau & très-naturel, & que j'ai remarqué dans vos Ouvrages un air d'honnête-homme, que j'ai encore plus estimé que tout le reste. C'est ce qui m'a fait souhaiter d'avoir commerce avec vous; & puisque l'occasion s'en présente aujourd'hui, je vous en demande la continuation & votre amitié, en vous assurant de la mienne. Pour mon estime, vous n'en devez pas douter, puisque vos ennemis mêmes vous l'accordent dans leur cœur, s'ils ne sont les plus sottes gens du monde.

CI.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Dalet la Douairière.

A Bussy, ce 5. Janvier 1676.

Je suis bien honteux, Madame, que vous me fassiez faire un compliment le premier, sur le mariage de ma fille avec Monsieur votre Beau-fils. Je vous avoue que je ne saurois que dire à la Belle-mere de mon gendre; car les Belles meres ne voyent pas volontiers marier les enfans de leurs maris. Mais quand j'ai vû que vous mandiez à Monsieur de Colligny que vous ne lui auriez jamais pardonné s'il s'étoit marié à tout autre qu'à Mademoiselle de Bussy, je me suis rassuré sur la crainte où j'étois d'avoir fait quelque-chose qui vous eût déplû. Je suis donc ravi, Madame, que vous soyez contenté. Je sai d'ailleurs vo-

tre mérite, presque toutes vos amies sont les miennes, & j'ai souhaité sur leur parole d'être votre ami, bien long-tems avant que je songeasse à vous être quelque autre chose. Vous croyez bien, Madame, que ceci ne me fera pas changer; au contraire comme j'aurai plus de commerce avec vous, j'aurai plus d'occasion de ménager l'amitié que je vous demande & pour laquelle je vous offre la plus tendre & la plus sincére. &c.

CII.

Du Comte de Bussy au Marquis de Chandenier.

A Paris, ce 25. Decembre 1676.

Vous êtes trop honnête, Monsieur, de vouloir bien me remercier de l'intention que j'ai eu de vous faire plaisir, car pour les services effectifs, c'est Monsieur le Duc de Saint-Aignan qui vous les a rendus dans tous les tems. J'aurois un grand plaisir à vous rendre service, Monsieur; mais quand on est aussi malheureux que je le suis, on a encore bien plus de chaleur pour ceux qui sont en même état. Monsieur de Saint-Aignan m'a envoyé pour vous une permission que le Roi vous a accordée d'aller par la ville de Loches. C'est un commencement de graces. Je me trouve bien-heureux qu'au moins celles qu'on vous fait aujourd'hui passent par mes mains, car je suis assurément votre &c.

CIII.

CIII.

De Madame de Colligny à Madame de Sévigny.

Le récit de mes amusemens ne vous réjouïra pas par la diversité, ma chere Tante. Je travaille & je lis: mais les jours d'ordinaire où nous recevons de vos Lettres, ce sont mes beaux jours. Je vous assure, ma chere Tante, que c'est ma plus agréable lecture, avec les réponses de mon Pere; & toute l'Antiquité la plus délicate ne me réjouït pas tant que vous deux. Ce qui est encore vrai, c'est que des siécles passés & présens, je n'admire, je n'honore, & je n'aime personne tant que vous.

CIV.

De Monsieur de Lamoignon Avocat-Général au Comte de Bussy.

A Basville, ce 30. Septembre 1678.

Je suis très-sensible, Monsieur, à l'honneur de votre souvenir, & vous ne pouvez faire cette grace à personne qui connoisse mieux que moi le prix de votre amitié. Je vous supplie de tout mon cœur d'en être persuadé, & si je ne suis pas en état d'en donner des marques aussi essentielles que mon Pere avoit le bonheur de le pouvoir faire, ce n'est pas la volonté qui me manque, c'est à vous,

Monſieur, à m'en donner les occaſions. J'en prends à témoin le Reverend Pere Rapin, qui connoît parfaitement les ſentimens que j'ai pour vous & à quel point je vous honore.

CV.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Lamoignon Avocat-Général.

A Autun, ce 21. Février 1679.

Je ne ſerois pas digne d'être aimé de vous, Monſieur, ſi je n'étois content des raiſons que vous m'avez fait dire ſur la prière que je vous avois faite. Je ſors de ma place & je me mets dans la vôtre, & je trouve vos raiſons bonnes. C'eſt ce qui m'oblige à vous aſſurer que je n'en ſuis pas moins votre &c.

CVI.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Briord.

A Chaſeu, ce 30. Juillet 1679.

A mon retour d'Auvergne je vous allois écrire, Monſieur, pour me réjouïr avec vous de votre élection, quand Monſieur de la Tournelle m'a dit que vous me priyez de vous donner ma voix. Je vous aſſure, Monſieur, que je vous la donne d'auſſi bon cœur que ſi vous en aviez affaire. Je voudrois bien vous la pouvoir aller donner moi-même,

même, en allant rendre mes devoirs à Monsieur le Duc. Je vous prie en l'assurant de mes très-humbles respects, & de l'attachement que j'ai pour sa personne, de lui témoigner le chagrin que j'ai de n'être pas en état de lui aller faire ma Cour. Cependant croyez que personne n'est plus que moi, &c.

CVII.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Bussy, ce 13. Août 1686.

J'ai vû bien des gens en ma vie qui faute d'argent & pour n'en pas faire les avances, ne faisoient pas ce qu'on souhaitoit d'eux. Vous seul, Monsieur, êtes rebuté de faire plaisir, parce qu'on vous envoye de l'argent pour le faire. Cependant si je change jamais cette manière d'agir, ce sera le manque de pouvoir plûtôt que vos remontrances. Et quand votre délicatesse vous auroit fait trouver encore plus mauvais que vous n'avez fait, la précaution que j'ai prise, je ne m'en corrigerai jamais. Adieu, Monsieur, je suis à vous de tout mon cœur.

CVIII.

Du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun.

A Chaseu, ce 26. Mars 1687.

Je vous aurois épargné la peine de m'écrire, Monsieur, en me trouvant mardi à Autun

tun à votre arrivée, ſi la maladie de ma fille de Colligny ne m'empêchoit depuis trois ſemaines de la pouvoir quitter. J'eſpère que cet obſtacle ne durera pas encore long-tems, & elle-même eſpére d'avoir l'honneur de vous aller voir après les fêtes. Nous en avons tous deux une impatience extrême & d'autant plus grande qu'on nous fait craindre que vous vous en retournerez bien-tôt à Paris. Pour le Pere Cenami, perſonne ne peut ſouffrir plus que nous de ne l'avoir pas entendu, car perſonne ne l'eſtime plus que nous faiſons, & ſans vanité ne connoît mieux le mérite de ce qu'il dit. Je n'ai ouï qu'un de ſes Sermons de ce Carême, c'étoit de l'Aumône qu'il prêcha. Si j'euſſe eu au ſortir de l'Egliſe tout mon bien en argent, j'en aurois donné le tiers aux pauvres. Il plaît, il touche, il perſuade, il entraîne, & ce que j'eſtime encore plus de lui, c'eſt que ſa vie prêche encore plus que ſes paroles, Adieu, Monſieur.

CIX.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Toulonjon.

A Verſailles, ce 22. Decembre 1687.

J'ARRIVE ici, ma chere Sœur, où je n'ai encore vû perſonne. Je ne veux pas me reprocher d'avoir eu une heure de loiſir depuis

puis que je vous ai quittée, sans l'employer à vous faire voir que je ne vous oublie pas. Il est assez heureux pour vous faire ma cour, que je trouve ce loisir à Versailles. Quand il me manquera pour vous écrire, je ne laisserai pas de songer à vous, ma chere sœur. Mais faites-moi aussi la grace, quand vous ne m'écrirez pas, de songer à moi; car vous ne sauriez penser à personne qui connoisse & qui sente plus vivement que moi le prix de votre souvenir & de votre amitié.

CX.

Du Comte de Bussy au Roi d'Angleterre.

A Chaseu, ce 28. Janvier 1689.

SIRE,

Aussi-tôt que j'eus apris l'arrivée de Votre Majesté en France, mon premier mouvement fut de l'aller assurer de mes très-humbles respects, & lui témoigner la part que je prends à tout ce qui lui est arrivé. Je n'en serois pas demeuré aux désirs, Sire, si mes forces avoient répondu à mon dessein, & cela me fait sentir ma foiblesse plus vivement que je ne faisois. Mais ce qui a redoublé mon impatience, & mon chagrin, c'est la bonté que Votre Majesté a eue de demander de mes nouvelles à mon fils. Quand j'ai vû que trente

trois

trois ans remplis de tant & de si grands évenemens dans les affaires de Votre Majesté, ne m'ont pas ôté de l'honneur de son souvenir, Sire, mon zèle s'est augmenté pour elle, & a joint à l'estime que j'ai eue de tout temps pour Votre Majesté, une reconnoissance infinie. Trouvez bon, Sire, que je vous assure ici de ces vérités, en attendant que je vous aille protester du profond respect avec lequel je suis, Sire,

De Votre Majesté, &c.

CXI.

Du Comte de Bussy au Comte de M***.

A Chaseu, ce 16. Mai 1689.

N'AVEZ-vous point peur, Monsieur, de me gâter par toutes les louanges que vous me donnez? Pour moi je le crains. Il est vrai que si l'amour-propre me fait craindre, je suis rassuré par la sincérité dont vous faites profession, Je suis donc tel que vous dites que je suis, Monsieur, mais à la pareille. Demeurez d'accord que vous êtes un des hommes de France qui avez autant d'esprit que vous avez un cœur admirable, & que personne ne sait mieux vivre que vous. Jugez après cela si je vous aime.

CXII.

CXII.

Du Comte de Bussy au Premier Président de Dijon.

A Chaseu, ce 2. Août 1689.

Voici un remerciment à vous faire, Monsieur. Je prends cette occasion pour vous renouveller les assurances de mes très-humbles services, & vous entretenir un moment des affaires du monde. Nous sommes aux écoutes & dans l'attente de voir de grands événemens dans l'Europe. Personne n'est indiférent sur cela: chacun y prend parti suivant le bon ou le méchant état de sa fortune; suivant sa haine ou son amitié. On vient de me mander le siège de Mayence, formé par Monsieur de Lorraine qui a fait des lignes de circonvallation & de contrevallation. Que Monsieur de Bavière tient la campagne avec quinze mille chevaux; Que le Roi a huit mille hommes de pié dans Mayence & deux mille chevaux; que le Marquis d'Uxelles qui y commande vient de mander au Roi qu'il n'avoit que faire de songer à lui avant le mois de Septembre. On me mande encore que les troupes de Brandebourg & celles que commande le Prince de Valdek ont assiegé Bonne. Si l'on attaque ces Places dans les formes & à la Hollandoise, les ennemis y perdront bien du tems, qui est une chose de grande conséquence à des agresseurs, & qui leur

leur pourroit faire manquer leur coup; si l'on y va brusquement comme on a fait à Bude, ils perdront beaucoup de gens. Nous ne sommes pas sans embarras, ni les ennemis aussi. Cependant leur conduite n'est pas indiférente; ils reculeront s'ils n'avancent: ils perdront s'ils ne gagnent.

CXIII.

Du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun.

A Chaseu, ce 3. Janvier 1690.

Je ne fus pas surpris de ne recevoir pas de réponse de vous Dimanche dernier, Monsieur, & je n'y songeai pas quand je vous écrivis ce jour-là; mais mon zèle m'emporta: vous avez trop d'occupation de pareils jours. Il est vrai que vos soins pour votre Diocèse vous font désormais des jours de fêtes de tous les jours; cela interrompt bien le commerce des profanes avec vous.

CXIV.

Du Comte de Bussy à Monsieur de V***.

A Chaseu, ce 15. Octobre 1690.

Tous vos voyages, Monsieur, vous justifient assez auprès de moi de ne m'avoir point écrit, outre que je suis persuadé de votre amitié par celle que je vous ai témoignée. Je ne sai si ma Lettre vous trouvera encore

à Au-

à Auxerre, je ne laisse pas de l'adresser chez Monsieur le Comte de Coursón, & de vous supplier de dire à ma Cousine, que je sens comme je dois l'inclination que vous me mandez qu'elle a pour moi, & que je suis son très-obéissant serviteur. La Marquise de Colligni qui est devenue la Comtesse de Dalet par la mort de son Beau-pere, vous rend mille graces de votre souvenir. Comme je ne suis pas de ces gens qui persuadés de la bonté de ce qu'ils disent ou de ce qu'ils écrivent, n'en veulent pas demeurer d'accord avec ceux qui les élevent, je vous avouerai, Monsieur, que le Pere Bouhours m'a fait honneur en me citant, & je suis fort aise que ces citations vous plaisent. Quand vous serez de retour de la guerre & que vous pourrez disposer de vous, je serai ravi de vous voir ici, & de vous dire que je suis toujours, &c.

CXV.

Du Comte de Bussy au Président de Rezay.

A Chaseu, ce 21. Janvier 1691.

Je suis bien-aise, Monsieur, que vous ayez eu quelque plaisir à relire mes petits contes. Quand on a l'esprit aussi beau & aussi fleuri que vous l'avez, le Palais ne le sauroit jamais enrouiller. Ce n'est pas d'aujourd'hui

seulement que je trouve que vous êtes un ami incomparable, j'ai autre-fois éprouvé que les affaires de vos amis étoient les vôtres. Mais j'admire aujourd'hui votre discrétion, dans le refus que vous faites de faire copier un Manuscrit de votre ami, de peur que le copiste n'en prenne un pour lui. Vous voulez bien, Monsieur, que je rende mille graces à Madame la Présidente, d'avoir bien voulu que je l'amusasse pendant quelques momens.

IV.

Lettres d'Amitié.

CXVI.

Du Comte de Bussy à Monsieur Conrart.

A Bussy, ce 24. Septembre 1669.

Il y a près de deux mois, Monsieur, que j'ai découvert un trésor à Ste. Reine en la personne de Mademoiselle du Pré, qui m'a paru d'un mérite extraordinaire. Sa modestie m'a touché encore plus que ses lumières. Une fille qui sait parler quatre langues également bien, qui fait des vers en Maître & qui ne se fait fête de rien, c'est une merveille dont on ne peut faire trop de cas. Tout cela m'a moins surpris quand j'ai sû qu'elle étoit de vos amies, Monsieur, & j'ai bien crû que

que lorſqu'on étoit de ce nombre, on avoit le cœur & l'eſprit bien-fait: c'eſt ce qui m'a donné envie d'en être. J'eſpère que vous ne me le refuſerez pas, Monſieur, en vous aſſurant de mon amitié, qui ne fait que ſuivre la plus grande eſtime du monde, qu'il y a long-temps que j'ai pour vous.

CXVII.

Réponſe de Monſieur de Conrart au Comte de Buſſy.

A Atys, ce 13. Octobre 1669.

Plus les tréſors ſont exquis, plus ils doivent être déſirés. Il y a long-tems, Monſieur, que vous en poſſédez un dont la proprieté nous apartient; & nous aurions trouvé fort mauvais qu'un autre que vous l'eût gardé ſi long-tems; mais quelque intereſſé que j'y ſois, je me ſuis fait juſtice, Monſieur, & dès que j'ai ſû que mon amie étoit dans votre voiſinage, je n'ai point douté qu'elle ne devint la vôtre, & que l'air de Buſſy ne lui fît plus de bien que les eaux de Sainte-Reine. Je ſuis ravi que ſon voyage & ma conjecture ayent ſi heureuſement réüſſi pour elle & pour moi. Ses ſoins officieux m'ont procuré l'honneur de votre amitié, & votre généroſité me l'a accordée. Vous avez prévenu ma prière, Monſieur, mais vous n'avez pas prévenu mes ſouhaits. Ce ſera deſormais à ma

reconnoissance & à mon respect à se prévaloir de ce que vous m'avez accordé de si bonne grace, & à ratifier la parole que Mademoiselle du Pré vous a donnée, que personne ne peut avoir plus de vénération pour votre personne, pour votre mérite, & pour votre vertu, que j'en aurai toute ma vie.

CXVIII.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Bussy, ce 10. Decembre 1669.

J'ai reçu votre lettre du premier de ce mois, Madame. Il faut à l'avenir commencer nos lettres comme les Marchands, ce sera le moyen de savoir celles qui auront été perdues. Il y a un mois que je me tue de vous faire des reproches de votre oubli, & j'en reçois de votre part. Ne seriez-vous pas femme à gronder la première, pour m'obliger à me taire? Quoi qu'il en soit, je vous assure, Madame, que quand vous ne me manderiez point de nouvelles, je ne serois pas moins exact à m'attirer des marques de votre amitié.

Je suis ravi de l'établissement de Mademoiselle de Toussy & du Duc d'Aumont. Il est mon allié & mon ami, & il y a long-tems que je suis serviteur & ami de la Maréchalle de la Motte. Ce sont de ces bons cœurs de la vieille roche

roche, qui n'abandonnent pas leurs amis pour être dans le malheur.

CXIX.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelli.

A Chaseu, ce 3. Mai 1670.

On m'a mandé que vous étiez à Paris pour quelque temps. J'en ai une fort grande joye; parce qu'outre le plaisir que je croi que vous en recevez, c'est que je m'imagine que vous viendrez à Chatillon voir Madame votre sœur, & moi à Bussy, si j'y suis retourné alors, ou ici. Vous me l'avez promis, & je vous en prie. Je ne sai pas si vous concevez une grande joye de nous revoir; mais pour moi, je ne m'en sens pas, dans cette pensée, & que nous nous raconterons nos fortunes diverses:

Meminisse juvabit.

Que ne dirons-nous pas? Et cependant croyez bien que personne ne vous aime plus que moi. Toute ma famille se réjoüit de vous voir. Adieu.

CXX.

Du Comte de Choiseul au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Juin 1670.

Vous me faites le plus grand plaisir du monde, mon cher, de vouloir entretenir notre

ancienne amitié par un commerce un peu plus fréquent. Assurez-vous que je ferai mon devoir. Notre Cousine du Plessis est de retour d'Angleterre, où sa charge l'avoit obligée de suivre MADAME, malgré sa petite santé. Je la verrai ce soir, & je la ferai bien-aise en lui montrant votre Lettre. Je vous manderai de ses nouvelles, & de celles du monde. Personne ne souhaite avec plus de passion que moi que vous en veniez aprendre vous-même. Croyez-le bien, mon cher, & que vous me trouverez dans les occasions le plus fidèle de vos amis.

CXXI.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 4. Juillet 1670.

Je trouve que je vous dois être si obligée, Monsieur, de toute l'amitié que vous me promettez dans votre Lettre, que je ne dois plus gronder du passé: & puis entre nous autres gens sages, il n'y a guères que le présent que nous devions compter. Cependant il faut que je vous dise, tandis que je vous parle sérieusement, que vous me paroissez en certains endroits de votre Lettre plus Philosophe que Chrétien. N'avez-vous point lû *Pascal?* J'ai envie, si vous ne l'avez, de vous l'envoyer. Car outre qu'il y a bien de l'esprit dans

dans son Livre, c'est que je croirois bien que vous auriez besoin de fortifier un peu votre foi. Ne vous fâchez pas de mon petit Sermon: je vous le fais de la meilleure amitié du monde. La mort de MADAME en fait un terrible: elle est morte avec une fermeté héroïque. Il est surprenant qu'une Princesse de vingt-six ans, belle & heureuse, ait quitté la vie, comme auroit pû faire un vieux barbon, qui auroit passé la sienne dans les déserts à se préparer à cette dernière heure.

Mais, Monsieur, que font vos amis pour vos intérêts? ne travaillent-ils pas? Pour moi j'avouë que je ne puis pas souffrir les gens qui demeurent les bras croisés quand ils ont un ami dans la disgrace. S'il vous faut quelqu'un pour réveiller ceux qui ont plus de crédit que moi, je m'offre de tout mon cœur; & je suis très-sincèrement votre, &c.

CXXII.

Du Comte d'Etrées au Comte de Bussy.

De Belle-Isle, ce 15. Septembre 1670.

Ne croyez pas, Monsieur, s'il vous plaît, que pour faire réponse, après six mois, à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je sois moins sensible à celui de vos bonnes graces & de votre souvenir; elle ne vient que de m'être rendue, ayant fait autant de chemin par terre que j'en ai fait par mer.

Mais comme vous jugez-bien qu'il eſt difficile de ſe joindre, quand on tient des routes ſi différentes, elle eſt enfin venuë à la rade de Belle Isle, d'où j'eſpère partir bien-tôt avec une eſcadre de neuf vaiſſeaux, & quelques frégates légères. Mais quoiqu'elle ait battu ſi long-tems la campagne, elle n'a pas laiſſé de me donner beaucoup de joye; connoiſſant que vous m'honorez toûjours de votre amitié. Les marques m'en ſont toûjours infiniment agréables; & quoi que la Bourgogne ne ſoit pas une Province voiſine de la mer, je ne laiſſe pas de vous ſuplier de me donner de vos nouvelles à Paris, où j'eſpère faire un tour, après que je ſerai revenu du voyage que je vais faire; afin de commencer à entretenir un peu plus de commerce que nous n'avons eu juſqu'ici. Je ſuis véritablement, Monſieur, votre, &c.

CXXIII.

Réponſe du Comte de Buſſy au Comte d'Etrées.

A Buſſy, ce 18. Octobre 1670.

Je ne fais que de recevoir votre Lettre du 15. Septembre, Monſieur, qui m'a donné une très-grande joye, voyant que la mienne n'a point été perdue, & que vous m'aimez toûjours. Quand j'eus l'honneur de vous écrire ſur la mort de Monſieur de *** je ne ſavois

ſavois point encore votre emploi; car je vous en aurois témoigné ma joye, comme je fais aujourd'hui, & comme je ferai toute ma vie, ſur tout ce qui vous arrivera d'avantageux. Pour moi, j'attens toûjours qu'il plaiſe au Roi de me permettre d'aller revoir mes amis à la Cour; car quoi que la fortune ſoit bien folle, je ne prétens rien autre choſe d'elle. Cependant je ſuis ici en la meilleure ſanté du monde, & avec un grand repos d'eſprit. Si je pouvois être exilé ſans croire être dans la diſgrace du Roi, je n'aurois pas le moindre chagrin, mais j'ai toûjours cela ſur le cœur.

Je viens d'avoir la guerre dans mon voiſinage; Epinal & Chatté ont été pris. Le premier avec du canon & l'autre avec des piſtoles, à ce qu'on dit; cependant il n'eſt pas que vous ne ſachiez combien on eſtimoit celui qui commandoit dans cette Place. Pour moi je faiſois tant de cas de ſon courage, ſur la défenſe qu'il avoit faite contre le Maréchal de la Ferté, & de ſon honneur ſur ſa réputation, qu'avec ce que je ſavois qu'on avoit travaillé à la fortification de cette Place, & qu'il y avoit ſuffiſamment de troupes pour la défendre, je comptois ſur un ſiége long & difficile, vû même l'arriére-ſaiſon; cependant l'interêt lui a fait faire une lâcheté. Je vous aſſure que cela doit faire peur, & qu'on aura de la peine à s'empêcher de croire après cela, quand on verra les gens faire leur devoir dans

la défense d'une Place, on qu'on ne leur a rien offert, ou qu'on ne leur a pas offert assez.

Je consens du meilleur de mon cœur au commerce que vous me proposez. Quand vous serez à Paris, il sera fréquent; & quand vous irez en course, nous aurons tôt ou tard de nos nouvelles. Je vous assure, Monsieur, qu'il n'y en a point où je prenne plus de part qu'aux vôtres, & qu'on ne peut être votre serviteur avec plus d'estime & d'amitié que je le suis.

CXXIV.

Du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Chaseu, ce 25. Juin 1671.

J'ai attendu une réponse de vous, le plus long-tems que j'ai pû, Madame, & j'ai donné à vos maux tout le loisir imaginable pour vous prendre & pour vous quitter. Enfin voyant que je ne recevois aucunes nouvelles de vous, la peur m'a pris qu'il ne vous fût arrivé quelque-chose d'extraordinaire & de fort fâcheux, & c'est ce qui m'oblige aujourd'hui de m'en éclaircir. Prenez la peine de me le mander, si vous êres en état de le pouvoir faire vous-même, & croyez que rien au monde ne me peut faire manquer à l'amitié que je vous ai promise.

CXXV.

CXXV.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Chaſeu, ce 2. Juillet 1671.

Vous ſeriez toute propre â me gâter, Madame, car perſonne ne ſait mieux donner de la vrai-ſemblance aux louanges que vous le faites, & ne leur ôte avec plus d'eſprit une certaine fadeur qui en eſt preſque toûjours inſéparable. Si j'ai bien ſoûtenu le parti de l'Eſpérance, c'eſt que j'en ai le cœur rempli, & que d'ordinaire on parle bien de ce que l'on ſent. C'eſt la ſeule paſſion qui me reſte aujourd'hui, & je trouve qu'elle eſt une Maîtreſſe qui réjouit toûjours, & qui ne quitte jamais ſon amant, pas même dans l'adverſité.

CXXVI.

De Madame de Scudery au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 3. Decembre 1672.

Vous ſaurez, Monſieur, qu'il n'y a qu'une heure que je vous ai écrit une grande Lettre: elle eſt ſi bien égarée ſur ma toilette, qu'on ne la trouve point; ainſi il faut que je commence à vous écrire avec une migraine horrible. Je ne ſai pas pour qui j'en ferois autant; vous m'avez ſi bien perſuadé

que

que vous me faites l'honneur d'être de mes amis, qu'enfin je n'en doute point. Je vous dirai auſſi que je ſuis très-ſincèrement des vôtres, & que je ne pourrois avoir une plus grande joye que de vous en donner des marques. Vous me devez ſavoir quelque gré de m'être laiſſée perſuader en ce tems-ci, car je deviens bien déniaiſée, & je ne croi en vérité à l'amitié de perſonne; je ſuis mon ſentiment & mon inclination en étant de vos amies. Cependant ſi vous m'alliez manquer, tout le monde ſe moqueroit de moi, & il faudroit que je fiſſe comme ces femmes, qui s'étant mariées contre la volonté & l'avis de leurs parens, quand elles s'en trouvent mal, ne ſavent à qui s'en prendre. Enfin je vous croi homme d'honneur, de probité, & même tendre & de bonne amitié. Je ne me ſoucie pas de ce que les autres en penſent.

CXXVII.

Du Pere Rapin au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Juillet 1673.

Je n'ai jamais eu une plus ſenſible joye, Monſieur, qu'en aprenant la permiſſion que vous avez de venir à Paris. J'aurai l'honneur de vous y embraſſer, & le plaiſir de voir vos Mémoires. En vérite, Monſieur, vous ſeriez bien content de mon cœur, ſi vous en connoiſſiez toute la tendreſſe pour vous. Ce n'étoit

n'étoit que foiblement que je pensois au voyage de Sainte-Reine, & plus pour vous voir que pour me guérir, mais puisque vous venez à Paris, je ne suis plus malade.

Je me tiens à tout ce que vous me marquez sur mes Réflexions, je n'ai pas le mot à dire dès que vous avez parlé; je vous demande grace seulement pour cet endroit: *Ce n'étoit qu'en tremblant que Virgile.* Au lieu que vous mettez *la modestie de Virgile.* J'ai besoin du mot de *modestie* dans la même réflexion, de sorte que je suis obligé de le ménager. Tout le reste est d'une manière qui m'engagee, Monsieur, à vous faire de grands remercimens.

CXXVIII.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 7. Juillet 1673.

La joye que j'ai de vous envoyer un ordre pour votre retour, Monsieur, est un peu bornée à cause du tems. Cependant elle est grande par l'amitié que j'ai pour vous, & par l'envie que j'ai de vous voir. D'ailleurs je considère que lors qu'on vous permet de demeurer ici trois semaines au vû & au sû de tout le monde, cela veut dire encore autant *incognito.* De plus vous presserez vos amis d'agir; car un homme de votre qualité,

de

de votre mérite & de votre esprit, se sert mieux qu'on ne le peut servir. Vous prendrez des mesures ici pour Monsieur le Prince, qui assurément est la pierre d'achopement, & avec Madame de Noailles qui achevera ce qu'elle a commencé; car c'est elle qui pousse son mari; & je vous assure que c'est une très-bonne femme. Je me leverai demain, quoi que malade, pour l'aller remercier, & la louër de vous avoir remis dans le chemin de l'espérance. Enfin, Monsieur, je ne vous veux plus écrire, je vous veux dire moi-même tout ce que l'on est obligé de dire aux amis, après une si longue absence; car quelque esprit qu'ils ayent, ils ont besoin d'être instruits.

Si vous saviez le plaisir que j'ai que l'on vous ait fait ce petit rayon de grace, sur un placet que j'ai fait de ma tête, & que j'ai signé de votre nom, croyant bien que vous ne me desavoueriez pas, vous verriez bien que je vous aime fort.

Au reste, vous allez trouver ici mille amis que l'absence seule vous a fait perdre, & dont il ne faut pas que vous fassiez semblant d'avoir vû la foiblesse & l'oubli; car dès qu'ils verront que vous pourrez revenir pour eux, vous les verrez bien changer de manière. Quand on veut emplir sa bourse, il y faut mettre des pistoles légères, on en trouve trop peu de poids.

CXXIX.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0212
DFG

CXXIX.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Bussy, ce 10. Juillet 1673.

Voila le charme rompu, Madame, & c'est à vous à qui je dois cette grace. Je vous laisse à penser ce que cela fait dans un bon cœur, & bien reconnoissant comme le mien. Je trouve mille sujets de me réjouir dans cette permission, dont le plaisir de vous voir est un des plus grands. Nous raisonnons depuis hier sur cette affaire, & nous disons à propos de vous, que l'amitié accompagnée d'esprit est capable de venir à bout de tout ce qu'elle entreprend. Il faut dire aussi la vérité, Madame, Monsieur & Madame de Noailles sont d'honnêtes gens pour tout le monde; mais pour moi qui les ai trouvés réchauffés à mon égard depuis ma disgrace, que ne sont-ils pas? Je les aime bien aussi.

Cependant je vous promets que le Roi de France ne songera point à venger les querelles du Duc d'Orleans, & je sauverai autant que je pourrai à mes foibles amis la honte qu'ils auront de m'avoir oublié.

Adieu, ma chere Madame. J'aime autant finir ici ma Lettre que d'en dire davantage: aussi-bien quand je vous écrirois un volume, je ne vous dirois pas tout. J'écris au Roi une Lettre de remerciment, & je prie Monsieur

sieur de Noailles de la présenter à Sa Majesté.

CXXX.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Bussy, ce 11. Juillet 1673.

Un des plus grands plaisirs que je me propose étant à Paris, mon R. P. est celui de vous voir & de vous entretenir. Vous avez bien des attraits pour moi, de l'honneur, de la vertu, de l'esprit, de la franchise & de l'amitié. Je serois fort fâché que vous vinssiez à Sainte-Reine quand je ne serai plus à Bussy, & je voudrois bien que le plaisir de me voir, aidât à rétablir votre santé. Ce peut fort bien n'être pas une exagération; rien ne fait si bien porter que la joye. J'ai peur que vous n'ayez plus de complaisance pour mes Remarques, que je n'en ai pour vos Réflexions. Quoi qu'il en soit, on n'a jamais reçu des avis avec tant de modestie que vous faites, mon R. P. & personne ne pourroit avec plus de justice n'en point avoir.

Je vais mettre ordre aux affaires que je laisse en ce païs-ci pour partir le plûtôt que je pourrai, car je sai bien quand je parts, mais quoique le Roi ait mis de courtes bornes à mon séjour de Paris, j'espére qu'il les étendra, & je ne sai pas enfin quand je reviendrai.

CXXXI.

CXXXI.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

Ce 22. Mars 1674.

J'ai apris par une Lettre que vous avez écrite à Madame de Scuderi, mon R. P. que vous alliez partir pour Basville. Je vous demande pardon, mais je vous en ai porté un peu d'envie. Il y a si long-tems que je n'ai eu l'honneur de voir Monsieur le Premier Président que je souhaite la place de tous ses amis qui sont auprès de lui. Je vous supplie, M. R. P. de lui dire quelque-fois combien je l'honore, combien je l'estime, & sur tout combien je l'aime. S'il n'étoit pas tant qu'il est en état de me faire plaisir, je lui donnerois plus souvent que je ne fais des marques de cette amitié; mais j'aprehende que ces marques ne paroissent venir de mon intérêt plus que de mon cœur. C'est une suite des malheurs de ceux qui sont dans la mauvaise fortune, de ne pouvoir guères donner de témoignages d'amitié, qui ne soient suspects: cependant il ne seroit pas juste que l'on parût indifférent, & même ingrat, de peur que les sentimens qu'on auroit, de tendresse & de reconnoissance, ne fussent mal interprétés. Je ne retiendrai donc plus rien de tout ce que je sens pour Monsieur le Premier Président, dans la confiance que j'ai qu'il me connoit jusqu'au fonds de l'ame, & qu'il juge

ge bien que ſi la fortune changeoit, & même dans l'autre extrêmité, je ne l'aimerois pas moins que je fais. Vous voyez bien, mon R. P. que toute ſa famille m'eſt en vénération ſingulière; le mérite de chacun d'eux m'oblige à les eſtimer tous infiniment, & à les aimer de même. Je ne vous dis rien à vous en particulier, M. R. P. car vous ſavez combien je ſuis à vous.

CXXXII.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 25. Mai 1674.

ENFIN voici ce Vendredy arrivé auquel je me dois donner le plaiſir de vous entretenir, Monſieur; & quoi que j'aye un peu de mal à la tête, j'eſpère que je m'en vais guérir en vous écrivant.

Au reſte, Monſieur, comment vous trouvez-vous de l'abſence de vos amis? La campagne eſt-elle belle, & n'avez-vous point encore trouvé quelque heure pour vous ennuyer à Buſſy? Pour moi je vous avoue ſincérement que j'en ai eu de très-chagrines à Paris depuis votre départ; & c'eſt un grand vuide que la place d'un ami agréable & fidèle. On ne ſauroit remplir cela, quoi qu'on y mette; & je vous aſſure que cette vie tumultueuſe & occupée, qu'on mêne à Paris, n'em-

n'empêche point qu'on ne trouve fort à redire à l'absence d'un ami comme vous. Je vous défie, Monsieur, de me répondre quelque-chose de plus tendre. Je croi encore mieux parler le langage de l'amitié que vous. Il y en a en récompense plusieurs autres que vous parlez & que vous entendez mieux que moi.

CXXXIII.

De Madame de Scudery au Comte de Bussy.

A Paris, ce 24. Novembre 1674.

Je me porte un peu mieux, Monsieur. Cela n'est pas d'assez grande importance pour être dit, mais vous me faites l'honneur de m'aimer, & l'amitié rend les plus petites choses considérables. J'attends notre ami le Duc, aujourd'hui ou demain. Je croi que je n'ai que faire de vous renouveller ma protestation de foi, pour que vous soyez assuré que je ferai de tout mon mieux, pour souffler le feu de son amitié. Le bruit est grand que Monsieur d'Autun aura Toulouse, parce qu'il ne le demande pas. Le Roi a reçu Chamilly à merveilles, & l'a fait Maréchal de Camp. Il fait bon servir un Maître qui sait récompenser. Il est venu un ordre de l'Empereur aux Généraux des ennemis, de ne pas repasser le Rhin, & de prendre leurs quartiers d'hyver en Alsace.

CXXXIV.

Du Comte de Bussy à Madame de Grignan.

Il faut que je sache, non pas de quel bois vous vous chauffez, Madame, mais de quelle encre vous écrivez. Si vous n'en pouvez trouver d'autre que de celle dont vous vous servites l'année passée, souvenez-vous de m'écrire sur du papier noir: car enfin je veux lire ce que vous m'écrivez. Je n'y trouve qu'un inconvénient, c'est que le Commis de la poste qui n'aura pas assurément de même encre que vous, cela se trouvant rarement, jettera votre Lettre au feu, n'y pouvant mettre de port. Badinerie à part, Madame, je serai fort-aise de savoir de vos nouvelles par vous-même, & sur tout que vous ne retournerez de trois ans en Provence; car sans m'informer de ce que vous aimez le mieux, je souhaite de vous retrouver à Paris, & je prens un terme un peu long pour n'y pas manquer.

CXXXV.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 6. Septembre 1675.

Vous me donnez une joye sensible, Monsieur, de me faire un peu espérer que je vous verrai cet hiver. Rien en vérité ne peut

peut être plus doux pour moi: car enfin, n'en déplaise aux autres, vous êtes mon premier & mon plus agréable ami. Plus je vous connois, & plus je voi que vous êtes honnête-homme, & plus je vous estime aussi. Je souhaite qu'à force de me connoître, vous ne connoissiez point de défauts en moi qui vous dégoutent de mon amitié, il me semble que je n'en ai point d'essentiels.

L'amitié du P. Rapin pour vous me plaît & me touche fort. Il songe aussi-bien que moi comment & par quel endroit il pourroit accrocher votre retour; & il me paroît en avoir tant d'envie, que je croi qu'il en viendra à bout.

CXXXVI.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Chaseu, ce 10. *Septembre* 1675.

Je trouve tant de plaisir à être loué de vous, Madame, que quand je n'aurois pas tout le mérite que vous me donnez, je ferois tous mes efforts pour l'avoir. Ainsi quand ce ne seroit pas des vérités que vos louanges, ce seroient toûjours des leçons. Je n'oserois ici vous rien dire de vous, Madame, de peur que vous ne crussiez que ce que j'en dirois, fût le payement de l'éloge que vous faites de moi: mais mes soins pour vous &

mon amitié vous assureront toute ma vie de mon estime.

CXXXVII.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Pompone, Ministre & Sécretaire d'Etat.

En lui envoyant une Lettre pour le Roi.

A Paris, ce 9. Juin 1676.

Je ne reçois de graces, Monsieur, que par votre entremise. Je n'ai point aussi d'ami que j'aime tant que vous. Je vous en aurois assuré plûtôt, si je n'eusse été extrêmement malade quand vous me fites l'honneur de m'écrire. Mais enfin je ne me lasserai jamais de vous dire que j'aurai toute ma vie pour vous toute l'estime, toute l'amitié, & toute la reconnoissance imaginable, & que je serai plus qu'homme du monde, &c.

AU ROI.

SIRE,

Je n'ai pas encore rendu à V. M. très-humbles graces, de celle qu'elle m'a faite il y a deux mois, parce que j'étois à l'extrémité quand je la reçus; & c'est aussi ce qui m'a empêché d'en jouïr plûtôt. Je n'ai donc aujourd'hui qu'à assurer V. M. que personne ne recevra jamais d'elle un bienfait avec plus de recon-

reconnoissance que moi, & ne sera avec plus de respect & de soûmission, &c.

CXXXVIII.

De Monsieur d'Hoquincour, Evêque de Verdun, au Comte de Bussy.

A Paris, ce 19. Octobre 1677.

Je vous avoue, Monsieur, que j'ai été très-affligé de ne vous plus trouver ici. Paris est bien moins charmant pour moi, quand je ne vous y vois pas. N'y viendrez-vous point ce Carême? Je crois que si vous ne le faites je vous irai voir en Bourgogne; car je ne puis plus long-temps me passer de vous, vous aimant & vous honorant autant que je le fais. En attendant je vous promets, Monsieur, que je vous écrirai très-assidûment les nouvelles, en vous en demandant des vôtres & de celles de Madame de Colligny, & en vous assurant tous deux de mes très-humbles respects.

CXXXIX.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 15. Juin 1678.

Nous sommes fort mortifiés, mon ami la Rongere & moi, Monsieur, de ne vous pas aller voir cette année. Il y a un âge de

la vie où l'on n'aime plus le grand monde, & où l'on n'aime que ſes amis, ſi amis y a. J'en parle ainſi parce que voici un païs où l'on découvre ſouvent qu'il n'y en a guère de véritables. Pour moi j'avouë que je m'en étois fait une ſi grande idée, que tout ce que je trouve à mon chemin me paroit fort au deſſous, & j'en reviens preſques à croire qu'il n'y a que de l'amour & de la civilité dans le monde. Je voudrois qu'il m'eut coûté beaucoup & vous revoir ici cet hiver, paré de quelque grace de la Cour; à cela la paix eſt bonne, & votre préſence auſſi, car voici le païs du monde où l'on ſonge le moins aux abſens. Madame de Monaco eſt morte en prédeſtinée; une maladie lente lui en a donné le tems & l'a miſe en état de pénitence. Quinze jours avant que de mourir elle n'avoit plus figure humaine.

CXL.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Scudery.

A Chaſeu, ce 16. Juin 1678.

Il eſt certain qu'il y a un âge où l'on s'attache davantage à ſes amis, & il ne faut point dire, ſi amis y a; car il y en a & beaucoup: mais je remarque que ce qui les fait croire ſi rares, c'eſt la plainte générale qu'on en fait, & fort ſouvent cette plainte eſt mal fondée.

fondée. Savez-vous, Madame, ce qui me fait parler ainsi ? C'est l'injustice où je me suis surpris plusieurs fois, que je faisois moi-même à mes amis, & celle que j'ai découvert qu'on faisoit à d'autres. Croyez-moi, Madame, il y a plus de bons amis qu'on ne pense ; mais quand nous ne réüssissons pas en de certaines prétensions, nous sommes presque toûjours injustes de nous plaindre, ne sachant pas les affaires de ceux de qui nous nous plaignons, ou ne voulant pas les aprendre. Vous avez raison, Madame ; s'il y a un homme heureux dans le monde, c'est le Roi ; mais je croi qu'il l'est encore plus par son esprit que par sa fortune.

CXLI.

De Madame la Présidente d'Osembrai au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Septembre 1678.

Comme vous savez excuser vos amis, Monsieur, quand ils ont tort, vous savez aussi faire valoir les petits services qu'ils vous rendent. Enfin voilà la paix. Ne ferez-vous point la vôtre? Si mes souhaits avoient lieu, vous seriez bien-heureux. Ne viendrez-vous point ici cet hiver? Vous ne m'en dites rien. Si vous en témoigniez quelque impatience, je me flatterois d'y avoir quelque part ; mais bien loin de cela, vous avez sur

ce chapitre une tranquilité qui nous offenſe toutes. Partagez un peu vos graces: dites à Madame votre fille que je la ſupplie de vous ramener.

CXLII.

Du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Chaſeu, ce 5. Juillet 1679.

VOTRE Lettre, Monſieur, m'a donné une très-grande joye, en me faiſant voir que ſi vous n'aviez point répondu aux miennes, ce n'avoit pas été manque d'amitié pour moi; car il n'y avoit que cette incertitude qui me fît de la peine. Vous avez raiſon de croire que j'aime le Roi de tout mon cœur; & quand vous aurez vû la Lettre que je me ſuis donné l'honneur de lui écrire ſur la Paix générale, vous aurez raiſon d'être perſuadé que cette amitié n'eſt pas intereſſée. Ce fut Monſieur de Pompone qui me fit la grace de la préſenter au Roi, & qui m'a fait celle de m'écrire qu'elle n'avoit pas déplu à Sa Majeſté. J'ai toute ſorte de ſujets de me louër de ſa conſtance pour moi dans ma diſgrace; auſſi faut-il dire la vérité, c'eſt un homme qui joint toutes les vertus privées, à celles qui font un grand Miniſtre. Adieu, Monſieur, aimez-moi bien toûjours, je vous en conjure; perſonne aſſuré-

assurément ne vous aime plus tendrement que je fais.

CXLIII.

Du Duc de Montausier au Comte de Bussy.

A Saint Germain, ce 20. Janvier 1680.

J'ai eu beaucoup de joye, Monsieur, d'apprendre que vous étiez à Paris avec permission du Roi, car personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous regarde. Cette permission pour un tems assez long, me fait espérer quelque-chose de mieux, & je souhaite de tout mon cœur que cela arrive bien-tôt. Je vous suis extrêmement obligé de toutes vos bontés, & je vous assure que je serois ravi de pouvoir vous embrasser ici. Je voudrois bien aussi avoir mérité les remercimens que vous me faites sur le sujet de Monsieur votre fils. L'amitié que j'ai pour vous & pour lui, me fait remarquer avec plaisir que sa personne est fort agréable à MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, pour lequel il a raison d'avoir beaucoup d'attachement. Soyez persuadé, Monsieur, que personne ne vous honore plus que moi.

CXLIV.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Bussy, ce 4. Septembre 1680.

C'est un moyen pour mépriser la fortune que d'être malheureux, & de penser à la mort. Pour des réflexions, nous en faisons autant qu'une grande oisiveté en peut permettre; & pour de l'amitié pour vous, je vous assure qu'on n'en peut avoir plus que nous en avons. Je croi aussi que vous nous aimerez toûjours bien: au moins si ce tems dure, la familiarité n'engendrera point le mépris entre nous. Voilà toute la consolation que nous pouvons tirer d'une si longue absence.

CXLV.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 7. Mai 1681.

Dans la peur que j'ai, Monsieur, que vous ne veniez pas le mois de Mai, non plus que le mois d'Avril, je me donne l'honneur de vous écrire, car il ne faut pas laisser dormir l'amitié trop long-temps; le repos ne lui est pas mortel, mais bien l'assoupissement. Je ne savois où vous prendre, quand Mada-

me

me de Rabutin m'a apris que vous étiez à Dijon. J'ai ouï dire que c'étoit une grande Ville où il y avoit bonne compagnie; car les honnêtes gens sont de tous les pays, & cela pourroit vous y retenir quelque temps: mais enfin, Monsieur, aurons-nous l'honneur de vous voir cet Eté?

CXLVI.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelly.

A Lanty, ce 10. Octobre 1683.

Ma fille de Colligny & moi aimons fort à être par-tout avec vous, Monsieur; mais nous vous souhaitons bien davantage ici; car nous ne vous partagerions avec personne, & vous êtes encore meilleur tout entier qu'à moitié. Cependant je vois bien qu'il nous en faudra passer jusques aux Rois, & d'ici là quelquefois nous écrire. J'ai été huit jours à Fontainebleau à me reposer; de là je suis venu ici en brancar, car je ne saurois encore m'asseoir. Du reste, je suis dans la meilleure santé du monde, & faisant quatre repas par jour comme un écolier. Mandez-moi des nouvelles, & si nous prendrons la Flandre cet hiver, ou si nous attendrons à l'été qui vient?

CXLVII.

CXLVII.

Réponse de Monsieur de Corbinelly au Comte de Bussy.

A Paris, ce 23. Octobre 1683.

Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, à la peinture que vous fait Madame votre Cousine de sa foiblesse & de votre force. Je suis bien-aise que vous ayez recouvré votre santé; c'est un chemin bien court pour aller à la joye, malgré toutes les amertumes de la vie, qui ne prennent leur force que de la disposition de nos tempéramens. Je ne sai pas beaucoup de nouvelles. Je vous dirai pourtant que les Flamans surprirent l'autre-jour notre Garde, & tuèrent quelques Cavaliers. La victoire des Chrétiens sur les Infidèles commence à paroître plus grande de beaucoup depuis quelques jours. Voici ce qu'on m'en a dit d'assez bonne part: Que les Turcs furent si consternés sur la nouvelle que les Polonois avoient joint l'Armée de l'Empereur, & que le Roi de Pologne y étoit en personne, que le grand Visir pour desabuser les principaux Chefs de ses Troupes, prit un Officier Hongrois dont il crût être assuré, & lui promit de grandes récompenses s'il pouvoit entrer dans le Camp des Chrétiens, & voir si le Roi de Pologne y étoit. Cet Officier avoit servi les Polonois contre le Turc; de sorte qu'il fut reconnu dans le Camp, & mené au Roi qui

qui l'interrogea; & ayant apris son dessein, ce Prince lui dit qu'il lui donnoit la vie, à condition qu'il s'en retournat dire de sa part au Grand Visir, que s'il le vouloit attendre il lui donnoit sa parole royale qu'il l'iroit attaquer un tel jour. Cet Officier retourna, & dit au Visir ce qu'on l'avoit chargé de dire. Le Grand Visir se présenta en bataille au jour nommé, se mit à la tête de son aile droite, donna la gauche au Bassa de Bude, contre lequel se trouva le Roi, qui après peu de résistance le rompit. Le Visir se sauva avec un grand corps au quartier des Tartares, & dit à celui qui les commandoit qu'il le prioit de faire son devoir, & que le Bassa de Bude avoit trahi sa Patrie & sa Réligion.

Le Chef des Tartares lui répondit, qu'il n'y avoit plus de salut pour eux que dans la fuite, & lui en donna l'exemple aussi-tôt. Le Roi les suivit une partie du jour; & étant revenu de la poursuite des Infidèles, il entra dans la Tente du Visir, où il commença par écrire à la Reine sa femme, & lui manda qu'il lui écrivoit d'un lieu plus grand & mieux bâti que Varsovie, & beaucoup plus magnifique; qu'il y avoit pris le grand étendart de Mahomet, & qu'il y coucheroit cette nuit: ce qu'il fit, & le lendemain il entra dans Vienne, où le peuple le reçut à genoux comme un Messie, & ne voulant pas le laisser sortir. On dit qu'il y avoit dans le camp des Turcs

cent

cent mille tentes, cent cinquante piéces de canon, pour trois mois de toutes sortes de munitions, & un million d'or en espèce. Le Roi de Pologne a envoyé cet étendart au Pape, qui, dit-on, veut faire dresser une statue à ce Roi au milieu de la ville, avec cette inscription:

AU LIBERATEUR DE LA CHRÉTIENTÉ.

CXLVIII.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Toulonjon.

A Versailles, ce 26. Janvier 1688.

Je commence à m'ennuyer beaucoup ici; ma chere sœur; la petite grace que le Roi a faite à mon fils l'Abbé me fit passer agréablement les huit premiers jours. Après cela la fatigue de la Cour, à quoi je ne suis plus accoutumé, l'argent qu'il faut toûjours avoir à la main, les longueurs de toutes les affaires qu'on y a, me dégoutent fort d'y faire un long séjour. Je trouve encore que la raison de mon ennui ne vient pas tant du lieu où je suis, que de celui où je ne suis pas. Je ne sai si je me fais bien entendre, je m'en fie à votre vivacité. Je vous porterai des Livres nouveaux; j'ai peur qu'ils ne vous réjouissent plus que mon retour, car rien n'est plus amusant; ce sont les Eclogues de Fontenelle, qui

qui me raviſſent, les Caractères de Théophraſte par la Bruyere, les Ouvrages de Madame des Houlieres & la *Manière de bien penſer ſur les ouvrages d'ſprit*, par le Pere Bouhours. Tout cela vous plaira fort: & ne pouvant vous donner plus d'eſprit que vous en avez, ils vous donneront toute la délicateſſe qu'il faut pour juger bien de tout ce que vous lirez. Je plains bien ma fille de Colligny du temps qu'elle a paſſé ſans vous & ſans moi. Pourquoi faut-il que les gens qui s'accommoderoient toûjours bien enſemble, ſoient obligés de ſe quitter ſi ſouvent? Mais je ne finirois pas, ſi je me jettois ſur le chapitre de l'abſence.

CXLVIII.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Harlai-Bonneuil, Intendant en Bourgogne.

A Chaſeu, ce 25. Novembre 1688.

J'ai vû votre cœur dans vos Lettres, Monſieur, & je ſuis aſſuré que perſonne n'a été plus aiſe que vous de mes proſpérités naiſſantes. J'ai trouvé plaiſant que vous me félicitiez du nombre, en attendant que ce ſoit de l'importance des bienfaits. Mais ne croyez vous pas, Monſieur, qu'en un ſens le nombre en fait l'importance? Pour moi j'ai réglé ma reconnoiſſance pour le Roi ſur la ſingularité des graces que Sa Majeſté a faites à mes

enfans. Car il eſt ſans exemple que le Roi ait donné deux Bénéfices en un an à une même perſonne, & qu'en vingt-quatre heures il ait donné une penſion & un bénéfice aux deux freres. Vous voyez bien, Monſieur, que j'aime bien à être content. Si le Roi ſavoit combien mon cœur groſſit ſes bienfaits, il voudroit peut-être éprouver ma reconnoiſſance ſur de plus grands. Pour moi je trouve encore qu'une longue diſgrace ſert à bien mieux ſentir le moindre rayon de bonne fortune. Rien ne prouve mieux qu'il n'y a point de bien & de mal que par comparaiſon; l'un fait ſentir l'autre par degrés. Quand on eſt au plus bas, on a le plaiſir de ne pouvoir plus deſcendre. Dieu vous garde, Monſieur, d'en parler comme moi pas expérience, & me donne les occaſions de vous bien perſuader de mon amitié, car pour mon eſtime je vous défie d'en douter.

CXLIX.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 13. Mai 1689.

Vous ferez fort bien, ma chere Couſine, de voux exempter de donner ſix ou ſept cens livres pour l'arrière-ban, ſi vous le pouvez. Vous en avez autre-fois aſſez donné à Monſieur votre fils pour le ſervice du Roi.

Eſſayez

Essayez à passer pour bourgeoise de Paris, j'y consens, & à tout ce qui pourra vous épargner de l'argent, hormis à ne vous plus reconnoître pour ma chère Cousine, car pour cela je payerois plûtôt pour vous.

CL.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

Aux Rochers, ce 5. Février 1690.

Cette datte vous représente d'abord un désert, une solitude. Mon fils y passe une partie de sa vie avec son Epouse: ils ont tous deux bien de l'esprit. C'est en ce lieu que votre Lettre m'a trouvée. Mais, mon Cousin, avant que de vous rendre compte de ce que je fais, il faut que je commence par l'Eglise, & que je rende mille graces à notre Prélat de l'honneur de son souvenir. J'en ai été véritablement touchée: j'avois pensé plusieurs fois à lui; je l'avois même écrit à Monsieur l'Abbé de Roquette qui est venu à nos Etats: mais j'en étois demeurée-là; & me trouvant trop loin pour me faire entendre, je me contentois de conserver dans mon cœur tous les sentimens d'estime & de respect qu'on a infailliblement pour lui, dès qu'on a l'honneur de le connoître. Dans cette disposition son nom me sauta aux yeux en ouvrant votre Lettre. Je vous laisse à juger, Monsieur,

quelle joye & quelle reconnoiſſance m'a donnée un ſouvenir ſi précieux. Après que notre Prélat a vû cet endroit, je ſupoſe qu'il n'a pas le temps d'écouter le reſte de cette Lettre, & qu'étant paſſé dans ſon cabinet pour des affaires importantes, je puis vous parler avec notre liberté ordinaire. Je ne voi auprès de vous que Madame de Toulonjon & ma Niéce, qui ne me font nulle peur: je vous trouve en très-bonne compagnie; & dans une telle ſocieté il n'y a nul chapitre que vous ne puiſſiez traiter, auſſi bien que dans Paris. Nous avons auſſi quelque-fois de fort bonnes converſations ici.

Il n'y a rien que je ſouhaitaſſe plus fortement que d'être dévote, & occupée de la ſeule grande affaire que nous avons tous à faire. Nous faiſons des lectures toutes divines; mais j'avoue qu'encore que mon eſprit ſoit parfaitement convaincu de toutes les grandes vérités, mon cœur n'eſt pas touché comme je le voudrois, & cet état nous fait ſentir le beſoin que nous avons de la grace du Seigneur. J'ai envie d'en demeurer-là, mon cher Couſin; puis-je finir à un plus bel endroit? Tout paroîtroit frivole après cela. Cependant le bon Dieu trouvera bon, s'il lui plaît, que je vous diſe encore un mot de mon amitié, qui ne s'eſt point relâchée, & qui durera autant que ma vie.

CLI.

CLI.

Du Comte de Bussy, de la Comtesse de Toulonjon & de la Comtesse de Dalet, à l'Evêque d'Autun.

A Chaseu, ce 27. Septembre 1690.

Vous avez bien des amis, Monsieur, mais vous n'en avez pas trois plus véritables que nous. Il y a deux heures que nous sommes ensemble, nous en avons passé la moitié à parler de vous, & à nous plaindre du retardement de votre retour en ce païs-ci. Cette conversation a fini par le dessein de vous écrire, & de nous réjouïr avec vous de vos prospérités au Palais & de vos agrémens à la Cour. Avec la tête que nous vous connoissons, Monsieur, nous n'avons pas apréhendé que les nouveaux honneurs vous changeassent les mœurs, mais seulement que les fonctions de ces nouveaux titres demandassent votre présence en ce païs-là, qui ne seroit pas notre compte en ce païs-ci. Cependant tant que vous serez notre Prélat, nous espérerons que vous ne nous quitterez pas tout-à-fait. Nous disions de vous il n'y a qu'un moment, Monsieur: Pourquoi a-t il tant de mérite? Avec moins il ne seroit pas si recherché qu'il est, & il ne laisseroit pas d'être pour nous autant aimable: nous nous passerions de ces grands talens qu'il a pour plaire aux Princes, & nous serions contens de

l'esprit qu'il a avec ses amis particuliers. Mais enfin, a dit Madame de Dalet, il nous le faut garder tel qu'il est, & l'aimer avec toutes ses vertus. Ma Niéce a raison, a dit Madame de Toulonjon, il faut prendre le bénéfice avec ses charges; & en cet endroit nous avons fait réflexion que c'étoit trop vous amuser, vous qui pouviez avoir affaire à Versailles ou à Saint-Germain, dans le tems que vous recevriez notre Lettre. Nous allons donc finir, Monsieur, comme nous avons commencé, en vous assurant que vous n'avez pas trois amis plus véritables que nous.

V.

Lettres de Louange.

CLII.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Chaseu, ce 6. Janvier 1671.

Mon fils donna votre Livre, mon Révérend Pere, à un Gentilhomme de mes amis pour me le faire tenir, sans lui dire qui le lui avoit donné. L'Epître à Monsieur l'Avocat-Général de Lamoignon, & le sujet du Livre, me firent soupçonner que vous l'aviez fait. Je crûs qu'il n'apartenoit qu'à vous à faire des réflexions sur l'Eloquence; & la Lettre à Monsieur de Lamoignon me fit songer à l'amitié que vous aviez pour Monsieur

ſieur ſon Pere. Mais je n'eus pas lû la premiére partie que je vous y reconnus tout-à-fait, & je vous admirai juſqu'à la fin du Livre. Il eſt vrai, mon Révérend Pere, que vous y êtes par tout admirable. Vous n'êtes pas comme ces gens dont vous parlez, qui ne font rien de toutes les bonnes choſes qu'ils enſeignent. Dans le même tems que vous donnez des préceptes de l'éloquence, vous les éxecutez. Où la matiére eſt belle d'elle même, vous vous contentez d'une expreſſion aiſée: où le ſujet n'eſt pas ſi heureux, vous l'embelliſſez par un tour fin & délicat; & par-tout vous avez cette juſteſſe de ſens, que vous dites ſi bien que le peuple ſent, mais que les habiles gens ſont ſeuls capables de remarquer. Je ne ſai, mon Révérend Pere, s'il n'y a pas un peu de vanité à moi, de vous dire qu'on ne peut trouver tout ce que vous écrivez auſſi beau que je le le trouve, ſans être en quelque façon capable de faire ce que vous enſeignez. Mais je ſuis ſincère avec mes bons amis. Comme je vous dis du bien de moi, je vous en dirois du mal, s'il s'en préſentoit l'occaſion. Par exemple, je vous avoue que j'ai trouvé juſqu'ici la Théologie ſèche, ſévére & obſcure entre les mains de tout le monde; mais aujourd'hui elle me paroît douce, agréable & intelligible entre les vôtres. Pour mes *Mémoires*, mon Révérend Pere, je vous ai dé-

ja mandé que je vous les voulois donner à lire moi-même, parce que c'étoit des choſes que je ne pouvois pas mettre au hazard d'être perdues par la voye des Meſſagers, outre qu'ils étoient fort amples, mais je ne deſeſpère pas de vous les porter bien-tôt; car le Roi eſt bon & juſte. Voilà cependant une Lettre que je viens de lui écrire, dont je vous prie de me mander votre ſentiment, & de me croire à vous plus que perſonne du monde.

CLIII.

Du Pere Rapin au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Septembre 1671.

Je ne puis vous exprimer, Monſieur, combien je ſuis touché de l'amitié que vous avez bien voulu me faire, par les remarques que vous venez de m'envoyer. Je ne vous dis point le profit que je prétens en faire, car vous le verrez vous-même dans ma ſeconde édition. Il y a un air judicieux dans toutes ces remarques, & un diſcernement qui ſe ſent ſi fort de votre caractère, qu'on pourroit vous y reconnoître. J'eſpère, Monſieur, par l'accueil favorable que vous venez de me faire, que nous aurons un peu de commerce enſemble. J'y trouverai fort mon compte, parce que je ferai profit de vos lumières & de ce goût exquis que vous avez pour

pour les Lettres, & qui vous eſt naturel. Ne vous laſſez donc pas de moi, Monſieur, s'il vous plaît; & puiſque vous avez commencé à me faire ſentir vos bontés, ayez un peu de perſévérance pour me les continuër. Je pars dans deux jours avec Monſieur le Premier Préſident pour paſſer deux mois avec lui en ſa maiſon de campagne. J'y pourrai, Monſieur, recevoir de vos Lettres, que Madame de Scuderi enverra chez lui, en ſa maiſon de Paris. Je vais faire imprimer à mon retour un Recueil de trois Comparaiſons; celle de Virgile & d'Homère, de Démoſthène & de Cicéron, que vous avez vûë, & celle de Platon & d'Ariſtote. Je ſai, Monſieur, par ceux qui ont l'honneur de vous connoître, que vous avez plus de commerce dans l'Antiquité que le commun des gens de qualité, & que vous avez fort étudié; c'eſt ce qui m'encourage le plus, Monſieur, à lier commerce avec vous. Ayez la bonté de le ſouffrir, & j'aurai le ſoin de vous deſennuyer dans votre ſolitude; *Si te haberem otioſum, clamores faceremus.* C'eſt un mot de Cicéron à un de ſes amis qu'il eſtimoit. Je veux dire par-là, Monſieur, que ſi je pouvois vous engager à jetter les yeux ſur ce que j'écris, pour y mettre de cet air naturel qui vous eſt ſi propre, & qui n'eſt que de vous, je pourrois peut-être mériter des aplaudiſſemens; je me retrancherois vo-

lontiers à mériter votre ſuffrage, & à avoir votre aprobation. Je ſuis avec un reſpect ſans égal à vous.

CLIV.

Réponſe du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Buſſy, ce 25. Septembre 1671.

Il faut avoir l'eſprit auſſi bien fait que vous l'avez, mon R. Pere, pour recevoir une eſpèce de critique auſſi honnêtement que vous faites. Je vous ai déja dit que je conſentois à faire ces remarques, à condition que vous en feriez auſſi quelque jour ſur des amuſemens, à quoi je m'occupe depuis cinq ans. Vous voyez bien, mon R. Pere, que je m'attens à un commerce avec vous, & à une amitié qui ne finira jamais; & vous connoiſſez bien, ſans que je vous le diſe, que j'en ai la plus grande joye du monde. Que je vous trouve heureux d'avoir deux mois à paſſer à Baſville avec Monſieur le Premier Préſident! Il eſt admirable à Paris, mais il eſt aimable à ſa maiſon de campagne, & vous ſavez qu'on a plus de plaiſir à aimer qu'à admirer. Je vous aſſure que ſi j'étois en tiers avec vous deux, je ne ferois guères de pas pour mon retour à la Cour pendant ces deux mois. Je penſe qu'on vous a dit vrai, quand on vous a dit que je ſavois plus que la plûpart des gens de qualité. Il y a parmi eux tant d'ignorance

rance des belles-Lettres, & dans la Cour particulièrement, qu'on peut les surpasser sur cette matière, & ne savoir pas grand' chose. Je vous dirai pourtant de bonne foi que j'ai assez de connoissance des honêtes gens de l'Antiquité ; que je n'ai point de mémoire, mais que j'espère que vous me renouvellerez les idées de tout ce que j'ai sû. J'ai peu lû Cicéron, dont j'ai regrêt : j'ai bien vû dans votre Livre que c'étoit un honnête-homme, & je ne doute pas qu'il n'ait aidé à polir les talens naturels que vous avez pour l'Eloquence : *Habuisti illum ortosum ;* c'est pourquoi *clamores facis.* Je vous assure, mon R. Pere, que je me suis récrié sur beaucoup d'endroits de votre Lettre, & qu'il n'y a que mon amitié qui égale l'estime que j'ai pour vous. Il y a huit ou dix jours qu'on me sût quelque-chose du chapitre, où le P. Bouhours traite des avantages qu'a notre Langue sur les étrangères ; j'en fus très-content. S'il est par-tout de même force à ce que j'ai vû, il mérite toute l'approbation qu'il a eue. Quand je l'aurai lû, je vous manderai plus exactement ce que j'en pense.

CLV.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 27. Février 1672.

Plus je reçois de vos Lettres, Monsieur, & plus je trouve de bonté, de véritable vertu

vertu & d'honnêteté dans votre procédé & dans votre commerce; & quand on a un peu de vertu, on ne doit être ſenſible qu'à cela. Ainſi, Monſieur, vous pouvez juger par-là, combien je reſſens l'honneur que vous me faites, & l'état que je fais d'avoir quelque liaiſon avec vous. C'eſt à moi à me rendre digne de cet honneur par mon ingénuité; car de la manière que je vous comprens, on doit fort vous plaire par-là. Je ne vous ferai pas de grands diſcours pour cette fois. Je vous enverrai mon Livre de dévotion que je vous ai promis, au commencement du Carême. Je ſuis avec bien du reſpect à vous.

CLVI.

Réponſe du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Chaſeu, ce 6. Mars 1672.

Je prens les louanges que vous me donnez, mon R. Pere pour des leçons, & j'eſſaierai d'être comme vous dites que je ſuis. J'eſtime fort la fable Latine de votre ami; elle eſt bien dans le ſujet, & bien écrite. Celle de la Fontaine eſt d'un caractère plus badin, mais très-jolie, comme la plûpart de ce qu'il fait. Vous m'avez fait grand plaiſir de me les envoyer, mon Révérend Pere, & vous m'en ferez un bien plus grand de m'envoyer votre

votre Livre de dévotion ; car rien ne me plaît tant que ce que vous faites.

CLVII.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 1. *de Mai* 1672.

Vous me remettez en goût de vos Lettres, Madame. Je n'ai pas encore bien démêlé ſi c'eſt parce que vous ne m'offenſez plus, ou parce que vous me flattez, ou parce qu'il y a toûjours un petit air naturel & brillant qui me réjouït. En attendant cette déciſion je croi pouvoir dire qu'il y entre un peu de tout cela. Voici encore une Lettre au Roi. La grace qu'il me fait de les lire, & les louanges que vous leur donnez, m'enhardiſſent à lui écrire ſouvent.

AU ROI.

Sire,

J'ai failli ; & quoi qu'il ſoit fort naturel de chercher à s'excuſer, l'extrême reſpect que j'ai pour la juſtice de V. M. fait que je n'eſſaye pas de paroître moins coupable devant Elle. Mais, Sire, ce qui aide fort à ma ſincérité en cette rencontre, c'eſt le zèle extraordinaire que j'ai eu toute ma vie pour la perſonne de V. M. Je me tiens ſi fort de ces ſen-

ſentimens, & je trouve qu'ils me font tant de mérite, que je n'ai pas de peine d'avouër franchement les fautes que j'ai faites. Je dirai bien plus à V. M. SIRE. La créance que j'ai eue qu'un homme de qualité, qui avoit de longs ſervices à la Guerre, & qui aimoit de tout ſon cœur V. M. ne pouvoit manquer de réüſſir avec de ſi bons principes, m'a fait relâcher ſur le reſte de ma conduite, & négliger de faire des amis. J'ai crû que V. M. étant pour moi, je n'aurois pas à craindre ceux qui ſeroient contre; & j'aurois eu raiſon de le croire, ſi j'avois été auſſi heureux à vous faire connoître mes bons endroits, que mes ennemis l'ont été à vous faire voir mes mauvais. Mais enfin, SIRE, le paſſé ne ſe pouvant plus changer, après ſix ans de châtimens, je demande pardon à V. M. avec toute la ſoûmiſſion & tout le repentir imaginable. Accordez-moi cette grace, SIRE; & ſi vous ne me jugez pas encore digne de m'aller jetter à vos pieds pour vous en remercier, permettez-moi d'aller mourir en quelque endroit au ſervice de V. M. Auſſi bien ne ſupportai-je qu'avec un regrêt très-ſenſible, de voir tous ſes fidèles ſujets s'empreſſer de lui témoigner leur zèle, pendant que moi qui ne céde en cela à pas un deux, demeure dans ma maiſon ſans lui pouvoir faire connoître combien je ſuis &c.

A Chaſeu, ce 8. Decembre 1671.

Je

Je vous sai bon gré des amitiés que vous faites à notre petit Rabutin. Je souhaite qu'il soit heureux, mais je souhaite qu'il soit honnête homme, préférablement à toutes choses: car je fais bien plus de cas du mérite que de la fortune.

CLVIII.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudery.

A Bussy, ce 15. Octobre 1672.

Il n'y a rien de si flatteur ni de si obligeant pour moi, que le commencement & la fin de votre Lettre, Madame; un peu de prospérité avec cela, vous me feriez tourner la tête; mais le Seigneur y a mis bon ordre, & si quelque-chose m'a gâté jusqu'ici, ce n'a pas été la bonne fortune. Au reste, si mes Lettres & mon amitié sont un bien pour vous, je vous comblerai de mes graces. Je suis fort surpris de la sensibilité du Roi Casimir. Je pensois qu'un homme qui ne se souvenoit pas de la perte d'un Royaume, ne se soucieroit pas de la perte d'une Place; & je croi aussi que ce n'est pas cela qui a fait son mal; & il seroit assurément tombé en apoplèxie lors qu'il y tomba, si on lui avoit dit la plus agréable nouvelle du monde. Je serois assez fâché qu'il mourût. Je ne doute pas que la paix ne se fasse, puisque la Suède s'en mêle, mais

mais elle ne durera pas à mon avis. Vous avez tort, Madame, de mépriſer votre manière de narrer; vous êtes bonne à écrire des nouvelles, & à faire des réfléxions. J'en dirois davantage, ſi je ne craignois qu'il parût que ce fût la reconnoiſſance qui me fît parler.

CLIX.

Réponſe du Comte de Buſſy à l'Abbé Flechier.

A Chaſeu, ce 14. Mars 1673.

Je viens de recevoir votre Lettre, Monſieur, & la Harangue que vous avez faite à l'Académie. Je la trouve très-belle: il y a du feu, il y a du jugement; mais ſur tout elle eſt naturelle, & l'art y eſt bien caché. L'Eloge du Roi y eſt admirable; & quoique vous ne lui faſſiez point de grace, vous dites ſi agréablement la vérité, qu'il en doit avoir pour vous autant de reconnoiſſance, que les autres grands Rois, qui ſont au deſſous de ſon mérite, en ont pour ceux qui les flarent.

Vous ſerez peut-être ſurpris de voir combien j'ai de plaiſir à entendre les louanges du Roi: car enfin il m'a fait du mal; & quand je l'aurois mérité, peu de gens ſe font juſtice. Mais j'aime encore mieux qu'on ait mauvaiſe opinion de ma conduite paſſée, & avoir droit d'eſpérer un changement à ma fortune, d'un

d'un grand Prince qui peut avoir été surpris, & qui ne trouve pas de honte à se repentir, que d'être justifié par les injustices d'un Maître sans honneur, qui n'en reviendroit jamais.

Je suis allé plus loin que je n'avois pensé, Monsieur. Mais je ne me retiens pas aisément, quand il s'agit de louer notre Maître, & moins encore quand j'en parle à un homme qui l'aime & qui l'estime autant que vous faites.

CLX.

Du Comte de Bussy à l'Evêque de Verdun.

A Chaseu, ce 29. Août 1674.

Hé bien, Monsieur, voilà un combat dont la gloire est toute personelle pour Monsieur le Prince: il a fait la seule chose qu'il y avoit à faire, étant le plus foible, comme il l'étoit. La plûpart des autres grands Capitaines se seroient contentés en pareille rencontre de se tenir sur la défensive, & ils auroient cru même faire beaucoup de s'empêcher d'être battus; mais Monsieur le Prince pour satisfaire à son courage & à sa réputation a voulu attaquer, & il ne pouvoit le faire à propos qu'en faisant tout juste ce quil a fait. Le Roi de son côté n'oublie rien pour soûtenir Monsieur le Prince & Monsieur de Turenne. Je voi bien que je n'aurai pas l'hon-

neur de vous voir cette année à Bussy; vous ne pouvez quitter votre Diocèse dans l'état où sont les affaires. Pour moi, j'attens réponse des offres que j'ai faites au Roi, non seulement de ma personne, mais encore de lui faire des troupes; peut-être que l'état des affaires présentes m'attirera plus d'égards que par le passé; car enfin la convocation de l'Arriere Ban fait croire qu'on a besoin de tout le monde.

CLXI.

De l'Evêque d'Autun au Comte de de Bussy.

A Autun, ce 26. Juin 1677.

Rien ne me paroit mieux écrit, Monsieur, ni de meilleure foi, que la Lettre où vous m'avez expliqué vos sentimens sur les bals. Je la regarde comme une délibération digne d'être mise dans les Archives de l'Evêché, & qui peut être aussi utile que celle des plus fameux Docteurs de Sorbonne. Quand vous voudrez parler de cette sorte, j'estime qu'on ne pourra mieux faire que de prendre vos avis.

CLXII.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Bussy, ce 5. Octobre 1677.

Je vous rends mille graces, M. R. P. du Livre que Cramoisy me vient d'envoyer. Vous voyez

voyez bien que j'en connois l'Auteur. Il a beau ſe cacher en ſuprimant ſon nom, il ſe montre par ſon bon ſens, par la netteté de ſes expreſſions, & par cette noble ſimplicité dont il fait tant de cas. Il faut dire la vérité, M. R. P. vous qui avez ſi bien écrit juſqu'à préſent, n'avez rien fait de ſi beau que ce petit Traité; & je voudrois bien qu'il vous prît envie de l'étendre. Vous le ferez ſi vous tenez votre parole; car je ne doute pas qu'il n'ait l'aprobation des gens de bon goût. Il vous paroîtra vain de vous dire après cela que ma fille de Colligny & moi en avons été fort touchés: mais vous ſavez, mon Rev. Pere, que j'aime ſi fort la vérité, que quelquefois j'en conſidére moins la modeſtie. Cela vient auſſi de ce que les malheureux qu'on accable ont ſi grand' peur qu'on ne les mépriſe, qu'ils en ſont moins modeſtes.

CLXIII.

De Monſieur de Corbinelly au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 26. Juin 1679.

J'ai lû, Monſieur, la Lettre que vous écrivez au Roi. Je l'ai trouvée charmante par les ſentimens, par le tour, par le ſtile, par la noble facilité, & par tout ce qui peut rendre un Ouvrage de cette eſpèce incomparable. Je n'y ai rien vû dont on ſe pût paſſer, ni rien non

plus à y ajoûter. Le Roi devroit vous commander d'être son unique Historien. Pour moi, je soûtiens un procès, & je fais mes factums moi-même. Je raisonne avec toutes les rigueurs de la Dialectique; mais la chicane est plus forte que les raisons. Ce qui me console au moins, est que je donne autant de peine qu'on m'en donne, en satisfaisant à mon devoir, & à des mouvemens de générosité.

Pour vous, je vous conseille de jouïr de votre solitude, & de mépriser les agitations de la Cour. Quand on est parvenu à connoître les misères de ce païs là, & les charmes du vôtre, on est en état d'être heureux, s'il est possible de l'être. J'en dis autant à Madame de Colligny, qui vaut tout ce qu'on peut valoir à mon gré.

CLXIV.

De M. le Premier Président de Dijon au Comte de Bussy.

A Dijon, ce 25. Janvier 1681.

J'ai reçû & lû avec grand plaisir les Mémoires que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je les ai trouvés trop agréables pour en faire à deux fois, & la soirée que j'y employai hier, a été la meilleure & la plus divertissante que je pouvois avoir. Ce qui est de sérieux est beau & solide, & rien n'est plus enjoué que ce que vous avez écrit pour

réjoüir

réjouïr. Je ſuis perſuadé que la poſtérité fine & délicate en fera un jour le même jugement; mais je penſe que cela n'arrivera de long-temps, & que votre intention eſt d'en faire un Poſthume. Le Maître doit être content de voir comment il eſt parlé de lui, & il verra avec ſatisfaction, que ce qui eſt dans le monde le plus digne de louanges, ne pouvoit être mieux loué. Pour moi qui connois la vérité de la-plûpart des choſes que vous avez écrites, j'ai tout le plaiſir à la lire, qu'on peut avoir, quand on eſt convaincu de ce qu'on lit.

CLXV.

Du Comte de Crecy-Longueval au Comte de Buſſy.

À Leuilly, ce 4. Mai 1683.

BARBIN m'a envoyé les nouveaux Dialogues des morts. Vous prétendez, Monſieur, qu'il y a d'autres morts * qui n'ont pas encore vû le jour. Cela eſt aſſez extraordinaire; mais puiſque vous me les avez promis, permettez-moi de vous les demander, ou de me plaindre de vous en l'autre monde chez ces Meſſieurs qui ne ſont plus ici; car je les verrai bien-tôt ſi mon Baptiſtère ne me trompe,

* Les Mémoires de Monſieur le Comte de Buſſy, avant que d'être imprimés.

& je ſerois fâché de leur aller dire que Monſieur le Comte de Buſſy m'a manqué de parole. J'aime mieux les entretenir de ſon mérite, & rendre toute la défunte Antiquité jalouſe ou charmée de lui; car je veux croire que les grands hommes ont toûjours du goût & de la raiſon en quelque monde que ce ſoit. J'eſpère que je n'en trouverai pas un, qui ne faſſe gloire d'être votre ſerviteur, auſſi bien que moi.

CLXVI.

Du Comte de Buſſy au Préſident de Novion.

A Colligni, ce 10. Octobre 1689.

Ce que vous venez de faire pour votre famille, Monſieur, eſt ſi avantageux pour elle & ſi beau pour vous, que tous vos amis & vos ſerviteurs y doivent prendre part. Vous croyez bien qu'ayant de plus l'honneur d'être dans votre alliance, cela m'a touché extrêmement; & j'ai redoublé d'eſtime pour vous, vous voyant faire une action ſi peu commune & vous trouvant encore plus paré de votre vertu, que de la grande Charge que vous avez quittée. Je ſouhaite, Monſieur, que vous jouïſſiez long-tems de la gloire que cette action vous a acquiſe & que vous me croyiez toujours, Votre &c.

CLXVII.

CLXVII.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Octobre 1689.

VOTRE Lettre est venue au commencement de ma retraite, Monsieur, & il m'a fallu l'achever pour vous faire réponse, car on n'écrit point de ce païs-là; c'est l'autre monde d'où il ne vient point de nouvelles par la poste. Vous jugez bien que je suis ravi que vous ne soyez pas mal content de mon Livre, ni de moi. J'ai eu de bonnes intentions; & je vous avoue que j'ai tâché de vous mettre dans le plus beau jour qu'il m'a été possible en vous copiant. Au reste, Monsieur, vous ressemblez à ces grandes beautés, qui ne se trouvent point si belles toutes seules, que lors qu'elles sont dans une compagnie qu'elles ont le plaisir d'effacer. Pour moi, Monsieur, je vous admire également par-tout, & si je consulte mon gout, je vous aime mieux seul que mêlé avec des gens qui ne vous valent pas, quelque mérite qu'ils ayent. J'oubliois de vous parler de votre dernière Lettre au Roi, je suis charmé des tours nouveaux qui y sont. Il n'y a que vous, en vérité, qui ait le talent de trouver dans un sujet usé quelque chose de neuf. Madame de Colligny n'aura de moi aujourd'hui qu'un compliment, pour toutes les douceurs qu'elle me dit; ce n'est pas parce qu'elle me loue, que je l'ho-

nore; c'eſt parce qu'elle eſt louable, & pour tout dire en un mot, votre vive image. Madame de Buſſy la Réligieuſe ne vous reſſemble pas trop mal auſſi, Monſieur; les Lettres qu'elle m'a écrites ſont de bonnes preuves qu'elle eſt votre fille & ſœur de Madame de Colligny; au moins, Monſieur, je veux être de ſes amis, & je vous prie l'un & l'autre de me rendre de bons offices auprès d'elle.

CLXVIII.

De Madame de M*** au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 17. Janvier 1691.

Je ſuis fort contente, mon Couſin. Ce que vous m'avez dit étoit juſtement ce qu'il me falloit dire; ma modeſtie étoit bleſſée par votre première Lettre, & mon amour propre par la ſeconde. Il y a bien de l'eſprit au tempérament que vous avez pris. Vous me direz aſſurément que je vous donne de l'encens pour celui que vous m'avez donné. Cela n'eſt pas tout-à-fait vrai, Monſieur, je vous en donne parce que vous en méritez; mais je vous en donne plus volontiers, parce que vous m'avez louée.

CLXIX.

CLXIX.

De Monſieur de Corbinelly au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 11. *Avril* 1692.

Quoi que je ſois enrhumé, Monſieur, de manière à être bouché ſur toutes les choſes d'eſprit, j'ai trouvé les vers que j'ai vûs fort beaux. Notre ami le Pere Bouhours m'a envoyé ce matin ſes *Nouvelles Remarques ſur la Langue.* Je vous y ai trouvé très-agréablement cité, comme un homme dont l'autorité devoit régler le langage. Je ne vous dis point de nouvelles. Il n'y en eut jamais tant ſur les préparatifs de toutes parts à une campagne mémorable, & dont il n'y auroit que vous digne d'être l'Hiſtorien, n'en étant pas le Chef. Adieu, Monſieur. Si vous étiez tout ce que je voudrois, vous ſeriez peut-être au deſſus de tout ce que vous déſirez. Je ſuis très-obéiſſant ſerviteur de Madame de Dalets.

CLXX.

Réponſe du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly.

A Chaſeu, ce 17. *Avril* 1692.

Pour un homme que le rhume accable, Monſieur, je ne vous trouve pas trop

bouché. Le Pere Bouhours m'a envoyé ſes nouvelles Remarques. Il eſt toûjours maître ſur la Langue Françoiſe; & pour moi il me fait trop d'honneur de citer mon autorité ſur cette matière. Je croi cette Campagne de conſéquence. Il y a, comme vous dites, de grands préparatifs de toutes parts. Le Roi en aura plus de gloire. J'en ſerai l'Hiſtorien en quelque endroit: il n'a pas tenu à moi que je n'en fuſſe le témoin.

VI.

Lettres de Reproche.

CLXXI.

De Madame de M - - - au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Juillet 1669.

Je ſuis fort offenſée, Monſieur, qu'il y ait long-tems que vous n'ayez reçu de mes Lettres, & que vous ne m'en faſſiez aucun reproche. Je vous le dis, je n'aime pas que mes amis me laiſſent la liberté de les oublier. Quand on s'accoûtume à ſe paſſer d'eux, c'eſt qu'on ſe deſaccoûtume de les aimer, & je veux que tout au moins on me demande le ſujet de mon ſilence, quand il eſt un peu long. Il ne l'auroit pas tant été ſans un rhûme dont je ſuis accablée, qui ne

m'a

m'a pas permis d'écrire. Mais à preſent je me porte aſſez bien pour vous dire ce que je ſai, qui eſt la continuation de la maladie de Monſieur le Dauphin ; qui eſt cauſe qu'on ne parle plus du voyage de Chambort.

CLXXII.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de - - -

A Buſſy, ce 31. Juillet 1669.

Ah, ah, Madame, vous voulez donc être gourmandée? & vous croyez que vos amis ne vous aiment pas bien, s'ils ne vous grondent quand vous vous relâchez un peu ſur les ſoins que vous leur devez? Vous avez trouvé votre homme; je ne vous en laiſſerai plus paſſer: Marchez droit ſeulement. Je ſuis un terrible ami ſur les droits de la régularité. Adieu, Madame, je meurs d'envie pourtant de n'avoir point à vous gronder.

CLXXIII.

Du Comte de Buſſy à Madame de Montmorency.

A Buſſy, ce 10. Decembre 1669.

J'ai reçu votre lettre du premier de ce mois, Madame. Il faut à l'avenir commencer nos lettres comme les Marchands, ce ſera le moyen de ſavoir celles qui auront été perduës.

dues. Il y a un mois que je me tue de vous faire des reproches de votre oubli, & j'enreçois de votre part. Ne seriez-vous pas femme à gronder la première, pour m'obliger à me taire? Quoi qu'il en soit, je vous assure, Madame, que quand vous ne me manderiez point de nouvelles, je ne serois pas moins exact à m'attirer des marques de votre amitié.

Je suis ravi de l'établissement de Mademoiselle de Toussy & du Duc d'Aumont. Il est mon allié & mon ami, & il y a long-tems que je suis serviteur & ami de la Maréchalle de la Motte. Ce sont de ces bons cœurs de la vieille roche qui n'abandonnent pas leurs amis pour être dans le malheur.

CLXXIV.

Du Comte de Bussy à Madame du Bouchet.

A Chaseu, ce 26. Avril 1670.

Est-il possible, Madame, qu'une femme du monde, avec autant de raison que vous en avez, puisse faire la question que vous me faites; si je n'ai aucune espérance de retourner à la Cour? Il faut qu'à mon tour je vous demande s'il y a des gens qui n'espèrent point? Et que je réponde pour vous, Madame, que ceux à qui on a lû une sentence de mort & qu'on mène à la potence, espèrent encore.

Vous

Vous n'avez jamais ouï parler que le Roi ait fait dire à un exilé qu'il ne reviendroit jamais, pourquoi voulez-vous donc que je n'espère point de revenir ? Sachez, Madame, que tout le monde espère; que les èxilés ont des vûes, & font des pas qui souvent sont sans fruit, comme par exemple les miens, & que souvent quand ils y pensent le moins, on les rappelle. Cela ne va que du plus au moins, tout le monde revient, & je reviendrai comme les autres; pour le temps je n'en sai rien. Il pourroit bien être que le Roi ne le sait pas lui-même, car il ne me fait pas l'honneur de songer à moi souvent. Pour moi je ne m'ennuye point; ce n'est pas que je ne vouluſſe bien être auprès de vous, mais si je prenois la choſe trop à cœur j'en ſerois incommodé, & pour mes amis rien ne les empêche de me venir voir s'ils en avoient bien envie.

CLXXV.

Du Comte de Buſſy au Comte de V - - -

A Chaſeu, ce 15. Mai 1670.

Vous avez raiſon, mon cher Couſin, de trouver mal-honnête que nous aimant & nous eſtimant tous deux comme nous faiſons, nous n'ayons non plus de commerce enſemble que ſi nous ne faiſions ni l'un ni l'autre. Mais faiſons nous juſtice, & avoûëz que

que c'étoit à vous en l'état où je ſuis, à prendre un peu plus de ſoin de moi que vous n'avez fait. Je vous avoue de mon côté que je n'y devois pas prendre garde, & ne laiſſer pas de vous faire quelque petits reproches de votre oubli; mais les malheureux ont tant de peur qu'on ne les néglige, & qu'on ne prenne leurs avances pour des baſſeſſes, qu'ils n'en font preſque jamais. Après ce petit éclairciſſement, je vous dirai de bonne foi qu'il y a toûjours eu un ſi grand fond d'eſtime pour vous dans mon cœur, que quoique je m'étonnaſſe d'abord, quand j'y faiſois réfléxion, que vous ne m'écriviſſiez point, je vous excuſois toûjours, & je me diſois que vous ne laiſſiez pas de me bien aimer. C'a donc, mon cher Couſin, faiſons mieux notre devoir à l'avenir que nous n'avons fait juſqu'ici. Mandez-moi quelque-fois des nouvelles du monde, mais ſur tout des vôtres, car je m'y intéreſſe au dernier point. Pour moi je vous manderai à quoi je me divertis, en attendant que je vous l'aille dire moi-même: & je vous aſſure que perſonne n'a pour vous plus d'eſtime & d'amitié que moi.

CLXXVI.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelli.

A Buſſy, ce 8. Decembre 1670.

J'ai long-tems été en peine de vous, Monſieur. Vous me quittez en Août en m'aſſurant

ſurant que vous me donnerez de vos nouvelles, aſſi-tôt que vous ſerez arrivé, & je n'en ai reçu qu'hier par Madame votre ſœur, qui me manda qu'elle avoit reçu deux billets de vous. Pourquoi ne m'avez-vous point écrit? Car vous ſaviez que nous étions convenus que vous m'écririez le premier, afin de me mander où vous ſeriez. Savez-vous bien que Meſdemoiſelles de Buſſy & moi avons été en la plus grande inquiétude du monde de vous, & quoique nous ſuſſions que nous vous aimons fort, nous avons trouvé, quand nous avons cru vous avoir perdu, que nous ne ſavions pas encore juſqu'à quel point nous vous aimions. Nous allâmes nous reſſouvenir de ces coups que vous aviez ouïs au Parloir, vous & Madame votre ſœur, & nous crûmes que c'étoit votre génie qui vous étoit venu avertir, & qu'aſſurément vous étiez mort. Je vous aſſure que nous en eûmes une douleur dans la famille, qui vous la feroit encore plus aimer que vous ne faites, ſi vous aviez pû la voir ſans être vû. Cela n'eſt pas arrivé, Dieu merci, & même vous vous portez bien, j'en ſuis ravi; mais mandez-le-moi vous-même: car enfin ſi vous continuiez à ne me point écrire, j'aimerois preſque autant que vous fuſſiez mort.

Nous avons eu ici deux mois durant Plombières. Si j'étois plus content de vous, je vous aprendrois des choſes de lui qui vous ré-

réjouïroient, mais vous ne les mérités pas pour cette fois, nous verrons si vous vous rendrez digne de ces nouvelles.

Je ne vous mande rien de mes affaires, elles sont comme quand vous partites d'ici. On me vient d'écrire que le Comte de Guiche revient à vingt lieuës de Paris dans une maison de sa Mere. Je ne le croi pas. Adieu.

CLXXVII.

De la Comtesse de la Roche au Comte de Bussy.

A Saché, ce 20. Mars 1672.

Hé! quoi, Monsieur, vous n'écririez pas en mille ans à vos amies si elles ne vous écrivoient? Avez-vous oublié, vous qui êtes né si galant que c'est toûjours aux Cavaliers à faire les trois quarts du chemin avec les Dames? Ma bonté vous gâte; quoi, si j'étois malade, dans les affaires par dessus la tête, éloignée d'ici & cent autres choses qui peuvent m'empêcher de vous écrire, je ne recevrois jamais de vos Lettres? Cela est insuportable. Il m'est arrivé une partie de tout cela pendant que je n'ai pas ouï parler de vous; je ne m'accommode point de si tièdes amis, & je gronde très-sérieusement.

CLXXVIII.

CLXXVIII.

De Madame Boſſuet au Comte de Buſſy.

A Dijon, ce 12. Avril 1672.

Je ſuis en colère, je dis en groſſe colère Vous allez croire que c'eſt de mes Lettres perdues; il eſt vrai que c'eſt un peu de cela; mais le plus fort de mon chagrin va directement contre vous. Quoi, Monſieur, vous n'avez pas crû toutes choſes plutôt que de croire que je vous ai oublié? Non je ne puis vous pardonner cette injuſtice. Vous prenez bien vîte votre réſolution, quand il s'agit d'avoir méchante opinion de vos amies; car pour de vous, ce n'eſt pas cela. Vous ſavez bien ce qu'on perdroit en vous négligeant, & je le ſai trop bien moi-même, pour perdre quelque choſe par un endroit qui ſeroit ſi honteux pour moi. C'eſt aſſez vous dire, Monſieur, que je me ſouviens de vous avec plaiſir, & que votre amitié aura encore pour moi dans vingt ans d'ici toute la grace de la nouveauté. Je me radoucis fort. N'eſt-il pas vrai, qu'à voir le commencement de ma Lettre, vous ne vous attendiez pas à une ſi bonne fin d'amitié? Je ne ſai comment cela s'eſt fait. Je m'attens en recompenſe à une grande Lettre bien remplie d'amitiés, & de repentirs de m'avoir accuſée ſi injuſtement. Quand je dis une grande Lettre, c'eſt qu'on ne peut jamais avoir aſſez des bonnes

choſes; je me contenterai bien à moins; trois lignes d'un homme comme vous, valent mieux qu'un manuſcrit *in folio* d'une Dame de Province telle que je ſuis.

CLXXIX.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scudery.

A Buſſy, ce 5. Septembre 1672.

Vous me mandez que votre rhumatiſme vous empêche de m'aprendre d'autres nouvelles, ſinon que vous ne ſauriez croire que je ſois autant de vos amis, que vous êtes de mes amies. Il valoit autant que ce rhumatiſme vous empêchat encore de m'écrire cela, Madame; les douleurs que vous ſouffrez vous accoutument à vous plaindre; malheureuſement je me ſuis repréſenté à votre eſprit dans ce moment-là, & vous m'avez confondu avec une féroſité plus aigue que les autres. Car enfin ai-je fait quelque faux pas ſur l'amitié que je vous dois? Mais vous vous entêtez ſi fort de la grandeur des ſentimens que vous avez d'elle, que ſans rien examiner, vous ne croyez que vous digne d'en avoir. Eſtimez votre cœur tant qu'il vous plaira, Madame, mais n'offenſez plus le mien.

CLXXX.

CLXXX.

De Monsieur le Comte de Bussy à Madame de T - - -

A Chaseu, ce 1. Janvier 1673.

QUE vous ai-je fait, Madame, pour vous obliger à m'abandonner? J'étois déja malheureux, quand vous me promites de m'assister, & je ne le suis pas davantage. Outre que les disgraces de vos amis & de vos serviteurs ne vous rebutent pas, vous m'avez fait l'honneur de me le mander, & je n'en doutois pas même auparavant. Je vous assure, Madame, que j'ai été sensiblement touché de la manière dont vous m'avez traité; rien ne pouvoit plus me surprendre. Je ne tenois pas que ce fût un coup sûr à vous que de rétablir mes affaires; mais j'aurois juré que connoissant l'estime & l'amitié que j'ai toujours eue pour vous, & vous répondant de ma reconnoissance sur vos dernières bontés pour moi, vous m'auriez au moins témoigné le déplaisir que vous auriez eu de n'être pas en pouvoir de me servir. Trouvez bon, Madame, que je m'en plaigne à vous, & que je vous dise que personne au monde ne méritoit moins que moi ce traitement de votre part: car personne ne vous aime, ne vous honnore, & ne vous estime tant que je fais.

CLXXXI.

Du Comte de Bussy au Comte de Vivonne.

A Paris, ce 29. Novembre 1673.

J'allai hier chez vous, Monsieur, pour vous dire adieu. Vous veniez de partir pour Saint-Germain. Je voulois vous suplier encore de faire revivre notre ancienne amitié, qui me paroit comme morte de votre part; car ma fortune a été si déplorable que c'étoit à vous à prendre un peu de soin de moi. Ce n'a pas été un de mes moindres chagrins que vous ne l'ayez pas fait; car comme je vous aime toûjours sincèrement, je ne trouvois beau ni pour vous ni pour moi que vous m'eussiez abandonné. Ne m'oubliez donc plus à l'avenir, je vous en suplie, je le mérite moins à votre égard qu'à celui de qui que ce soit au monde.

CLXXXII.

Du Comte de Bussy à la Marquise de Villeroy.

A Paris, ce 15. Decembre 1673.

Si vous m'eussiez mandé, Madame, que vous alliez partir, j'y aurois couru, & je n'aurois pas lieu de me plaindre de vous, de m'avoir ôté le plaisir de vous voir peut-être pour long-tems, car je croi que je ſerai plûtôt

tôt en Bourgogne que vous ne ſerez à Paris. Du reſte c'eſt à moi à craindre le malheur des abſens, on les oublie plus facilement où vous êtes que dans la ſolitude; mais j'ai ſi bonne opinion de mon cœur que je me fie bien à lui de me faire ſouvenir de vous.

CLXXXIII.

Du Comte de Buſſy au Comte de Colligny.

A Chaſeu, ce 19. Septembre 1674.

Eſt-ce vous, mon cher Couſin, qui paſſez à ma porte à l'entrée de la nuit ſans venir coucher chez moi? Quoi! mon parent, mon ami, qu'il y a dix ans qui ne m'a vû, me faire un tour comme celui-là! Allez, vous ne méritez pas les reproches que je vous fais, ils ſont trop tendres pour une pareille action. Quand vous n'auriez pas eu le plaiſir que vous devriez avoir de me revoir; je vous aurois dit mille nouvelles ſur leſquelles nous aurions fait mille réflexions. Nous nous ſerions montrés l'un à l'autre la fermeté avec laquelle nous ſoutenons notre mauvaiſe fortune. Mais enfin puiſque tout cela vous eſt indiférent, je me contenterai de vous dire Adieu.

CLXXXIV.

Du Comte de Buſſy à Madame de Grignan.

A Chaſeu, ce 30. Septembre 1674.

Vous m'avez écrit d'une encre ſi blanche, Madame, que je n'ai lû que dix ou douze mots par-ci par-là de votre Lettre; & ce n'a été que votre bon ſens & le mien qui m'ont fait deviner le reſte. C'eſt une vraie encre à écrire des promeſſes qu'on ne voudroit pas tenir: de l'heure qu'il eſt tout eſt effacé; mais enfin il me ſouvient bien que vous m'y avez dit des choſes obligeantes. J'eſpère que ces bontés auront fait plus d'impreſſion ſur votre cœur que ſur votre papier. Si cela étoit égal, vous ſeriez la plus légère ame du monde. Pour l'amitié que je vous ai promiſe, Madame, elle eſt écrite dans mon cœur avec des caractêres qui ne s'effaceront jamais. Voilà de grandes paroles cela.

CLXXXV.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 12. Juin 1679.

Quand on a tort, Madame, & qu'on l'avoue bonnement comme vous faites, on ne l'a preſque plus; cependant cette ſincérité qui eſt la marque d'un cœur qui ſe repent, perdroit

droit à la fin tout ſon mérite par de fréquentes rechûtes. De ſorte, ma chere Couſine, que je vous conſeille en ami de vous corriger à l'avenir, & de ne plus remettre à Livry les réponſes que vous avez à me faire. Car outre qu'en répondant ſi tard, vous ne ſauriez plus imiter les converſations, qui eſt ce qu'il y a de plus agréable dans un commerce de Lettres, c'eſt que vous me faites voir que vous ne m'entretenez que quand vous n'avez plus perſonne à qui parler; & cela n'eſt pas ſi tendre que vous dites. Je ſai bien que c'eſt à moi à faire l'honneur de la maiſon; mais une ſi longue abſence que la mienne devroit un peu me faire avoir de vous des égards qu'on a pour les étrangers.

Que ne ſuis-je à Livry avec vous, Madame, quand ce ne ſeroit que pour vous épargner les offenſes que vous me faites? Car je croi que quand je vous dirois quelque-choſe, vous ne remettriez pas à me répondre deux mois après.

CLXXXVI.

Du Comte de Buſſy au Préſident de R - - -

A Paris, ce 7. Juin 1683.

J'apris hier Monſieur, que vous étiez marié. Je fus long-tems ſans le vouloir croire; car je penſois que j'en devois ſavoir quel-

ques nouvelles avant que cela fût fait: mais on me l'assura avec tant de circonstances, que je suis résolu de le savoir de vous-même, & m'en réjouir. Vous mériteriez pourtant que je traitasse ce mariage de clandestin, moi que vous savez qui prens garde de près en ces matières.

CLXXXVII.

Du Comte de Bussy à Monsieur * * *

A Chaseu, ce 24. Decembre 1683.

J'ai long-temps balancé, Monsieur, si je me plaindrois à vous de vous-même, ou si je garderois mon cœur contre vous. Mais enfin j'ai crû que notre ancienne amitié méritoit bien que je vous fisse des reproches, pour vous obliger d'être une autre-fois plus régulier & plus soigneux de votre ami que vous n'avez été. Je vous dirai sur cela que non seulement mes amis, mais encore mes connoissances, m'ont rendu des soins dans l'extrémité où j'ai été cette année, & que je n'ai pas ouï parler de vous. Cela n'est ni d'un bon ami ni même d'un homme aussi poli que vous êtes. Quand vous passâtes l'autre jour à la porte de ma maison sans me faire l'honneur de me voir, je crûs que c'étoit une suite de votre tiédeur, & que votre amitié blessée vous embarassoit en ma présence. Tout cela, comme je viens de vous dire, Monsieur,

sieur, m'avoit fait balancer entre garder mon cœur ou vous l'ouvrir. J'ai pris le parti de la sincérité & de la réconciliation, le trouvant conforme à mon inclination naturelle pour vous. Mais je vous conjure aussi de n'en point abuser, & d'avoir pour moi autant de penchant que j'en ai pour vous, & d'aussi beaux dehors, autrement vous me laisseriez dans ces doutes qui ruinent à la fin les amitiés.

CLXXXVIII.

Du Comte de Bussy à la Marquise de M * * *.

A Chaseu, ce 27. Septembre 1686.

Vous m'avez bien oublié, Madame, cependant j'ai fait toute ma vie tout ce qu'il falloit pour vous faire souvenir de moi. Cela ne m'auroit pas empêché de vous aller voir, si mes vapeurs me l'avoient permis. Si ce nom n'étoit à la mode j'appellerois cela un tournement de tête, car je ne suis pas de ces gens qui pour sauver leur mauvaise humeur, disent qu'ils ont des vapeurs, lorsqu'ils se portent bien. Pour moi j'appelle des vapeurs de ratte, qui suivant qu'elles sont plus ou moins violentes, rendent les gens plus ou moins bourrus. A propos de vapeurs, je vous en veux faire un petit conte. Deux de mes amis s'étant allé promener à Issy, eu-

rent la curiosité en passant d'entrer aux petites maisons. Ils trouvèrent d'abord un homme dans la cour qui leur parût moins fou que les autres, à qui ils s'informèrent quelle étoit la folie de la plûpart des gens qui étoient là: Ma foi, leur dit-il, Messieurs, c'est bien peu de chose: on dit que nous sommes fous, parceque nous sommes des misérables, si nous étions des gens de qualité, on diroit que nous aurions des vapeurs & on nous laisseroit courir les rues.

Mais ne vous verra-t-on point ici, Madame. Vous autres demi-Dieux si haut élevés, méprisez bien les pauvres mortels qui demeurent au-dessous de vous; humanisez-vous un peu davantage.

CLXXXIX.

De Madame de M * * * au Comte de Bussy.

A Autun, ce 11. Decembre 1690.

Vous souvient-il, mon Cousin, que je vous ai écrit la dernière, & qu'il y a plus d'un mois? Selon les règles de toute Chevalerie, je ne pense pas que ce fût à moi à relever le commerce. Il est vrai que nous nous sommes mis sur un pied l'un pour l'autre qui nous met au dessus des formalités. J'en suis bien-aise, car enfin la vanité qui n'est pas encore tout-à-fait éteinte en moi, m'auroit fait taire,

taire, plutôt que de commencer à vous écrire: cependant je n'aurois point eu de vos Lettres. S'il m'en vient quelqu'une maintenant elle me sera bien dûe, car je ne mérite point votre paresse. Vous avez trouvé le moyen de me tirer de la mienne; tous mes anciens amis s'en plaignent, & leur exactitude à mon égard ne fait pas ce que fait votre négligence. N'abusez pourtant pas de ma bonté, mon Cousin, car si elle venoit à s'éteindre, vous savez ce que c'est qu'une bonté poussée à bout.

Je vous prie de me pardonner cette manière impropre de parler, *si ma bonté venoit à s'éteindre.* J'aime mieux vous en crier merci que de recommencer ma Lettre.

CXC.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 2. Mai 1691.

Ne vous vantez plus de connoître l'amitié, Monsieur, il y a six mois que je ne vous ai écrit, parce que je n'ai bougé du lit tout l'hiver, & je n'ai pas eu la moindre marque de votre souvenir. Je vois bien que je pourrois être morte deux ou trois ans sans vous inquieter, si mon ombre ne vous alloit reprocher votre oubli. Prenez-y garde au moins cela pourroit bien vous arriver, car

car je croi que je saurai aimer au de-là du tombeau. Comment vous êtes vous accommodé de ce terrible hiver? Nous autres gens avancés, en trouvons la carrière bien rude. J'ai eu bonne compagnie au chevet de mon lit, car mes maux & le froid qui m'avoit engourdi m'a toûjours laissé l'esprit & la langue libres, & le cœur aussi chaud pour mes amis que s'ils le méritoient; car à vous parler franchement vous n'êtes pas le seul dont je pourrois me plaindre, & parce que je vous aime plus que les autres, je ne me plains que de vous. Ces sentimens-là ne sont-ils point trop délicats pour vous, Monsieur? S'ils ne plaisent, ils fatiguent, & de peur de vous ennuyer je vais vous mander des nouvelles.

On me mande de Hollande que l'Evêque de Munster à retiré les troupes qu'il avoit en ce pais-là & qu'il veut demeurer neutre. On croit que Monsieur d'Hanover en pourroit bien faire autant. Le Prince d'Orange a envoyé un Courir au Duc de Savoye pour lui promettre un grand secours par mer. Il lui a envoyé de l'argent pour lever quatre mille Suisses. L'armée de Monsieur de Catinat sera cette campagne de quarante mille hommes. Monsieur de Savoye a fait un voyage à Verceil pour y faire préparer des logemens aux Princesses & à toute la Cour. Les nouvelles de la Hongrie sont, que le grand Visir a laissé Essek bloqué & qu'il est allé à Bude, que l'on croit

croit présentement investi. Il a laissé trente mille hommes pour la garde des ponts, sur lesquels il a fait passer la Save à son armée. Le Maréchal de Lorges partira demain pour l'Allemagne & tous les Officiers destinés pour cette armée partiront incessamment.

CXCI.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Chaseu, ce 6. Mai 1691.

Hé bien, Madame, il n'y a que vous qui sachiez aimer ; au moins personne ne peut-il rien dire sur l'amitié que vous n'ayez dit. Mais je ne voudrois pas jurer que ceux qui en parlent le plus, aimassent le mieux. Je sens que je vous aime & que je vous estime fort, mais je vous avoue que vous êtes plus éloquente que moi sur ce chapitre comme sur bien d'autres. Voulez-vous que je vous parle franchement, Madame? Je crois que je sens ce que vous dites, quand, peut être, vous dites ce que vous ne sentez pas. Croyez-moi, soyons contents l'un de l'autre, & laissons les tracasseries à l'Amour qui n'est qu'un ravaudeur. J'ai passé l'hyver comme un jeune homme qui s'est bien chauffé & qui n'ai eu que des rhumes inévitables à tout le monde par le froid qu'il a fait.

Ce seroit une si grande nouvelle que Munster

ſter & Hanover ſe détachaſſent des Confédérés qu'elle mérite confirmation. Le Prince d'Orange qui promet du ſecours & qui envoye de l'argent à Monſieur de Savoye devroit garder tout cela pour lui. Le grand Viſir donnera des affaires à l'Empereur cette Campagne, & je croi que le Maréchal de Lorges aura les coudées franches ſur le Rhin.

Il y a de l'eſprit dans les Stances que vous m'avez envoyé, Madame, les deux dernières ſont bien au-deſſus des autres, ne ſavez-vous point qui les a faites?

VII.

Assurances & ofres de ſervices.

CXCII.

Du Duc de - - - au Comte de Buſſy.

A S. Germain, ce 14. Juillet 1668.

J'Ai reçu votre Lettre du 8. de ce mois, avec la copie de la Lettre que vous avez écrite au Roi. Vous ne devez pas craindre de m'accabler de vos affaires, prenant autant de part que je fais à tout ce qui vous regarde. Monſieur l'Evêque d'Autun m'a dit qu'il vous verroit bien-tôt, nous nous ſommes fort entretenus de vos affaires, & j'eſpère qu'il ne vous ſera pas inutile. Je vous prie d'être toûjours perſuadé que perſonne n'au-

n'auroit plus de joye que moi d'avoir occasion de vous servir, & qu'on ne peut pas être plus sincèrement votre ami & votre serviteur, que, &c.

CXCIII.

De Madame la Marquise de Fiennes au Comte de Bussy.

A Paris, ce 25. Octobre 1669.

Je suis bien obligée à Madame votre femme, de m'avoir rendu de si bons offices auprès de vous, en vous faisant connoître l'envie que j'avois de vous servir. Mais, Monsieur, c'est l'ordinaire que les gens inutiles sont toûjours remplis de bonne volonté. J'ai montré votre Lettre à MADAME, pour lui faire voir la reconnoissance que vous avez de toutes ses bontés passées. Je vous assure qu'elles sont aussi grandes présentement, & qu'elle auroit envie de vous pouvoir faire plaisir, & le fera assurément, si elle en trouve l'occasion; & je ne manquerai pas de l'en faire souvenir. Pour moi, tout ce que je pourrai faire, c'est que lorsque l'on trouvera un tems propre à parler de vous, je dirai mon mot, comme votre servante & votre amie. Mais vous croyez bien que je ne suis pas assez sotte pour croire que cela soit utile à votre service. Vous vous contenterez, s'il vous plaît, de la bonne volonté, & me ferez l'honneur

neur de me croire très-véritablement votre très-humble servante.

CXCIV.

De Madame de Thiange au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Septembre 1670.

Vous me faites justice, Monsieur, quand vous croyez que je suis toûjours dans vos intérêts. Tout ce que je souhaiterois, ce seroit d'y pouvoir mettre aussi ceux qui peuvent finir vos malheurs ; mais ce n'est pas une chose aisée. Soyez pourtant persuadé que les difficultés ne m'épouvantent point ; les grandes entreprises ont des charmes pour moi, & sur tout quand il s'agit d'une personne comme vous, qui outre tout le mérite que vous avez pour tout le monde, avez encore pour moi celui de l'amitié & de l'alliance. S'il y a quelque-chose à vous faire savoir sur la Lettre que vous avez écrite au Roi, je ne manquerai pas de vous le mander.

CXCV.

AU ROI.

Sire,

Mes amis me mandent que V. M. fait des Troupes nouvelles, & qu'il court un bruit de Guerre. Je vous suplie très-humblement d'agréer

d'agréer que je Vous offre ma vie en cette rencontre. Il faut Vous dire la verité, SIRE, ce que je Vous offre ne m'eſt pas fort conſidérable, quoique je n'aye rien de plus cher à Vous offrir. Le malheur de déplaire à V. M. où je ſuis depuis ſix ans paſſés, me rend la vie ſi ennuyeuſe, qu'outre l'honneur que j'aurois en la perdant pour Votre ſervice, j'en regarde encore la perte comme la fin de tous mes ennuis. Si V. M. les vouloit finir d'une autre manière, en me pardonnant, SIRE, je Lui en ſerois plus obligé, & je ne L'en ſervirois pas moins. Au contraire, je joindrois au zèle que j'ai toûjours eu pour V. M. la reconnoiſſance d'un ſi grand bienfait; & dans ces ſentimens-là il n'y a rien que je ne fuſſe capable de faire. Pardonnez-moi donc, SIRE, au nom de Dieu, je Vous en ſuplie. V. M. ſait mieux que moi qu'il y a autant de gloire à pardonner qu'à punir; & depuis qu'Elle règne, Elle a exercé cette vertu ſi ſouvent, que je ſerois bien malheureux ſi je n'en reſſentois pas les effets. Je ne Vous parlerai point de mes ſervices paſſés, SIRE, car je ſerai ravi de ne devoir cette grace qu'à Vos ſeules bontés que j'implore, en Vous aſſurant que perſonne n'eſt de meilleur cœur que moi, &c.

A Buſſy, ce 9. Septembre 1671.

CXCVI.
AU ROI.

SIRE,

Ma disgrace ne m'a point changé le cœur. Je prendrai toute ma vie, comme j'ai toûjours pris, la part qu'un fidèle Sujet doit prendre au bien & au mal qui arriveront à V. M. S'il n'y avoit que des gens du mérite de Monsieur de Turenne qui Vous offrissent leurs très humbles services, SIRE, il y en auroit peu qui parlassent à V. M. en cette occasion: mais quand on Lui offre son petit savoir faire, son bien & sa vie, je croi qu'Elle en doit être satisfaite, & c'est ce que fait aujourd'hui du meilleur de son cœur, &c.

CXCVII.
De Monsieur de Basville au Comte de Bussy.

A Paris, ce 21. Septembre 1675.

Je souhaiterois extrêmement, Monsieur, pouvoir vous être utile en choses plus difficiles qu'à faire casser les Arrêts * de Monsieur de ****. Il en donne de si méchans, que vous ne devez pas compter ce service. Si vous voulez néanmoins m'en savoir quelque gré, je vous demanderai pour toute récompense la lecture de certains *Mémoires*, dont vous avez fait part à vos bons amis pendant mon-

* Ou les ordonnances.

mon voyage d'Allemagne. A ce prix-là, Monsieur, je vous donnerai tant d'Arrêts qu'il vous plaira. Cependant je suis plus que personne du monde, &c.

CXCVIII.

De Monsieur de Pompone, Ministre & Sécrétaire d'Etat, au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 16. Octobre 1678.

Je me suis acquitté avec plaisir, Monsieur, de ce que vous avez demandé de moi, & j'ai remis à Sa Majesté la Lettre que vous avez bien voulu m'adresser pour Elle. Je ne puis vous dire quel effet elle aura produit, & je souhaite qu'il soit tel que vous pouvez le désirer. Croyez, Monsieur, que j'aurai toûjours bien de la joye de vous rendre en ces sortes d'occasions les services que vous demanderez de moi, & que je profiterai de toutes celles qui pourront vous marquer l'estime avec laquelle je suis toûjours, Monsieur.

VIII.

Lettres de Priere.

CXCIX.

Du Comte de Bussy au Duc de Noailles.

A Bussy, ce 14. Octobre 1666.

On m'écrit qu'on parle fort de guerre. Vous jugez bien, Monsieur, de l'effet que ce

bruit-là peut faire dans le cœur d'un homme qui a servi tout sa vie, & qui meurt d'envie de donner à son Maître de l'estime pour lui, & de lui faire voir le zèle qu'il a pour son service. Si vous trouviez occasion, Monsieur, de lui dire ceci, je vous serois infiniment obligé. J'attens cette grace de vous; car je suis assûré que vous ne me faites pas seulement plaisir, parce que je suis votre ancien ami & votre serviteur, mais parce qu'en aimant le Roi, comme vous faites, vous êtes bien-aise d'obliger un homme, en qui vous connoissez une extrême passion pour le service de Sa Majesté.

CC.

Du Comte de Bussy au Chancelier Seguier.

A Bussy, ce 30. Janvier 1667.

MONSEIGNEUR,

J'espérois avoir l'honneur de vous revoir plutôt, mais il n'a pas encore plû au Roi de me permettre de retourner à Paris. Cependant, Monseigneur, trouvez bon que je vous demande deux choses, la continuation de vos bonnes graces & votre portrait, que je veux mettre dans une galerie que je fais, d'hommes illustres. J'ose dire, Monseigneur, que personne ne mérite mieux ce que je vous demande

mande que moi par l'amitié, le reſpect & la vénération avec leſquels je ſuis, &c.

CCI.

Du Comte de Buſſy au Duc de Noailles.

A Buſſy, ce 8. Mai 1667.

QUELQUE perſuadé que je ſois, Monſieur, de votre généroſité, je ne ſaurois m'empêcher d'avoir une très-grande diſcrétion, quand il s'agit de vous importuner en l'état où ſont mes affaires. Cependant il y a des tems qui me ſemblent privilégiés, comme celui-ci où l'on parle fort de guerre. Eſt-il poſſible, Monſieur, que je la voye ſans y être, & que le Roi à qui je meurs d'envie de plaire, aux dépens même de ma vie, me la laiſſe paſſer ſi inutilement pour ſon ſervice, tandis que cent mille gens, qui ne ſont pas ſi zélés que moi, vont avoir l'honneur de le ſervir?

A la dernière Lettre que je vous écrivis, vous me fites réponſe, que vous la feriez voir au Roi. Vous puis-je demander ce qu'il a dit, Monſieur? Ne marchandez pas, s'il vous plaît, à me le mander. Je vous aſſure que toutes ſes froideurs pour moi, ne m'ôtent pas une fort grande chaleur que j'ai pour ſa gloire & pour ſa perſonne. Vous le ſavez bien, & je ſuis perſuadé que les tendreſſes que j'ai pour notre maître, ont augmen-

té l'amitié que vous avez dès long-tems pour moi. Continuez-la-moi, Monsieur, je vous en suplie, comme à votre, &c.

CCII.

Du Comte de Bussy à Madame de Montespan.

A Bussy, ce 1. *Août* 1669.

L'AMITIE' particulière dont j'ai toujours fait profession pour Monsieur votre frere, l'honneur que j'ai d'être dans votre alliance, mais plus que tout cela, Madame, votre générosité me fait adresser à vous, pour vous suplier très-humblement de vous employer pour moi auprès du Roi.

Je ne vous dirai point en manière de plainte, que j'ai été treize mois à la Bastille, destitué d'une grande Charge, & exilé depuis trois ans. Sa Majesté a eu ses raisons pour me traiter comme elle a fait, ce n'est pas à moi à les lui demander. Je vous assurerai seulement, Madame, que la perte de ma liberté & de ma fortune, ne m'ont jamais ôté du cœur le zèle ardent que j'ai toûjours eu pour sa personne, & que les gens qu'il a comblé de graces ne mourroient pas plus volontiers que moi pour son service. De tels sentimens me font espérer que le Roi aura enfin pitié de moi, & qu'il ne vous refusera pas, Madame, la liberté que je vous su-

plie

plie de lui demander pour moi, d'aller au moins à Paris, où j'ai de grandes affaires. Je penſe, Madame, qu'il eſt inutile de vous aſſurer de ma reconnoiſſance, ſur un auſſi grand bien-fait que celui que je vous demande. Parmi toutes les calomnies qu'on m'a dit que mes ennemis m'impoſoient, il ne m'eſt pas revenu qu'ils m'ayent accuſé d'être ingrat. Vous croyez bien, Madame, que je ne commencerai pas par vous en cette rencontre, & que vous étant plus obligé qu'à perſonne du monde, je ſerai auſſi plus que perſonne, Madame, &c.

CCIII.

AU ROI.

SIRE,

Sur ce que j'ai apris que V.M. ſe préparoit à marcher bien-tôt en Flandres, j'ai crû qu'Elle ne trouveroit pas mauvais que je La ſupliaſſe de me permettre de La ſuivre en ce voyage. Il ne m'apartient pas, SIRE, de pénétrer plus avant: mais enfin je voi V. M. marcher avec une armée, & à quoi qu'il Lui plaiſe de l'employer, je Lui offre avec toute ſorte de reſpect mes très-humbles ſervices. Je ne demande pas, SIRE, qu'Elle finiſſe mes peines, ſi Elle ne me juge pas encore digne de cette grace, mais ſeulement qu'Elle les change; qu'au lieu d'un exil où je lui ſuis

tout-à-fait inutile, Elle me donne quelque-chose à faire pour Son service, où je travaille nuit & jour. Je Vous en suplie très-humblement, SIRE, & d'avoir quelques égards à mes services passés, à une année de prison, à cinq années d'exil, à la perte de ma fortune, & à la soûmission avec laquelle j'ai reçu tous ces châtimens. Quelque grands qu'ils ayent été, SIRE, j'ai toûjours eu une entière confiance en Votre justice. J'ai remarqué tant degens que Vous aviez punis de leurs fautes, & depuis recompensés de leur mérite, & de leurs bonnes actions, que je n'ai pas desespéré que mon tour ne vint aussi. Mais, SIRE, ce qui m'a encore plus encouragé à bien espérer, c'est le fonds de tendresse & d'admiration que j'ai pour V. M. & je n'ai pas crû qu'il fût possible que Dieu m'eût fait ainsi le cœur & l'esprit pour Vous, sans prendre soin tôt-ou-tard de Vous le faire connoître. Ayez donc la bonté de m'éprouver, SIRE, & si Vous ne trouvez pas que je dise vrai, V. M. me renverra encore plus loin d'Elle que je ne suis; mais Elle sera bien-aise de m'avoir fait grace, si Elle connoît que qui que ce soit n'a plus de zèle pour Sa personne, & plus de respect que moi, & n'est plus véritablement, &c.

A Bussy, ce 13. Mars 1671.

CCIV.

CCIV.

Du Pere Rapin au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 24. Juillet 1671.

Il eſt vrai, Monſieur, que Madame de Scuderi m'ayant fait voir de vos Lettres, je fus ſi fort touché de votre manière d'écrire, & je conçus tant d'eſtime pour vous, que je la priai de vous envoyer un Livre que j'avois fait ſur l'éloquence, pour mériter quelque part en vos bonnes graces & avoir commerce avec vous. Je vous avoue néanmoins que je ne ſuis pas aſſez vain pour rechercher ce commerce, purement parce qu'il m'eſt glorieux & qu'il eſt éclatant, mais parce que j'ai crû qu'il me pouvoit être utile. J'ai aſſez de connoiſſance de l'Antiquité pour voir, Monſieur, que votre manière d'écrire eſt la vraye, & que vous êtes le ſeul qui ayez trouvé l'art d'écrire ſimplement ſans paroître bas, & d'être naturel ſans être plat. Ce talent eſt ſi rare, que c'eſt ce qui m'a donné tant d'eſtime pour vous, & tant de paſſion d'être de vos amis. S'il eſt vrai, comme vous dites, que vous ayez le cœur encore mieux fait que l'eſprit, vous n'aurez pas de peine à m'accorder la grace que je vous demande, de prendre la peine de lire le Livre que je vous envoye, & d'y mettre vos remarques pour ajoûter ou diminuër ce que vous trouverez à propos. Je dois faire imprimer un recueil

de trois comparaiſons des ſix premiers Savans de l'Antiquité, de Platon & d'Ariſtote, de Démoſthène & de Cicéron, d'Homère & de Virgile, pour faire dans un même volume une Philoſophie, une Rhétorique, & une Poëtique-hiſtorique; & dans l'idée du Livre que je vous ai envoyé qui me paroît le plus foible des trois, un rayon de votre eſprit que vous laiſſerez écouler ſur ce Livre, le raccommodera & le corrigera. C'eſt la grace que je vous demande, & vous ne ſerez pas fâché d'obliger une perſonne qui a déja tant de diſpoſition à vous honorer, qui vous eſtime ſi fort & qui peut aprendre aux autres de quelle manière on doit vous eſtimer. Excuſez, Monſieur, ſi je vous écris ſans façon. Je prends volontiers ce parti, pour ne me pas méprendre aux façons qu'il faut faire aux perſonnes de votre qualité. Je ſuis avec un reſpect ſans égal, &c.

CCV.

Réponſe du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Buſſy, ce 18. Août 1671.

LEs honnêtetés que Madame de Scuderi me fit de votre part, mon R. Pere, me touchèrent fort; mais votre Lettre vient d'achever de me gagner. Quoique je voye bien en gros que vous me flattez, vous le faites ſi dé-

ſi délicatement, que vous me perſuadez quaſi que vous dites vrai; & quelque injuſte que ſoit l'eſtime qu'on a de nous, vous ſavez, mon R. Pere, que nous ne laiſſons pas d'en ſavoir le meilleur gré du monde. Vous voulez être de mes amis, dites-vous, & moi j'en meurs d'envie. Vous me mandez que c'eſt parce que vous croyez que je vous ſerai utile, je le ſouhaiterois extrêmement, & j'eſſayerai même de vous être agréable. Vous me demandez mon ſentiment ſur votre Livre *de la Comparaiſon de Cicéron & de Démoſthene*, je vous déclare qu'il m'a charmé. Je n'ai jamais rien vû de ſi net, rien de ſi bien prouvé, des façons de parler ſi naturelles, ni une juſteſſe ſi finement cachée; tout ce qui m'en déplaît, c'eſt qu'il ſoit imprimé. Je voudrois que les ſeules perſonnes capables d'en connoître les beautés l'euſſent en manuſcrit; car enfin quand je ſonge que mille ſottes gens peuvent le lire, ſans ſavoir ce qu'il vaut, cela me donne du chagrin. Vous me mandez que je ne ſerai pas fâché d'obliger en vous une perſonne, qui a déja tant d'eſtime pour moi, & qui peut aprendre aux autres de quelle manière on me doit eſtimer; je vous aſſure, mon R. Pere, que pour vous & pour qui que ce ſoit, de qui vous m'attiriez l'eſtime & l'amitié, je ſerai le plus ſenſible & le plus reconnoiſſant homme du monde. Dites-vous bien cela, je vous prie, & dites-le bien aux autres.

CCVI.

CCVI.

Du Comte de Buſſy à Madame de Thiange.

A Buſſy, ce 9. Septembre 1671.

Je fais ce que je puis pour ne vous point importuner, Madame, cela m'arriveroit fort ſouvent, ſi je vous écrivois toutes les fois qu'il m'ennuye d'être ici, mais avec les autres conſidérations qui me peuvent donner votre amitié, je ſerai encore bien-aiſe de mériter qu'elle continue par ma diſcrètion. Voici une rencontre, Madame, où il me ſemble que je ſuis diſpenſé de vous laiſſer en repos. Tout le monde me mande la guerre, j'offre là-deſſus mes très-humbles ſervices au Roi, & je vous prie de lui préſenter ma Lettre; j'eſpère qu'il m'accordera la grace que je lui demande. On enrolle tous les jours des gens qui ne ſont pas meilleurs à faire tuër que moi.

CCVII.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Louvois.

A Chaſeu, ce 19. Mars 1672.

Depuis le jour que j'ai été aſſez malheureux pour déplaire au Roi, il ne s'eſt pas paſſé un moment que je n'aye ſongé à rentrer en ſa grace; mais je vous aſſure, Monſieur, que

que ma plus forte envie a été de vous en avoir l'obligation. Le compliment que vous me faites l'honneur de me faire, Monsieur, me fait prendre la liberté de m'adresser à vous, pour vous suplier très-humblement de vous employer pour moi auprès de S. M. Quand vous lui direz que de tout ce grand nombre de gens qui vont le servir, il n'y en a pas un seul qui meure, s'il le faut, de meilleur cœur que moi pour son service, vous lui direz la vérité; mais vous vous la direz à vous-même, quand vous serez persuadé qu'il n'y a personne au monde qui ait plus de reconnoissance que moi de l'obligation que je vous aurai, ni qui soit plus assurément, &c.

CCVIII.

De Mr. l'Abbé Fléchier au Comte de Bussy.

A Paris, ce 28. Janvier 1673.

Monsieur, la grace que Messieurs de l'Académie viennent de me faire en me donnant une des places vacantes de leur Compagnie, & la bonté que le Roi a eue d'aprouver le choix qu'ils ont fait, m'ont touché très-sensiblement: mais ma joye n'est point accomplie, & je ne me tiens ni bien choisi ni bien reçu, jusqu'à ce que vous ayez eu la bonté de confirmer mon élection & ma reception. Je sai de quel poids doit être votre suffra-

ſuffrage; & je ſerai bien glorieux quand je ſerai mis encore de votre main dans la place qu'on m'a donnée. J'eſpère que vous ne me refuſerez pas votre agrément, n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous: vous jugerez favorablement de moi, & vous voudrez bien vous tromper en ma faveur, après que tant d'autres, de qui j'ai l'honneur d'être connu, s'y ſont trompés eux-mêmes. Ce qui me donne encore quelque confiance, c'eſt que Mademoiſelle du Pré, en qui vous en avez beaucoup, vous dira hardiment, que je ne ſuis pas indigne de la grace qu'on m'a faite, & ne croira point charger ſa conſcience quand elle corrompra votre jugement. Je l'ai priée de mêler à ſes menſonges officieux au moins quelque vérité, en vous aſſurant comme je fais ici, qu'il n'y a perſonne au monde qui vous honore plus que moi, & qui ſoit plus ſincèrement & plus reſpectuëuſement, &c.

CCIX.

Réponſe du Comte de Buſſy à l'Abbé Fléchier.

Ce 2. Fevrier 1673.

Il y a ſi long-tems que je connois votre mérite, Monſieur, que quoique je n'aye pas l'honneur de connoître votre perſonne, je vous ai donné mon eſtime avec une très-grande envie de vous donner mon amitié.

Le

Le compliment que vous me faites vaut mieux qu'elle: mais si quelque-chose la rend considérable, c'est que je ne la donne qu'à peu de gens. Je vous demande aussi la vôtre, en vous assurant que je prens une très grande part à la justice que le Roi & Messieurs de l'Académie vous ont faite, & que je suis persuadé qu'ils ne pouvoient choisir un plus digne sujet. Quand je vous parle ainsi, ne croyez pas que ce soit par reconnoissance. Ce qui doit faire estimer les louanges que je donne, c'est un peu de connoissance, & beaucoup de sincérité. Je ne suis ni flatteur ni tout-à-fait ignorant, & vous me devez croire, quand je vous assure que vous êtes à mon gré un des hommes de France, dont j'estime autant la beauté de l'esprit, & que j'aimerai autant. &c.

CCX.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Pompone,

En lui envoyant une Lettre pour le Roi.

A Paris, ce 24. Octobre 1673.

MONSIEUR, la générosité & la franchise avec lesquelles vous me fites l'honneur de m'offrir dernièrement de présenter mes très-humbles prières au Roi, m'obligent encore aujourd'hui de m'adresser à vous. Je balancerois

cerois un peu davantage, pour ne pas abuſer de vos honnêtetés, ſi ce que je demande ne me paroiſſoit le plus juſte du monde, & ſi je n'avois une entiére confiance en la bonté du Roi. Faites-moi donc la grace, Monſieur, d'apuyer mes raiſons auprès de S. M, & de croire que vous ne ferez jamais plaiſir à perſonne, qui ſoit avec plus de reconnoiſſance que moi, votre, &c.

AU ROI.

SIRE,

Les deux graces que j'ai reçues depuis peu de Votre Majeſté me ſont craindre que je ne Lui ſois importun, ſi je Lui en demande la continuation. Cependant, SIRE, je ne puis ſans abandonner le ſoin du peu de bien que j'ai, m'empêcher de La ſuplier très-humblement de commettre quelqu'un, pour s'informer quelles ſont les affaires que j'ai à Paris, & pour examiner ſi j'y ſuis néceſſaire. Je ſai bien, SIRE, que quand Votre Majeſté a châtié ma mauvaiſe conduite, Elle n'a pas voulu que ma maiſon en pâtit, & cela me donne plus de confiance en la très-humble ſuplication que je Lui fais aujourd'hui. Je n'ai que faire de Lui repréſenter, SIRE, que le dernier tems qu'Elle m'a fait la grace de m'accorder, ſe paſſe préſentement dans les vacations du Parlement, puis qu'auſſi-bien quand ce temps-

temps-là n'auroit pas été inutile, il n'auroit pas toûjours ſuffi aux longueurs naturelles des procès. Mais, SIRE, la meilleure raiſon que j'aye, c'eſt la bonté de Votre Majeſté, en qui je me ſuis toûjours confié, & dont j'eſpère que Dieu me fera ſentir un jour les effets, puis qu'il voit bien que perſonne au monde n'aime de meilleur cœur Votre Majeſté que je fais, & n'eſt avec de plus profonds reſpects, & de plus grandes ſoumiſſions que moi, &c.

CCXI.

AU ROI.

SIRE,

Je trouve ſi beau de ſervir V. M. & ſi honteux de ne le pas faire, dans une occaſion comme celle-ci, particulièrement à un Gentilhomme qui Vous a déja ſervi toute ſa vie, que quelque peu de ſuccès qu'ayent eu juſqu'ici mes très-humbles ſuplications, cela ne m'a pas rebuté. J'eſpère même, SIRE, que V. M. qui eſt l'image de Dieu, ſe laiſſera enfin fléchir, comme il fait à la perſévérance; & que conſidérant qu'il y a près de dix ans que je ſouffre, Elle donnera des bornes à ſes châtimens. C'eſt peut-être la mort que je Vous demande, SIRE, mais il n'importe, je commence à l'aimer mieux en Vous ſervant, que la vie dans la diſgrace de V. M. Accordez-

moi donc, SIRE, la grace de pouvoir Vous ſuivre cette campagne. J'en ſuplie très-humblement V. M. & de croire que jamais homme qui a eu le malheur de déplaire à ſon Maître, n'en a eu tant de repentir que moi, ne s'eſt fait tant de juſtice ſur les châtimens qu'il a reçus, & n'eſt après tout cela de meilleur cœur, & avec plus de ſoumiſſion, &c.

CCXII.

AU ROI.

SIRE,

Je demande très-humblement pardon à V. M. d'être demeuré ici après le tems qu'Elle m'avoit fait la grace de m'accorder. J'y avois pluſieurs affaires de conſéquence, & une entre autres que je gagnai Samedi dernier au Conſeil de V. M. comme Elle peut ſavoir de M. le Maréchal de Villeroy & de M. Colbert. Cette affaire m'importoit de plus de vingt mille écus ; & ſi je n'en avois eu un très-grand ſoin par ma préſence, je n'en ſerois jamais ſorti, car elle étoit extrêmement embrouillée. Cependant, SIRE, le reſpect extraordinaire que j'ai pour les volontés de V. M. m'avoit fait cacher à un point, qu'il faut que la malice de mes ennemis ſoit bien grande, pour avoir pris toute la peine qu'il falloit prendre pour me découvrir. J'ai encore une autre affaire ici, SIRE, contre la Maré-

chale

chale d'Etrées, où il y va de plus de quatre cens mille livres: mais je la laisse de bon cœur, pour obéir exactement à V. M. dans la confiance qu'Elle aura enfin pitié de l'état de ma fortune, & qu'Elle ne veut pas ma ruïne entiére. Ce qui me fait encore retourner à Bussy plus volontiers, SIRE, c'est qu'il n'y a que vingt lieues de-là à Besançon, où je suplie très-humblement V. M. de me permettre d'aller hazarder ma vie pour son service. Personne ne le fera de meilleur cœur que moi, & n'est avec plus de soumission, &c.

CCXIII.

Du Comte de Bussy à Mademoiselle de Portes.

A Chaseu, ce 10. *Septembre* 1674.

La raison que vous avez eue, Mademoiselle, de me renvoyer la Lettre que j'avois écrite à Madame de Longueville est la meilleure du monde, & je ne sai ce qu'étoit devenue la mienne quand je lui écrivis ainsi. Je croi que je n'enviſageai que la Maison où elle étoit entrée, & que j'oubliai celle dont elle sortoit. Quoi qu'il en soit, Mademoiselle, voilà cette Lettre dans les formes que je vous renvoye, & que je vous suplie très-humblement de vouloir bien préſenter. Si j'avois besoin de votre entremise pour des affaires de plus grande conséquence, je me ſervirois

virois des offres que vous me faites avec tant de franchiſe & tant de bonté ; & quand je ſerai un peu plus en commerce avec vous, mes Lettres ne ſeront pas ſi courtes. Pour les faire plus longues, il faut de la matière, & ce ſont les occaſions & les affaires qui la peuvent fournir ; car pour des complimens les plus courts, comme vous ſavez, ſont les meilleurs, pourvû qu'ils viennent du cœur ; & c'eſt aſſez quand il eſt vrai que je vous aſſure que je ſuis à vous avec toute l'amitié & tout le reſpect imaginable.

CCXIV.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Pompone.

A Autun, ce 22. Mars 1675.

MONSIEUR, vous verrez par la Lettre que je me donne l'honneur d'écrire au Roi, les graces que je demande à Sa M. Je vous ſuplie de prendre la peine de la lui préſenter, & de me donner par-là moyen d'en obtenir l'une ou l'autre. Cependant faites-moi la faveur de croire que perſonne n'a plus d'eſtime pour votre vertu que moi, & n'eſt plus, &c.

AU ROI.

SIRE,

Je ſuplie très-humblement V. M. de me permettre que je L'aille ſervir en quelque condition

dition que ce ſoit dans l'une de ſes Armées, & de croire que ce n'eſt point par manière d'aquit, que je Lui offre mes très-humbles ſervices, & dans la penſée qu'Elle me refuſera cette grace, comme Elle a fait les autres fois depuis dix ans. C'eſt de tout mon cœur, SIRE, que je la Lui demande; & quoique trente années de ſervice ſans récompenſe ayent fort incommodé ma maiſon, j'ai encore du bien à vendre pour en faire des équipages, & pour en vivre à Votre ſervice pendant quelques campagnes.

Lorſque je me donnai l'honneur d'écrire à V.M. l'année paſſée, SIRE, & de La ſuplier très-humblement de ne me pas confondre, (moi plein de zèle & de bonnes intentions) avec ceux de ſa Nobleſſe qui ne l'alloient ſervir que par ordre, Elle eut la bonté de me faire répondre, qu'Elle trouvoit bon qu'un homme qui avoit rempli comme moi d'auſſi grandes Charges dans la guerre, n'allât point à l'Arriere-Ban. La beauté de ce ſentiment me charma, SIRE, non ſeulement pour l'intérêt que j'y avois; mais encore de voir que V.M. récompenſoit par des égards, les ſervices de la même perſonne, qu'elle châtioit pour ſa mauvaiſe conduite. Aujourd'hui, SIRE, j'ai beſoin de cette même équité. V.M. a fait faire des taxes ſur les Fiefs de ſa Nobleſſe; je La ſuplie très-humblement de me faire la grace de me décharger de la mienne. Ce ſont

cent écus que je demande à V. M. Sire, non pas pour la somme (car je Lui offre d'en aller dépenser trente fois davantage à son service) mais par une distinction, dont il me semble que mes services passés, & mon zèle pour l'incomparable Personne de V. M. ne rendent pas indigne, Votre, &c.

CCXV.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Pompone Ministre & Sécretaire d'Etat.

A Chaseu, ce 6. Août 1675.

Monsieur, Quoi que j'aye plusieurs fois depuis dix ans fait offre au Roi de mes très-humbles services, sans que Sa Majesté m'ait fait la grace de les accepter, cela ne m'a pas rebuté; & je trouve si beau & si honnête de vouloir mourir, s'il le faut, pour son Maître, qu'il ne se présentera jamais une occasion, que je ne la prenne. Ce qui me donne ces sentimens-là, Monsieur, c'est que je suis persuadé, que bien que le Roi me refuse, mes offres ne lui déplaisent pas; car pour rien du monde je ne voudrois Lui déplaire. Je vous suplie donc de m'aider en cette rencontre. Peut-être enfin Sa Majesté se laissera-t-elle toucher à mes très-humbles suplications. Mais quoi qu'il en soit, je vous aurai la même obligation que si cela étoit, & je serai toujours avec la plus grande reconnoissance du monde. &c.

CCXVI.

CCXVI.

De Madame de Grignan au Comte de Buſſy.

A Grignan, ce 22. Juillet 1676.

Je vous ſupplie, Monſieur, de faire mes complimens à Madame votre fille ſur la mort de Monſieur le Marquis de Colligny. Vous ſavez mieux que moi ce qu'il lui faut dire en cette occaſion. Je lui ferois un compliment fort mauvais & fort commun, qui ne la conſoleroit point ſi elle eſt affligée, & qui lui paroîtroit impertinent, ſi elle ne l'eſt pas. Je remets donc mes intérêts entre vos mains, pour aſſaiſonner les aſſurances que je vous prie de lui donner de la part que je prens à ce qui lui arrive. Si par hazard elle étoit accouchée, faites de cet événement le ſecond point de votre diſcours. Mais je croi que cette prévoyance ne me diſpenſe de rien à votre égard: il vous faudra une Lettre de Grand-pere. Mandez-moi ſi vous êtes bien réſolu de ne me point faire de quartier là-deſſus, afin que je commence à me préparer: car je vous avoue que difficilement pourrai-je me réſoudre à vous parler comme il convient à un perſonnage ſi vénérable. Cependant j'ai des exemples bien proches, qui devroient m'accoûtumer à voir cette qualité deſaſſortie aux perſonnes qui la portent. Vous n'êtes ni plus jeune ni plus gai que ma Mere étoit,

quand je lui fis l'affront de la lui donner. Je l'ai priée de vous dire la joye que j'ai de votre retour à Paris. Quoique le myſtère ſoit agréable en mille occaſions, je croi que vous êtes fort content de n'y être plus obligé pour vos amis. J'eſpère profiter de cette liberté cet hiver. En attendant je vous recommande la ratte de ma mere; * & je vous demande toûjours un peu de part en votre ſouvenir, & à celui de l'aimable Veuve.

CCXVII.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Grignan.

A Paris, ce 27. Juillet 1676.

Vous avez raiſon, Madame, vous n'euſſiez rien écrit qui vaille à ma fille ſur la mort de ſon mari; & vous avez bien plus d'eſprit avec moi, que vous n'auriez eû avec elle. Je lui ferai votre compliment, & je lui dirai ni plus ni moins que ce qu'il lui faut dire. On ne connoît pas cette juſte meſure d'auſſi loin que vous êtes. Je lui dirai encore la joye que vous avez de ſon heureux accouchement; mais je ne vous diſpenſerai pas de m'écrire en cette rencontre. Je vous permettrai ſeulement de badiner avec moi; car pour l'humeur, je ſuis plus loin du barbonnage que vous. Ecrivez-moi encore une fois

* Pour la deſopiler, ou en ôter les obſtructions; c'eſt à dire réjouïr quelqu'un par des diſcours agréables.

fois ou deux, & puis venez m'aider à desopiler la ratte de Madame votre Mere. Votre abſence empêche l'effet de mes remedes.

CCXVIII.

Du Comte de Buſſy à M. de Pompone Miniſtre & Sécrétaire d'Etat.

En lui envoyant une Lettre pour le Roi.

A Paris, ce 1. Août 1676.

MONSIEUR, je vous ſuplie très-humblement de voir la Lettre que je me donne l'honneur d'écrire au Roi, & de prendre la peine de la lui préſenter. Je vous ai déja mandé que la confiance que j'avois en votre générosité m'obligeoit à m'adreſſer à vous préférablement à tout autre. C'eſt encore cette même raiſon qui me le fait faire aujourd'hui, & qui me fait vous aſſurer que perſonne n'eſt de meilleur cœur que moi. &c.

AU ROI.

SIRE,

Quelque beſoin que j'aye des marques de la bonté de V. M. je fais tout ce que je puis pour m'empêcher de L'importuner. Cependant, SIRE, il me paroit qu'en pouſſant la retenue trop loin, V. M. pourroit croire que Ses graces me ſeroient indifférentes. C'eſt ce qui m'oblige à La ſuplier très-humblement d'accorder à un fils que j'ai dans l'Egliſe, une des Abbayes de M. d'Alby. Si j'ai perdu

le fruit de mes ſervices, SIRE, par ma mauvaiſe conduite, V. M. eſt trop bonne pour n'en pas récompenſer mes enfans, qui n'ont point failli comme moi, & qui, comme j'eſpère, La ſerviront bien un jour. J'en viens de perdre un, SIRE, au ſervice de V. M. dont je regrette principalement la vie, parce qu'il ne La peut plus employer pour Vous; c'eſt le Marquis de Colligny qui vient de mourir à Condé. Ayez quelque bonté, SIRE, pour une famille qui eſt autant à V. M. par ſon cœur que par ſa naiſſance, & dont le Chef ne ſera jamais content qu'il ne ſoit rentré dans l'honneur de Vos bonnes graces.

CCXIX.

Du Comte de Buſſy à M. de Pompone Miniſtre & Sécrétaire d'Etat.

En lui envoyant une Lettre pour le Roi.

A Paris, ce 10. Août 1676.

C'eſt toûjours à vous, Monſieur, à qui j'ai recours dans mes beſoins. Je vous ſuplie auſſi très-humblement de juger de ma reconnoiſſance, par toutes les graces que je vous demande & que vous me faites, & de croire que perſonne n'eſt plus véritablement que moi, &c.

AU

AU ROI.

SIRE,

Hier finirent les deux mois que V. M. m'a fait la grace de me permettre de demeurer à Paris pour travailler à mes affaires. Je Lui proteſte avec vérité que tout ce que j'ai pu faire en ne perdant aucun tems, a été de faire juger une affaire de règlement de Juges, & j'ai été renvoyé aux Requêtes de l'Hôtel. Ainſi pour cela, & pour d'autres affaires que j'ai au Conſeil & au Parlement, je ſuplie très-humblement V. M. de m'accorder la permiſſion de paſſer l'hiver ici, & j'en partirai le premier de Mars prochain. J'aſſure V. M. que je n'abuſe pas des graces qu'Elle me fait. Je ne vais en aucuns lieux publics, & je ne voi que mes Juges, & quelques-uns de mes amis particuliers. Si je m'étois auſſi-bien conduit avant ma diſgrace, que j'ai fait depuis que j'y ſuis, je n'aurois pas forcé, comme j'ai fait, l'inclination qu'a V. M. à récompenſer plutôt qu'à punir, & je jouïrois aujourd'hui du fruit de mes ſervices. Je ſupplie très-humblement V. M. d'y prendre garde, & de vouloir bien finir les peines d'un homme qu'une longue diſgrace a rendu plus ſage, & qui dans ſa plus mauvaiſe conduite a toûjours aimé V. M. comme ſon Maître, & admiré comme le plus grand Prince du monde.

CCXX.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0305
DFG

CCXX.

Du Comte de Bussy à M. de Pompone Ministre & Sécretaire d'Etat.

En lui envoyant une Lettre pour le Roi.

A Paris, ce 8. Decembre 1676.

Puisque vous trouvez bon que je m'adresse à vous, Monsieur, quand j'aurai quelque-chose à demander au Roi, & que je me suis si bien trouvé de passer par vos mains, je n'en chercherai point d'autres, tant que je ne croirai pas vous être à charge. Agréez donc que je vous suplie de présenter ma Lettre au Roi, & d'appuyer auprès de Sa Majesté la priere que je lui fais. J'attens cette grace de la justice du Roi. Je l'ai bien servi toute ma vie, & je n'ai jamais rien eu. Je viens de perdre un de mes enfans à son service, & retirer l'autre de prison. J'ose vous dire, Monsieur, que c'est la gloire du Roi que je vous recommande en vous recommandant mes intérêts. J'ai une grande confiance en la justice de Sa Majesté, en l'amitié que vous m'avez promise, & en la bonté de votre cœur.

AU ROI.

Sire,

Je suplie très-humblement V. M. de se souvenir de moi dans la distribution des Benéfices de M. l'Abbé de la Victoire. Si V. M. avoit

avoit pour agréable d'en gratifier un fils que j'ai dans l'Egliſe, en me faiſant une grace, dont je Lui ſerois toute ma vie obligé, Elle feroit une eſpèce de juſtice ſur les ſervices que je Lui ai rendus. J'ai perdu même cette Campagne le Marquis de Colligny mon Beau-fils au ſervice de V. M. & mon fils a été pris à la retraite du Prince d'Orange, & je viens de le retirer. Je tiens mon bien, la vie & la liberté de mes enfans bien employés en ces rencontres, SIRE, & je ne ſerai pas tout-à-fait content, que V. M. ne me mette en état d'hazarder la mienne, pour Lui bien témoigner que je ſuis avec tous les reſpects imaginables. &c.

CCXXI.

De la Maréchale d'Humieres au Comte de Buſſy.

A ce 8. Février 1677.

MONSIEUR le Maréchal & moi, ne voulons pas achever le mariage de notre fille aînée, ſans vous demander votre agrément. Toutes choſes ſont en état d'être conclues dans peu de temps. Je croi que vous ſerez content de celui qu'on lui deſtine, c'eſt Monſieur le Prince d'Iſenghien, homme de très-bonne maiſon, qui a beaucoup de biens & de grandes eſpérances, & auquel le Roi donne les honneurs du Louvre; de ſorte que nous

nous n'avons rien, ce me ſemble, à déſirer de meilleur. Je ſouhaite que cela vous paroiſſe auſſi bon qu'à nous, & que vous l'approuviez; ce me ſera un double ſujet de joye, & ſi vous me croyez auſſi ſincérement dans tous vos intérêts que j'y ſuis.

CCXXII.

Réponſe du Comte de Buſſy à la Maréchale d'Humieres.

A Paris, ce 10. Février 1677.

Vous êtes trop honnête, Madame, de me demander mon agrément pour le mariage de Mademoiſelle votre fille, j'y conſens de tout mon cœur. Je le trouve beau, j'en ai une joye extrême; & je n'en aurois pas plus ſi je trouvois un ſemblable parti pour ma fille de Rabutin qui me reſte à marier. Vous ſavez, Madame, combien vos intérêts me ſont chers, tant par notre proximité, que par l'amitié que vous m'avez toûjours témoignée.

CCXXIII.

De l'Evêque d'Autun au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 24. Juin 1677.

Le croiriez-vous, Monſieur? Madame de Ragny & moi vous avons établi pour Juge du

du Traité des Bals que je vous envoye. C'eſt que vous avez de l'expérience ſur cela, & que je compte ſur votre ſincérité. Je vous ſupplie donc de m'en dire votre ſentiment. Pour moi je croi que les choſes qu'il contient ſont difficiles dans la pratique ; mais elles n'en ſont pas moins néceſſaires pour le ſalut. Je ſuis, Monſieur, avec plus de vérité que perſonne, votre, &c.

CCXXIV.

Réponſe du Comte de Buſſy à l'Evêque d'Autun.

A Chaſeu, ce 25. Juin 1677.

J'ai lû l'avis ſur les Bals que vous m'avez envoyé, Monſieur ; & puiſque vous ſouhaitez de ſavoir ce que j'en penſe, je vous dirai que je n'ai jamais douté qu'ils ne fuſſent très-dangereux. Ce n'a pas été ſeulement ma Raiſon qui me l'a fait croire, ç'a encore été mon expérience ; & quoi que le témoignage des Peres de l'Egliſe ſoit bien fort, je tiens que ſur ce chapitre celui d'un Courtiſan ſincère doit être d'un plus grand poids. Je ſai bien qu'il y a des gens qui courent moins de hazard en ces lieux-là que d'autres ; cependant les tempéramens les plus froids s'y réchaufent, & ceux qui ſont aſſez glacés pour n'y être point émus, n'y ayant aucun plaiſir, n'y vont point. Ainſi il n'eſt pas néceſſaire de

de les leur défendre; ils se les défendent assez à eux-mêmes. Quand on n'y a point de plaisir, les soins de sa parure & les veilles en rebutent; & quand on y a du plaisir, il est certain qu'on court grand hazard d'y offenser Dieu. Ce ne sont d'ordinaire que de jeunes gens qui composent ces assemblées, lesquels ont assez de peine à résister aux tentations dans la solitude, à plus forte raison dans ces lieux-là, où les beaux objets, les flambeaux, les violons, & l'agitation de la danse échauferoient des Anachorètes. Les vieilles gens qui pourroient se trouver dans les bals sans intereſſer leur conscience, seroient ridicules d'y aller; & les jeunes à qui la bienséance le permettroit, ne le pourroient pas sans s'exposer à de trop grands périls. Ainsi je tiens qu'il ne faut point aller au bal quand on est Chrétien, & je croi que les Directeurs feroient leur devoir, s'ils éxigeoient de ceux dont ils gouvernent les consciences, qu'ils n'y allassent jamais.

CCXXV.

De Monsieur de Corbinelli au Comte de Bussy.

Je me suis mis dans la tête d'avoir des idées fixes & claires d'un grand nombre de choses dont on parle sans les entendre. Je ne puis plus souffrir qu'on dise, qu'un tel est honnête homme, & que l'on conçoive sous ce

ce terme une choſe, & l'autre une autre. Je veux qu'on ait une idée particulière de ce qu'on nomme le galant homme, l'homme de bien; l'homme d'honneur, l'honnête homme: Qu'on ſache ce que c'eſt que le goût, le bon ſens, le jugement, le diſcernement, l'eſprit, la raiſon, la délicateſſe, l'honnêteté, la politeſſe, la civilité. Or de la façon dont vous vous y prenez, Monſieur, vous êtes mon homme, & Madame votre fille celle qu'il me faut. Ne vous amuſez pas à former vos définitions ſur l'uſage du parler; car la plûpart des termes deviennent ſynonymes par-là. Les converſations ne permettent pas qu'on ſoit fort éxact, ni fort régulier dans le choix des paroles, ce ſeroit une contrainte pédante: mais je prétens qu'on ſe jette dans la rigueur, quand il eſt queſtion de définir au vrai. J'ai choiſi cent maximes de Monſieur de la Rochefoucault, ſur leſquelles je fais des remarques pour les bien faire entendre. Je définis *enragément*, peut-être bien, peut-être mal; mais enfin je veux fixer mes idées. Vous verrez tout cela, & vous me les corrigerez, s'il vous plaît.

Vous ſavez toutes les nouvelles générales & particulières. J'eſpère de paſſer à Buſſy en m'en retournant en Languedoc, & de parler de bien des choſes avec vous, & avec Madame votre fille.

CCXXVI.

Réponſe du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelli.

Je ſuis dans les mêmes ſentimens que vous pour les définitions, Monſieur. Toute la différence qu'il y a entre nous deux, c'eſt que je ſuis un peu plus occupé d'ailleurs que vous, & que vous y ſongez davantage que moi; mais quand on me met en train de définir, je ne veux plus faire autre choſe. L'honnête homme eſt un homme poli & qui ſait vivre. L'homme de bien, regarde la Réligion. Le galant homme, eſt une qualité particulière qui regarde la franchiſe & la généroſité. L'homme d'honneur, eſt un homme de parole, & cela regarde la probité. Le brave homme, dont vous ne me parlez pas, ne regarde que le courage. Le goût dans la ſignification naturelle, eſt, comme tout le monde ſait, un des cinq ſens de nature; dans le figuré il veut dire l'eſtime des bonnes choſes. Le diſcernement, c'eſt le bien juger du mérite des gens & des ouvrages. La délicateſſe ſe définit aſſez par elle-même: cependant ſi l'on veut une paraphraſe pour la mieux faire entendre, c'eſt une finiſſe dans l'eſprit, ma fille y ajoûte encore, une juſteſſe.

Voilà, Monſieur, à mon avis, le bon uſage. Nous vous avons déja défini le bon ſens, le

le jugement, l'esprit, la raison, l'honnêteté, la politesse, & la civilité. Mais vous repliquez si tard à nos Lettres, que vous oubliez ce que nous vous mandions. Ne manquez donc pas, Monsieur, à passer à Bussy, & si je n'y étois pas, poussez jusqu'à Chaseu, ce n'est que deux journées de plus : nous y définirons tous.

CCXXVII.

Du Comte de Bussy à M. de Pompone Ministre & Sécrétaire d'Etat.

En Lui envoyant une Lettre pour le Roi.

A Dijon, ce 30. Avril 1679.

Je fais ce que je puis, Monsieur, pour ne pas abuser de vos bontés ; cependant je me trouve souvent engagé à vous faire de très-humbles priéres. Toutes les affaires que vous avez, me font peur ; mais votre cœur me rassure. Si ma fortune étoit en meilleur état qu'elle n'est, je serois plus réservé à m'adresser à vous. Il faut que je vous croye bien desintereſſé, Monsieur, pour espérer de vous des graces, en vous laissant voir par la Lettre que j'écris au Roi, que je n'aurai peut-être jamais l'honneur de vous voir : mais vous m'aimerez par-tout ; car vous me l'avez bien des fois promis. J'aurai aussi pour vous toute ma vie toute la reconnoissance & toute l'amitié imaginable, & personne ne se-

ra jamais plus véritablement que moi, votre, &c.

AU ROI.

SIRE,

Je ne me ſuis pas donné l'honneur de témoigner à V. M. ma joye ſur la gloire qu'Elle a eue de donner la paix à l'Eſpagne & à la Hollande, parce que jugeant bien qu'Elle feroit la même grace à toute l'Europe, je n'en ai pas voulu faire à deux fois.

Dans le deſſein que j'ai, SIRE, de parler de V. M. aux ſiècles à venir, je n'apréhende pas que la paix m'en ôte la matière. Vous êtes admirable dans tous les tems, & je ne ſerai pas content, ſi la poſtérité ne le connoît auſſi-bien que moi. Mais trouvez bon, SIRE, que je Vous diſe de quelle maniére je la veux inſtruire ſur Votre ſujet.

Je n'écris pas l'Hiſtoire de V. M. ſous le nom de Votre Hiſtoire, car il faudroit que je viſſe les choſes de plus près que je ne fais, & que je fuſſe mieux informé que je ne ſuis des deſſeins de V. M. & des moyens qu'Elle a tenus pour les faire réüſſir; mais j'écris des Mémoires de ma vie, dans leſquels je parle de ce que j'ai vû de V. M. juſqu'à mon éxil. Et depuis recevant de toutes parts des Lettres de mes amis, dont les nouvelles les plus conſidérables ſont les actions de V. M. dans Sa Cour & dans Ses Armées, je leur réponds

ſur

ſur cette matière en peu de mots, qui étant non ſeulement véritables, mais qui ayant encore un grand air de vérité, rendront à jamais la gloire de V. M. indubitable. Ce qui donnera encore beaucoup de créance à ce que j'écrirai de Vous, SIRE, ce ſera de voir que je ne ſuis pas payé pour en parler. Et de peur même qu'on ne croye un jour que c'étoit pour être rappellé, que j'en diſois tant de bien, je ſuplie très-humblement V. M. de me laiſſer chez moi le reſte de ma vie, où je La ſervirai mieux que la plûpart de ceux qui l'aprochent tous les jours.

J'ai de la naiſſance, & l'on dit que j'ai de l'eſprit, SIRE, auſſi-bien que Monſieur de Comines, pour faire eſtimer ce que j'écrirai, & j'ai plus de ſervices à la guerre que lui; ce qui donnera plus de poids à des Mémoires qui traitent des actions d'un grand Capitaine, auſſi-bien que d'un grand Roi. Mais une choſe où je ſuis bien plus heureux que Monſieur de Comines, c'eſt que j'ai un Maître qui ayant toutes les bonnes qualités de Louis XI. & beaucoup d'autres qu'il n'avoit pas, n'en a pas une de ſes mauvaiſes. Ainſi je ne ſerai pas réduit à la fâcheuſe néceſſité où il s'eſt trouvé, pour être un Hiſtorien fidèle, de dire des vérités deſavantageuſes de ſon bienfaiteur. Tout ce que je demande à V. M. c'eſt de trouver bon que puiſque pour

* Auteur célébre qui a écrit l'hiſtoire de Louis XI.

La mieux servir j'aurai le malheur de neLa voir jamais, je l'assure de temps en tems que les gens qu'Elle a le plus élevés, ne l'ont jamais aimée plus que j'ai fait toute ma vie, ne l'aiment pas encore, & ne l'admirent pas plus que, &c.

A Chaseu, ce 30. *Avril* 1679.

CCXXVIII.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Louvois.

A Bussy, ce 15. *Septembre* 1679.

Ce n'est pas seulement comme bon François que je m'intéresse à l'accident qui vous est arrivé, Monsieur, c'est encore plus comme votre serviteur très-particulieur. Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire une Lettre qui me fait espérer votre protection pour mon fils. L'état de ma fortune & votre générosité me donnent une grande confiance en vous, aussi personne n'est avec plus d'estime & de respect que moi, Monsieur, &c.

CCXXIX.

Du Comte de Bussy au Duc de Noailles.

A Paris, ce 23. *Février* 1680.

J'étois serviteur de Monsieur votre Pere à un point, Monsieur, que vous ne devez pas douter que je ne sois le vôtre toute ma vie.

vie. Je vous ſuplie donc de m'honorer de votre amitié ; Et comme l'état où je ſuis ne me permet plus d'en reſſentir les effets, conſervez-les, s'il vous plait, pour mes enfans dans les occaſions, & me croyez aſſurément, votre, &c.

CCXXX.

Réponſe du Duc de Noailles au Comte de Buſſy.

A Saint Germain, ce 24. Février 1680.

Je ne ſuis pas moins votre ami, Monſieur, & votre ſerviteur que l'étoit mon Pere, & je me trouverois heureux de pouvoir vous en donner des marques. Je vous prie d'être perſuadé que je ferai de mon mieux, & avec beaucoup de plaiſir, dans toutes les occaſions qui ſe préſenteront de ſervir Meſſieurs vos enfans, & de vous faire connoître que perſonne ne peut être à vous plus véritablement que je le ſuis, &c.

CCXXXI.

Du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Paris, ce 2. Avril 1680.

Voilà le Mémoire que je vous ai promis de vous envoyer, Monſieur. Si j'avois à en parler au Roi moi-même, je ſuplierois Sa Majeſté de trouver bon que je le lui lûſſe : mais

vous, Monsieur, qui avez une langue plus intelligible à notre Maître que la mienne, traduisez ce Mémoire, & le dites avec ce cœur généreux qui m'a toûjours aimé, & qui a redoublé de chaleur pour moi dans le tems de ma disgrace & que tout le monde me tournoit le dos. Songez, s'il vous plaît, que la priére que vous allez faire au Roi est mon vin émétique,* & que si Sa Majesté n'a pitié de ma Maison en cette rencontre, je n'ai plus rien à espérer, & que je ne l'importunerai de ma vie. Prenez donc bien votre tems, Monsieur, je vous en conjure (j'ose dire) par l'intérêt que vous prenez en la justice de notre Maître, & par l'amitié que vous avez pour moi. J'attens tout de vous.

CCXXXII.

Du Comte de Bussy au Comte de Briord.

A Bussy, ce 5. Juillet 1685.

Comme vous savez, Monsieur, que je n'allois aux Etats de Bourgogne que pour faire ma Cour à Monsieut le Duc, je vous dirai que j'ai été si content de la manière dont j'ai été reçu & traité de S. A. S. que je n'ai pû la quitter que dans le temps qu'elle a quitté la Province. Ses manières pour moi, & sur tout

* Sorte de remède que l'on donne quelque-fois dans les maladies périlleuses. Au figuré il se prend pour une dernière ressource en des cas desespérés.

tout la bonté qu'elle eut en prenant congé d'elle de m'assurer de son affection, & que si elle pouvoit quelque-chose pour moi ou pour ma famille dans la Province, elle le feroit de bon cœur, ont laissé dans le mien tous les sentimens de respect, de reconnoissance, de tendresse & de vénération que vous m'avez vû pour Monsieur le Prince, & que je conserverai toute ma vie pour Leurs A. S. Faites-moi la grace, Monsieur, de lui bien dire aux occasions les sentimens de respect & d'estime que vous m'avez vûs pour lui. Vous me connoissez assez pour savoir que si je ne sentois cela, je ne le dirois pas. Je ne vous fais pas de complimens, il y a long-temps que nous sommes assurés l'un de l'autre.

CCXXXIII.
AU ROI.

SIRE,

Le méchant succès de toutes les très-humbles suplications que j'ai faites à V. M. m'auroit empêché de Lui en faire davantage, si l'état de mes affaires ne me pressoit de Vous demander du secours. Je me donnai l'honneur de Vous écrire l'année passée, que la continuation de Vos refus m'auroit mis au desespoir, si je n'avois eû confiance en Dieu & en Vous. Je ne saurois croire qu'un grand Roi qui fait tant de libéralités, qui craint

Dieu, qui eſt humain, & qui même a reſſenti depuis peu les infirmités humaines, abandonne un homme de qualité, des plus anciens & des principaux Officiers de Ses Armées, que V. M. a pris ſoin de redreſſer par une longue pénitence. Car enfin, SIRE, mon retour à Dieu eſt l'ouvrage de Vos mains. Ayez donc pitié de moi. Faites que je Vous doive la vie, comme j'eſpère Vous devoir un jour mon ſalut. Au nom de Dieu, SIRE, ſecourez-moi. Quand je ne Vous aurois jamais ſervi: quand j'aurois été payé de tous mes appointemens de Meſtre-de-Camp Général; quand Vous ne m'auriez pas pardonné il y a cinq ans ma mauvaiſe conduite, Vous m'aſſiſteriez ſeulement comme un homme de qualité qui en a beſoin; Vous, SIRE, qui faites vivre tant de gens qui ne Vous ſont conſidérables que par leur miſere. Mais enfin quoi que V. M. faſſe je l'aimerai toûjours. Pardonnez ce mot au zèle qui m'emporte, puiſque je ne laiſſe pas d'être avec tous les reſpects les plus ſoûmis, &c.

CCXXXIV.

Du Comte de Buſſy au ROY.

A Colligny, ce 15. Septembre 1689.

SIRE,

Il commence à m'être inſuportable de voir preſque tous Vos Sujets qui portent l'épée, être

être tous les jours sur le point de la tirer pour le service de Votre Majesté, & que moi le plus ancien de Vos Lieutenans-Géneraux d'Armée sans excepter les Officiers de la Couronne, qui ai autant de santé que pas un, autant de courage & autant de zèle pour Votre Sacrée Personne & pour le bien de Son Etat, je demeure dans ma maison comme un homme inutile à Votre service. J'ai déja suplié plusieurs fois Votre Majesté, SIRE, en Lui offrant mes très-humbles services, de n'avoir aucun égard à mon rang. Je serai assez honoré en quelque qualité que je La serve, & peut être qu'en Vous persuadant par-là que je vous aime plus que mon propre honneur, je trouverai quelque occasion qui Vous obligera de me récompenser de mon anéantissement. Mais enfin, SIRE, quand je n'aurois d'autre avantage que celui de servir Votre Majesté ou de mourir pour Elle, je serois bien plus heureux que de vivre dans l'obscurité où je suis. Accordez-moi donc, s'il Vous plaît, la grace de m'employer, puisque de tous ceux qui ont l'honneur de servir Votre Majesté, il n'y en a point qui le fasse de meilleur cœur que moi, ni qui soit avec plus de profonds respects, &c.

CCXXXV.

CCXXXV.

Du Duc de Lorraine à l'Empereur.

Sacrée Majesté, je serois parti d'Inspruch pour aller recevoir Vos ordres; mais un plus grand Maître m'apelle, & je parts pour lui aller rendre compte d'une vie que je Vous avois consacrée. Je suplie très-humblement Votre Majesté de vous ressouvenir d'une femme qui lui touche d'assez près, des enfans sans bien, & des Sujets dans l'oppression.

IX.

Lettres de Remerciment.

CCXXXVI.

Du Comte de Bussy à son A. R. Mademoiselle de Montpensier.

A Paris, ce 3. Septembre 1666.

Toutes les bontés que V. A. Royale, Mademoiselle, m'a témoignées pendant & après ma prison, me touchent trop sensiblement, pour ne lui pas faire voir aujourd'hui ma reconnoissance. Agréez donc, s'il Vous plaît, que sans parler du respect infini que je dois à Votre rang, je Vous assûre que j'ai pour Votre personne, toute l'estime, & (si je l'ose dire) toute l'amitié qui lui est dûe. Personne en France ne pousse plus loin que moi ces

ſentimens pour V. A. R. & n'eſt avec plus de zéle, d'attachement & de reſpect, que &c.

CCXXXVII.

De la Comteſſe de Guiche au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Novembre 1667.

La fièvre continue que j'ai eue dix jours, Monſieur, m'a empêchée de pouvoir plutôt vous remercier de la part que vous avez priſe au retour de Monſieur le Comte de Guiche, & à l'honneur que la Reine m'a fait, en me faiſant Dame du Palais. Vous auriez tort de croire que je puiſſe oublier mes amis, & vous moins qu'un autre; étant votre amie très-ſincère depuis long-tems.

CCXXXVIII.

Du Comte du Buſſy au Duc de Noailles.

A Buſſy, ce 28. Février 1668.

Je ne vous ai pas encore remercié de la dernière grace que vous m'avez faite, parce que j'avois attendu que vous fuſſiez un peu plus en repos que vous n'étiez. Mais aujourd'hui, Monſieur, je vous dirai que ſi vous aviez beſoin de ma vie, je vous la donnerois du meilleur de mon cœur.

On m'écrit que le Roi partira bien-tôt pour la Flandre. Je vous ſuplie de me mander

der si vous ne trouvez pas à propos que je lui écrive, & le tems qu'il faudra que je le fasse. Mais ce dont je vous conjure ; c'est de croire que vous n'avez personne au monde qui soit tant à vous que, &c.

CCXXXIX.

Du Comte de Bussy à Mademoiselle du Pré.

A Chaseu, ce 25. Mai 1671.

J'ai reçu le Panégyrique du Roi dont je vous rends mille graces, Mademoiselle ; il faudroit que je fusse bien ingrat si je n'étois très-satisfait de vous. Je ne vous dirai pas comme le Comte de Charost disoit au Cardinal de Richelieu (quand celui-ci faisoit semblant de lui reprocher qu'il n'aimoit que sa fortune) qu'il eût voulu que son Eminence eût été la plus misérable personne du Royaume, pour connoître qu'il n'eût pas laissé de l'aimer autant qu'il faisoit dans la prospérité. Mon zèle n'est pas si indiscret, Mademoiselle ; bien loin de parler ainsi, je souhaite que vous ne soyez jamais en état d'avoir besoin de mes soins, au moins en pareille rencontre que celle où vous m'en rendez. J'ai une très-grande obligation à Monsieur Regnier de m'avoir envoyé le Panégyrique du Roi, & sa traduction ; je vous prie de l'en bien remercier pour moi, en attendant que je le puisse faire moi-même. Je ne

ne ſai quand ceſſera mon exil. Il n'y a que Dieu ſeul qui le ſache. Je le ſouhaite ſans impatience, & je l'eſpère ſans me flatter, parce que j'ai une grande conſtance en la juſtice du Roi.

CCXL.

Du Duc de Montauſier au Comte de Buſſy.

A S. Germain, ce 2. Janvier 1672.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, qu'il vous eſt plus agréable de me donner des marques de votre amitié dans des choſes avantageuſes que dans des occaſions de douleur. Mais comme on eſt bien plus touché de ſes malheurs que de ſa bonne fortune, je vous ſuis encore plus obligé de vous être plus intéreſſé à l'extrême affliction où je ſuis de la mort de Madame de Montauſier, que ſi vous m'aviez fait la même grace en une occaſion de joye. Croyez bien, Monſieur, que j'en aurai toute ma vie une extrême reconnoiſſance, & que je prendrai toûjours un très-ſenſible intérêt à tout ce qui vous peut arriver, car vous n'avez pas un de vos ſerviteurs qui vous honore plus que je fais, & qui vous ſoit plus aſſuré que moi.

CCXLI.

CCXLI.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Marigny.

A Chaseu, ce 10. Mars 1672.

Je vous suis fort obligé, Monsieur, des souhaits que vous faites pour mon retour; j'y songe pour l'intérêt de ma famille, sans cela je dirois de la fortune comme le renard des meures: *aussi bien n'en voulois-je point.* Vous jugez bien qu'avec de tels sentimens les mauvais succès ne troublent pas ma tranquilité.

Je sai ce que vous me mandez des embellissemens de Paris, mais je n'ai aucun mérite à me passer de les voir, car je ne suis pas curieux; & ce qui m'en console encore, c'est qu'on y meurt tout comme avant qu'il ne fût pas si beau; si l'on n'y mouroit pas, on auroit bien de la peine à m'empêcher d'y être.

Je vous avoue que si j'ai du chagrin, c'est de n'être pas de quelque-chose sous le plus beau règne qui ait jamais été en France. Les disgraces honoroient autre-fois les disgraciés; elles les convainquent aujourd'hui de les mériter. Déplaire au Roi, & avoir tort, c'est la même chose; & quand ce ne seroit que pour l'intérêt de ma réputation, je travaillerai avec plus de chaleur que je n'ai fait à mon retour. Mais sur tout pour voir de près les actions d'un Prince qu'on admire par tout le monde,

monde, & en particulier pour avoir le plaisir de vous embrasser.

CCXLII.

Du Comte de Bussy au Présidẽt de R - - -

A Chaseu, ce 4. Mars 1673.

Quand j'ai assuré Monsieur le Comte de Limoges que j'avois bien envie d'être de vos amis, Monsieur, j'ai souhaité qu'il vous le dit, afin que cela me pût attirer votre amitié, sans songer préciſément de quelle manière elle me viendroit. Aujourd'hui que vous me faites l'honneur de m'en assurer vous-même, je vous en rends mille graces, & j'en ai la plus grande joye du monde: car j'ai toute ma vie recherché soigneusement l'amitié des gens qui ont l'esprit & le cœur aussi bien faits que vous.

CCXLIII.

De l'Abbé Fléchier au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 9. Mars 1673.

Je ne saurois assez vous témoigner, Monsieur, la joye que j'ai de l'honneur que vous me faites, d'aprouver le choix que l'Académie a fait de moi, & de me donner votre suffrage, & même quelque part en l'honneur de votre amitié, Je n'avois osé espérer

tant de prospérités à la fois, & je suis plus heureux que je ne pensois, puisque vous voulez bien me compter au nombre de vos serviteurs, après m'avoir reconnu pour un de vos Confrères.

Je vous envoye le Discours que j'ai prononcé dans l'Académie, & je vous prie de le recevoir, non pas comme un Ouvrage qui mérite d'être estimé, mais comme une marque de l'estime & du respect que j'ai pour vous. Je m'assure que lorsque j'aurai l'honneur d'être plus connu de vous, vous vous détromperez peut-être de la bonne opinion que vous avez de moi sur le bel-esprit; mais vous trouverez que j'ai le cœur bon, & que personne n'est à vous avec plus de zèle, plus d'estime & plus de respect que moi.

CCXLIV.

Du Comte de Bussy au Duc de Noailles.

A Bussy, ce 10. Juillet 1673.

Je viens de recevoir votre Lettre du premier de Juillet, Monsieur, par laquelle je voi la grace que le Roi m'a faite à votre sollicitation. Cette grace & la manière dont vous vous êtes toûjours employé pour moi, me touchent si sensiblement, que j'ai de la peine à vous dire au point où cela est. Mais, Monsieur, aidez-moi, je vous suplie, à vous bien remercier: Dites-moi bien que je sens pour vous

vous toute la reconnoissance & toute l'amitié qu'un bon cœur peut ressentir quand on l'a comblé de bienfaits & d'honnêtetés, & ce n'est pas seulement de la permission d'aller à Paris dont je vous rends mille graces, c'est encore de celle de suivre le Roi en ses conquêtes, car il n'a pas tenu à vous que je ne l'aye obtenue. Je partirai d'ici au premier jour pour Paris. Que je serois heureux, si je vous pouvois dire moi-même que personne ne sera jamais à vous plus que moi!

CCXLV.

Du Comte de Bussy à Madame la Duchesse de Noailles.

A Bussy, ce 10. *Juillet* 1673.

Je voudrois bien vous pouvoir dire, Madame, à quel point je sens ce que Monsieur votre Mari vient de faire pour moi; je suis assuré que vous seriez bien contente, & vous n'auriez pas de regret à la peine que vous avez prise, de faire quelque-fois souvenir Monsieur le Duc de Noailles de mes intérêts. Un des plus grands plaisirs que j'attens de la permission que le Roi m'a donnée, c'est celui de vous aller rendre mille graces moi-même de toutes vos bontés, & de vous assurer que personne n'en peut être plus touché que moi, ni plus votre très-humble & très-obéissant serviteur.

CCXLVI.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Pompone.

En lui envoyant une Lettre pour le Roi.

A Paris, ce 22. Septembre 1673.

MONSIEUR, je reçus hier la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je voudrois bien vous faire voir par mon remerciment, jusqu'où va ma reconnoissance; mais je vous assure que quoi que je puisse dire, ce ne seroit pas tout ce que je penserois. Vous m'avez fait plaisir dans une affaire de conséquence, promptement & le plus honnêtement du monde. Je ne saurois augmenter d'estime pour vous, Monsieur, car elle a toûjours été très-grande; mais j'augmenterai d'amitié, & je serai de tout mon cœur, toute ma vie, &c.

AU ROI.

SIRE,

Je demande très-humblement pardon à Votre Majesté, si je ne puis plus retenir ma reconnoissance, sur la permission qu'Elle m'a donnée de venir à Paris pour quelque tems, & sur celle d'y faire un plus long séjour qu'Elle ne m'avoit accordé d'abord. Quoi que ces graces me soient considérables par l'ordre qu'elles me donnent moyen de mettre* à mes

* Autrement: en ce qu'elles me donnent moyen de mettre ordre &c.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0330
DFG

à mes affaires, j'en fais bien plus de cas par la marque qu'elles me donnent du radouciſſement de V. M. pour moi. Il eſt vrai, SIRE, que je les ſens par cet endroit à un point que ſi V. M. pouvoit voir mon cœur en cette rencontre, Elle connoîtroit que je ne ſerois pas ingrat pour un plus grand bienfait, ſi Elle m'en jugeoit digne. Il n'a pas tenu à moi, SIRE, que je n'en aye obtenu de plus conſidérables de V. M. Elle ſait que je L'ai pluſieurs fois très-humblement ſupliée de m'accorder l'honneur deLa ſuivre à ſes campagnes, c'eſt à dire, d'aller employer ma vie pour le ſervice d'un Maître adorable, dont j'euſſe été trop heureux de baiſer la main qui me frapoit; car perſonne ne s'eſt tant fait de juſtice que moi. J'ai toûjours crû, SIRE, & j'en ſuis encore perſuadé comme de la plus claire vérité du monde, que V. M. à qui rien n'eſt caché, avoit toûjours ſu que je l'avois aimée de tout mon cœur, & toûjours admirée: & que cela lui avoit même donné quelque bonté pour moi; mais que blâmant ma conduite avec raiſon, Elle avoit mieux aimé ſatisfaire à ſa juſtice qu'à ſes propres inclinations. Suivez-les un moment en ce qui me regarde, SIRE, vous finirez mes malheurs avec l'applaudiſſement de tous les gens raiſonnables qui n'étoient pas contens de moi. Mais quoi que faſſe V. M. en cette rencontre, je La ſuplie très-humblement de croire que je L'aimerai

toûjours, & que je ſerai toûjours avec la plus grande ſoûmiſſion & le plus grand reſpect du monde, &c.

CCXLVII.

Du Pere Bouhours au Comte de Buſſy.

A Baſville, ce 4. Octobre 1673.

Je ſerois un ingrat, Monſieur, ſi je ne vous témoignois un peu de reconnoiſſance pour tous les plaiſirs que vous me donnez. Malgré les vilains jours que nous avons ici depuis que vous nous avez quittés, & une furieuſe cohue que je crains encore plus que les vilains jours, vous me faites paſſer le temps le plus agréablement du monde. Je ſuis fâché ſeulement de me voir ſur les fins de ce que vous m'avez donné à lire. Pour m'en conſoler je relis pluſieurs fois ce que j'ai déja lû, & je vous avoue que plus je vous recommence, plus je trouve mon compte avec vous. En vérité, Monſieur, vous êtes un homme admirable; & ſi j'étois Roi, je ſai bien ce que je ferois: mais par malheur je ne le ſuis pas, & il n'y a pas trop d'apparence que je le devienne; je ſuis du moins votre admirateur, & de plus votre, &c.

CCXLVIII.

Réponſe du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Paris, ce 4. Octobre 1673.

Je ſuis fort aiſe, mon Révérend Pere, de vous avoir donné du plaiſir, & c'eſt tout ce que je pourrai faire que de n'en point tirer de vanité. Il eſt vrai qu'il a fait un vilain temps ces jours paſſés, & j'aurois eu grand beſoin de votre converſation ou de vos Ouvrages, auſſi-bien que vous de mes Mémoires, pour m'entretenir au logis.

Puiſque vous aimez ce qui vient de moi, je vous ferai voir les réflexions que j'ai faites, pendant ſept ans d'exil ſur toutes les nouvelles que l'on m'a mandées. La varieté des matières, & les tours dont je les traite, vous divertiront peut-être.

Je ne doute pas que ſi vous étiez Roi, je ne fuſſe mieux que je ne ſuis en mes affaires; & je fais bien l'honneur à notre Maître de croire que s'il s'étoit donné la peine de me vouloir connoître autant que vous me connoiſſez, il ſouhaiteroit autant de me voir qu'il témoigne le craindre: mais cela ne diminue pas ſa bonne fortune, & fait grand tort à la mienne. Je ſerai toute ma vie malheureux, & ce ne ſera que la poſtérité, ſi elle entend parler de moi, qui me fera plus de juſtice

que mon siècle. Cependant je ne dois pas m'en plaindre, puisque Monsieur le Premier Président, le Pere Rapin, & Vous, avez de l'estime pour moi.

CCXLIX.

De Madame de Pisieux au Comte de Bussy.

A Paris, ce 1. *Septembre* 1674.

Je vous remercie, Monsieur, de m'avoir donné une petite commission. J'espère que vous m'en donnerez de plus grandes, & que vos Lettres ne finiront pas à moitié de la demi-feuille. Pour moi qui ne suis pas laconique, je me trouve fort embarassée à vous imiter, & je finirois malgré mon inclination babillarde, en vous assurant de mon estime & de mon amitié, si je n'avois à vous rendre compte de la Lettre dont vous m'avez chargée pour Madame de Longueville. Elle m'a commandé de vous dire de sa part, qu'elle vous étoit fort obligée, & qu'elle ne perdra point d'occasion de vous rendre service. Pour moi, Monsieur, je les chercherai toûjours avec un grand désir de vous les rendre utiles.

CCL.

Du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Autun, ce 19. Janvier 1675.

J'ai apris par Madame de Scuderi avec combien de chaleur vous aviez parlé au Roi de mon retour, Monſieur; & je vous aſſure que ſi vous l'aviez obtenu avec des graces conſidérables enſuite, je ne vous ſerois pas plus obligé que je le ſuis; car il n'a pas tenu à vous. Auſſi vous proteſtai-je qu'il n'y a jamais eu une ſi tendre reconnoiſſance qu'eſt la mienne; que je dirai par-tout où je pourrai toute ma vie, les obligations que je vous ai; & que vous êtes le meilleur & le plus généreux ami du monde. Je le dirai même à la poſtérité. Si je pouvois vous faire plus d'honneur, je le ferois, quoi qu'il m'en coûtât; car mon bien & ma vie ſont à vous, auſſi-bien que mon cœur.

CCLI.

Du Comte de Buſſy au Maréchal de Turenne.

A Autun, ce 14. Mars 1675.

MONSEIGNEUR, j'ai apris de Monſieur le P. Préſident avec quelle généroſité vous lui avez témoigné me vouloir rendre de bons offices dans les occaſions. Je n'ai pu ſur ce-

la retenir ma reconnoissance ni m'empêcher de vous dire que vous me faites quelque justice d'être dans ces sentimens-là pour moi. Car enfin le malheur que j'ai eu de n'avoir jamais pu gagner l'honneur de votre amitié, ne m'a point empêché de parler de vous comme d'un homme extraordinaire qui faisoit honneur à son siècle, & dont le mérite solide avoit de beaucoup passé celui des grands Capitaines des siècles précédens. Je ne m'en suis pas tenu aux paroles, Monseigneur; peut-être le connoîtrez-vous un jour. Cependant je vous assure que ce que vous avez fait cette dernière campagne, me transporta à un point, que je fus tout prêt sur la nouvelle du combat de ****, à me donner l'honneur de vous en écrire; & je l'aurois fait si j'avois cru que vous eussiez bien reçu ma Lettre. Mais aujourd'hui que vous me faites une grace, vous me donnez la liberté de vous en remercier, & je le fais du meilleur de mon cœur, & avec tout le respect que vous doit, &c.

CCLII.

Du Comte de Bussy au Maréchal de Schomberg.

A Chaseu, ce 26. Avril 1676.

C'est avec tant de franchise & tant d'honnêteté, Monsieur, que vous recevez de ma part le Marquis de Colligny pour servir auprès

auprès de vous d'Aide de-Camp, que je joindrai désormais à la plus grande estime & à la plus forte amitié que j'avois pour vous, une très-sincère & parfaite reconnoissance. J'espère de vous en rendre graces moi-même cet hiver à Paris, où le Roi me vient de permettre d'aller mettre ordre à mes affaires. Croyez bien cependant, Monsieur, que personne n'est avec plus d'attachement que moi, &c.

CCLIII.

Autre Lettre du Comte de Bussy au Maréchal de Schomberg.

A Paris, ce 13. Juillet 1676.

Je vous rends mille graces, Monsieur, des soins que vous avez pris de Monsieur de Colligny. Je reçois des marques de votre amitié en tant de rencontres, que je ne saurois assez vous en témoigner ma reconnoissance. J'eus l'honneur de voir Madame la Maréchale de Schomberg il y a trois ou quatre jours, à qui je dis combien je vous étois obligé. C'est un discours que je tiendrai souvent, & je vous dirai toute ma vie, que personne n'est plus absolument à vous que moi.

CCLIV.

CCLIV.
AU ROI.

SIRE,

Je viens d'aprendre que V. M. avoit fait la grace à mon fils aîné de lui donner une Compagnie de Cavalerie. Elle trouvera bon, s'il Lui plaît, que je Lui en rende mille graces, & que je Lui dise qu'il n'y a qu'Elle qui sache comme il faut donner pour obliger sensiblement en prévenant les demandes. Elle me permettra encore de Lui dire qu'Elle est la seule au monde qui ne confond pas en la même personne le mérite & les défauts. Il y a douze ans que je suis en disgrace par ma mauvaise conduite; cependant, SIRE, V. M. se souvenant que je l'ai bien & longtemps servie, m'a fait l'honneur de me distinguer des autres exilés par des permissions d'aller à Paris, qu'Elle m'a données de temps en temps pour mettre ordre à mes affaires; & aujourd'hui Elle récompense en la personne de mon fils quelques-uns de mes services. Ah! SIRE, que ne puis-je m'aller jetter à vos pieds, en fondant en larmes de tendresse & de reconnoissance, & en supliant V. M. comme je fais de tout mon cœur, de se souvenir du fils que j'ai dans l'Eglise, ainsi qu'Elle a fait de son frere aîné? Encore une fois, SIRE, trouvez bon que je dise à V. M. que faire du bien à un homme heureux que tout le

le monde aide à élever, c'eſt l'ouvrage des Princes ordinaires; mais qu'il n'apartient qu'au plus grand Roi qui fut jamais, de remarquer ce qu'il y a de bon dans un malheureux, de l'en récompenſer, & de ſurprendre le public en lui faiſant juſtice. Je la demande à V. M. SIRE, mais je Lui demande grace en même temps, & ſur tout celle de me croire avec le plus profond reſpect du monde, &c.

A Buſſy, ce 12. Décembre 1677.

CCLV.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Bragelonne Conſeiller au Parlement de Paris.

A Buſſy, ce 8. Juillet 1678.

Je vous l'avois bien dit, Monſieur, que je vous remercierois du gain de mon affaire, parceque j'en avois bonne opinion & que je l'avois encore meilleure de vous. Mais je ſuis inſatiable, je vous l'avoue, je voudrois bien avoir encore gagné l'honneur de votre amitié; on m'en a fait voir le prix par les choſes qu'on m'a écrites de vous. Je vous la demande donc, Monſieur, en vous aſſurant que perſonne n'en peut faire plus de cas que moi, & n'eſt avec plus d'eſtime que je le ſuis, votre &c.

CCLVI.

CCLVI.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Benſerade.

A Autun, ce 5. Février 1679.

Je vous rends mille graces, Monſieur, du ſoin que vous avez pris de mon affaire. Mais je ne vous quitte pas pour cela, j'euſſe bien ſouhaité que la nouvelle que vous m'en avez fait donner eut été accompagnée d'un mot d'amitié de votre part. Nous autres malheureux ſommes fort délicats & tout prêts d'être ſur le pied gauche, * nous prenons les moindres négligences pour un oubli. Prenez vos meſures là-deſſus.

CCLVII.

Du Comte de Buſſy à Monſieur Chauvelin, Intendant du Comté de Bourgogne.

A Autun, ce 24. Février 1679.

Ma fille de Colligny & moi nous vous avons tant & de ſi fréquentes obligations, Monſieur, que je n'ai plus de nouveaux tours pour vous en remercier: ajoûtez à cela que vous accompagnez les plaiſirs que vous faites de tant d'agrémens, qu'on ne ſauroit s'empêcher d'avoir pour vous une reconnoiſſance infinie & ne vous pas aimer de tout ſon cœur. Voilà où vous nous avez réduits, & voici

* Ou de prendre les choſes dans un ſens contraire.

voici une nouvelle matière que Madame de Colligny vous donne de nous accabler de bienfaits.

CCLVIII.

Du Comte de Bussy au Maréchal de la Feuillade.

A Bussy, ce 29. Juillet 1679.

J'apris hier de Monsieur d'Autun que vous ayant trouvé il y a quelque tems chez M. de Pompone, Monsieur, vous aviez parlé de moi si obligeamment avec eux, que je n'ai pas voulu differer davantage à vous en témoigner ma reconnoissance. Rien n'est plus honnête à vous, en l'état où sont vos affaires & les miennes, que d'en user ainsi, & que de ranimer notre ancienne amitié. Je vous rends mille graces, Monsieur, des nouvelles marques que j'ai reçues de la vôtre en cette rencontre, & je vous suplie de croire que je n'en perdrai jamais le souvenir, & que je ferai toute ma vie, votre, &c.

CCLIX.

Du Comte de Bussy à Monsieur le Duc de Noailles.

A Paris, ce 27. Février 1680.

Je ne saurois vous dire assez, Monsieur, combien la manière honnête dont vous venez de

de me faire l'honneur de m'écrire, m'a touché. J'y ai reconnu le cœur de M. votre Pere pour moi; & cela me fait prendre la liberté de vous ſuplier très-humblement de préſenter au Roi la Lettre que vous trouverez dans ce paquet pour Sa Majeſté. C'eſt Monſieur votre Pere qui a commencé de m'attirer des graces, je ne l'oublierai jamais; & je puis vous aſſurer que depuis cinq ou ſix ans j'en ai reçu beaucoup du Roi. Vous le connoîtrez, Monſieur, par la Lettre que je me donne l'honneur d'écrire à Sa Majeſté, que je vous conjure encore une fois de lui vouloir préſenter hors de l'embarras des affaires, & de me croire à vous plus qu'homme du monde, & votre, &c.

CCLX.

Du Comte de Buſſy au Comte de Créci-Longueval.

A Autun, ce 2. Mars 1681.

MADAME, de Buſſy me mande, Monſieur, la grace que vous venez de faire à mon fils, & la manière dont vous l'avez faite. J'ai de l'une & de l'autre, je vous aſſure, toute la reconnoiſſance imaginable. Ajoutez à cela l'eſtime & l'amitié que j'avois déja pour vous, & vous trouverez que j'ai tous les ſentimens qui peuvent faire une grande liaiſon entre deux parens, & que je ſuis de tout mon cœur à vous.

CCLXI.

CCLXI.

Du Comte de Buſſy au Comte du Montal.

A Chaſeu, ce 22. Mars 1681.

Mon fils m'a mandé, Monſieur, que vous aviez tâché de lui rendre de bons offices auprès du Roi, en parlant comme il fut fait priſonnier à la retraite du Prince d'Orange de devant Maſtricht. Quoi que l'amitié qui eſt entre nous depuis très-long-tems m'en faſſe attendre des marques de votre part aux occaſions, je n'ai pas laiſſé d'en être auſſi touché que ſi j'en avois été ſurpris; & vous voulez bien que je vous en rende mille graces, en vous aſſurant que perſonne ne vous aime & ne vous eſtime plus que je fais, & n'eſt plus que moi, votre, &c.

CCLXII.

REMERCIMENT DU COMTE DE Buſſy à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, qui lui avoient député Meſſieurs Charpentier & Quinault, pour lui faire compliment ſur ſon retour.

MESSIEURS,

Quoique je ſache bien que le compliment dont vous m'avez honoré, ſoit une ſuite de la grace que j'ai reçûe du Roi, je ne laiſſe pas de vous en être extrêmement obli-

gé, parce que je sai aussi que vous ne feriez pas cet honneur à tous ceux de votre Corps, qui sortiroient de disgrace. Soyez donc persuadés, s'il vous plaît, Messieurs, que je sens cette distinction comme je dois, & qu'il n'y a dans mon cœur au dessus de l'obligation que je vous ai, que la reconnoissance du retour à la misericorde de Sa Majesté sur mon sujet. Ce seroit ici un bel endroit, Messieurs, pour vous parler de ce grand Roi, dont les ennemis mêmes parlent avec éloge; mais dix-sept ans d'absence de l'Académie m'ont fait perdre les dispositions que je pouvois avoir à ces beaux tours & à ces nobles expressions qu'on aprend si bien avec vous, & qui sont si nécessaires pour traiter un aussi grand sujet que celui-là. Je n'ai pas oublié d'admirer, & si je l'ose dire, d'aimer le plus grand Roi du monde; mais j'ai oublié la manière de le dire comme il le mérite. Vous me l'aprendrez, Messieurs, & cependant je vous assurerai qu'on ne peut être avec plus de vérité que je le suis, &c.

CCLXIII.

Du Comte de Crécy-Longueval au Comte de Bussy.

Du 20. Avril 1682.

Je vous rends mille graces, Monsieur, de la joye que vous m'avez donnée, en m'aprenant

nant que vous allez au lever du Roi. Mais vous avez oublié de me mander à quelle heure je ſerois demain au vôtre. Je crois qu'il y aura grand' preſſe par la raiſon qu'on cherche volontiers les gens qui ſont à la mode, comme vous y êtes revenu. Ne me faites pas attendre dans votre antichambre, j'ai trop d'impatience de vous voir paré des nouvelles graces du Roi.

CCLXIV.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Harlay-Bonneuil.

A Paris, ce 9. Mai 1682.

La grace que j'ai reçue du Roi, Monſieur, de me faire revenir à la Cour, & la manière dont Sa Majeſté m'a reçu, m'ont attiré des complimens de bien des gens; mais je vous proteſte que perſonne ne m'en a fait un, qui m'ait fait tant de plaiſir que le vôtre. L'honneur que j'ai d'être votre parent, & l'eſtime extraordinaire que j'ai pour vous, me font préférer les marques de votre amitié à celles de tout le monde. Quand vous joindrez à cela la reconnoiſſance que j'ai de l'amitié dont Mr. votre Beau-pere m'honore, vous trouverez que perſonne ne doit avoir plus d'attachement à votre Maiſon que moi, & ne peut-être plus que je ſuis, votre, &c.

CCLXV.

De Monsieur de Trichateau au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 6. Septembre 1683.

Je vous remercie très-humblement, Monsieur, de la bonté que vous avez de prendre part à l'accident que mon étourderie m'a causé en me cassant le bras. J'avois sujet d'être en colère contre elle, & je faisois bien mon devoir, mais les nouvelles marques qu'elle m'a attirées de votre amitié m'apaisent, & je l'estime si fort que je croi qu'on ne doit se plaindre de rien quand on en reçoit. Je suis &c.

CCLXVI.

Du Comte de Bussy au Duc de Gesvres.

A Chaseu, ce 6. Avril 1687.

J'ai sur le cœur de ne vous avoir pas encore rendu graces, Monsieur, de l'honnêteté avec laquelle vous avez présenté mon fils l'Abbé au Roi. Je ne suis pas le seul, Monsieur, qui vous trouve le meilleur & le plus généreux ami du monde. Cependant si je n'eusse été trop pressé de ma reconnoissance, je ne vous aurois rien dit en cette rencontre, dans la crainte que vous ne vouluſſiez toûjours me faire réponse. C'est ce que je vous demande en grace de ne plus faire. Lisez

mes

mes Lettres quand je me donnerai l'honneur de vous écrire : faites ce dont je vous ſuplierai quand vous le trouverez faiſable ; mais ne me répondez point par Lettres. Je n'ai rien à faire, & vous avez des occupations d'importance. Aimez-moi ſeulement, Monſieur, & croyez que vous n'avez pas un ami plus reconnoiſſant que moi, ni plus &c.

CCLVII.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, ce 24. Nouvembre 1687.

Je vous rends mille graces de l'éloge de notre ami le Pere Rapin, que vous m'avez envoyé, M. R. P. j'en ſuis très-content, il eſt fort bien fait. Ce n'eſt point un portrait d'imagination, on voit bien qu'il eſt fait d'après nature. Vous n'êtes pas un exagérateur. Pour moi dès que je vois un éloge trop pouſſé, comme je ne ſaurois alors fixer ma croyance, cela me met en chagrin ; je crois qu'on m'en veut impoſer, & je ne crois rien du tout, ou du moins fort peu de choſe. Mais outre que je connoiſſois fort l'homme que vous nous dépeignez, c'eſt qu'il y a un grand air de vérité dans ce que vous nous dites de lui. Je ſerai ravi, M. R. P. de voir votre Livre de *la Manière de bien penſer*. La France vous aura bien plus d'obligation qu'à Meſſieurs de l'Académie. Ceux-ci ne re-

dreſſent que les paroles, & vous redreſſez le ſens. Prenez la peine de l'envoyer à l'Abbé de Buſſy. Adieu, M. R. P. joignez à l'amitié que vous aviez déja pour moi, celle que vous aviez pour notre cher ami. J'en ferai de même pour vous: je croi qu'il ſera bien-aiſe que nous ſoyons ſes héritiers.

CCLXVIII.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, ce 5. Février 1990.

Je vous rends mille graces, M. R. P. des ſouhaits que vous me faites des bénédictions du Ciel & de la terre. J'eſpère ces premières par vos prieres & par vos *Penſées Chrétiennes*, qui eſt ma lecture ordinaire de dévotion, & je m'attends aux autres par la raiſon que tout finit, les diſgraces comme les proſpérités, & ſur tout par les ſentimens que j'ai dans le cœur pour le Roi & que je ne lui laiſſe pas ignorer.

Pour la réputation de mon eſprit, elle me coûte trop cher pour que je ſois bien-aiſe de la mériter. Il n'a pas tenu à moi que ma fortune ne fût auſſi bien établie; mais il n'a pas plû à Dieu, de récompenſer tant de peines que je ne prenois pas pour lui. Je ſuis ravi de l'aprobation que vous donnez à l'Abbé de Buſſy, & que vous ſoyez auſſi content chez vous de ſes mœurs que de ſon eſprit.

CCLXIX.

CCLXIX.

Du Préſident de Rezay au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. *Janvier* 1691.

Nous ne pouvons aſſez vous remercier, Madame de Rezay & moi, du plaiſir que vous nous avez fait, Monſieur, en trouvant bon que Madame la Comteſſe de Dalet nous envoyât le commencement de vos Mémoires. Après les avoir lûs, nous nous ſommes bien confirmés dans la penſée où nous étions déja, que quand les Ouvrages d'eſprit ont atteint un certain degré de perfection, on ne ſe peut laſſer de les relire. Je n'ai point fait copier ce manuſcrit comme vous me l'aviez permis, Monſieur, par la néceſſité où je me fuſſe trouvé de le confier au copiſte.

CCLXX.

De Monſieur de Grammont au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 7. *Février* 1691.

Je vous rends mille très-humbles graces, Monſieur, de votre généreuſe ſincérité. Vous ne ſauriez croire combien je me trouve honoré d'être condamné de votre façon. * Je trouve beau & je me vanterai deſormais d'avoir été aſſez heureux pour que mon Ou-

* Voyez plus bas la dernière Lettre de la XVI. Claſſe, Pour conſulter quelqu'un.

vrage ait attiré vos réflexions, quelque succès qu'il ait eu.

Certain Gascon dans sa Province,
Se vantoit d'être fort heureux,
En nous racontant que le Prince
Avoit sur lui jetté les yeux.
Quoi, sur vous, dimes-nous? Quel honneur? quelle gloire?
Sur moi-même, dit-il, en demandant à boire:
Le Roi m'a dit: Retirez-vous d'ici.
Vous riez; vous trouvez la gasconade étrange?
De moi pauvre il en est ainsi.
Je pourrai dire à ma louange:
Mes vers ont été lûs de l'illustre Bussy.
De Bussy, dira-t-on, qu'en tous lieux on admire?
De lui-même, il a pris la peine de les lire,
Et de les condamner aussi.

Vous m'avouerez, Monsieur, que vous n'avez guère vû d'Auteur si-tôt consolé de voir mépriser son Ouvrage: c'est que votre critique est si juste, qu'elle m'a dessillé les yeux. Je vous en remercie donc très-humblement encore une fois, en vous supliant d'oublier que je fais de méchans vers.

CCLXXI.

Réponse du Comte de Bussy à Monsieur de Grammont.

A Chaseu, ce 12. Février 1691.

Un homme qui reçoit comme vous venez de faire, Monsieur, la critique de son Ouvrage, est un fort honnête homme, & il a l'esprit

l'esprit bien fait. J'estime plus votre docilité en cette rencontre, que les plus beaux vers que vous ferez de votre vie. J'aime à voir la Raison maîtresse de l'amour propre, & qu'on se fasse justice à soi-même, comme on la feroit à un autre. Au reste, Monsieur, votre petit conte a ce tour aisé que j'aime tant. Quand vous ferez des vers comme ceux-là, je les lirai toûjours avec plaisir & je ne les oublierai point.

CCLXXII.

Du Comte de Bussy à la Ducheſſe de Holstein Comteſſe de Rabutin.

A Chaseu, ce 28. Juin 1691.

Je viens de recevoir la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, touchant le dessein que vous avez de faire l'aîné de Messieurs vos enfans Chanoine de Cologne & le dernier Chevalier de Malte. Je commence par vous rendre mille graces, Madame, du soin que vous voulez prendre d'illustrer en Allemagne une bonne & ancienne Maison de France, que vous avez encore fort honorée par votre alliance. Après cela je vous dirai, Madame, que je viens de demander à mes Cousines de Rabutin les preuves & les titres qui vous sont nécessaires, car comme ces choses-là sont dans leur branche, je ne les ai pas, & je serai même bien-aise que

cette occaſion me les faſſe avoir pour les inſérer dans ma Généalogie. Auſſi-tôt que j'aurai mis ces titres en ordre, je vous les enverrai, Madame, par la voye de Monſieur l'Ambaſſadeur de Veniſe. Et en attendant que Dieu ait fait nos Maîtres bons amis, & que par-là nous ayons occaſion de recommencer notre commerce, je vous aſſurerai, Madame, que de tous ceux qui ont l'honneur de vous apartenir, il n'y en a point qui ait plus de reſpect, plus d'eſtime, & ſi je l'oſe dire, plus de tendreſſe que moi pour vous.

CCLXXIII.

De Monſieur de la Bruyere, Auteur des *Caractères ſur les mœurs du ſiècle*, au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 9. Decembre 1691.

Si vous ne vous cachiez pas de vos bienfaits, Monſieur, vous auriez eu plutôt mon remerciment. Je vous le dis ſans compliment, la manière dont vous venez de m'obliger, m'engage pour toute ma vie, à la plus vive reconnoiſſance dont je puiſſe être capable. Vous aurez bien de la peine à me fermer la bouche; je ne puis me taire ſur cette circonſtance, qui me dédommage de n'avoir pas été reçu dans un Corps à qui vous faites tant d'honneur. Les Alteſſes à qui je ſuis, ſeront informées de tout ce que vous avez fait pour moi,

moi, Monſieur. Les ſept voix qui ont été pour moi, je ne les ai pas mandiées, elles ſont gratuites, mais il y a quelque-choſe à la vôtre qui me flate plus ſenſiblement que les autres. Je vous envoye, Monſieur, un de mes Livres *des Caractères* fort augmenté, & je ſuis avec toutes ſortes de reſpects & de gratitude, &c.

CCLXXIV.

Réponſe du Comte de Buſſy à Monſieur de la Bruyere.

A Chaſeu, ce 16. Decembre 1691.

Quand je vous ai voulu faire plaiſir ſans me faire de fête, Monſieur, ce n'eſt pas que j'euſſe honte de vous ſervir, mais c'eſt qu'il m'a paru qu'un ſervice annoncé avant qu'il ſoit rendu a perdu ſon mérite. Les voix que vous avez eu n'ont regardé que vous, vous avez un mérite qui pourroit ſe paſſer de la protection des Alteſſes, & la protection de ces Alteſſes pourroit bien, à mon avis, faire recevoir l'homme du monde le moins recommandable. Jugez combien vous auriez paru avec elles & avec vous-même, ſi vous les aviez employées. Pour moi je vous trouve digne de l'eſtime de tout le monde, & c'eſt auſſi ſur ce pied-là, que je ſuis votre ami ſincère & votre &c.

CCLXXV.

CCLXXV.

De Mademoiſelle du Pré au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. Fevrier 1692.

Je ſuis bien glorieuſe, Monſieur, que vous ayez enfin ſongé à moi, j'avois réſolu de pouſſer votre ſilence à bout, j'y ai réuſſi, & vous le rompez ſi agréablement pour moi, que j'oublie le paſſé. Je me ſuis mis à relire les Anciens; j'en ſuis à Cicéron, & je ſuis ravie de voir que cet amour de la patrie & de la gloire, que l'on veut nous faire croire qui animoit toutes leurs actions, n'étoit que le prétexte de la conſidération qu'ils vouloient s'acquerir dans la République, & dont ils cachoient l'ambition, la haine, l'amour, la débauche, & la paſſion de bâtir. Enfin que ce ſont ces mêmes hommes, que l'on nous repréſente comme inſenſibles à tout hors à la gloire. Mais je remarque en même tems la foibleſſe humaine, dans la joye que j'ai d'avoir découvert les Romains auſſi foibles que nous. Il faudroit auſſi vous dire de petites nouvelles, Monſieur, mes lectures & mes réflexions pourront vous ennuyer, mais je ne ſai rien de la guerre.

X.

Lettres de Plainte.

CCLXXVI.

Du Comte de Buſſy au Comte de T - - -

A Chaſeu, ce 8. Mars 1670.

Je vous ai mandé il y a quelque tems, l'allarme que j'avois eue de la maladie du pauvre Abbé, & je n'en avois pas oui parler depuis. Je ne vous ſaurois aſſez dire la douleur que j'ai reçue de ſa mort. Premièrement je vous aime bien, & je ſai combien vous l'aimiez, & quelle perte c'eſt pour vous. De plus, je l'aimois infiniment & je croyois qu'il en uſoit pour moi de même. Je vous avoue que ces malheurs-là donnent de grands dégoûts de la vie. Cependant il ne ſerviroit de rien à notre pauvre ami, de nous conſumer en regrets ſuperflus. Ayez ſoin de votre ſanté, je vous en prie, & croyez que perſonne ne s'y intéreſſe plus que moi.

CCLXXVII.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de - - -

A Chaſeu, ce 8. Juillet 1670.

Je ſuis ſi extraordinairement affligé de la perte que nous venons de faire, Madame, que

que je ne sai où j'en suis. Je n'honorois pas seulement MADAME, comme sa naissance y obligeoit tout le monde; je l'aimois encore comme une amie particulière, parce qu'elle étoit extrêmement aimable, & qu'elle m'avoit toûjours honoré de son amitié & de sa protection. Ce n'est donc pas pour vous consoler que je vous écris, Madame, c'est pour me plaindre avec vous, du malheur qui nous est arrivé. Je sai combien vous perdez, & je vous assûre que personne au monde ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous touche. Croyez-le, s'il vous plaît, & que je serai toute ma vie tout à vous.

CCLXXVIII.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelly.

A Bussy, ce 1. Septembre 1670.

Je vous assûre, Monsieur, que je ne suis pas moins chagrin de vous avoir quitté que vous pouvez l'être. Nous passions doucement & agréablement les jours ensemble. Il faudra bien que je déconte avec les gens que je verrai cet Eté. S'il n'y avoit ici que moi chagrin de votre absence, les autres pourroient m'en consoler; mais nous sommes tous également fâchés, & Madame de Lamoréan qui s'en est fort bien aperçûe, vous regrette comme nous. Ce qui a encore augmenté notre

notre ennui, c'eſt un ſermon d'un Cordelier de Sainte-Reine, & une converſation de ***. Il ne m'a pas conſolé de vous ni de ſes diſcours. Bon voyage, Monſieur, écrivez-moi ſouvent, & m'aimez toûjours.

CCLXXIX.

De Monſieur de Corbinelly au Comte de Buſſy.

Ce 17. Août 1672.

Je reçus il y a trois jours, Monſieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il me faudroit une main de papier, pour vous expliquer la cauſe de la perte de vos Lettres & des miennes. Le hazard eſt un compere qui fourre ſon nez par-tout, & l'on eſt bien fin, quand on l'eſt autant que lui. Je vous écris celle-ci fort incertain ſi vous la recevrez; peut-être que le caprice de ce maître brouillon vous la fera tenir plus vîte. Je ne vous fais pas les remercimens que je vous dois ſur la part que vous prenez aux viſions qu'on a eues à Florence pour moi. Dès que j'aurai de vos nouvelles, je remplirai tous mes devoirs.

CCLXXX.

CCLXXX.

Réponſe du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly.

A Buſſy. ce 31. Août 1672.

Je viens de recevoir votre Lettre du 17. de ce mois, Monſieur, & le hazard a été bon homme pour le coup. Nous avons à Sainte-Reine le Roi de Pologne, qui prend les eaux. Je l'ai vû ſouvent, il a été deux fois ici; il nous donna à dîner l'autre jour; il a de la raiſon & de l'honnêteté. Il me demandoit hier pourquoi mon éxil duroit ſi long-tems; je lui répondis: Votre Majeſté ne ſe ſouvient-elle plus comment elle faiſoit quand elle étoit ſur le trône? Ces choſes-là qui ſont bien importantes pour nous, ſont des bagatelles pour vous. Il demeura d'accord avec moi de tout cela, & me dit ſeulement que tout le monde étoit ainſi. Il me parla de Monſieur de Vardes, & me demanda ce qu'il faiſoit, & je lui dis qu'il faiſoit comme moi, contre fortune bon cœur. *

Ne viendrez-vous point en Bourgogne cette année? Nous en aurions ici toute la joye imaginable; on vous y aime à qui mieux mieux; mandez-le-moi, je vous prie; mais ſi vous ne venez pas, écrivons nous ſouvent. Adieu.

CCLXXX.

* C'eſt á dire: qu'il ne faut pas perdre courage dans l'adverſité.

CCLXXXI.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A Paris, ce 14. Septembre 1676.

Je suis au desespoir de partir pour la campagne, où je serai quinze jours sans avoir l'honneur de vous voir, Monsieur. Outre le plaisir que j'ai à vous entretenir, j'aurois été bien-aise de savoir ce que vous pensez sur *l'Histoire d'Aubusson.* Assez de gens m'en disent du bien, mais je me défie de la sincérité des uns & du bon goût des autres, & je ne serai point sûr de mon fait que vous n'ayez décidé. Je ne prétens pas excroquer votre aprobation, & j'aime encore mieux une critique sincère que de fausses louanges. Ecrivez-moi, je vous suplie, Monsieur, cela m'adoucira un peu votre absence & me fera beaucoup d'honneur où je vais.

CCLXXXII.

Autre lettre du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A Paris, ce 4. Janvier 1678.

Vous jugez aisément par vous-même, Monsieur, combien la mort de M. le Premier Président nous a accablés. C'est un coup de foudre plus suprenant que le coup de canon qui emporta M. de Turenne. Il n'est pas étrange après-tout, qu'un Général qui doit tout voir, soit frapé du canon plutôt même

que du mousquet; mais qu'un homme plein de santé qui n'est point vieux, meure tout à coup d'un transport au cerveau, sans qu'on en voye aucune cause, c'est ce qui me paroît effroyable. J'avois perdu quinze jours auparavant une de mes amies, chez laquelle j'avois passé le mois de Septembre à la campagne, qui étoit une femme très-raisonnable & qui avoit de ces santés brillantes, qui font qu'à plus de quarante ans on ne paroît pas en avoir trente; elle a été emportée à-peu-près comme Monsieur le Premier Président & est morte sans penser mourir. Je vous avoue, Monsieur, que ces tristes évènemens m'ont rempli l'esprit de pensées bien contraires à celles que je vous ai communiquées dans ma dernière Lettre. Le chagrin m'a rendu paresseux, & même un peu bête; mais il ne faut pas se laisser abattre, & je prétens reprendre mon dessein au premier jour. Ce que vous m'en dites me donne courage, il me semble que je ne risquerai rien en m'embarquant sur votre parole. Je ne saurois finir sur Monsieur le Premier Président, & ce qui m'y engage, c'est que je sai le plaisir que cela vous fait d'en parler. Il fit son testament l'année passée à Basville, il ne lisoit de Livres de dévotion que ceux qui parloient de la mort. Il écrivit à Mesdames ses filles de Sainte-Marie, cinq semaines avant que de mourir, une Lettre qui est une vraye prophétie de sa mort.

mort. A l'ouverture qu'il fit au Parlement, trois semaines avant que de mourir, il fit un Discours sur ce qu'on ne pensoit pas assez à la mort, quoique depuis deux ans il se portât bien mieux qu'il ne faisoit auparavant; il ne se sentit presque pas mourir. Dieu nous a donné en cette rencontre une marque de sa colère. Nous n'étions pas dignes, dans le misérable siècle où nous vivons, de posséder plus long-tems un si grand homme. Le Roi ne s'est point encore expliqué sur celui qui remplira sa place. Il a beau y penser, il ne trouvera jamais personne qui puisse effacer un si grand Magistrat. Conservez-vous, Monsieur, pour le Pere Rapin & pour moi, & songez qu'un ami de votre mérite, est seul capable de consoler de la perte que nous venons de faire.

CCLXXXIII.

Réponse du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Bussy, ce 9. Janvier 1678.

L'estime & la sincère amitié que feu Monsieur le Premier Président de Lamoignon m'a témoignées pendant les dernières années de sa vie, m'ont obligé de l'aimer de tout mon cœur, tant que je vivrai; & le commerce que j'ai eu avec lui, qui m'a fait plus particulièrement connoître son mérite & sa vertu, m'a donné pour lui la plus grande esti-

me du monde. Si je puis jamais trouver des occasions de la lui témoigner par mes discours ou dans mes Mémoires, je n'y manquerai pas. On peut étendre l'éloge que vous en faites dans la Lettre que vous m'en écrivez, mais on n'y peut rien ajouter. Notre ami le Pere Rapin ne sauroit avoir un plus beau dessein, que celui d'écrire une aussi belle vie que la sienne. Je prétens vous écrire souvent à tous deux, mon Révérend Pere, & ne le guère faire sans vous parler de notre pauvre ami. Si j'étois assez heureux pour en parler dignement, je trouverois bon d'être cité, non pas pour ajouter quelque ornement à son histoire, mais pour faire voir ma reconnoissance. Le tems que le Roi met à nommer un Premier Président, fait bien voir qu'il a été surpris de sa mort, & cette lenteur honore fort sa mémoire.

CCLXXXIV.

Du Comte de Bussy à Monsieur de B - - -

A Chaseu, ce 9. Juin 1678.

C'est trop long-tems vous laisser m'oublier Monsieur; il y en a pourtant bien d'autres que vous qui le font, (sans vanité;) mais il n'y en a point dont l'oubli me soit plus sensible que le vôtre: ça, remettez-vous donc à m'écrire. Je sai bien qu'à moins que de s'écrire des nouvelles, ou d'avoir des affaires ensem-

enſemble, on tarit bien vîte: mais enfin je me contenterai à deux Lettres par an. On ne ſauroit ſe mettre plus à la raiſon que je fais.

CCLXXXV.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 2. Septeembre 1687.

Je viens de recevoir vos Lettres de Creſſia, mon cher Couſin, qui m'ont donné quelque conſolation, car je ſuis accablée de triſteſſe; j'ai vû mourir depuis dix jours mon cher Oncle. Vous ſavez ce qu'il étoit pour ſa chere Niéce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, ſoit en me donnant ſon bien tout à fait, ſoit en conſervant & en rétabliſſant celui de mes enfans. Il m'a tirée de l'abîme où j'étois à la mort de Monſieur de Sevigny; il a gagné des procès: il a remis toutes mes Terres en bon état: il a payé nos dettes: il a fait la Terre où demeure mon fils, la plus jolie & la plus agréable du monde. Il a marié mes enfans. En un mot, c'eſt à ſes ſoins continuëls que je dois la paix & le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de ſi ſenſibles obligations, & une ſi longue habitude, fait ſouffrir une cruëlle peine, quand il eſt queſtion de ſe ſéparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne ſoit ſenſible, quand

on a de grandes raiſons de les aimer, & qu'on les a toûjours vûs. Mon cher Oncle avoit quatre-vingts ans. Il étoit accablé de la péſanteur de cet âge. Il étoit infirme & triſte de ſon état. La vie n'étoit plus qu'un fardeau pour lui: Qu'eût-on donc voulu lui ſouhaiter? Une continuation de ſouffrances? Ce ſont ces réflexions qui m'ont aidée à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans. Une fiévre continue, une fluxion ſur la poitrine, en ſept jours il a fini ſa longue & honorable vie, avec des ſentimens de pieté, de pénitence & d'amour de Dieu, qui nous font eſpérer ſa miſéricorde pour lui. Voilà, mon Couſin, ce qui m'a occupée & affligée depuis quinze jours. Je ſuis pénétrée de douleur & de reconnoiſſance.

De Monſieur de Corbinelly.

J'entendis un Sermon, Monſieur, aux Jéſuites le jour de Saint Louïs, dont je voudrois vous pouvoir conter le détail & les plus beaux endroits, vous en ſeriez ſurpris. C'eſt un Pere de l'Oratoire nommé la Roche, dont le cœur eſt de roche contre les fauſſes vertus. Adieu, Monſieur, trouvez bon que j'aſſure ici Madame de Colligny de mes très-humbles reſpects, & que je la faſſe ſouvenir de

de mon attachement pour ſa perſonne & pour ſon mérite.

De Madame de Sévigni.

J'embraſſe ma Nièce, je la plains des maux qu'elle a eûs, & je l'exhorte autant qu'il eſt en moi, à ſe bien porter; car après le ſalut, je mets la ſanté au premier rang, & je prie Dieu qu'il vous conſerve tous deux. Il me ſemble que c'eſt ſouhaiter en même temps que vous m'aimiez longues années; car je m'imagine que nous ne nous aviſerons jamais de mettre à nos amitiés d'autres bornes que celles de nos vies.

XI.

Lettres d'Excuſes.

CCLXXXVI.

Du Comte de Buſſy au R. P. Dom Coſme, Général des Feuillans, & depuis Evêque de Lombés.

A Buſſy, ce 29. Octobre 1666.

Depuis que je ſuis en Bourgogne j'ai toûjours été ſi incommodé, que je n'ai pû avoir l'honneur de vous écrire, M. R. P mais

en récompense j'ai bien songé à vous. Je ne l'eusse pas tant fait dans une parfaite santé, je vous l'avoue, quoique je vous eusse écrit davantage. Je vous demande pardon, M. R. P. si je donne à votre souvenir un si mauvais temps que celui de mes tribulations. Je vous traite en cette rencontre comme Dieu même, qui, comme vous savez, trouve moins de plaisir dans le cœur des gens heureux, que dans celui des misérables. Je suis assuré que nous ne serons pas brouillés, vous & moi, pour cela. Soyez aussi persuadé, M. R. P. qu'en quelque temps que vous me fassiez l'honneur de vous souvenir de moi, je vous en serai infiniment obligé, & que personne n'a plus d'estime & d'amitié pour vous que, &c.

CCLXXXVII.

Réponse de Dom Cosme au Comte de Bussy.

A Paris, ce 7. Novembre 1666.

Si vos intérêts ne m'étoient plus chers que les miens, Monsieur, vous m'obligeriez à discontinuër les prières que je fais pour votre santé, puisque vous avouëz que vous pensez moins à moi étant sain, que quand vous êtes malade. Je sai bien l'avantage qu'il y a d'être dans l'honneur de votre souvenir, aussi ferois-je bien des choses pour m'y conserver;

ſerver; mais je ne ſuis pas aſſez injuſte pour me conſidérer en cette rencontre plus que vous-même. Vous penſerez à moi quand il vous plaira, ce ſera un don gratuit que je tiendrai de votre ſeule bonté; & ſans rien eſpérer de vous par mérite, je vous promets, Monſieur, de penſer à vous tous les jours de ma vie, au moins une fois, qui ſera à l'Autel. J'y parlerai à Dieu de tous vos intérêts, je lui demanderai de tout le zèle dont je ſuis capable, qu'il tire des fruits, de ſi belles fleurs de grace que j'ai vû naître dans votre cœur. Vous ſavez qu'il n'a rien promis qu'à la perſévérance, & qu'un pas en arrière dans les voyes du ſalut eſt une dangereuſe démarche. Vous m'avez permis, Monſieur, de vous prêcher, je n'en abuſerai pas: mes Sermons ſeront courts, mais je ne bornerai jamais la paſſion que j'ai d'être plus que perſonne, &c.

CCLXXXVIII.

De Madame de Scudery au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 30. Mai 1670.

Enfin, Monſieur, Meſdames du * * * * m'ont fort grondées, de ce que je ne vous avois point écrit depuis votre exil, & j'ai reçu leur réprimande avec aſſez de douceur, pour une perſonne qui a accoûtumé de n'être pas docile. J'ai eu beau leur dire que je vous

avois fait visite, pendant que vous fûtes malade ici, & que je n'avois ouï parler depuis, ni de vous ni de vos visites, tant que vous restâtes à Paris, ni de vos Lettres depuis que vous en êtes parti. Elles n'ont pas voulu m'écoûter, & m'ont presque condamnée sans m'entendre, me disant pour toute raison, que vous étiez malheureux & absent, & qu'il faloit que je vous écrivisse. C'est Madame de * * * principalement qui a toutes ces visions-là. Enfin, Monsieur, si mes billets sont un bien, comme je croi, parce qu'ils partent de Paris, je vous en écrirai fort volontiers. A parler de bonne foi, je ne trouvai pas fort étrange, quand vous commençâtes de sortir après votre maladie, que je n'eusse pas l'honneur de vous voir; car je savois quelque-chose de votre agitation d'esprit, & vous me faisiez pitié; mais pour un billet, vous me le deviez, si jamais on me peut devoir quelque-chose. Cependant je passe condamnation, & je vous demande pardon de ne vous avoir pas plaint par mes Lettres: car en vérité par mes sentimens, je n'ai rien à me reprocher: Je vous ai plaint, j'ai cherché à vous servir, & à vous faire servir: Je vous ai défendu, & chez vos ennemis, & chez vos amies; & tout de bon j'ai fait par estime pour vous, ce que vos meilleures amies n'ont peut-être pas fait par leur amitié. Voyez si en beaucoup d'endroits d'ici vous vous attendiez à davantage?

tage? Le monde s'y eſt encore bien corrompu depuis que vous en êtes parti.

Mais il eſt tems que je finiſſe ma Lettre; elle eſt déja trop longue, & cependant ce n'eſt pas l'uſage d'écrire de Paris ſans nouvelles. Que vous dirai-je?

Le Roi de Pologne * agite ici fort nos Dames; il a des pierreries dont elles ont toutes envie; & quoiqu'il ne ſoit ni jeune, ni beau, ni même fort ſpirituël, il eſt fort recherché; car depuis votre départ, les femmes font encore moins de façon de faire les prémiers pas vers les Couronnes, qu'elles ne faiſoient.

Pour vous, Monſieur, à quoi vous amuſez vous dans votre ſolitude? Je ſouhaite que ſuivant les prophéties de Madame de Chantal, tout ceci vous faſſe devenir ſaint; car après tout, la vie dure trop peu pour ne ſonger qu'à ce monde ici.

Grondez ces Dames, qui vous ont condamné à cette grande Lettre; mais grondez-les toutes deux, je vous en ſuplie. Et pour moi, quoiqu'il y ait plus de trois ans que je ſuis Veuve, ſans que vous m'ayez fait un compliment, moi qui en ai, ſi je l'oſe dire, reçu depuis le Sceptre juſqu'à la Houlette, je ſuis, je vous aſſure, avec beaucoup de reſpect & d'eſtime votre, &c.

CCLXXXIX.

* Le Roi Caſimir, lequel après avoir abdiqué ſe retira dans un monaſtère à Paris.

CCLXXXIX.

De Mademoiſelle du Pré au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 22. Juin 1670.

J'ai penſé mourir de honte en dattant cette Lettre, & ſongeant à la date de votre dernière, Monſieur, par laquelle vous avez la bonté de me témoigner, que vous êtes bienaiſe, que je ne ſois ni malade ni morte, comme vous l'aviez aprehendé. En cela vous faites voir que vous êtes juſte; car vous y perdriez quelque-choſe, ſi je n'étois plus: je veux dire une des perſonnes du monde qui vous eſtime davantage, & qui eſt encore plus touchée de votre cœur que de votre eſprit, quoique je le mette au deſſus de ceux qui tiennent ici le premier rang, à qui je n'en fais pas la petite bouche.

Vous avez trop de bonté pour moi, Monſieur, pour ne me pas pardonner mon ſilence, quand vous ſaurez que ce qui l'a cauſé, a été la maladie & la mort de Monſieur le Lieutenant Civil, l'un des meilleurs amis que j'euſſe, & qui avoit le plus de probité, de mérite & d'eſprit.

Je ſuis bien fâchée que votre Lettre précédente à la dernière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ait été perdue. Car outre que je ne veux rien perdre de tout ce qui

qui me vient de vous, je n'aime point qu'elles ſoient tombées dans des mains étrangères.

Vous aurez cet été à Sainte-Reine une aimable perſonne qui a bien de l'eſprit. Elle m'écrivit il y a deux mois, une Lettre mêlée de vers & de proſe, la plus jolie & la plus ingénieuſe du monde. Elle eſt Niéce du fameux Monſieur Deſcartes, & joint à la grandeur de ſon eſprit, beaucoup de douceur & d'agrément. J'eſpère que Madame la Comteſſe de Buſſy, & Meſdemoiſelles vos filles, lui feront la grace de trouver bon qu'elle leur rende ſes reſpects.

CCXC.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Juillet, 1670.

Je me preſſe de vous écrire, afin d'effacer promptement de votre eſprit le chagrin que ma dernière Lettre y a mis. Je ne l'eus pas plutôt écrite que je m'en repentis. Monſieur de Corbinelli me voulut empêcher de vous l'envoyer: mais je ne voulus pas perdre ma Lettre, toute méchante qu'elle étoit, & je crus que je ne vous perdrois pas pour cela, puiſque vous ne m'aviez pas perdue pour quelque-choſe de plus. Nous ne nous perdons point de notre race: nos liens s'allongent quelque-fois, mais ils ne ſe rompent jamais.

mais. Je sai ce qu'en vaut l'aune: après mon expérience, je pouvois bien hasarder le paquet. Il est vrai que j'étois de méchante humeur. Je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire. Je trempai ma plume dans mon fiel, & cela composa une sotte Lettre amère, dont je vous fais mille excuses. Si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqués de moi ensemble. Nous voilà donc racommodés. Vous seriez bien-heureux si nous étions quittes: mais bon Dieu! que je vous en dois encore de reste, que je ne vous payerai jamais! Monsieur de Corbinelli vous dira comme je suis; & malgré mes cheveux blancs, il vous redonnera peut-être du goût pour moi. Il m'aime de tout son cœur, & je vous jure aussi que je n'aime personne plus que lui. Son esprit, son cœur, & ses sentimens me plaisent au dernier point. C'est un bien que je vous dois: sans vous je ne l'aurois jamais vû. Vous l'aurez bien-tôt, vous serez bien-aise de causer avec lui. Il vous dira la mort de MADAME, & avec elle celle de toute la joye, tout l'agrément, & tous les plaisirs de la Cour. Adieu, Comte, point de rancune, ne nous tracassons plus. J'ai un peu de tort: mais qui n'en a point en ce monde?

CCXCI.

CCXCI.

De la Comteſſe de la Roche au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 2. Octobre 1672.

Si vous avez crû, Monſieur, que Paris étoit cauſe que je ne vous écrivois plus, par les plaiſirs qui m'occupoient, vous n'avez pas bien jugé. Si j'avois eu le temps d'en chercher, je vous aurois écrit, comme le plus divertiſſant que je puiſſe avoir ici comme ailleurs. Mais ce qu'il y a de vrai, c'eſt que depuis que j'y ſuis, j'ai été très-malade, & je n'ai ſorti de mon lit que pour ſolliciter un procès. Cela joint à la foibleſſe d'un reſte de fièvre, un peu de pareſſe & beaucoup de mauvaiſe humeur, m'a empêché de faire mon devoir. Pardonnez le moi, Monſieur, & ſoyez toûjours de mes bons amis. Quand je ſerai moins chagrine, mes Lettres ſeront plus longues, & plus réjouiſſantes que celle-ci.

CCXCII.

Du Pere Rapin au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 15. Decembre 1672.

Vous auriez grande raiſon, Monſieur, de vous plaindre de ma négligence à vous rendre réponſe, après la déclaration que vous m'avez faite dans votre dernière Lettre, que vous

vous m'aimiez. Il eſt vrai que je n'ai pas été en état de cela; car je ne me ſuis pas bien porté depuis mon retour à Paris, & il ſe faut bien porter pour vous écrire. Il ne faut pas broncher devant vous, quoique je vous croye bon & indulgent; mais quand on a un peu l'honneur de vous connoître comme je fais, on n'eſt pas bien-aiſe de paroître foible. Il eſt vrai que vous m'avez donné de la vanité, en m'aſſurant de votre amitié, & je ne devois pas être négligent à vous le dire. Vous me faites un peu de juſtice de m'aimer, Monſieur, car perſonne ne vous eſtime tant, ni avec une plus grande connoiſſance de cauſe que moi. Je connois tout ce qu'il y a de mérite moderne dans le Royaume. J'ai commerce avec tous ceux qui ſe mêlent d'écrire; il n'y en a point à qui je ne vous préfère, & c'eſt avec la plus grande ſincérité du monde que je vous en aſſure. Mon indiſpoſition m'empêche de vous envoyer mes Réflexions; car je ne ſuis pas aſſez bien pour m'apliquer à les arranger; ce ſera pour une autre fois, s'il vous plaît. J'ai eu de grandes conférences avec Madame de Scuderi, ſur le deſſein que vous avez de revenir à Paris pour vos affaires; elle doit vous avoir mandé nos penſées. S'il vous venoit dans l'eſprit quelque expédient où nous puſſions quelque-choſe, mandez-le-nous. Je croi que vous pourriez réuſſir à écrire à Madame de Thiange du beſoin

ſoin que vous avez de revenir à Paris pour vos affaires. Je ſuis avec mon reſpect ordinaire, à vous.

CCXCIII.

De Mademoiſelle du Pré au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 29. Janvier 1673.

Je m'étois fait une néceſſité d'attendre Monſieur Fléchier, qui a cru qu'il n'avoit point de droit de ſe donner l'honneur de vous écrire, juſqu'à ce qu'il ait été de l'Académie Françoiſe; ce qui a été différé long-tems, à cauſe du voyage que le Roi a fait à Compiegne, & qui s'eſt enfin conclu avec l'aprobation générale, à laquelle il ne manquoit que votre voix, Monſieur, qu'il auroit comptée pour trente. Je ne doute pas qu'il ne vous mande qu'il vous envoyera ſa harangue ſi elle s'imprime. Elle a charmé toute la compagnie.

Je ne voi point le Pere Rapin ſans que nous parlions de vous, & vous pouvez juger en quels termes.

CCXCIV.

De Madame de Lamoréſan au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 28. Novembre 1673.

J'ai été bien ſurpriſe, Monſieur, d'aprendre que vous vous plaigniez de moi, ſur la

manière dont j'avois reçû votre dernière visite. Peut-être ne croirez-vous pas ce que je m'en vais vous dire, mais assurément je n'eus point l'honneur de vous connoître. Le Laquais qui vous vint annoncer, vous nomma le Comte du Plessis ; cela, avec ce qu'il me parut que vous ne me connoissiez pas aussi, en entrant dans ma chambre, & que je vous voyois à contre-jour, m'empêcha absolument de vous reconnoître. J'avoue que vous deviez en être surpris, mais n'ai-je pas raison de me plaindre de vous, de n'avoir pas dit un mot qui eût pu me tirer de l'erreur; car j'aurois reconnu votre esprit bien mieux que votre visage. Monsieur de Bouillon vous méconnut comme moi, & quand vous fûtes sorti, nous cherchâmes une heure qui pouvoit être ce Comte du Plessis, sans le pouvoir deviner. Mais ce qui est plaisant, c'est que dans le même tems que je vous recevois si mal, j'avois envoyé un laquais chez vous, vous faire des reproches de ma part, d'être si long-tems sans me voir. J'ai conté cette avanture à Monsieur & à Madame de Louvois qui en ont fort ri. Revenez vîte, Monsieur, car je veux réparer ma sottise: je ne puis être plus long-tems mal avec vous, & souffrir que vous puissiez me soupçonner d'avoir été aussi ridicule que je l'aurois été, si j'avois reçu Monsieur de Bussy comme un Monsieur du Plessis, dont je n'ai jamais ouï parler.

CCXCV.

CCXCV.

Du Comte de Colligny au Comte de Bussy.

A Etang, ce 25. Juillet 1674.

Vous incommoder & perdre deux heures de ma journée, ce sont deux choses dont j'ai cru que je pouvois bien me passer. * A cela près vous ne laisserez pas de croire que je suis toûjours à vous du meilleur de mon ame.

J'aprens que vous devez aller bien-tôt à la Cour. Si vous en êtes bien-aise, & moi aussi. Mais comme je ne vous ai pas cru beaucoup à plaindre quand vous n'y avez pas été, je ne croi pas aussi qu'il y ait grande matière de réjouissance pour ceux qui y sont. Pour moi qui y vais quand il me plaît, j'y vais fort rarement, & je gouverne ma goute avec beaucoup de repos, & de grandes douleurs, qui me font enrager les deux tiers de l'année. Tout podagre que je suis, c'est avec une forte passion de vous rendre les très-humbles services que vous a voués & promis, mon très-cher Cousin, votre, &c.

CCXCVI.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A Paris, ce 16. Octobre 1674.

Vous avez sujet de croire, Monsieur, que je

* Voyez la CLXXXIII. Lettre.

je ſuis mort. Je croi moi-même que je l'ai été. Et quand je ſonge que mon mal ne m'a pas permis d'avoir commerce avec vous, il me ſemble qu'il m'a empêché de vivre. Quoique je ne ſois plus malade, graces aux eaux de Beleſme, & à l'air de la campagne, je ne ſuis pas encore bien reſſuſcité; car ce n'eſt pas aſſez pour vivre que d'avoir de la ſanté, il faut avoir de la joye. Depuis mon retour j'ai perdu preſqu'en même tems un bon ami & une bonne amie; & on ne peut être plus touché que je le ſuis. Vous ſavez, Monſieur, vous qui avez le cœur ſi bien fait, & l'eſprit ſi éclairé, que ce ſont-là de véritables pertes, particuliérement pour des gens comme nous, qui faiſons fort peu de cas des autres biens de la vie. L'amitié que vous m'avez promiſe ne ſert pas peu à me conſoler; je vous en demande la continuation de tout mon cœur.

CCXCVII.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe d'Epoiſſe.

A Buſſy, ce 20. Novembre 1674.

Vous croyez bien, Madame, que je ne ſavois pas que vous fuſſiez à Semur, puiſque je ne vous y écrivis pas. Je n'y aurois pas manqué; car pour être Tante d'une Reine, je ne vous en aime pas moins. Et deviniſſiez-vous Reine vous-même, je vous aimerois

merois toûjours de tout mon cœur. Si vous êtes aux Bordes ce Printems prochain, je vous irai voir, & je vous menerai ma fille de Buſſy, ſi d'ici-là je ne la donne à quelque autre à mener. Elle ne m'a point quitté depuis ma diſgrace & m'aide fort à la ſoûtenir.

CCXCVIII.

Du Comte de Buſſy à l'Evêque de Verdun.

A Chaſeu, ce 8. Juin 1675.

Il ne faut point me réveiller ſur votre ſujet, Monſieur, je n'y ſuis jamais endormi: mais je ne vous écrivois point, parce que je vous voyois occupé aux viſites de votre Diocêſe, & je ne voulois pas vous interrompre dans ces occupations.

Il y a quinze jours que je ſai la réſolution qu'a priſe Monſieur le Cardinal de Rets. * Elle eſt belle & grande. Mais ſans en vouloir diminuër le mérite, je vous dirai que s'il y a un homme de grande qualité qui doive faire un pas comme celui-là, c'eſt lui. Il a ſoixante & dix ans. Après le grand bruit & la grande figure qu'il a faite dans le monde, il ſe trouve ſans emploi, & comme abandonné, hors d'un petit nombre d'amis. Il ſe ſent peut-être aſſez incommodé, pour ne croire pas vivre encore long-tems. Il n'a point de Neveu, de la fortune ou de la conduite du-

* De ſe retirer dans un Monaſtère.

quel il ſoit chargé. Que peut-il faire de mieux que la retraite qu'il fait? Elle eſt ſi belle en mépriſant comme il fait les honneurs, que s'il n'avoit les bonnes intentions qu'il a aſſurément, il en pourroit tirer de la vanité. Enfin, Monſieur, je ſuis bien éloigné de changer ma manière de vie; ſi j'étois en la place de Monſieur le Cardinal de Rets, je ferois ce qu'il fait.

Monſieur de Turenne eſt arrivé bien à propos près de Strasbourg, pour empêcher cette Ville de donner paſſage aux Allemans. On me mande qu'il va paſſer ſur un pont qu'il a fait faire, pour aller à Montecuculi; ainſi je ne voi pas que ce grand Reſtaurateur des affaires de l'Empire, nous doive faire grand' peur.

CCXCIX.

Du Comte de Buſſy au Comte de Limoges.

A Chaſeu, ce 3. Août 1675.

Je ſens toutes vos amitiés, Monſieur, avec tant de reconnoiſſance, que mon regret augmente de n'avoir pû être que votre Couſin. * Sur cela je n'ai rien à me reprocher. Vous ſavez bien qu'il n'a pas tenu à moi que votre fortune ne vous mît en état que nous ne fuſſions plus proches, mais je ne ſaurois aprofondir cette matière ſans m'attendrir.

Ma

* Le Comte de Limoges avoit voulu épouſer la fille du Comte de Buſſy.

Ma fille vous rend mille graces des ſentimens que vous avez pour elle. Quoi qu'elle devienne, la plus ſévére vertu ne l'empêchera pas d'avoir toute l'eſtime & la reconnoiſſance qu'elle vous doit.

Quand on n'a que quinze ans, on eſt auſſi bien en Portugal qu'en France, quand on y eſt auſſi bien mariée que Mademoiſelle d'Armagnac. Mais ce que je trouve fou, c'eſt quand on eſt en âge de connoître la France, de ſe réſoudre à quitter ſes parens & ſes amis, & une Cour comme la nôtre, pour aller tenir un grand rang parmi des viſages inconnus, à trois ou quatre cens lieues de ſon païs, au hazard de s'y trouver fort malheureuſe ſans ſavoir à qui s'en plaindre.

CCC.

De la Ducheſſe de Villeroy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 10. Septembre 1675.

Quand on a peur d'être grondé, & qu'on ſent qu'on le mérite, on commence le prémier. J'entens bien cela, Monſieur. Il y a mille ans que je n'ai ouï parler de vous, & vous m'accuſez de pareſſe; en vérité vous êtes injuſte. Pour moi, je ne demande pas mieux que d'être régulière: mais d'écrire toûjours ſans recevoir de réponſe, il n'eſt pas raiſonnable. N'oubliez donc pas vos

amis, & comptez que vous n'aurez jamais d'amie plus sincère que moi. Adieu, Monsieur. Croyez que votre amie fera toûjours son devoir très-régulièrement.

CCCI.

Réponse du Comte de Bussy à la Duchesse de Villeroi.

A Chaseu, ce 13. Septembre 1675.

Nous nous plaignons tous deux de l'irrégularité l'un de l'autre, Madame: mais je vous puis convaincre d'avoir reçu de mes Lettres, & vous ne sauriez faire la même chose à mon égard. Cependant je veux bien oublier le passé, puisque vous me promettez un plus bel avenir; & je vous offre même de vous écrire deux Lettres pour une réponse. Il me semble que je me mets assez à la raison.

CCCII.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Bussy, ce 3. Janvier 1776.

Il me semble que j'avois tort de ne pas écrire à Madame de Grignan, Madame. Vous verrez dans la Lettre que je lui écris, & que je vous envoye, ce qui m'en avoit empêché, & ce qui enfin m'y a fait résoudre. Si elle étoit

étoit à Paris, notre commerce ſeroit plus réglé, & vous ſeriez plus contente. J'ai toûjours aſſez compris la peine que vous avez eûe à vous ſéparer d'elle, ma chere Couſine; mais je la comprens bien mieux, depuis que j'ai marié ma fille. Je ne vous dis pas, depuis que je l'ai quittée; car nous ſommes encore enſemble, & je ne prévoi pas même que nous nous ſéparions: mais la peur que j'en eus d'abord me donna du chagrin, qui me fit ſonger à vous, & vous plaindre plus que je ne faiſois. Je ſavois il y avoit long-tems qu'il étoit bien rude de ſe ſéparer de ce qu'on aimoit fort; mais je ne ſavois pas encore combien il étoit cruël de ſe ſéparer de ce qu'on aimoit fort, & de ce qu'on devoit fort aimer. Je viens de l'aprendre par l'apréhenſion ſeulement; & cela me fait croire que ce ſeroit pour moi une peine mortelle ſi c'étoit une ſéparation effective. J'ai des raiſons encore d'attachement que vous n'avez pas. Ma fille a été toute ma conſolation dans ma diſgrace, & elle me tient aujourd'hui lieu de fortune. J'aime bien mes autres enfans, comme vous aimez fort Monſieur de Sevigny; mais aſſurément nos deux filles ſont hors du pair. Adieu ma chere Couſine. Voici une Lettre bien paternelle, une autre fois vous en aurez une de moi qui ſera plus badine, & plus tendre pour vous.

CCCIII.

De Madame de Pisieux au Comte de Bussy.

A Paris, ce 13. Février 1676.

Il est vrai que j'ai manqué à mon devoir, Monsieur, au mariage de Mademoiselle votre fille, & je pense que par avance la maladie dont je sors m'avoit affoibli le jugement, car les sentimens de mon cœur ne se peuvent détruire que par ma mort. Je ne laisse pas de vous faire mes excuses & de vous remercier de la part que vous prenez à ma convalescence. J'ai vû la mort en pleine face, elle est encore plus laide qu'on ne la dépeint. Je voudrois bien que vous vinssiez jouïr du reste des jours qu'elle me laisse à vivre; il n'y a pas de tems à perdre, mon voisinage vous plaira. Monsieur l'Evêque de Verdun n'en est pas loin. Voilà tout ce que j'ai la force de vous dire, & je vous charge de tous mes complimens pour Madame votre fille.

CCCIV.

De Mademoiselle de la Basiniere au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Juin 1677.

Puis qu'on ne peut vous plaire davantage qu'en vous trouvant dangereux, j'ai été sur

ſur le point de vous faire le plaiſir tout entier, en ne vous faiſant point de réponſe. Ma pareſſe y auroit trouvé ſon compte, & je me ſerois épargné la juſte crainte que me doit donner un commerce de Lettres avec une perſonne comme vous. A vous parler de bonne foi, c'eſt-là le véritable endroit par où je vous apréhende; & c'eſt ce qui fait que je n'accepte pas le parti que vous me propoſez de la durée de notre commerce, juſqu'a ce que nous paſſions notre vie dans le même pays. Ce terme là eſt trop éloigné. Je me ſens incapable d'y fournir ſi long-temps, & je crains ſur toutes choſes les embarquemens dont je ne voi point le bout.

CCCV.

Du Comte de Buſſy à la Préſidente d'Oſembray.

A Chaſeu, ce 12. Juillet 1677.

Je vous rends mille graces, Madame, des plaintes que Madame de Scudery me mande que vous faites de moi : c'eſt ſigne que vous vous en ſouvenez, & j'eſtime tout ce qui vient de vous, juſqu'à vos reproches. Ce n'eſt pas que je ne puſſe auſſi vous dire quelque-choſe à mon tour. Je vous écrivis un billet en partant de Paris, qui me paroiſſoit être d'un bon ami; cependant vous ne m'avez point fait de réponſe. Je vous aſſure pourtant

tant que ce n'a pas été cela qui m'a empêché de vous écrire; mais depuis que je suis en Bourgogne, je n'ai pas arrêté quatre jours en un même lieu. Je pars encore dans un jour ou deux pour le Comté; mais en quelque endroit que je sois, croyez, je vous suplie, Madame, que vous y aurez un ami & un serviteur très-fidele. Je ne vous dis rien du procès que j'ai dans votre Chambre; car ma cause est trop bonne pour employer un aussi grand crédit que le vôtre; je vous garde pour des affaires douteuses. Il est vrai que comme vous ne comptez pas les graces que vous faià vos amis, & que celle-ci n'empêchera pas d'en recevoir d'autres de vous, je vous permets de me faire gagner mon procès.

CCCVI.

Du Comte de Bussy à Madame de M - - - .

A Chaseu, ce 24. Novembre 1678.

Vous êtes fort injuste, Madame, ne vous en déplaise, de vous plaindre de moi. Je n'ai pas reçu une de vos Lettres à quoi je n'aye répondu. Je sai bien que je vous pouvois écrire deux fois quand vous m'écrivez une, sans faire tort à mon honneur; mais je n'ai aucunes nouvelles à vous mander, & vous êtes à la source. D'ailleurs, quand effectivement j'aurois eu quelque négligence

(ce

(ce que je n'avouerai jamais) vous êtes trop rude de vous en plaindre à d'autres qu'à moi. J'ai aſſez bien vécu juſqu'ici avec vous, Madame, pour que vous me diſiez des injures vous-même, plutôt que de me faire faire le moindre reproche. Obligez-moi donc, Madame, de me chanter pouilles par une Lettre. Quoi que vous me fiſſiez une injuſtice, vous ne ſauriez me faire un plus grand plaiſir: mais j'ai bien peur que vous ne ſoyez pas ſi fort en colère que vous dites.

CCCVII.

De Monſieur de Benſerade au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 3. Février 1676.

Je ſuis au deſeſpoir du mal-entendu qu'il y a eu dans l'affaire de votre Committimus. Monſieur le Chancelier avoit tout ſuprimé, pour avoir la gloire de tout rétablir. J'ai eu toutes les peines du monde à démêler cela, & à trouver que votre affaire étoit faite il y avoit long-tems, quand je cherchois les moyens de la faire réuſſir. Je vous ſuplie de croire, Monſieur, que s'il y a de la faute de mon côté, elle vient plutôt de mon incapacité dans les affaires, que de mon peu de zèle & d'envie de vous être bon à quelque-choſe. Gardez-vous bien de douter de mon cœur, & prenez vous-en à toute autre choſe; car

car perſonne au monde n'eſt plus à vous que moi.

CCCVIII.

Du Pere Rapin au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Mai 1681.

N'imputez, Monſieur, qu'à ma mauvaiſe ſanté, de ce que j'ai paſſé l'hyver ſans me donner l'honneur de vous écrire; je ne ſuis pas capable d'y manquer que par-là. Je ſai trop ce que vous valez pour l'oublier, & j'ai trop d'inclination à vous honorer pour ceſſer de vous le dire ſans raiſon. En un mot je ne me porte pas bien depuis près de ſeize mois. Cela n'eſt pas aſſez fort pour m'empêcher de penſer à mes amis, mais trop pour m'empêcher de leur écrire.

On nous dit que nous vous verrons à Paris cet Eté. Ce ſera une grande joye & une grande conſolation, pour qui ſait vous eſtimer & vous honorer comme moi. Au reſte, Monſieur, ne vous abandonnez pas ſi fort à votre Philoſophie que vous nous oubliyez, & que Paris avec tout ce que vous avez de cher vous devienne indiférent. C'eſt une Philoſophie outrée que celle qui fait oublier ſes amis. Réformez la vôtre ſur cet article; aimez toûjours ceux qui vous honorent comme moi & ſongez-y quelque-fois.

CCCIX.

CCCIX.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

Ce 11. Mai 1681.

Je ne fais que de recevoir votre Lettre, mon Révérend Pere. Je n'ai pas la même raiſon que vous à dire de mon ſilence, ç'a été l'accablement des affaires qui m'a empêché de vous écrire. Je vous aſſure que j'ai bien du chagrin de votre mauvaiſe ſanté, & ſur cela je n'ai pas tant de patience que vous. Il eſt vrai que ſans la conſidération des amis que j'ai à Paris, il me ſeroit inſuportable. J'y vois d'ordinaire des fortunes qui m'accablent, & je ne vois rien dans ma province au deſſus de moi. Je mène une vie dans deux belles maiſons, qu'avec cinquante mille livres de rente je ne pourrois pas mener à Paris.

CCCX.

Du Comte de Buſſy à la Préſidente d'Oſembray.

Ce 23. Octobre 1682.

Il vaut mieux tard que jamais, Madame. Les affaires m'ont accablé, & m'ont fait partir ſans vous dire adieu: mais vous m'avez ſi ſouvent excuſé en de pareilles rencontres, que je n'ai point en celle-ci deſeſpéré de votre pardon. Je vous le demande donc encore

encore cette fois, Madame. Vous connoissez mon cœur incapable de vous manquer dans le fonds; car pour les irrégularités, elles ne peuvent faire soupçonner que les nouvelles amitiés, & j'ai fait mes preuves de fidélité pour vous.

CCCXI.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 5. Fevrier 1683.

Je vous rends mille graces, mon Révérend Pere, des plaintes que vous faites, de ce que je vous ai, dites-vous, oublié. Ce n'est pas que je les mérite, mais cela part d'un bon principe. On ne se plaint point de la négligence d'un indifférent. Cependant, mon Révérend Pere, vous saurez que depuis que je suis en Bourgogne, j'ai été occupé des plus desagréables affaires qu'on puisse avoir, des Fermiers insolvables, d'autres à changer, des bois à vendre. Voilà ce qui m'occupe depuis quatre mois, & quoi que j'eusse pû pendant ce tems-là écrire des Lettres, cela m'a mis une impression de chagrin dans l'esprit, que je n'ai pas voulu faire voir à mes amis. Aujourd'hui que je suis prêt à partir & dès-là, plus dégagé, je vous assure, mon Révérend Pere, que vous n'avez point d'ami au monde qui vous aime ni qui vous estime plus que je fais.

CCCXII.

CCCXII.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. *Mars* 1685.

Je vous proteſte, Monſieur, que je vous ai écrit plus de quatre fois, depuis votre départ de ce païs-ci, & que je n'ai reçu aucune réponſe de vous. Cependant je ne me plaignois pas, parce que moi qui connois les armertumes de la vie, je ſai qu'elles mettent quelque-fois les gens dans un tel état, qu'ils ne veulent alors rien que du repos. Vous ne pourriez croire avec la moindre aparence, mon cher Comte, que je ceſſaſſe d'être votre amie & votre ſervante. Je ne ſuis pas légère, & je ne vais pas aſſez dans le monde, pour que mon eſprit prenne ces vilaines manières. Il n'y a guères de femme plus réſervée que moi; & comme je me paſſe fort aiſement de compagnie, je n'en veux point ſi elle n'eſt bonne. J'ai eu l'honneur de voir Madame de Colligny. J'en ſuis tout-à-fait contente, & de Monſieur ſon fils. Naturellement je n'aime pas les enfans; mais pour celui-là il m'a fait plaiſir; je fais de grandes prédictions en ſa faveur. Adieu.

CCCXIII.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Scudery.

A Chaseu, ce 9. Mai 1685.

Il y a long-tems que je ne vous ai écrit, Madame, parce que j'ai été incommodé d'un fort grand rhume, qui m'empêchoit de faire la moindre chose où il fallût de l'aplication. Quand j'en ai été guéri, j'ai couru d'une de mes terres aux autres, ainsi je n'ai pas eu de repos que maintenant que j'arrive de Bussy; & quoique je n'aye pas la gayeté qu'il faut avoir pour le commerce de ses amis, par les maux qu'on m'a faits & qu'on continue de me faire, il faut pourtant que je vous dise, que j'ai toûjours le cœur pour vous comme je l'ai jamais eu, & que je l'aurai de même toute ma vie. Quand il plaira à Dieu de me donner plus de tranquilité, je vous serai plus agréable, mais je ne saurois jamais être plus à vous que j'y suis.

CCCXIV.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A la Chapelle ce 22. Mai 1685.

Vous vous feriez grand tort, Monsieur, si vous imputiez le silence du Pere Bouhours & le mien à d'autres raisons, qu'à celles de nos maux. Nous en avons été accablés

blés tout l'hyver &, nous ſommes ici pour achever de nous guérir, dans une maiſon que notre ami Monſieur de Gorges a acheté depuis un an du Duc de Luynes, la plus agréable peut-être du Royaume. Comme je me porte depuis quelque temps mieux que le Pere Bouhours, je me donne l'honneur de vous écrire pour ſavoir de vos nouvelles. Vous comprenez bien, Monſieur, que notre amitié pour vous eſt fondée ſur de trop bons principes pour vous oublier, & que nous avons trop d'intérêt pour négliger un commerce qui nous eſt auſſi honorable & auſſi avantageux que le vôtre. Le Pere Bouhours a ſes maux de tête, mêlés de vapeurs, depuis ſix mois, qui le déſolent & qui le rendent incapable de tout; pour moi qui ai la tête plus libre je ne me ſuis pas mieux porté. Nous n'avons pu, Monſieur, ſavoir l'état où vous étiez, n'ayant pû voir Madame de Colligny. Nous craignons fort que vous n'ayez eu les mêmes raiſons que nous, de votre ſilence. Dites-nous, s'il vous plaît, comment vous avez été cet hyver. La ſolitude où vous étiez, vous qui n'êtes point né pour elle, nous a fait craindre. Où êtes-vous préſentement, & qu'allez-vous devenir? Tirez-nous de peine, car nous prenons toûjours le même intérêt à tout ce qui vous touche. Je ſuis avec mon reſpect ordinaire.

CCCXV.

Réponse du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Bussy, ce 4. Juillet 1685.

Je ne fais que de recevoir votre Lettre, mon R. P. je ne comprends pas où elle a demeuré si long-temps. Je ne sai que trop les bonnes raisons que vous & le Pere Bouhours avez eu, de ne me point écrire cet hyver. J'ai apris avec douleur vos incommodités, car je vous assure que je n'aime & que je n'estime personne plus que vous deux. Que ne suis-je en tiers dans cette agréable maison! Que j'y passerois de bonnes heures! Vous m'y consoleriez des opressions passées & présentes, & vous me fortifieriez dans la résolution où je suis de benir Dieu & de le louër de tout ce qui m'arrive. Il m'a conservé le corps & l'esprit sains. Je le remercie de ne m'avoir affligé que par des injustices réiterées.

CCCXVI.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 26. Août 1688.

Vous verrez, mon cher Cousin, par une grande Lettre que je vous ai écrite, & que j'ai donnée à ma Niéce de Montataire pour vous faire tenir, que je n'ai point manqué de vous aprendre la victoire toute entière

re que ma fille a remportée ſur ſes Parties, tout d'une voix, & avec dépens. Si je ne vous l'ai pas mandé auſſi-tôt qu'à Monſieur d'Autun, c'eſt que ne vous ayant écrit qu'un jour après lui, on nous fit une vilaine chicane qui troubla un peu notre joye, par la crainte de n'avoir pas notre Arrêt ſigné avant la levée du Parlement; mais ayant donné remède à ce mal, je vous écrivis une grande Lettre, que vous avez dû recevoir preſentement. Ainſi vous ne ſerez point jaloux du Prélat, & vous croirez qu'il n'eſt point arrivé de changement dans mon cœur, qui puiſſe m'obliger de le préférer à vous. C'eſt avoir envie de vivre Chrétiennement avec la fortune que de lui pardonner la conduite qu'elle a eûe avec vous, en faveur des bontés qu'elle a pour vos amis. Il y a toûjours lieu de ſe conſoler quand on obſerve tout ce qu'elle fait; car fort ſouvent auſſi elle rend tant de gens malheureux, qu'on peut dire comme à l'Opéra:

Goutons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne ſoyons pas ſeuls miſérables.

Les perſonnes bien diſpoſées à prendre patience & à ſe conſoler, en trouvent par-tout des raiſons, & c'eſt en vérité grande ſageſſe; le contraire me paroît d'une folie & d'une inutilité pitoyable. Je ſuis toûjours charmée que vous aimiez *Abbadie*. Notre ami a été le premier à lui rendre un témoignage d'eſti-

me, & à se rendre à la force de ses raisonnemens. Après lui je vous souhoitois rendu, & voilà qui est fait. Ce goût a été assez universel, mais c'est toûjours une grande avance & une grande obligation que nous avons à cet homme-là, de nous avoir ôté nos miserables doutes, & d'avoir si fortement répondu à mille objections qui paroissent fortes; mais après lui tout est aplani. On est honteux de n'avoir pas pensé ce qu'il a dit: on est tout persuadé & tout instruit de la vérité & de la sainteté d'une Réligion qu'on n'avoit jamais considerée que superficiellement. Je trouve que vous & ma Nièce dites fort bien sur le sujet de cet homme admirable: Quoique différemment, nous avons dit les mêmes choses.

Vous avez sû que le jeune Villars fils d'Oroondate, revenu d'Allemagne, où il a fort bien fait, soit pour sa réputation dans la guerre d'Allemagne, soit pour les négotiations dont il s'est fort bien acquité, a eû l'agrément pour la charge de Commissaire-Général de votre défunte Cavalerie. Il en donne cinquante mille écus au Marquis de Montrevel. Il vend son Régiment trente mille écus à Blanchefort. Ainsi voilà un homme placé dans une Charge dont il s'acquittera fort bien à la veille d'une guerre qui fait présentement la nouvelle publique. On leve des Troupes, & on les envoye en Allemagne. Nous voulons

lons commencer ſans attendre qu'on nous attaque. Nous ſommes chagrins de l'Election de Liège, & de n'avoir point emporté celle de Cologne. Le Pape qui en eſt préſentement le maître, n'eſt pas bien diſpoſé pour nous. Ainſi nous voulons être en état de répondre à tout, & peut-être même d'attaquer les premiers. Le temps nous en apprendre davantage. Mon cher Couſin, & ma chere Niéce, je vous recommande toûjours l'un à l'autre la douceur de votre ſocieté. C'eſt un bien ſur lequel la fortune n'a point de priſe.

De Monſieur de Corbinelly.

Pour *Abbadie*, je ſuis ravi, Monſieur, que votre goût ſe rencontre avec le nôtre, c'eſt bon ſigne pour nous: il a ſes envieux & ſes cenſeurs; mais qui eſt-ce qui n'en a point, ou qui n'en a point eû? Le pauvre Monſieur de Vardes a une fièvre lente qui le dévore petit à petit, & qui nous inquiete.

CCCXVII.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 13. Septembre 1690.

Je n'ai point encore répondu à votre Lettre, Madame, parce que je ne la reçus qu'à la fin de l'autre mois. Vous me mandez qu'au

travers de mon courage & de la bonté de de mon tempérament, il vous a paru quelque léger chagrin de n'avoir pas eu ce que je demandois. Je vous répondrai, ma chere Cousine, que pour être Philosophe Chrétien, & d'un heureux tempérament, je n'en suis pas moins sensible; mais que ma résignation & ma fermeté me remettent bien vite en mon naturel. Cela me fait croire que vous avez deviné mon chagrin. Vous avez cru que j'en avois, parce que j'en devois avoir, & que vous en auriez eu si vous aviez été à ma place.

Catinat vient de faire une belle action contre Monsieur de Savoye.

CCCXVIII.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A Paris, ce 15. Janvier 1691.

C'est grand' pitié, Monsieur, de n'avoir point de feu dans sa chambre par le temps qu'il fait, il faut renoncer à tout commerce avec ses amis. Il est comme impossible d'écrire, à peine vit-on, & vos amis vous laissent gèler tout seul. J'ai eu par dessus cela un rhûme effroyable; sans cela, je n'aurois pas été si long-temps, sans vous souhaiter à ce commencement d'année tout ce que l'on souhaite à ses meilleurs amis; j'ai heureusement ter-

terminé l'affaire dont vous m'aviez chargé. J'ai lû avec plaiſir votre dernière Lettre au Roi. Elle eſt courte, elle eſt délicate; c'eſt une mignature, ſi l'on peut parler ainſi d'une Lettre. C'eſt en vérité, Monſieur, tout ce que mon encre & ma main gélée peuvent écrire; ſi mon cœur écrivoit il ne finiroit pas ſi-tôt. Adieu, Monſieur, je ne vous oublie pas devant Dieu, je ſuis honteux que vous ſentiez ſi peu l'effet de mes prieres.

CCCXIX.

Réponſe du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, ce 27. Janvier 1691.

Je comprends toute la peine que vous avez eue à m'écrire ſans feu, M. R. P. & je vous en ai toute l'obligation que vous méritez, en vous faiſant réponſe auprès d'un grand feu qui ne m'empêche pas de mourir de froid. Je ſuis perſuadé qu'on doit écrire au Roi comme on parle à Dieu. Les courtes prieres, dit-on, pénétrent les cieux; j'eſpère que ma petite Lettre pénétrera le cœur de Sa Majeſté. La peine & les ſoins que vous avez pris, de l'affaire que vous avez ſi bien ménagée, M. R. P. m'accablent ſous le poids de la reconnoiſſance; mais *ſatis eſt Domine, ſatis eſt*, je n'y ſaurois ſuffire, je n'ai pour vous payer que mon cœur & mes prières. Ma

fille se mocque de moi de promettre des prieres à un homme comme vous, & je lui réponds que dans le Ciel comme sur la Terre tout sert en ménage.

XII.

Pour témoigner sa Joie.

CCCXX.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint-Aignan.

A Paris, ce 14. Avril 1681.

J'ai pris patience dix-sept ans durant, Monsieur, parce que j'étois résigné aux volontés de Dieu, & à celles de notre Maître. Mais depuis que j'ai vû le retour de Sa Majesté à la miséricorde sur mon sujet, & que j'ai ouï avec quelle bonté il me dit qu'il étoit content de ma conduite, je ne puis me retenir sur l'envie que j'ai de lui aller rendre mes très humbles respects, & lui montrer sur mon visage les sentimens de reconnoissance, &, si je l'ose dire, de tendresse, dont mon cœur est tout plein pour lui. Mandez-moi, Monsieur, s'il vous plaît, quand vous jugerez à propos que j'aille faire ma cour au lever du Roi, & je m'en reviendrai à Paris au sortir de sa chambre: car comme je ne veux

veux être vû que de lui, je n'ai que lui à voir au monde.

CCCXXI.

De Monsieur de Benserade au Comte de Bussy.

Du 21. Avril 1682.

Vous voilà en chance, Monsieur, & si bien avec la fortune qu'il n'y aura plus de générosité à vous servir. C'est un grand malheur pour nous autres gens héroïques. A cela près je suis très-aise de votre retour. Je vous suplie d'en être bien persuadé.

CCCXXII.

Du Comte de Bussy au Marquis de Montataire.

A Paris, ce 4. Septembre 1682.

J'ai reçu la proposition que vous m'avez fait, Monsieur,* avec toute la joye, la reconnoissance & l'estime que je vous dois. Il y a long-tems que nous sommes amis, notre alliance augmentera notre amitié. J'ai une très-grande impatience que cela soit achevé, & il n'y a que la vôtre qui soit plus forte que la mienne.

CCCXXIII.

* De lui donner sa fille en mariage.

CCCXXIII.

Du Comte de Bussy à Madame de Montataire sa fille.

A Colligny, ce 10. Octobre 1689.

Je viens d'écrire au Premier Président de Novion, ma chere enfant. Mille choses me font te trouver bien-heureuse, mais ce dernier événement acheve de me convaincre de ta bonne fortune. Il semble que le Premier Président de Novion n'attendoit à se démettre de sa Charge, que quand tu aurois terminé les affaires où tu avois besoin de sa considération.

CCCXXIV.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Grignan, ce 27. Octobre 1691.

Notre commerce est si dégingandé, mon cher Cousin, que n'espérant point de le mieux régler, tant que nous serons si éloignés l'un de l'autre, je vous attens à la remise, c'est-à-dire, à Paris & à Versailles, pour vous faire réponse. Cependant j'ai bien envie de ne me point amuser à cette exactitude, & de passer légerement sur tout ce que vous me contez de vos Etats, & venir tout d'un coup à ce qui me tient le plus au cœur, qui est la pen-

sion

sion qu'on nous mande que le Roi vous a donnée, dans un temps où vous aviez l'honnêteté de n'oser quasi lui demander. Cette circonstance m'a plû: car encore que la grace soit considérable, il ne faut pas oublier les agrémens dont elle est accompagnée. Je ne sai pas tout le détail, & je vous le demande: mais il me semble que j'entrevoi, que Monsieur de Beauvilliers a bien fait en cette occasion le personnage d'un des plus honnêtes hommes du monde, & celui de bon ami qui n'est pas moins estimable, & qui n'en sauroit être séparé. Le cœur me disoit que vous sentiriez tôt ou tard le prix d'une amitié si précieuse; & j'ai une joye sensible de ne m'être pas trompée. Il faut aimer tout ce que Dieu fait. Il n'a pas voulu que votre fortune fût telle que selon toutes les aparences elle devoit être: il faut s'y soûmettre, & je crois d'avoir été plus sensible que vous à cette privation. Il faut accepter & recevoir ce qu'il lui plaît de vous donner, dans un temps où vos malheurs rendent ce bienfait digne de beaucoup de reconnoissance. Il faut donc remercier Dieu, le Roi, & votre admirable ami. C'est ce que je fais intérieurement, mon cher Cousin, avec tous les sentimens qui m'ont rendue trop sensible à tous les maux de votre vie. Voilà le compliment trop sincère que vous recevrez de moi. En voici d'autres, qui pour n'être pas si interessés n'en sont pas moins

agréa-

agréables ; c'eſt de Monſieur de Grignan, c'eſt de ma Fille, de mon Fils, & de Monſieur de C * * * qui revient de Rome. Ils vous aſſurent tous de leur joye, & de la part qu'ils prennent à la vôtre. Pour moi j'en aurai une toute particuliere, ſi cette douceur en répand ſur tout le reſte de votre vie ; ſi vous êtes content ; ſi elle vous met déſormais à couvert des juſtes chagrins que vous aviez, & des peines d'avoir toûjours à demander au Roi : & enfin ſi vous paſſez dans un véritable repos ce que Dieu vous donnera de temps pour le ſervir. Je l'en remercie de tout mon cœur, & je vous ſouhaite ſa grace ; car après toutes les morts que nous avons vûes depuis peu, & dont nous parlerions un an ſi nous voulions, il n'eſt pas poſſible de n'en pas ſouhaiter une Chrétienne à ceux que l'on aime. Voilà, mon cher Couſin, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Nous diſions que la derniére Lettre que je vous écrivis étoit terre à terre : celle-ci commence de la même façon ; car pourquoi ſe réjoüir que vous ayez un nouvel attachement pour ce corrupteur du genre-humain, que Voiture a ſi bien décrié ? Mais elle finit d'une maniére ſi relevée, en vous ſouhaitant les biens éternels, que j'ai peur qu'on ne puiſſe m'accuſer d'avoir donné dans le ſublime.

Où eſt ma Nièce de Dalets ? Où eſt cette Marie de Rabutin ma Filleule ? Je les embraſ-

ſe

se toutes deux, & j'adresse ma Lettre chez cette dernière, ne croyant rien de plus naturel.

CCCXXV.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Paris, ce 25. Novembre 1691.

Je vous écrivis de Fontainebleau, ma chere Cousine, dès que le Roi m'eut fait la grace de me donner une pension. Je vous mandai comme ce bienfait m'avoit surpris, ne demandant & n'espérant plus rien, & par conséquent comme il m'avoit comblé de joye, qui pourtant n'avoit point égalé celle que je sentis, lors que le Roi me fit l'honneur de me dire, quand je le remerciai: Qu'il n'avoit pas voulu m'aprendre lui-même ce qu'il m'avoit donné, parce que c'étoit trop peu de chose pour moi. Mon amour propre fut content, & je vous avoue que je sentis moins le présent, que la manière de le faire. Aujourd'hui qu'on me vient de payer par avance, je trouve que l'espèce ne sied pas mal au compliment. Enfin, ma chere Cousine, je ne désire plus rien que la santé, pour finir ma vie doucement en songeant à faire mon salut, & à vous aimer de tout mon cœur.

Votre Niéce de Dalets est en Auvergne avec son Fils. Votre Filleule de Montataire est

eſt en Picardie. Pour moi je retourne à Chaſeu, où ma fille de Dalets me joindra bientôt. Voilà vous rendre un compte éxact de tout ce que vous voulez ſavoir.

XIII.

Pour prendre Congé.

CCCXXVI.

De Monſieur de Corbinelly au Comte de Buſſy.

A Chatillon, ce 29. Août 1670.

Adieu, Monſieur, je parts demain pour Toulouſe, je ne ſai pas où je retrouverai ma belle-humeur. Depuis que je vous ai quitté je n'ai point eu de plaiſir; le ſouvenir de tous deux que j'ai eu à Buſſy, m'a laiſſé tout interdit. Tout me déplaît hors le ſilence; ſi je ne changeois d'humeur où je vais, je m'en reviendrois vous chercher.

CCCXXVII.

Réponſe du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly.

A Buſſy, ce 1. Septembre 1670.

Je vous aſſure, Monſieur, que je ne ſuis pas moins chagrin de vous avoir quitté que vous pouvez l'être. Nous paſſions doucement

cement & agréablement les jours enſemble. Il faudra bien que je déconte avec les gens que je verrai cet Eté. S'il n'y avoit ici que moi chagrin de votre abſence, les autres pourroient m'en conſoler; mais nous ſommes tous également fachés, & Madame de Lamoréſan qui s'en eſt fort bien aperçee, vous regrette comme nous. Ce qui a encore augmenté notre ennui, c'eſt un ſermon d'un Cordelier de Sainte-Reine, & une converſation de ***. Il ne m'a pas conſolé de vous ni de ſes diſcours. Bon voyage, Monſieur, écrivez-moi ſouvent, & m'aimez toûjours.

CCCXXVIII.

De l'Evêque d'Autun, au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 6. Juillet 1686.

Il n'y a pas moyen de me réſoudre à partir, Monſieur, ſans prendre congé & de vous & de Madame la Marquiſe de Colligny. Je n'aurois pas diféré à vous donner cette marque de mon reſpect, ſi je n'avois eſpéré d'avoir l'honneur de vous rendre ce devoir en perſonne, & de vous ſurprendre à Chaſeu, à l'heure que vous y penſeriez le moins. Mais les affaires ſurviennent ſans-ceſſe, & j'ai depuis deux jours des Curés inſtruits de mon départ, & des Députés de pluſieurs Chapi-

tres. Il faut néceſſairement les expédier & ſuivre les engagemens que j'ai pris de ſortir demain d'ici. Ces raiſons me privent, Monſieur, de la joye que je m'étois propoſée de vous revoir; mais il n'y en a pas qui puiſſent m'empêcher d'être plus que perſonne, Votre très-&c.

CCCXXIX.

Du Comte de Buſſy à Madame de M***.

A Chaſeu, ce 6. Août 1689.

C'eſt pour vous dire adieu pour deux mois, Madame, que je vous écris aujourd'hui. Nous allons, ma fille & moi, dans ſes terres. Vous allez être ſoulagée de la peine que vous aprehendiez de m'écrire deux fois par ſemaine. Je ne vous ſuplie pas de vous ſouvenir de moi pendant mon abſence, Madame, je vous défie de m'oublier. Je ne laiſſerai pas de vous écrire quelque-fois, c'eſt-à-dire, Madame de Colligny ou moi.

De Madame de Colligny.

Il faut bien auſſi vous faire mon petit adieu, Madame. Il m'auroit moins couté, ſi j'étois partie avant que d'avoir eu l'honneur de vous voir; ce que j'y ai gagné, c'eſt d'emporter avec le regret de vous quitter, les aſſurances que vous m'avez données de votre eſtime & de

de votre amitié, dont je sens vivement l'honneur & le plaisir. Voici qui est bien sérieux, Madame, mais je vous quitte aussi: à mon retour il paroîtra à mon stile que je vous aurai retrouvée.

XIV.

Pour se Justifier.

CCCXXX.

Du Comte de Bussy à Madame de M....

A Bussy, ce 3. Mars 1667.

Je vous assure, Madame, que j'ai été fort aise de recevoir de votre part une aussi honnête lettre, que celle que j'ai reçue, & d'y trouver tant de raisons de vous excuser. Je ne suis pas comme l'Abbé Fouquet, qui malgré toutes les honnêtetés qu'on lui peut faire, veut toûjours être offensé. Je suis toûjours très-disposé à croire que mes bons amis n'ont point de tort avec moi, quelque apparence que j'y voye d'abord; & lorsqu'ils prennent encore la peine de se justifier, je ne balance pas un moment à leur témoigner que je suis satisfait, quand même je ne trouverois pas leurs raisons trop bonnes. Il me semble que le soin qu'ils prennent de s'excuser, est une satisfaction aussi grande qu'un pardon qu'ils m'auroient demandé; mais l'Abbé Fou-

quet pense faire le généreux dans son adversité, quand il ne se paye pas de la raison. Pour moi, jusques ici j'ai fait ce que j'ai pû, par l'entremise de la Comtesse de *** pour le satisfaire: & quoi que je sois pour le moins aussi fier que lui, l'obligation que je lui avois, m'a empêché de me rebuter sur les premières difficultés, que j'ai sû qu'il a faites de recevoir mes complimens. Mais enfin la reconnoissance a ses bornes; il n'est pas juste que pour avoir quelques obligations je souffre toûjours, sans me plaindre à mon tour, les caprices d'un ami déraisonnable. Je ne nierai jamais qu'il m'ait fait plaisir; mais je dirai en même temps qu'il a fait ce qu'il a pû pour me dégager, par la mauvaise opinion qu'il a eûe de moi, de la reconnoissance que je lui devois. Si je n'étois plus honnête que lui, je ferois bien voir qu'il y avoit long-temps qu'il avoit détruit en moi ses bien-faits, quoique j'eusse la discrètion de n'en rien témoigner, par une espèce d'empire tyrannique, qu'il avoit accoûtumé d'exercer sur ses amis. Je ferois bien voir non seulement que je m'acquittois en quelque façon envers lui par ces souffrances-là, mais encore par des bien-faits solides, que quelques-uns de ses amis avoient reçus de moi. Mais ce seroit récriminer, & je ne suis pas assez pressé pour le faire.

CCCXXXI.

CCCXXXI.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint-Aignan.

A Chaseu, ce 9. Decembre 1667.

Je ne doute pas Monsieur, que vous n'aiez receu une Lettre que je vous écrivis l'été dernier, par laquelle je vous témoignois le déplaisir que j'avois de n'être pas auprès du Roi pendant sa campagne, pour être témoin de sa gloire, & pour essayer d'y contribuër en quelque façon, par la perte même de ma vie. Vous croyez bien, Monsieur, qu'ayant fait trente ans durant ce métier-là, en l'absence de S. M. & sous des Généraux qui ne m'ont peut être pas toûjours rendu justice, je l'aurois fait de bon cœur à la vûe du Roi. J'en demandai la permission à Sa Majesté, qui ne m'en jugea pas encore digne. Cependant je vous dirai de la meilleure foi du monde, que la continuation des châtimens, & les refus des graces ne m'ôtent pas du cœur le zèle ardent que j'ai toûjours eu pour sa personne. Quelque raison que vous sachiez, Monsieur, qu'il y a de l'aimer, peut-être serez-vous surpris que cette amitié résiste à la prison, à la destitution de Charge & à l'exil. Cependant vous en serez persuadé, quand je vous aurai dit mes raisons.

Prémierement, Monsieur, vous savez la tendresse & l'admiration que je vous ai témoignée

moignée pour le Roi, & je ne dis pas que me confiant trop en ces sentimens-là, en la croyance qu'on ne pouvoit faillir avec de si bons principes, & en quelque sorte de mérite que je pouvois avoir d'ailleurs, je ne me sois un peu relâché de ma conduite, & que je n'aye donné prise sur moi à mes ennemis.

Lorsqu'on me voulut faire une affaire auprès du Roi en 1664. à Fontainebleau, vous savez la conversation que j'eus avec Sa Majesté, & vous fûtes témoin des transports de joye que j'eus pour les bontés qu'elle m'avoit témoignées. Cette conversation, Monsieur, me fit si bien voir que le Roi est bon & juste, & même qu'il fut bien-aise de me trouver innocent, que rien ne m'ôtera jamais de l'esprit, qu'il ne ma châtié que parce qu'il croit que je le mérite. Et quand l'adversité dure un peu long-tems; que la nature qui souffre, me dit que mes services passés devroient bien me faire obtenir quelque grace; & que mes peines sont plus grandes que mes fautes: la Raison soutenue de l'estime infinie que j'ai pour mon Maître, me représente que des gens en qui il a créance, ont rendu de méchans témoignages de moi; qu'y ayant quelque fondement à ces raports, il n'y a plus que l'exagération qu'on a faite de ma mauvaise conduite, qui l'oblige de prolonger mon châtiment; & c'est ce plus ou ce moins qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse connoître.

Voilà,

Voilà, Monsieur, ce qui fait que j'aime le Roi, quoi qu'il me fasse. Je ne sai si le tems est encore bien loin, ou s'il est proche, auquel Sa Majesté connoîtra que je ne suis pas tout-à-fait indigne de ses graces; mais je suis assuré que Dieu a trop de soin de moi pour ne lui pas faire connoître cela un jour. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne soyez fort aise que cela arrive, car personne n'aime plus Sa Majesté que vous, & je suis tout-à-fait persuadé de votre amitié pour moi.

CCCXXXII.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Pompone.

En lui envoyant une Lettre pour le Roi.

A Bussy, ce 31. *Decembre* 1673.

Je n'ai pu aprendre, Monsieur, le dessein qu'a le Roi de faire marcher des troupes en Flandres, sans offrir mes très-humbles services à Sa Majesté. Si j'avois quelque-chose de plus précieux que ma vie, je vous assure que je ne balancerois pas à la lui présenter. Cependant, Monsieur, il y a huit ans passés que je souffre, & que je ne suis pas un moment sans songer à ce que je pourrois faire pour radoucir le Roi. Il n'y a point de si grand crime devant Dieu, sur lequel je n'eusse desarmé sa colère avec une aussi longue pé-

nitence que la mienne, & faite avec un cœur aussi humilié. J'ai pourtant aimé & admiré le Roi toute ma vie; je l'ai bien servi, & même dans les plus fâcheux tems; & après huit ans de prison, de démission de Charge, & d'éxil, je ne suis pas au bout de mes disgraces, pour avoir offensé quelques particuliers, sans avoir eu intention de le faire. Car outre que ce qui court le monde sous mon nom, n'est pas conforme au manuscrit que j'ai donné au Roi, c'est qu'il n'y a personne qui ne sache, que ce que j'ai donné à Sa Majesté, n'étoit point fait pour être public.

Tout ce que je viens de vous dire, Monsieur, n'est pas pour me justifier; mais c'est qu'il me semble que la justice du Roi pourroit être maintenant satisfaite, & que l'éxemple que Sa Majesté a fait de moi, fera trembler tout le monde.

Je vous conte tous mes maux, Monsieur, parce que vous êtes mon bon ami, & par dessus cela généreux & honnête. Je m'adresse à vous, pour vous suplier très-humblement de présenter ma Lettre au Roi, parce que s'agissant de son service, j'espère que vous me ferez cette grace. Je vous en suplie, & de me croire, &c.

CCCXXXIII.

CCCXXXIII.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

Aux Rochers, ce 1. Mars 1676.

Qu'aurez-vous crû de moi, mon cher Cousin, d'avoir reçû une si bonne Lettre de vous il y a plus de six semaines, & de n'y avoir pas fait réponse? En voici la raison, c'est qu'il y en a aujourd'hui sept que ma grande santé, que vous connoissez, fut attaquée d'un cruël rhumatisme, dont je ne suis pas encore dehors, puisque j'ai le mains enflées, & que je ne saurois écrire. J'ai eû vingt & un jours la fièvre continue. Je me fis lire votre Lettre, dont le raisonnement me parut fort juste; mais il s'est tellement confondu avec les réveries continuëlles de ma fièvre, qu'il me seroit impossible d'y faire réponse. Ce que je sai, c'est que j'ai envoyé votre Lettre à ma fille, & que j'ai pensé plusieurs fois à vous depuis que je suis malade. Ce n'est pas peu dans un tems où j'étois si occupée de moi-même. C'est un étrange noviciat pour une créature comme moi, qui avoit passé sa vie dans une parfaite santé. Cette maladie a retardé mon retour à Paris, où j'irai pourtant tout aussi-tôt que j'aurai repris mes forces.

Monsieur de Lorges a été fait Maréchal de France. J'ai mille choses à vous conter, & je causerois volontiers, si l'on causoit avec la

main d'un autre. Mais il suffit pour aujourd'hui, mon cher Cousin, que je vous aie conté mes douleurs. J'embrasse de tout mon cœur Madame de Colligny; je la prie de ne pas accoucher à huit mois, comme ma fille. Elle s'en porte bien; mais on y perd un fils, & c'est dommage. Adieu, mon très-cher.

CCCXXXIV.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Bussy, ce 9. Mars 1676.

Cela est bien vrai qu'il ne faut pas condamner les gens sur les aparences. Depuis trois mois je vous ai écrit trois Lettres, Madame; & ne recevant aucune réponse, j'étois tout prêt à me plaindre de vous, quand j'ai apris que vous aviez failli à mourir. Sur cela j'ai bien changé de ton, & au lieu des reproches que je vous préparois, je n'ai eû que de la tendresse & de la joye de vous savoir hors d'intrigue.

CCCXXXV.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 23. Decembre 1682.

Si l'on vous faisoit, mon très-injuste Cousin, aussi peu de justice que vous m'en faites, je ne vous conseillerois pas de revenir à Paris. Vous jugez témerairement: vous dites

dites que je ne vous ai point écrit sur le mariage de ma Niéce de Rabutin. J'espère bien que notre ami Corbinelli avec son droit & sa justesse d'esprit vous fera voir la conséquence de ces sortes d'Arrêts sur l'étiquette du Sac. * Sachez donc, mon beau Monsieur, pour vous confondre, que je vous avois écrit dans la Lettre de notre ami. Cherchez-la, & me demandez pardon.

De Monsieur de Corbinelli.

Ma Lettre perdue étoit fort ample, & du stile sublime, les sujets traités plus que superficiellement, & moins qu'à fonds, tels qu'on les soutient dans des Lettres qui doivent être gardées. Vous devez une réparation à Madame de Sevigny qui avoit écrit au bas de cette espèce d'opéra. Si vous revenez bientôt, nous recommencerons nos poursuites, & je serai toûjours, moi, mon esprit, mon zèle, ma chicane, & ma pratique, à votre service, & à celui de Madame de Colligny que j'honore parfaitement.

CCCXXXVI.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Chaseu, ce 1. *jour de l'an* 1683.

Je vous demande pardon, Madame, de vous avoir accusée injustement. Il est vrai que vous

* C'est à dire: de ces Jugemens précipités, & sur les simples aparences.

vous n'avez point eu de tort; vous m'avez écrit, mais je ne l'ai sû que parce que vous venez de me le mander. Ma fille de Sainte-Marie me mande que Monsieur de Corbinelli m'avoit écrit; mais elle ne me dit pas que vous m'eussiez écrit dans cette Lettre. Si les vôtres ne m'étoient fort chères, je n'aurois pas été si vif quand j'ai manqué d'en recevoir: mais enfin je vous demande pardon encore une fois; me voilà rampant à vos pieds.

XV.

Pour s'informer de quelqu'un ou de quelque-chose.

CCCXXXVII.

Du Comte de Bussy à Monsieur l'Evêque d'Autun.

A Chaseu, ce 26. Novembre 1667.

Je vous laissai avant-hier en un état qui me donne de l'inquiétude. Je vous suplie, Monsieur, de me faire savoir si vous avez été obligé de vous faire saigner une seconde fois, & comment va votre fluxion; mais ce dont je vous prie instamment, c'est d'avoir soin de votre santé, & de vous moins apliquer au travail que vous ne faites. Car ce même zèle qui vous porte avec tant de chaleur

leur à faire tant de bonnes œuvres, vous empêchera enfin de les pouvoir continuër, si vous ne le réglez suivant vos forces. Je m'érige ici en faiseur de remontrances, assez contre mon naturel; mais c'est que je prens un très grand intérêt en tout ce qui vous touche, & qu'on ne peut être plus que je le suis, &c.

CCCXXXVIII.

Du Comte de Limoges au Comte de Bussy.

A Moitier S. Jean, le 2. Novembre 1671.

Le tems qu'il fait est si propre à déborder les vingt-neuf rivières que vous avez à passer, Monsieur, pour aller de Bussy à Chaseu, que bien que vous n'ayez que seize liuës à faire, je suis en peine de savoir comment vous aurez passé ce trajet. J'ai peur que la neige ne vous ait assiégé dans le Morvan, en quelque gite pareil à celui de Mailly la ville. Enfin la part que je prends à tout ce qui vous touche, me figure tous les accidents qui peuvent arriver à un aussi grand équipage que le vôtre, & me fait craindre qu'ils ne vous soient arrivés. Ayez la bonté, Monsieur, de me tirer de peine, en m'aprenant vos avantures, car il n'est pas possible qu'il ne vous en soit arrivé.

CCCXXXIX.

CCCXXXIX.

Réponse du Comte de Bussy au Comte de Limoges.

A Chaseu, ce 15. Novembre 1671.

Les avantures de notre voyage, Monsieur, sont innombrables. Je n'entreprendrai pas de vous en faire le récit ; Je vous dirai seulement, qu'à un cheval près qui a crévé, tout le reste se porte bien. Nous n'avons été que quatre jours en chemin ; quand nous croyions en être cinq, nous ne connoissions pas nos forces. Nous avons fort parlé de vous dans notre voyage ; il ne nous arrivoit pas un accident que nous ne vous souhaitassions pour le partager. Si vous voulez encore de plus sûres marques de notre tendresse, vous n'avez qu'à les venir chercher ici, où nous vous attendons avec impatience.

CCCXL.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Livry, ce 18. Septembre 1676.

Tout bon chien chasse de race, mon Cousin. Vous voyez comme fait déja notre petit Rabutin. * Le voilà donc prisonnier : n'est-il point blessé ? Et comment le retirerez-vous ?

* Le jeune Rabutin, fils du Comte de Bussy, qui avoit été pris par les ennemis.

vous? Les rançons de ces sortes de grands Officiers sont-elles réglées? De la manière qu'on m'a mandé qu'il s'étoit avancé, je croi qu'il vouloit prendre les ennemis. J'espère que vous me manderez de ses nouvelles & des vôtres, où je prens toûjours bien plus de part que je ne vous dis. Qu'est devenu ce procès, dont la narration (contre l'ordinaire) faisoit un si agréable divertissement? Comment se porte ma Nièce de Colligny, & son petit garçon? C'est une contenance pour elle* que d'avoir cet héritier, dont la pensée me fait plaisir, parce qu'elle en sera encore plus heureuse. Madame de Bussy se porte-t-elle toûjours bien? Voilà bien des questions. Si la fantaisie vous prenoit, pour suivre mon exemple, de m'en faire aussi, je m'en vais vous y répondre par avance. Je suis ici dans ce joli lieu que vous connoissez; & j'y suis bien mieux, ce me semble, & plus agréablement qu'à Paris, au moins pour quelque tems. J'y fais quelques remèdes pour rétablir cette belle santé, & je mets mes bras dans la vendange, espérant que mes mains qui ne se ferment point encore, reprendront par-là leurs fonctions ordinaires. Vous devriez m'envoyer quelques morceaux de vos *Mémoires*. Je sai des gens qui en ont vû quelque-chose, qui ne vous aiment pas tant que je fais, quoi qu'ils ayent plus de mérite.

CCCXLI.

* C'est à dire que cela lui donne du relief.

CCCXLI.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Paris, ce 18. Septembre 1676.

J'ai ouï dire que le petit Rabutin vouloit prendre le Prince d'Orange à la barbe; mais qu'il fut étonné quand il vit qu'il n'en avoit point, qu'il se laissa tomber dans un fossé où il fut pris. Je vous envoye sa Lettre, qui vous aprendra mieux comment la chose se passa. Il m'en coûtera cent pistoles pour son cheval, ou pour sa rançon. Mais cela lui a fait bien plus d'honneur que l'argent ne vaut. Il est bien-heureux d'avoir été fait seul prisonnier, au moins de gens qui ayent un nom. Il y a quinze jours que je me suis mis dans les remèdes, & cela m'a empêché d'aller vous voir. Cependant je n'en quitte pas encore le dessein: mais j'y veux aller coucher. Mandez-moi si l'Abbé m'y pourra donner un lit. Je vous porterai des Mémoires que je veux lire avec vous. J'aime les louanges à tous les endroits qui vous plairont; & si vous les lisiez sans moi, vous ne m'en donneriez qu'en général pour tout l'Ouvrage.

Votre Nièce de Colligny & le posthume se portent à merveilles; elle a une bonne contenance avec lui, & sans lui elle ne seroit pas décontenancée.

CCCXLII.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

Ce 30. Août 1680.

Comment vous portez-vous, mon Rev. Pere? Vous étiez à Auteuil pour prendre l'air, la dernière fois que je fus chez vous pour vous dire adieu. Je n'aime pas vos langueurs, & je suis assuré que vous les prenez plus en patience que moi. Ne vous résoudrez-vous jamais à venir prendre des eaux de Sainte-Reine sur les lieux? Je croi qu'elles vous feroient plus de bien qu'étant transportées. Pour moi j'espère aller à Paris au Printems de l'année prochaine. Je n'irois guères plus souvent, si j'en avois la liberté toute entière, & vous m'avouërez que le commerce, que la demande de ces permissions me donne avec le Roi, est plus agréable, & peut même enfin être utile, parce que je le fais souvenir de ma famille & de moi. Vous voyez que je mets tout à profit pour prendre en gré la continuation de ma disgrace.

CCCXLIII.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Chaseu, ce 16. Juin 1686.

Je suis en peine de votre santé, Monsieur. Il y a déja quelque-tems que je me donnai

l'honneur de vous écrire pour vous en demander des nouvelles, & je n'en ai point reçu de réponse. Vous autres gens de la Cour, comptez pour morts les gens de Province. Cependant il n'y a que ceux ci qui vivent, & qui vivent long-tems; car comme ils s'ennuyent fort, dix jours leur paroissent plus longs que vingt à vous autres. Quoi qu'il en soit, Monsieur, ne moubliez plus. Mandez-moi quelque-fois ce que vous faites, & m'aimez toûjours, quand vous ne me devriez jamais voir; car j'en use ainsi pour vous Adieu.

CCCXLIV.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Chaseu, ce 10. *Juillet* 1687.

Je vous écrivis il y a quelque tems, Monsieur. Après la perte que je viens de faire de mon ami Saint-Aignan, je suis plus disposé à craindre sur la moindre interruption du commerce que j'ai avec mes amis; ce n'est pas que celui que je regrette ne fût bien plus vieux que vous, mais on meurt à tout âge. Eclaircissez moi donc promptement de l'état où vous êtes, & croyez que vous êtes toûjours mon bon ami.

CCCXLV.

CCCXLV.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 8. Novembre 1687.

Il y a déja quelque tems, M. R. P. qu'on a mandé à ma fille de Colligny, que le Pere Rapin étoit dangereusement malade. L'état où j'étois alors ne me permit pas de vous demander de ses nouvelles ; j'étois moi-même très-incommodé. Aujourd'hui que je me porte mieux, je vous suplie, M. R. P. de me mander l'état où il est, j'en suis bien en peine. J'aime toujours fort mes bons amis, mais il y a des rencontres où l'amitié se fait sentir davantage. Mandez-moi aussi comment vous vous portez de vos douleurs de tête, elles m'ont fait vous plaindre extrêmement. Je n'ai point apréhendé pour votre vie, & les langueurs du Pere Rapin m'ont toujours donné plus d'allarmes. Vos maux me paroissent venir de trop de santé, & les siens d'une défaillance de nature. Eclaircissez-moi de tout cela, s'il vous plaît, & croyez que personne ne prend plus de part en tout ce qui vous touche que moi.

CCCXLVI.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Chaseu, ce 20. Mai 1691.

Qu'êtes-vous devenue, ma chere Cousine? Je vous ai écrit le dernier au mois de Dé-

cembre; je n'ai pas ouï parler de vous depuis ce temps-là. Pour moi je suis toûjours ici, où, à des rumatismes près, je me suis assez bien porté. Si vous m'aviez fait réponse, mes fluxions ne m'auroient pas empêché de de vous répliquer. Le rumatisme n'a pas été jusqu'à la tête. J'écrivis au Roi le jour de l'An dernier, seulement pour entretenir les bonnes coûtumes; car je ne lui demandois rien; au contraire je lui faisois mille souhaits, & une partie de mes vœux a déja été exaucée dans la prise de Mons. Adieu, ma chere Cousine, je ne sai rien de ce pays qui vous pût divertir.

XVI.

Pour consulter quelqu'un.

CCCXLVII.

De l'Evêque d'Autun au Comte de Bussy.

A Autun, ce 24. Juin 1677.

Le croiriez-vous, Monsieur? Madame de Ragny & moi vous avons établi pour Juge du Traité des Bals que je vous envoye. C'est que vous avez de l'expérience sur cela, & que je compte sur votre sincérité. Je vous suplie donc de m'en dire votre sentiment. Pour moi je croi que les choses qu'il con-

contient sont difficiles dans la pratique: mais elles n'en sont pas moins necéssaires pour le salut. Je suis, Monsieur, avec plus de vérité que personne, votre, &c.

CCCXLVIII.

Réponse du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun.

A Chaseu, ce 25. Juin 1677.

J'ai lû l'avis sur les Bals que vous m'avez envoyé, Monsieur; & puisque vous souhaitez de savoir ce que j'en pense, je vous dirai que je n'ai jamais douté qu'ils ne fussent très-dangereux. Ce n'a pas été seulement ma Raison qui me l'a fait croire, ça encore été mon expérience; & quoi que le témoignage des Peres de l'Eglise soit bien fort, je tiens que sur ce chapitre celui d'un Courtisan sincère doit être d'un plus grand poids. Je sai bien qu'il y a des gens qui courent moins de hazard en ces lieux-là que d'autres; cependant les tempéramens les plus froids s'y réchaufent, & ceux qui sont assez glacés pour n'y être point émus, n'y ayant aucun plaisir, n'y vont point. Ainsi il n'est pas nécessaire de les leur défendre; ils se les défendent assez à eux-mêmes. Quand on n'y a point de plaisir, les soins de sa parure & les veilles en rebutent; & quand on y a du plaisir, il est certain qu'on court grand hazard

d'y offenser Dieu. Ce ne sont d'ordinaire que de jeunes gens qui composent ces assemblées, lesquels ont assez de peine à résister aux tentations dans la solitude, à plus forte raison dans ces lieux-là, où les beaux objets, les flambeaux, les violons, & l'agitation de la danse échauferoient des Anachorètes. Les vieilles gens qui pourroient se trouver dans les bals sans intéresser leur conscience, seroient ridicules d'y aller; & les jeunes à qui la bienséance le permettroit, ne le pourroient pas sans s'exposer à de trop grands périls. Ainsi je tiens qu'il ne faut point aller au bal quand on est Chrétien, & je croi que les Directeurs feroient leur devoir, s'ils éxigeoient de ceux dont ils gouvernent les consciences, qu'ils n'y allassent jamais.

CCCXLIX.

Du Pere Archange au Comte de Bussy.

A Autun, ce 30. Decembre 1686.

Pour qui êtes-vous, Monsieur, & quel est, selon vous, le meilleur parti à prendre, & le meilleur exemple à donner pour un Magistrat, de finir ses jours dans la retraite ou dans le barreau? Ce fut hier le sujet d'une dispute dans une maison où je me trouvai, & les deux partis sont convenus de vous en croire. Décidez donc, Monsieur; vos décisions sont des oracles. Pour moi je suis avec

avec mon attachement ordinaire, Monsieur, Votre, &c.

CCCL.

Réponse du Comte de Bussy au Pere Archange.

A Chaseu, ce 31. *Decembre* 1686.

Les deux partis que vous me proposez mon Révérend Pere, se peuvent soutenir tous deux avec raison. Voici comme un de mes amis en a parlé:

Heureux qui se trouvant trop foible & trop tenté,
Du monde enfin se débarasse!
Heureux qui plein de charité,
Pour servir le prochain y conserve sa place!
Différens dans leurs vûes, égaux en pieté,
L'un espère tout de la Grace,
L'autre apréhende tout de sa fragilité.

Pour moi je crois que le Magistrat qui se regardera seul, prendra le parti de la retraite; mais comme je trouve honteux de n'être né que pour soi, & que nous sommes redevables au public des talens que Dieu nous a donnés, soit pour gouverner, soit pour instruire, il me paroît qu'un Magistrat doit finir ses jours dans la fonction de la charge où la Providence l'a placé.

CCCLI.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelly.

A Chaseu, ce 25. Mars 1689.

Je me suis amusé depuis quelque temps, Monsieur, à traduire quelques Epigrammes de Martial, qui m'ont parû justes, & que j'avois passées dans ma première traduction. Je vous les envoye à condition que vous m'en direz votre sentiment. Vous savez bien ma manière, quand je traduis les anciens; je suis à la lettre ce qu'ils ont de bon, & je redresse ce qui me paroit forcé ou faux. Adieu, Monsieur, je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui, Martial vous va parler pour moi.

In Cinnam. lib. 3. Epig. 61.

Puisque me demandant du bien,
Ce n'est rien, me dis-tu, que ce que tu demande,
Lorsque je t'éconduis, ma rigueur n'est pas grande,
Je ne te refuse rien.

Ad Aulum de Mamerco. lib 5. Ep. 28.

Quand le Ciel vous feroit par de faits inouïs,
Un aussi grand Roi que Louïs,
Quand vous seriez aussi grand Capitaine,
Que le grand Condé, que Turenne,
Vous ne seriez jamais exempt

Des

Des médisances de Joconde:
Il taille en pièces tout le monde.
Que gagne-t-il d'être méchant?
Pour moi je croi qu'un homme est misérable
A qui le genre-humain paroît insuportable.

De Philone. lib. 5. Ep. 47.

Damon nous disoit aujourd'hui
Qu'il ne soupoit jamais chez lui.
Il disoit vrai; car en sa vie
Il n'a soupé, si l'on ne le convie.

In Posthumum. lib. 5. Ep. 52.

Non, je n'oublierai jamais,
De vos graces le mérite.
Vous demandez, pourquoi donc je m'en tais,
C'est parce que vous les dite.
Quand à quelqu'un je fais récit,
De l'argent en pur don, ou du moins à crédit,
Dont par vous ma bourse est remplie,
Il m'interrompt & s'écrie;
Il me l'avoit déja dit.
Il est de certaines choses
Que deux ne font jamais bien:
Taisez-vous, ne dites rien;
Si vous voulez que je cause.
Croyez-moi, quand vous donneriez
Des trésors avec un Empire,
Mon pauvre ami, vous en perdriez
Toute la gloire par le dire.

CCCLII.

Du Comte de Bussy au Duc de Montausier.

A Colligny, ce 10. Septembre 1689.

Si j'étois à Versailles, Monsieur, je vous suplierois de me dire si vous n'aprouveriez pas que je dise au Roi ce que je me donne aujourd'hui l'honneur de lui écrire. Dans tous les temps, les offres de services sont d'ordinaire bien reçues, mais particulièrement dans une conjoncture, comme celle-ci. Et c'est pour cela, Monsieur, que je m'adresse à vous, ayant trop de discrètion, pour vous suplier de prendre la peine de présenter une Lettre au Roi de ma part, qui pourroit n'être pas bien reçûe. Vous en conviendrez, Monsieur, de cette discrètion, quand je vous dirai que je n'ai point à la Cour de plus considérable ami, de plus solide, ni en qui j'aye plus de confiance qu'en vous. Je me suis adressé depuis la mort de Monsieur le Duc de Saint-Aignan à d'autres de mes amis, qui ont présenté mes Lettres au Roi, & ce fut même Monsieur le Duc de Noailles, qui donna à Sa Majesté celle sur laquelle il fit deux graces à mes enfans l'année passée en vingt-quatre heures. Soyez donc bien persuadé, Monsieur, que je suis bien éloigné de vous mettre à tous les jours, & que personne n'est

n'est avec plus d'estime & d'amitié pour vous que moi.

CCCLIII.

De Monsieur de Grammont au Comte de Bussy.

A Paris, ce 25. Janvier 1691.

Si je ne connoissois votre extrême bonté, Monsieur, je ne prendrois pas la liberté que je prends aujourd'hui, de vous suplier très-humblement de me dire votre sentiment sur le panégyrique du Roi, en vers, que mon zèle, peut-être indiscret, m'a fait entreprendre. Je sai combien la gloire de Sa Majesté vous est chere, & c'est encore une des raisons qui me fait addresser à vous en cette rencontre, & vous protester que non seulement j'effacerai tout ce qui n'aura pas l'honneur de votre aprobation, mais encore que je jetterai l'ouvrage au feu, si vous ne le trouvez pas digne d'être donné au public.

CCCLIV.

CCCLIV.

Réponse du Comte de Bussy à Monsieur de Grammont.

A Chaseu, ce 30. Janvier 1691.

Vous débutez bien, Monsieur, j'ai vû beaucoup de gens habiles & qui faisoient de beaux vers, qui avoient commencé plus foiblement que vous; mais je vous veux parler en ami. Si vous m'aviez prié de juger d'un Madrigal ou d'une Epigramme que vous auriez faite, j'aurois été bien plus indulgent, & je n'y aurois pas regardé de si près; mais quand il s'agit d'un Panégyrique pour le Roi, qui doit être public, ce doit être quelque-chose d'extraordinaire; les pensées en doivent être nouvelles, ou si elles sont rebatues, les tours nouveaux les doivent diversifier. Je ne doute pas qu'on ne présente des pièces à l'Académie Françoise, qui ne valent pas celle-ci, mais en ce cas-là les Auteurs n'auront pas eu des amis connoisseurs ou sincères. Encore une fois, Monsieur, ces sortes d'Ouvrages ne doivent pas être communs. Il n'en est pas de même de la prose; on n'y est pas si délicat, mais en matière de vers, la médiocrité est un grand défaut. Je vous renvoye vos vers, & je vous remercie encore d'avoir eu assez d'estime pour mon goût pour m'en faire Juge.

XVII.

XVII.

Pour entretenir un Commerce de Lettres.

CCCLV.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Benſerade.

A Buſſy, ce 13. Juin 1674.

Il me ſemble qu'il y a aſſez long-tems que nous ſommes amis, pour que nous ayons enſemble plus de commerce que nous n'en avons. Outre la vieille amitié, notre Confrairie* nous y doit encore obliger. J'ai ſu par la Gazette les aplaudiſſemens que vous avez eus à votre réception dans l'Académie. Cette nouvelle ne me ſurprit pas ; je m'en doutois : mais je voudrois bien voir votre Harangue. Je vous ſuplie de me l'envoyer. J'attens avec grande impatience de voir vos Rondeaux.

CCCLVI.

Réponſe de M. de Benſerade au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 22. Juin 1674.

Vous m'avez ſurpris le plus agréablement du monde, & je ne m'attendois pas que l'Académie me dût produire une choſe auſſi avanta-

* Monſieur le Comte de Buſſy & Monſieur de Benſerade étoient tous deux de l'Académie Françoiſe.

avantageuſe que me le doit être l'honneur de votre ſouvenir. Il y a mille ans que nous nous connoiſſons, & il ne s'eſt rien paſſé depuis, qui nous ait pû dégouter l'un de l'autre par tout ce que nous avons fait. Madame de C*** notre amie eſt témoin que j'ai toûjours fait mon devoir à votre égard, juſqu'à être ſcandaliſé du ſoin que vous preniez à vous cacher de moi. Quoi qu'il en ſoit, je ſuis ravi que vous ſoyez enfin revenu à vous & à moi.

Je vous envoye ce que vous m'avez demandé, & vous vous apercevrez bien-tôt, que ce qui eſt fait pour être dit, ne doit point être lû. Ce qu'il y a de moins mauvais, ce me ſemble, dans ce Diſcours, c'eſt qu'il ne convient qu'à moi, vous en jugerez. Vous n'avez pas tant d'envie de voir les Rondeaux ſur la Métamorphoſe, que j'en ai de vous les montrer; & je ſuis bien-aiſe que vous en ayez fait auſſi pour m'aider à mettre ce ſtile en honneur. Mais quand reviendrez-vous? & quelle bizarrerie de s'empreſſer d'obtenir une permiſſion pour n'en pas uſer? *

Le Roi ſera Mardi à Fontainebleau, & trois jours après à Verſailles, ſi la nouvelle de la défaite du Duc de Lorraine, & de quelques troupes de l'Empereur, ne rompt ſes meſures.

Au nom de Dieu, Monſieur le Comte, revenez,

* Mr. le Comte de Buſſy étoit alors dans ſon exil.

venez, & ſoyez perſuadé que je n'ai pas laiſſé d'être de vos amis malgré vos froideurs; & que je ne l'ai point dit, parce qu'il m'a paru que vous ne vous ſouciiez guères de le ſavoir. Mais au moindre ſigne que vous ferez, vous connoîtrez que perſonne au monde ne vous eſtime, & n'a plus d'inclination pour vous, que &c.

CCCLVII.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Benſerade.

A Chaſeu, ce 25. Juillet 1675.

Si vous manquez de matière à Paris pour m'écrire, vous croyez bien que je n'en ai pas plus ici qu'il ne m'en faut. Cependant il faût entretenir un petit commerce d'amitié entre nous; à quoi trois lignes ſuffiſent, comme trois feuilles toutes entiéres.

Il y a aſſez long-tems que j'ai reçu la dernière réponſe que vous m'avez faite; mais Monſieur Jannin qui vint dîner ici Dimanche dernier, me dit qu'il vous avoit vû chez Monſieur de la Baſiniere, & que vous aviez parlé tous deux de moi: cela m'a fait penſer plus fortement à vous, & m'a obligé de vous écrire pour vous rendre graces de toute la part que vous me témoignez prendre en tout ce qui me touche. L'état de ma fortune ne me fait plus de peine, & je fais de tems en tems de petits pas pour l'améliorer, plus par raiſon

ſon & par honneur, que par ambition, mais ſans inquiétude de l'événement. Si je n'avois point d'enfans, je donnerois de bon cœur quittance au Roi de tous mes ſervices. Cependant il ne m'ennuye point, & je me ſuis fait des plaiſirs, qui me tiennent lieu de ceux de Paris & de la Cour. Je ne ſuis pas de ceux qui ne croyent être heureux qu'autant que les autres le croyent. Quand je ſuis à mon aiſe, le monde a beau me plaindre; je ne me plains pas moi. Si je voyois un peu plus ſouvent mes bons amis, & vous ſur tout, il ne me manqueroit rien.

CCCLVIII.

Du Comte de Buſſy à l'Evêque de Verdun.

A Buſſy, ce 16. Février 1676.

Il y a déja quelque temps, Monſieur, que je ſai que vous êtes à Paris; mais j'ai voulu vous laiſſer un peu reconnoître, avant que de vous faire ſouvenir de moi. Il me ſemble que je puis aujourd'hui vous réveiller ſans être indiſcret, & vous dire que je vous aime toûjours, & que je vous eſtime autant que ſi nous nous écrivions tous les ordinaires. Cependant nous ne ferons pas mal de nous entretenir quelque-fois par nos Lettres, quand ce ne ſeroit que pour ne pas reſſembler à preſque tout le monde, qui s'entête des

des préſens ſans mérite, & qui oublie d'honnêtes abſens. Je vous aſſure, Monſieur, que je ne ſuis pas fait comme cela; & par cette raiſon votre abſence ne vous fera aucun tort dans mon cœur.

CCCLIX.

Du Pere Rapin au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 11. *Mars* 1676.

Je ne ſai, Monſieur, ſi vous ſentez comme moi, qu'il y a long-tems que nous ne nous ſommes rien dit. Pour moi qui ſuis naturellement timide, je ne m'ingère pas à parler, ſi l'on ne me donne de quoi, c'eſt à dire, quelque occaſion de ſervice pour en rendre compte; car je me vante d'être éxact à cela. Il y a ſi long-tems que vous ne m'avez fait l'honneur de me commander quelque-choſe pour votre ſervice, que c'eſt ce qui m'a fait garder le ſilence. Au reſte Monſieur, il ne faut pas que comme tout s'uſe en ce monde, vous vous laſſiez de moi, s'il vous plaît. On me donne bien de l'eſpérance que nous vous poſſéderons cet Eté. Nous irons à Baſville, comme j'eſpère, & nous philoſopherons là, auſſi tranquillement que nous pourrions le faire à Buſſy.

Que dites-vous ſur la deſtinée de Monſieur le Prince, qui eſt allé ſe renfermer à Chantilly, pour y vivre de lait de vache, dont

il se porte bien? Quoi qu'il en soit, un homme détrompé comme vous, doit avoir bien du plaisir de voir de sa solitude, l'agitation des passions des hommes sur le théâtre du monde. C'est une belle comédie que cela, quand on a l'esprit assez tranquille pour ne le regarder que pour s'en divertir. C'est de quoi faire le Philosophe; mais ce n'est pas assez de quoi faire le Chrétien. Pensez-y, Monsieur, car voici la bonne Fête. Nous sommes de ces amis qui pensent à tout, mais qui étendent leur vûe par de-là toutes les bornes du tems, & qui vont penser à l'autre vie: car, tout bien consideré, il n'y a que cela de réel & de solide.

CCCLX.

Réponse du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Autun, ce 16. Mars 1676.

Vous me demandez si je ne sens pas comme vous, qu'il y a long-tems que nous ne nous sommes rien dit; Oui, mon R. Pere, je le sens, & j'étois sur le point de vous écrire quand j'ai reçu votre Lettre. Je l'aurois fait plutôt sans l'accablement des affaires que j'ai eues. Ce n'est pas que je n'aye eu assez de loisir pour cela, mais je n'avois pas assez de liberté d'esprit pour écrire à un ami que j'estime autant que vous. Ne craignez pas

pas que je me lasse de vous, mon R. Pere, je vous assure que je suis aussi empressé de votre amitié, que je l'étois les premiers jours que vous me la donnâtes. Si j'étois capable de me dégoûter d'un ami, ce ne seroit que par les mauvaises qualités que je découvrirois en lui, & dès-là vous êtes à couvert de mon inconstance. Il est vrai que j'irai à Paris cet Eté, avec la permission du Roi, que je demande à Sa Majesté, par la Lettre que je lui écris dont je vous envoye la copie, & que j'espère qu'il m'accordera. Un malheur aussi opiniâtre que le mien rebuteroit presque tout le monde; mais j'ai confiance en Dieu & au Roi, & j'espère qu'enfin ils finiront mes disgraces.

Après toutes vos réfléxions, mon R. Pere, il en faut revenir à ce que vous dites, qu'il n'y a rien de solide que la grace de Dieu; & qu'il l'accorde à ceux qui la demandent de bon cœur.

AU ROI.

SIRE,

Dieu veut qu'on ait recours à lui pour ses besoins; & quoi qu'il ne les accorde pas toûjours à point nommé, il les accorde enfin à la persévérance. J'espère que V. M. qui est son image, me témoignera enfin par quelque grace, qu'Elle m'a pardonné ma mauvaise

conduite. Il y a onze ans que je L'en ſuplie, SIRE, avec tous les reſpects imaginables, & c'eſt ce que je fais encore aujourd'hui, en Lui demandant la liberté de La ſuivre à l'armée, & d'aller hazarder ma vie pour Son ſervice. Que ſi V. M. SIRE, ne me juge pas encore digne de cette faveur, je La ſuplie très-humblement de m'accorder celle d'aller à Paris, pour mettre ordre à conſerver le peu de bien qui me reſte, & de croire que les gens qu'Elle a comblés de biens, n'aiment & n'admirent pas plus que moi Son incomparable Perſonne, & ne ſont de meilleur cœur & avec plus de ſoumiſſion que moi, &c.

CCCLXI.

Du Comte de Buſſy à Monſieur Charpentier de l'Académie Françoiſe.

A Dijon, ce 6. Mai 1688.

J'arrive ici, Monſieur, & j'y demeurerai tout le reſte du mois auprès de Monſieur le Prince, qui y vient tenir les Etats. Et comme je me trouve aujourd'hui avec plus de loiſir, que je n'en aurai dans quelque temps, je ſuis bien-aiſe de prendre celui-ci pour vous entretenir; ce que j'aime à faire par tout pays. Comme vous ſavez que rien n'eſt grand ni petit, qu'en comparaiſon de quelque autre choſe, j'ai trouvé Dijon une ſolitude au ſortir de Paris. Je ne ſai ſi vous êtes comme moi, mais tout ſociable que je ſuis, je veux

veux du silence de tems en tems. Après avoir parlé aux autres, je veux parler à moi; la compagnie me fournit des alimens, & quand je suis seul je rumine. Mes réflexions m'ont fait commencer l'Histoire de Monsieur le Prince dont je vous envoye le début. Je vous suplie de m'en mander votre sentiment, avec la franchise d'un bon ami, & je vous dirai seulement après cela, que ce n'est pas la vanité qui me fait dire d'abord mes emplois, mais l'envie de faire honneur à mon Héros. Je n'entre point encore en matière, car il faut que je sache auparavant de certains détails de Monsieur le Prince d'aujourd'hui. Au reste, Monsieur, vous vous souviendrez que vous m'avez promis de m'envoyer les deux Tomes, qui suivent le premier que vous me donnâtes il y a cinq ou six ans.

Portrait du Prince de Condé.

Louïs de Bourbon, Prince de Condé, étoit d'une taille fine, & que l'on choisiroit, si elle dépendoit du choix. Il avoit les yeux vifs, le nez aquilin & la physionomie d'une Aigle. Il avoit les cheveux crêpés, l'air grand & noble; & qui l'auroit vû sans le connoître parmi vingt hommes des mieux faits de la Cour, auroit jugé qu'il en étoit le Maître. Il avoit l'ame grande; il étoit libéral & magnifique. Il soutenoit son rang avec hauteur quand il le falloit, mais dans le commer-

ce ordinaire, il étoit aisé, civil & honnête. Il avoit l'esprit beau & grand, il contoit agréablement, mais sur-tout les actions de la guerre; il les peignoit, on croyoit les voir. Il étoit sobre, & se soucioit fort peu de ce qu'on lui servoit à manger, quoique les Courtisans, à son entrée dans le monde, fussent assez délicats, & que les Officiers d'armée de ce temps-là fussent portés à la débauche. Il n'étoit point adonné aux femmes, & nous ne lui avons vû qu'une passion dans sa jeunesse. Il pardonnoit par grandeur d'ame à ses ennemis, avant que de leur pardonner, comme il fit les dernières années de sa vie, par principe de réligion. Il s'engageoit difficilement à promettre, mais après qu'il avoit promis, il étoit réligieux observateur de sa parole. Avec l'esprit qu'il avoit, il étoit propre à tout. Cependant son véritable talent étoit la guerre; & sur cela je remarque qu'il y a trois choses nécessaires aux gens de cette profession, pour devenir de grands Capitaines: l'une d'avoir vû beaucoup d'occasions, l'autre d'avoir eu assez d'aplication & de jugement pour en profiter, & la troisième de ne pas craindre la mort. Le Prince de Condé avoit ces trois choses au dernier degré. Il avoit commandé des Armées pendant plus de quarante ans; Il avoit gagné plusieurs batailles, il n'avoit perdu que celle de Dunquerque, parce qu'il n'y avoit pas été seul Général.

ral. Il avoit pris beaucoup de places, il avoit levé quelques siéges, & ses bonnes & ses mauvaises fortunes même, ayant servi à sa réputation, il s'étoit signalé par-tout.

Personne ne connoissoit mieux le péril que lui, mais personne ne paroissoit y faire moins d'attention. Il étoit dans une bataille avec le sang froid dont il étoit dans son Cabinet: cependant qui ne l'auroit pas connu, auroit pris pour emportement la chaleur avec laquelle il agissoit. Il est vrai que par la manière dont il mettoit ordre à tout, on pouvoit juger que le dedans étoit tranquille, tandis que le dehors paroissoit agité; & ce dehors même servoit à donner de la confiance à tout le monde.

Au reste, en faisant tout ce qu'il falloit faire pour être loué, il ne craignoit rien tant en face que les louanges.

Son esprit grand & libre, & sa Raison plus forte que celle des autres, ne lui ayant pas permis pendant un fort long-temps, d'avoir pour les articles de la foi toute la soumission nécessaire, il avoit voulu chercher des lumières & des éclaircissemens naturels; & comme il les cherchoit avec du respect, de la docilité & un désir sincère de s'éclaircir, Dieu lui fit la grace de l'éclairer & de le convaincre des grandes vérités de l'Evangile - - - .

XVIII.

Lettres de Recommandation.

CCCLXII.

Du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Chaseu, ce 18. Janvier 1672.

Voici le Comte de Limoges mon parent & mon ami que je vous présente, Madame. Quand il ne seroit pas fils de Monsieur de Chandenier votre ami, je croi que vous le plaindriez si vous le connoissiez autant que je le connois. Il a trop peu vécu, pour que je vous fasse son éloge, & si je l'avois fait à l'âge qu'il a, il faudroit y faire de grandes additions, quand il aura soixante ans.

Mais enfin, Madame, il a un beau naturel; il fait des réflexions; & il paroît avoir la plus grande envie du monde d'être un Chevalier accompli. Adieu, Madame, le Gentilhomme qui vous a rendu ma dernière Lettre, me vient de mander que vous étiez au lit avec un rhume; j'en suis en peine; mandez-moi promptement comment vous vous portez, & croyez bien que personne ne vous aime plus que je fais.

CCCLXIII.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0446
DFG

CCCLXIII.

Du Comte de Buſſy à Monſieur l'Archevêque de Paris, du Harlay.

A Chaſeu, ce 29. Novembre 1689.

Comme je n'ai perſonne de ma famille à Paris, Monſeigneur, pour vous préſenter l'Abbé de Buſſy mon fils, trouvez bon que je vous le préſente par cette Lettre. L'impatience où je ſuis qu'il ait l'honneur d'être connu de vous, ne me permet pas d'attendre que j'aille à Paris pour vous le mener moi-même. Je vous ſuplie, Monſeigneur, de le recevoir, comme ayant l'honneur d'être dans votre alliance. Je ſuis aſſuré que l'état de ma fortune ne vous le fera pas moins conſidérer. Bien loin que ma diſgrace vous ait réfroidi, je vous ai vû avoir plus d'empreſſement pour moi, que quand j'étois tout auprès des grands honneurs de la guerre. J'ai rendu cette juſtice à votre vertu, Monſeigneur, de le dire par-tout où j'en ai trouvé l'occaſion, & je ne l'oublierai jamais. Cependant ſoyez perſuadé qu'avec une reconnoiſſance infinie, j'aurai toute ma vie pour votre perſonne, Monſeigneur, tout le reſpect & toute l'amitié imaginables.

XIX.

Lettres d'Invitation.

CCCLXIV.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

Ma fille arriva hier, ici auſſi laſſe que vous êtes enrumé. Je lui ferai voir votre billet. Cependant je vous dirai qu'elle ſera auſſi aiſe de vous voir, que vous elle. Venez dîner avec nous quand vous voudrez; délicat comme vous êtes, vous ne ſauriez me ſurprendre.

CCCLXV.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 25. Juin 1686.

Il y a quatre jours que la Marquiſe d' * * * revenant de Vichi paſſa ici; & entre autres nouvelles de ce pays-là, elle me dit qu'on vous y attendoit, Madame, au mois de Septembre prochain. J'en fus bien fâché, parce que c'eſt une marque que votre ſanté n'eſt pas comme je la ſouhaite. Cependant puis que vous deviez avoir beſoin de ces eaux, je ſuis bien-aiſe que ce ſoit dans le tems qu'on me les a ordonnées. Mandez-moi, ma chere Couſine, ſi vous devez effectivement aller

ler à Vichi ; & en ce cas, revenez voir encore une fois la maiſon de vos Peres à Bourbilly & à Chaſeu ; d'où nous irons enſemble aux eaux. Votre Nièce nous accompagnera ſans beſoin, & pour nous tenir compagnie ſeulement. Ce remède vous profitera bien davantage en le prenant avec gayeté. Si la belle Comteſſe vouloit avoir cette complaiſance pour vous, de ne vous point quitter pendant ce voyage, notre joye ſeroit complette ; & aſſurément les eaux auroient bien plus de vertu.

XX.

Réponſe à des Lettres de Louange.

CCCLXVI.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Buſſy, ce 21. Juin 1673.

Je vous envoye les Remarques que vous avez voulu, mon R. Pere, que je fiſſe ſur vos Réfléxions ; mais je n'en ferai plus, ſi vous ne m'envoyez les Remarques que vous ferez ſur celles ce que vous envoye. Car de la manière que vous les traitez, il ſemble que ce ſoit des Arrêts en dernier reſſort : * cependant je ne ſuis point du tout perſuadé de mon in-

* *Arrêt en dernier reſſort* veut dire : une ſentence irrévocable, & dont on ne peut plus apeller.

infaillibilité; & ſi je n'ai pas l'eſprit auſſi beau que Virgile, j'ai bien autant de modeſtie que lui. Raiſonnez un peu avec moi à l'avenir ſur mes raiſonnemens, quand ce ne ſeroit que pour me ſauver de l'aveuglement de l'amour propre.

CCCLXVII.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scudery.

A Autun, ce 20. Avril 1675.

Je vous dirai, Madame, qu'il eſt vrai que je ſuis content du Marquis de Colligny, c'eſt à dire, qu'il me paroît fort propre à ſe faire un très-honnête homme, par le commerce des honnêtes gens: Je prétens que nous ſerons ſouvent enſemble ou chez lui, ou chez moi, ou à Paris. Vous dites que c'eſt un fort bon ſigne pour les gens que de me plaire. Vous me flattez, Madame, & là-deſſus il me prend envie de vous rendre louanges pour louanges, mais il faut remettre ces éloges à un autre endroit: ſi je vous en donnois ici, il ſembleroit que j'aurois été payé pour cela.

CCCLXVIII.

XXI.

Lettres de Perſuaſion.

CCCLXVIII.

De Monſieur de Corbinelli au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 24. Decembre 1692.

Quand vous me dites, Monſieur, que vous ne voulez pas faire imprimer vos Mémoires, parce que vous ne voulez pas vous voir imprimé, ni avoir à ſoûtenir toutes les remontrances bonnes ou mauvaiſes du public, je ne m'opiniâtrerai point à vous perſuader le contraire. Mais quand vous me dites que d'ailleurs, ce que vous écrivez eſt un journal de votre vie, qui n'intéreſſe que vous & votre famille, & qui par-là ne divertiroit point aſſez le monde qui veut de grands évenemens, & qui traiteroit de minuties la plûpart des choſes qui ne ſont en effet importantes que pour vous & pour vos enfans, je vous arrête là, Monſieur; & je ne puis ſouffrir que vous, qui jugez ſi bien de tout, vous laiſſiez aveugler par une modeſtie, que j'apellerois en tout autre, ignorance. Mais vous, Monſieur, ſavez bien que la plûpart des Mémoires qu'on lit avec plaiſir à la Cour & à la Ville, comme ceux de Monluc, de Baſſompierre, & tant d'autres que je vous

ai

ai ſi ſouvent entendu louër, ne ſont remplis de ſujets ni plus grands, ni plus importans, ni plus utiles que ceux que vous traitez, & ne ſont pas à beaucoup près ſi bien écrits; & quoi que vous n'ayez eu à traiter que les évenemens de la vie d'un particulier, Monſieur, je maintiens que dans tous les états on peut ſe faire une aplication utile de cette lecture, ſoit ſur la fidélité qu'on doit au Roi, ſoit ſur la manière de ſe conduire à la Cour avec les Miniſtres, & à la guerre avec les Généraux: enfin il y a mille endroits propres à inſtruire dans ce Livre, qui d'ailleurs plait par-tout.

Je dis plus. Les rélations de Bentivoglio, cet Ouvrage admirable & admiré de tous les honnêtes gens, eſt peut être moins digne de l'admiration du public, & n'eſt pas plus inſtructif que vos Mémoires. Mais ce que j'aſſure, ſans crainte d'être contredit, c'eſt que les Epîtres, ſoit de Cicéron à Atticus, ſoit ſes Familières, ſoit celles de Pline, de Balſac, & de Voiture, qui toutes ſont les délices de ceux qui ont de l'eſprit, ne ſont pas plus dignes de l'impreſſion que vos Mémoires & que vos Lettres, par raport aux ſujets. Et quant au ſtile, je ſoûtiens avec tous les connoiſſeurs, que celui du meilleur de ces Ouvrages, tant ancien que moderne, n'eſt pas au deſſus du vôtre. Je ne ſuis pas tout ſeul de cet avis, Monſieur; Madame de Sevigny, Monſieur de Vardes, & bien d'autres

à qui

à qui j'en ai parlé, m'ont aſſuré que mon cœur n'avoit point corrompu pour vous mon jugement. Fiez-vous-en à nous, & croyez que nous ne vous admirerions pas, ſi vous n'étiez pas admirable.

XXII.

Lettres Famillières.

CCCLXIX.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de T--

A Buſſy, ce 5. Mai 1669.

Ma femme vient de me mander que parmi ceux qui lui ont témoigné de l'amitié pour moi, vous vous êtes tellement diſtinguée, Madame, que je ſerois le plus ingrat du monde, ſi je ne vous en rendois mille graces. Cela ne m'a point ſurpris; car il y a long-tems que je connois votre cœur, & que je ſuis perſuadé qu'on n'en ſauroit faire trop d'eſtime. Je pouſſerois avec raiſon ce chapitre bien plus loin; mais les perſonnes qui ont l'ame auſſi belle que vous, aiment plus la gloire que les louanges. Tout ce que je vous dirai donc, Madame, c'eſt que je vous promets de ma part un cœur auſſi plein de reconnoiſſance, que le vôtre l'eſt de généroſité. Je ne vous ſaurois dire plus nettement, que je ſerai toute ma vie de tout mon cœur à vous.

CCCLXX.

CCCLXX.

Du Comte de Bussy à Madame de la Roche.

A Paris, ce 20. Avril 1674.

J'ai été fort agréablement surpris, Madame, quand j'ai reçu votre Lettre; car je ne vous croyois plus en Bourgogne. Mes affaires de la Cour ne s'avancent guères. Je ne fais plus de démarches de ce côté-là que par manière d'aquit, & pour n'avoir rien à me reprocher. Le succès m'en est indifférent. Cette indifférence ne me fait pourtant rien relâcher de ce que je dois à ma famille & à mes services passés. Je travaille & mes amis aussi. Dieu y donnera tel succès qu'il lui plaira; je le recevrai en Chrétien & en homme ferme. Je suis éprouvé sur de plus grands malheurs qu'il ne m'en peut vrai-semblablement arriver.

CCCLXXI.

Du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Bussy, ce 10. Février 1678.

Il est vrai, Madame, que le commencement de cette campagne est fort mystérieux. Le Roi fait tenir ses troupes prêtes à exécuter quelque-chose en Flandre ou en Allemagne, & peut-être y a-t-il plus de préparatifs aparens où il ne fera rien, que du côté où il veut

veut faire un siège. Le secret dans les desseins, la promptitude & la vigueur dans l'exécution sont les principales qualités des Conquérans, joignez à cela l'argent qui ne manque point, il faut que tout fléchisse. Je ne suis pas surpris que nous ayons peine à deviner les desseins du Roi, parce que venans la plûpart de lui, il les communique à peu de gens. Le Chancelier prend un grand air de Prémier-Ministre. S'il ne le devient pas tout-à-fait, ce sera sa modération & peut-être sa vieillesse qui en seront cause, & que d'ailleurs le Roi avec raison,

Se croit lui seul plus que tout son Conseil.

Je croi que nous aurons la paix; la marche du Roi hâtera les ennemis de la faire.

CCCLXXII.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Bussy, ce 9. Septembre 1679.

Je reviens d'une petite ville de mon voisinage nommée Semur, où j'étois allé exprès, M. R. P. pour entendre les Sermons d'un fameux Capucin Missionnaire, nommé Pere Honoré de Cannes. J'en suis, je vous assure, très-satisfait. Il n'a nul ordre dans ce qu'il dit, mais il prêche avec un très-grand zèle, & il persuade, parce qu'on ne peut douter qu'il ne soit persuadé. D'ailleurs il a le visage très-mortifié, & pleure presque toûjours à la fin de ses sermons, s'attendrissant lui-mê-

me de ce qu'il se représente. Il répéte souvent le même mot, & le fait exprès pour mieux imprimer ce qu'il dit dans l'esprit de ses auditeurs. Enfin mon M. R. P. le fruit qu'il fait dans ses Missions montre bien qu'il est un grand Maître en fait de toucher les cœurs. Je l'ai entendu trois fois en deux jours que j'ai resté à Semur, & encore un coup j'en suis très-satisfait.

CCCLXXIII.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudery.

A Bussy, ce 27. Juillet 1680.

Enfin, Madame, nous voici arrivés en lieu de repos. Je vous assure que nous en avions besoin. Nous avons fait cent lieues à marcher tous les jours ; cela lasse le corps & la bourse. Je me trouve trop heureux maintenant de me lever tard, de bien manger, & de ne plus compter avec mon hôte. Recommençons notre commerce, Madame ; je suis prêt à vous prêter le colet.* Je serai ici tout le mois d'Août, après quoi j'irai à Chaseu, car je ne compte de retourner à Paris qu'au Printems. Cependant croyez bien que personne ne vous honore, ne vous estime & ne vous aime plus que je fais, & n'est plus que moi, votre, &c.

CCCLXXIV.

* Prêter le collet signifie ; essayer ses forces avec celles d'un autre.

CCCLXXIV.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Autun, ce 17. Janvier 1681.

CON *licentia, Signora*,* nous nous sommes bien moqués de votre crainte, votre Nièce & moi. Le Roi admirera vos Lettres, ma chere Cousine, & croira par tout ce qu'il verra de notre commerce, que notre alliance & l'agrément de nos esprits font toute notre liaison. Je vous montrerai cela au mois d'Avril prochain, que nous irons à Paris, & vous serez ravie de voir que ne croyant réjouïr que votre ami, vous avez diverti le plus grand Roi du monde. Je n'ai pas touché à vos Lettres, Madame. Le Brun ne toucheroit pas un Original du Titien, où ce grand homme auroit eû quelque négligence; cela est bon aux ouvrages des petits génies d'être revûs & corrigés. Enfin, ma chere Cousine, soyez persuadée que je ne vous ai point fait de méchantes affaires à la Cour; & qu'en y donnant encore plus d'estime de votre esprit qu'on n'y en avoit, je n'ai point diminué celle de votre vertu. Du reste, je vous assure que si j'étois à la place du Roi en cette rencontre, je voudrois être

* Ces mots signifient, pour ceux qui ne savent pas l'Italien: Avec votre permission, Madame.

votre ami au moins, & que toute votre famille se sentît de l'estime & de l'amitié que j'aurois pour vous.

CCCLXXV.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Juin 1681.

J'ai été ravie de recevoir votre dernière Lettre. Il m'ennuyoit fort de n'en plus avoir, car vos Lettres valent à mon gré les meilleures & les plus agréables conversations qu'on puisse avoir ici. Si vous voyiez combien Monsieur de *** est à la mode* & comme tous ceux qui le blâmoient ouvertement ont l'effronterie de le louër, cela vous feroit rire.

CCCLXXVI.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Bussy, ce 28. Octobre 1683.

Je vous rends mille graces de vos soins, Monsieur. Je ne comprends pas comment j'écrivis si mal l'addresse que je vous donnai, moi qui ne fais que dire qu'il faut écrire les noms propres avec plus de netteté & d'exactitude que les autres choses, qui se devinent souvent d'elles-mêmes. Il n'est pas besoin que j'aye de la Philosophie pour n'aimer

* Etre à la mode signifie: être vû & recherché du monde.

mer pas la Cour. Il faut seulement que j'aye du courage. Hors le Roi que j'aime bien à voir, tout le reste me déplait. Par le Roi, j'entens la famille Royale, mais je ne vois le Roi que des momens & il me voit encore moins, ainsi ce plaisir ne me peut remplacer les dégoûts que j'y reçois. J'y retournerai pourtant, car on est bien loin de ne faire en ce monde que ce qu'on voudroit.

CCCLXXVII.

De l'Abbé de Choisy au Comte de Bussy.

A Paris, ce 23. Août 1690.

Pibrac disoit que tout le bon sens est dans les Proverbes, par exemple *tout ce qui reluit n'est pas or.* Vous me jugez assurément par mes propos joyeux dans une santé admirable, cependant je suis malade depuis trois semaines. Une bile noire, âcre & mordicante me tient à la gorge. J'ai résisté longtems avec mes propres forces, mais enfin il a fallu des secours étrangers, & je me suis abandonné pourtant, en tenant toûjours la bride à un petit Charlatan soi disant empirique; il ne m'a saigné qu'une fois: Ce n'eut pas été contentement pour la Faculté. L'empirique m'a donné ensuite certaines poudres céphaliques qui m'ont fait jetter sans effort deux bonnes pintes d'huile, dont mon estomac

n'avoit que faire. Mais je fais ici le méchant plaiſant, ſi par cas fortuit Madame la Comteſſe de Dalet vouloit lire ma Lettre, (ce que je vous ſuplie d'empêcher,) n'auroit-elle pas raiſon de dire: Qu'avons nous à faire de ſon eſtomac & de ſa bile? Que voulez-vous, Monſieur, cela m'a échapé, j'étois plein; cela a voulu ſortir & m'a fait autant de plaiſir que l'évacuation. J'oſe me flater que cela ne vous déplaira pas: on eſt bien-aiſe de voir ſon ami en état de manger un poulet, ce que je n'étois pas il y a trois jours. Mais il faut finir cette jéremiade. Non c'eſt un chant d'allégreſſe: je ſuis auſſi aiſe d'être guéri que le Prince d'Orange de n'être pas mort. Et puis que vous m'avez permis de vous écrire ſans façon & ſans ſonger à qui j'écris, je le ferai toutes & quantes fois qu'il m'en prendra l'envie. Je viens de parier contre le bon homme la Fontaine, tous ſes Ouvrages, contre le prix qu'ils valent, que le Prince d'Orange n'eſt pas mort.

CCCLXXVIII.

Réponſe du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Buſſy, ce 26. Août 1690.

Tous les proverbes ſont de bon ſens; mais tout le bon ſens n'eſt pas dans les proverbes, avec le reſpect que je dois à Pibrac. Votre Lettre

Lettre fait voir la joye que donne une prompte convaleſcence acquiſe avec peine, & combien cette joye éveille l'eſprit. Quelque précaution que vous ayez priſe pour empêcher la Comteſſe de Dalet de voir votre Lettre, je l'ai trouvée trop vive & trop plaiſante pour la lui cacher; & ſur ce ſujet elle dit que vous la faites rire & pleurer quand il vous plaît. Je ſuis ravi de la vouvelle grace que le Roi vient de faire au Duc de Beauvilliers: il n'y a que de la recevoir moi-même qui me fît plus aiſe & plus aimer Sa Majeſté; ce n'eſt pas que notre ami n'ait lieu d'être content;

Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler.

Je ne connois perſonnellement pas un des autres gens, que le Roi a mis dans la Maiſon des petits Princes ni dans la gendarmerie, que le Marquis d'Epinac, qui eſt frere de ma Belle-ſœur de Toulonjon & un homme de mérite.

XXIII.

Lettres de Confidence.

CCCLXXIX.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de - - -.

A Chaſeu, ce 9. Juillet 1667.

Je croi que vous avez la même joie que moi des proſpérités & de la gloire de notre Maître, & le même regrêt de n'être

tre pas au Biouac avec lui. Pour moi je me consolois encore de n'aller point à la guerre, quand je n'y voyois que Colligny, Gadagne & Pradel; mais quand je voi le plus grand Prince du Monde, que j'ai servi toute ma vie, aller sans necessité, & par un excès de valeur reconnoître les places lui-même; entrer dans les tranchées, & se mettre dans des endroits où l'on tue des gens à ses côtés, je suis presque réduit au désespoir, d'être forcé à demeurer dans ma maison, & à ressembler, au moins en aparence, à mille coquins qui n'ont pas de honte d'être chez eux en seureté & dans les plaisirs, tandis que leur Maître se fatigue & s'expose à mille périls à toute heure. Mais, Monsieur, ne trouvez-vous pas qu'il faut faire des choses bien extraordinaires pour faire parler de soi auprès d'un Prince aussi brave que celui-là? Bon Dieu! à quel prix met il la gloire? De notre tems nous l'avions à meilleur marché. Car enfin quand nous nous mettions souvent au hasard d'être tués, personne ne nous effaçoit, & nous faisions bien du bruit; mais aujourd'hui que le plus grand Roi du monde s'en mêle, & qu'il se met * à tous les jours, à peine saura-t-on par la mort d'un Gentil-homme, qu'il aura fait une belle action. Il n'importe, Monsieur, je voudrois bien être auprès de S. M. Quand on ne devroit jemais parler de ce que j'au-

* Ou s'expose.

j'aurois fait de bien, il me suffiroit qu'il le sût lui tout seul ; car j'aime mieux son estime & son approbation que celle de tout le monde ensemble.

CCCLXXX.

Du Comte de Bussy au Duc de S - - -

A Chaseu, ce 20. Juillet 1667.

Il ne seroit ni juste ni honnête, que je ne vous écrivisse jamais que pour vous demander des graces, Monsieur. C'est donc pour me réjouir avec vous des victoires du Roi que je vous écris aujourd'hui, & pour vous témoigner mon chagrin de n'être pas auprès de S. M. pour essayer de me mettre au devant des coups auxquels il s'expose si souvent. Vous n'aurez pas de peine à le croire, quand outre un peu d'estime que vous avez peut-être pour moi, vous songerez au plaisir que j'aurois, de faire voir en hazardant ma vie, que j'ai plus de zèle pour sa personne, & plus de courage, que les gens qui m'ont rendu de mauvais offices auprès de lui. Je leur pardonne de bon cœur ; car Dieu le veut, mais je ne sai pas si Dieu leur pardonnera. Je vous le ferai peut-être remarquer un jour. Cependant je ne désespère pas que le Roi ne me fasse enfin justice, & qu'il ne recompense mes service aussi bien qu'il a prétendu châtier mes fautes.

CCCLXXXI.

Du Comte de Bussy à Madame de - - - -

A Bussy, ce 14. Janvier 1668.

J'ai eu tant de peur pour vous, Madame, que je viens d'avoir de la joye d'aprendre que vous n'étiez que malade : Il y avoit si long-tems que je n'avois eu de vos nouvelles, & j'ai tant de confiance en votre amitié, que j'apréhendois que vous ne fussiez morte; mais puisque ce n'est que de la bile qui vous tourmente, j'espère que vous vous en déferez, comme j'ai fait de la mienne. Il n'est pas concevable combien j'ai de santé: je croi que Dieu me remplace en cela le bien qu'il m'ôte d'ailleurs. L'espérance & la crainte où j'étois toûjours à la Cour, m'échauffoient si fort le sang, qu'il falloit souvent m'en tirer, c'est-à-dire, donner une moitié de ma vie pour sauver l'autre. Aujourd'hui la mauvaise fortune me donne une tranquilité admirable. Vous ne sauriez comprendre, Madame, combien une dose d'adversité est quelque-fois salutaire. Je vous avoue que ce breuvage est un peu amer, & que même il faut avoir la tête bonne, pour que ses vapeurs ne la fassent pas tourner; mais avec un peu de peine au commencement, on s'y accoûtume à la fin, & ce remède fait des effets merveilleux. Vous autres gens du monde me traiterez de Charlatan, & je suis assuré que vous pren-

prendriez plutôt du vin émétique que le breuvage que je vous propose; aussi peu de gens s'en sont-ils jamais servis que par force.

Au reste, je vous prie de ne montrer les Lettres que je vous écrites, qu'à Monsieur * * *. Vous savez que les gens qui sont en l'état où je suis, ne sauroient parler de manière qu'on n'y trouve à redire; s'ils sont gais, ils aigrissent leurs ennemis; s'ils sont chagrins, ils font craindre leur ressentiment. Pour moi on ne me trouveroit pas assez abbatu; & quoique j'aye de la fermeté de reste, je serai bien-aise qu'on ne me donne pas de nouveaux sujets de l'exercer.

CCCLXXXII.

Du Comte de Bussy au R. P. Dom Cosme.

A Chaseu, ce 29. Janvier 1670.

Il y a fort long-temps que je ne vous ai écrit, mon Révérend Pere, parce que je croyois à toute heure recevoir permission de retourner à la Cour, & je suis même encore en cet état. Mais comme j'ai été trompé, & que je pourrois bien l'être encore, je suis résolu de vous écrire plus souvent que je n'ai fait, n'y trouvant aucun inconvénient si l'on me rapelle, & recevant bien du plaisir de ce commerce, si cela n'arrive pas.

Voici qui dure long-temps M. R. P. cependant je le souffre sans inquiétude. Si j'étois

né

né patient, & homme à ne point faire de réflexion, c'eſt-à-dire, à croire aveuglément, & ſans examiner que ce que font les Supérieurs eſt toûjours bien fait, je ne m'étonnerois pas de ma tranquillité; mais perſonne ne connoît mieux la cauſe de ſon mal que moi, & n'eſt d'ordinaire plus ſenſible; de ſorte que je conclus que l'état où je me trouve vient de la pure grace de Dieu; & que ſans ſon aſſiſtance particulière, je n'aurois pas reçû tant de rudeſſe avec tant de réſignation. Quoique j'en eſpère bien-tôt la fin, je ne laiſſe pas de prendre les choſes au pis, pour être toûjours ferme quoiqu'il arrive.

Si fractus illabatur Orbis
Impavidum ferient ruinæ.

Je vous ouvre mon cœur, M. R. P. parce que je ſai que vous m'aimez, & que je croi que vous ſerez bien-aiſe de le voir en l'état que je vous le montre: S'il étoit autrement, je vous demanderois des conſolations. Je n'ai aujourd'hui beſoin que de la continuation des graces que Dieu me fait. Demandez-la pour moi, s'il vous plaît, M. R. P. & m'aimez toûjours.

CCCLXXXIII.

CCCLXXXIII.

Réponſe du Pere Dom Coſme au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 31. *Janvier* 1670.

Comme je croyois être mort dans votre ſouvenir, le témoignage obligeant que vous m'avez fait l'honneur de me donner du contraire, a été pour moi une joye de réſurrection. Vous l'avez encore beaucoup accrue, Monſieur, en m'aprenant que vous avez pris le bon parti, & que vous êtes perſuadé que l'état où vous vous trouvez eſt un effet de la conduite de Dieu ſur vous. Il vous donne toutes les marques de l'amour qu'il a pour les ſiens, qui conſiſte ordinairement à leur envoyer bien des diſgraces, & à leur donner en même tems la force de les ſouffrir. Le monde ne traite pas de même ceux qui s'attachent à lui; il leur fait endurer mille maux, & ne leur peut donner aucun ſécours, pour les ſuporter avec patience. Nous en avons un exemple fort récent, & dont la nouvelle aura déja été juſqu'à votre ſolitude. J'aurai, Monſieur, une parfaite ſatisfaction, quand vous aurez permiſſion de la quitter, pour venir à Paris; car j'eſpère que puiſque vous avez aſſez de bonté pour me faire l'honneur de m'écrire, vous n'en manquerez pas pour me permettre celui de vous voir.

Je

Je n'ai plus l'honneur de gouverner la conscience de Madame de ***. Elle m'a trouvé trop incommode pour une personne qui ne veut rompre qu'à demi avec les folies du siècle, & qui partage sa journée entre la Messe & la Comédie. Je ne voudrois pourtant pas, Monsieur, conclure comme vous, que sa conversion ne fût pas sincère dans le tems qu'elle me l'a paru, & que je vous en ai rendu témoignage de sa part: car il y a des santés fort bien rétablies, qui sont quelque-fois suivies de dangereuses rechutes. J'espère, Monsieur, que la résolution que prend un esprit de la force du vôtre, de bien servir Dieu, est un bail à vie,* & ne se rétracte point. Je le souhaite avec passion, étant avec tout le respect imaginable votre très-humble & très-obéissant serviteur.

CCCLXXXIV.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Chaseu, ce 29. Mars 1672.

Enfin voici la guerre, Madame. Si ce n'est que pour une campagne, cela ne vaut pas la peine de me faire sortir de chez moi. Si elle dure davantage, peut-être me verra-t-on encore sur les rangs. J'ai écrit au Roi pour

* Le Bail est un contrat passé par devant Notaire; & Bail à vie signifie ici: résolution ferme & constante.

pour lui offrir mes ſervices, comme j'ai déja fait cinq fois depuis que je ſuis en Bourgogne. Je vous envoye ma dernière Lettre à Sa Majeſté. Vous ne m'avez rien dit de la précédente.

CCCLXXXV.

Du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Buſſy, ce 24. Août 1672.

Il n'y a rien de plus honnête, Monſieur, que de ſonger à ſes amis malheureux & de leur donner le premier des marques de leur ſouvenir. Je reçois les vôtres avec la reconnoiſſance qu'elles méritent.

J'ai vû dans la gazette ce que vous faiſiez au Havre avant que vous euſſiez pris la peine de me le mander. Vous n'avez que faire d'être à la vûe du Roi pour le bien ſervir, Monſieur, votre zèle pour Sa Majeſté vous le rend préſent par-tout. Pour la vie que je mène ici, elle eſt aſſez douce pour moi, & ſeroit fort triſte pour un autre. Je n'aime point la chaſſe. Vous ſavez d'ailleurs ce que c'eſt que les converſations des Nobles de Province, la plûpart perſuadés ſottement qu'on ne ſauroit rien dire devant moi dont je ne me moque, n'ouvrent pas la bouche; d'autres ayant découvert, que bien loin de me moquer, j'étois doux, honnête, & indulgent,

gent, hazardent avec une noble confiance & une familiarité qu'ils croyent du bel air, mille sottises. Ainsi je n'ai de plaisirs que dans ma famille; j'ai deux filles dont je dirois du bien si je n'étois pas leur Pere. Je vis avec elles d'une manière qui sans les contraindre par l'autorité paternelle, ne laisse pas de les tenir dans le respect qu'elles me doivent, en leur donnant avec moi tout l'agrément & toute la liberté qu'elles auroient avec un honnête homme de leurs amis.

On m'écrit de Paris que mon fils s'y tourne fort bien, & je puis aussi vous dire comme à mon ami qu'il a de l'esprit & de la raison, & que ce seroit encore une agréable compagnie pour moi, si un pere exilé pouvoit se dispenser de faire élever son fils comme les gens de sa naissance doivent l'être.

Le Roi de Pologne est à Sainte-Reine où il prend les eaux. Il me fait souvent l'honneur de venir se promener ici & trouve ma maison jolie. Il a d'honnêtes gens à sa petite Cour, nous lui faisons la nôtre fort assidument; cela nous amuse. Il a un fond d'esprit & de savoir, qui avec beaucoup de bonté le rend fort aimable.

Je ne lis plus, car je suis devenu délicat, mais j'ai été fort content des rélations que j'ai vûes du Roi à la Reine pendant la campagne. Il n'a que faire de moi ni de personne pour faire son histoire; lui seul, comme

César,

César, est capable de faire dignement ses Commentaires. Adieu, Monsieur, aimez-moi toûjours, pour que je ne sois pas de tous points malheureux.

CCCLXXXVI.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint Aignan.

A Chaseu, ce 25. Février 1673.

J'ai apris avec grande joye votre retour auprès du Roi, Monsieur, tant parce que les gens au poste où vous êtes sont mal quand ils en sont éloignés, que parce que je sai le plaisir que vous avez d'être auprès d'un Maître aussi aimable que le nôtre, & que vous aimez autant que vous faites. Je vous avouerai aussi avec ma sincérité ordinaire, qu'il y entre un peu de mon intérêt, & que j'espère que vous pourrez quelque-fois faire souvenir Sa Majesté de moi.

Avec la plûpart des Princes, je désespérerois du changement de ma fortune. Quand ils ont commencé à faire du mal, justement ou non, ils continuent seulement parce qu'ils ont commencé. Pour notre Maître, il récompense la même personne pour son mérite & pour ses services, qu'il avoit punie pour sa conduite, ou bien il la punit après l'avoir récompensée. Les exemples que nous avons de tout cela me donnent une entière con-

fiance en lui. Il a châtié les fautes que j'ai faites: mais cela ne lui a pas fait oublier mes ſervices paſſés, ni ôter la conſidération de ceux que je lui puis rendre à l'avenir. Je ſuis même aſſuré qu'il a remarqué avec quel reſpect j'ai reçu ſes châtimens, & qu'il a obſervé la juſtice que je me ſuis faite. Je n'ai pas ſeulement perdu ma fortune ſans murmurer; mais depuis ſix ans que je ſuis exilé, j'ai perdu trois procès par mon abſence. Cependant le Roi ſait bien que je ne lui ai demandé que de le ſervir. C'eſt ce que je fais encore aujourd'hui, Monſieur, & dont je vous conjure de ſuplier très-humblement S. M. de ma part, & en attendant la Campagne, de me permettre d'aller ſolliciter moi-même à Paris deux affaires qui me ſont de très-grande conſéquence. Et afin que le Roi ſache la vérité de ceci, prenez la peine, Monſieur de ſuplier très-humblement S. M. de commettre un Maître des Requêtes pour l'en informer. J'eſpère qu'elle aura la bonté de m'accorder cette grace; car elle n'a voulu faire qu'un exemple de moi, & point du tout ruiner ma maiſon. Je ſuis même perſuadé qu'elle a eu de la peine à ſe réſoudre à me faire du mal, parce que parmi quelques bonnes qualités qu'elle a pû connoître en moi, elle a toûjours pû voir un fonds de tendreſſe, de reſpect & d'admiration pour ſa perſonne, qui méritoit quelques égards, & qui m'auroit

roit assurément sauvé des effets de sa justice, si elle n'avoit préféré l'intérêt public à sa reconnoissance. Adieu, Monsieur. Il me semble que notre amitié est à présent au dessus de tous les complimens qui ont coûtume d'être à la fin des Lettres.

CCCLXXXVII.

De l'Abbé de Brosses au Comte de Bussy.

A Autun, ce 9. Octobre 1673.

Si je ne vous connoissois le cœur autrement fait, qu'à la plûpart du monde, Monsieur, je craindrois quelques froideurs de vous pour moi, ou tout au moins un parfait oubli dans l'embarras où vous êtes d'affaires & de plaisirs à Paris, après en avoir été sept ans absent. Mais je suis assuré que vous m'aimez toûjours puisque vous m'avez aimé, & que je n'ai rien fait qui vous pût déplaire que d'avoir été deux fois à l'extrémité; mais j'en suis revenu pour éviter le malheur de vous fâcher. Ce qui vous surprendra davantage, c'est qu'on m'a voulu tuër; & qui pis est, on s'est efforcé de noircir ma réputation. Mais ces horribles desseins ont si mal réussi qu'à l'heure que je vous parle, Monsieur, j'ai plus de vie & plus d'honneur que je n'en eus jamais. Si les persécutions qu'on souffre pour prêcher la Vérité font les Saints, je pourrai par-

venir à la canoniſation. En attendant cet honneur incertain, je veux vivre, quand ce ne ſeroit que pour vous aller faire ma cour à Paris, où je ſerai à la fin de ce mois.

CCCLXXXVIII.

Réponſe du Comte de Buſſy à l'Abbé de Broſſes.

A Paris, ce 15. Octobre 1673.

Vous avez raiſon d'avoir bonne opinion de mon cœur, Monſieur, il eſt honnête & tendre pour mes amis. Il eſt vrai que j'ai été accablé d'affaires & de viſites de vieilles & de nouvelles connoiſſances ; mais je n'ai pas laiſſé de ſonger à ma Province, & de vous y trouver entre mes bons amis, ſans avoir pû prendre le moment de vous le dire. Je n'ai rien ſû de vos avantures. Vous vous en êtes tiré heureuſement, j'en ſuis ravi, & je vous rends graces de n'être pas mort. Vous n'auriez pû rien faire qui m'eût déplû davantage; & puiſque vous voulez vivre, venez vivre où je ſuis, je ne vous empêcherai pas de mériter la canoniſation, & peut-être m'y conduirez-vous.

CCCLXXXIX.

CCCLXXXIX.

Du Comte de Buſſy au Duc de Montauſier.

A Paris, ce 30. Novembre 1673.

Je n'ai ſû obtenir du Roi un plus long ſéjour à Paris, Monſieur; je pars demain avec ma réſignation ordinaire aux volontés de S. M. Vous m'avouerez que j'en ai beſoin pour ſupporter une diſgrace auſſi dure & auſſi opiniâtre qu'eſt la mienne. Ces réflexions ne m'ont jamais obligé à murmurer contre mon Maître; & c'eſt une grace que j'ai à rendre à Dieu; car s'il ne m'avoit aſſiſté, & qu'il m'eût laiſſé la ſenſibilité naturelle que j'ai pour tous les maux qu'on me fait, ceux que j'ai ſouffert depuis huit ans m'auroient enfin porté au déſeſpoir. J'eſpère qu'il me continuera le même ſecours dont il m'a ſoutenu, ou qu'il changera le cœur du Roi. Quoi qu'il faſſe de moi, Monſieur, je vous aimerai toute ma vie & je vous eſtimerai plus qu'homme du monde.

CCCXC.

Du Comte de Buſſy au Premier Préſident de Dijon.

A Paris, ce 8. Avril 1674.

Depuis que vous êtes parti d'ici, il m'eſt arrivé tant d'affaires, & de tant de ſortes,

que je n'ai pas eu le loisir de vous écrire. Je commence à respirer un peu: mes affaires de la Cour sont en assez bon train. C'est tout ce que je vous en puis dire, car le détail seroit trop long. Je vous envoye la Lettre que je viens d'écrire au Roi. Ne dites rien, s'il vous plaît, de tout ceci à personne; il n'y a point d'affaire divulguée qui réussisse, mais sur tout les affaires des malheureux. Vous aurez sû assurément la conversation de M. de Turenne avec le Roi sur les affaires d'Allemagne; c'est pourquoi je ne vous en parlerai pas. Il est parti d'ici avec pouvoir de tout faire de son chef, & même de n'avoir aucun égard aux choses qu'on lui pourroit mander, s'il le jugeoit à propos. Il me semble que je récompense assez bien aujourd'hui le tems que je ne vous ai point écrit. Je vous assure que ce m'est un grand plaisir, & que ce m'en seroit encore un plus grand de causer avec vous.

CCCXCI.

Du Comte de Bussy à Monsieur P - - -

A Autun, ce 29. Avril 1675.

Je viens d'aprendre, Monsieur, que vous aviez témoigné à ma femme beaucoup d'envie de me faire plaisir; cela m'a donné bien de la joye: mais j'en ai eu beaucoup plus, quand j'ai sû que vous l'aviez assurée que le Roi

Roi n'avoit point d'averſion pour moi. Cela m'a touché vivement, & d'autant plus que je m'en ſuis toûjours flaté dans ma diſgrace. J'ai cru que Sa Majeſté n'avoit haï en moi que la mauvaiſe conduite que j'avois eue autrefois. Et je vous le dis franchement, Monſieur, cette penſée m'a conſervé les ſentimens de reſpect & de zèle pour ſon incomparable perſonne, que j'ai toûjours eus, & que j'aurai toute ma vie. Je ſuis trop heureux d'être perſuadé qu'il ne me hait pas; autrement je craindrois que cette averſion ne donnât quelque atteinte à la reſpectueuſe tendreſſe que j'ai dans le cœur pour Sa Majeſté: car enfin il eſt bien mal-aiſé d'aimer toûjours ceux qui nous haïſſent. Un des plus grands malheurs des malheureux, Monſieur, c'eſt de n'être pas crus ſincères, quand ils témoignent de l'amitié à ceux qui leur font du mal, & qui les en peuvent délivrer. On croit toûjours que c'eſt leur intérêt qui les fait agir ou parler; cependant il eſt certain qu'il y a bien des rencontres où c'eſt la vérité. S'il y a un homme qui doive croire aiſément qu'on l'aime, c'eſt le Roi. S'il y a un malheureux de qui il doive croire être aimé, c'eſt moi; car il ſait bien que je ne ſuis pas ſans eſprit, & même que le mérite me touche plus que l'éclat de toutes les Couronnes. D'ailleurs il a pû voir par la conduite que j'ai eue dans ma diſgrace, que je me faiſois juſtice; & il eſt

certain que je ſuis perſuadé que Sa Majeſté la devoit ſur mon ſujet au public & aux intéreſſés : mais je commence à croire que s'il ſe radouciſſoit ſur moi, il contenteroit les gens qui ont de la raiſon, il feroit une action de clémence qui eſt toûjours belle à faire à un grand Prince, & il auroit quelque reconnoiſſance de tous les ſentimens que j'ai dans le cœur pour lui, & de beaucoup de ſervices qui n'ont jamais eu de récompenſe.

Je me ſuis un peu étendu ſur cette matière, parce que c'eſt cela que j'ai le plus à cœur, & j'ai été bien aiſe d'avoir à la traiter avec vous, Monſieur, dont la Raiſon & la Vertu me paroiſſent au deſſus de celles de la plûpart des autres hommes.

CCCXCII.

Du Comte de Buſſy au Duc de Montauſier.

A Paris, ce 4. Août 1676.

Le Roi, comme je croi que vous ſavez, Monſieur, m'a accordé la permiſſion d'être ici quelque-tems pour mes affaires : mais ce tems eſt un peu court : cependant c'eſt une grace dont je ſuis d'autant plus obligé à Sa Majeſté qu'elle ne l'a faite à perſonne qu'à moi. Pour peu que j'en reçoive d'elle, le zèle extraordinaire que j'ai pour ſa perſonne, me groſſit le bienfait, & m'en donne une re-

con-

connoiſſance infinie. Je vous ouvre mon cœur ſur ce ſujet, Monſieur, parce que je ſai combien ces ſentimens-là vous plaiſent, & parce que je ſuis avec la plus grande amitié & la plus grande eſtime du monde, &c.

CCCXCIII.

Réponſe du Duc de Montauſier au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 8. Août 1676.

Je ne ſavois point, Monſieur, que vous fuſſiez à Paris; & ſi je l'avois ſû, j'aurois envoyé vous témoigner la joye que j'en avois. Je vous aſſure qu'elle eſt fort grande; car encore que le tems que le Roi vous a donné pour y demeurer ſoit court, j'eſpère que dans la ſuite la permiſſion qu'il vous a donnée ſera plus étendue; & vous ſavez quelle part je prens à tout ce qui vous touche, ayant toûjours été fort ſincèrement votre ami & votre ſerviteur. Si l'attachement que j'ai ici n'étoit pas ſi grand, j'aurois été à Paris pour vous embraſſer: mais je n'en ai pas la liberté; & je ſuis perſuadé, Monſieur, que vous croirez bien que cela m'ôte un grand plaiſir, étant à vous autant que j'y ſuis, & vous honorant auſſi véritablement que je fais.

CCCXCIV.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly.

Je fais ce que vous me conſeillez, Monſieur, cela ne ſauroit nuire, je ne plains pas mes peines. J'ai fait depuis dix ans, & je ferai encore bien des pas inutiles; mais j'en ai fait quelqu'un qui a ſervi, & j'en ferai encore bien d'autres. Je croi, comme vous, que l'on ſe veut racommoder avec moi, & je ne ſuis pas trop éloigné d'y entendre; car après tout je conſidère qu'il ne ſe faut pas faire tenir à quatre,* quand les gens reviennent de bonne grace.** Si l'on continue d'avoir une bonne conduite avec moi, j'oublierai le paſſé. Mais raillerie à part, je ſuis perſuadé que l'on ſe radoucit ſur mon ſujet.

Madame de Colligny dit qu'elle a toûjours aimé votre cœur & votre eſprit, dans le tems même que vous ne la connoiſſiez pas tant que vous faites; & que vous jugiez des ſentimens qu'elle a pour vous, aujourd'hui que vous lui marquez tant d'amitié & tant d'eſtime.

CCCXCV.

* Ou réſiſter long-tems.

** Quand on veut ſe réconcilier avec nous.

CCCXCV.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Autun, ce 28. Decembre 1680.

Je viens d'aprendre, ma chere Cousine, que vous étiez à Paris avec Madame votre fille. Je m'en réjouis, car notre commerce en sera plus fréquent; & il n'y a guère de choses au monde que j'aime mieux. Mais à propos de cela, Madame, vous ne savez pas que je vais associer le Roi à ce commerce: le Roi ne vous en déplaise. Vous avez sû que je lui avois envoyé un manuscrit au mois de Juin dernier. Je croi qu'il y a pris goût, car il m'en a fait demander un autre. Celui donc que je lui vais envoyer, à ce jour de l'an prochain, est depuis 1673. jusqu'à la fin de 1675. qui sont les trois ans de votre vie où vous m'avez le plus & le mieux écrit. Comme il a bien de l'esprit, il sera charmé de vos Lettres. Il en verra aussi quelques-unes de Madame votre fille, qui ne lui déplairont pas. Je vous montrerai cela à ce Printems que j'irai à Paris; & je vous étonnerai quand je vous ferai voir que tout éxilé que je suis, je parle aussi franchement au Roi, que si j'étois son favori.

CCCXCVI.

Réponſe de Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 10. *Janvier* 1681.

Je trouve plaiſant que nous nous ſoyons réveillés chacun de notre côté. Je croi que c'eſt le même jour, & nos Lettres ſe ſont croiſées. J'ai remarqué que cela arrive ſouvent. Mais, mon Couſin, vous me mandez une choſe étrange, je n'euſſe jamais deviné le tiers qui eſt entre nous. Penſez-vous que l'on puiſſe eſtimer les Lettres que vous avez miſes dans ce que vous avez envoyé? Toute mon eſpérance c'eſt que vous les avez racomodées. Croyez-vous auſſi que mon ſtile, qui eſt tout plein d'amitié, ne ſe puiſſe point mal interpréter? Je n'ai jamais vû de Lettres entre les mains d'un tiers qu'on ne pût tourner ſur un méchant ton, & ce ſeroit faire une grande injuſtice à la naïveté & à l'innocence de notre ancienne amitié. Je ſerois ravie de voir tout cela: mais le moyen? * Je ſuis aſſurée, quoi que je diſe, que vous n'avez rien fait que de bien, & c'en eſt un fort grand que de divertir un tel homme, & d'être en commerce avec lui. Pour moi je croi qu'une Dame ** de mes anciennes amies, qui eſt tous les jours deux heures dans ſon cabinet,

* Ou: mais comment faire pour y réuſſir?

** Madame de Maintenon.

net, pourroit bien lire avec lui vos Mémoires, & vous ſeriez heureux du goût & de l'eſprit qu'elle a, d'être en ſi bonne main. Que ſait-on ce que la Providence nous garde? Je me réjouïs que Madame ait donné une belle Terre à notre heureuſe Veuve. Elle vous rend heureux auſſi par la douceur de ſon amitié & de ſon fidelle attachement auprès de vous. C'eſt une créature bien eſtimable, & que j'eſtime infiniment auſſi. Embraſſez-la pour moi, & recevez tous les deux les amitiés & les complimens de ma fille. Elle voudroit bien que vous revinſſiez pendant qu'elle eſt ici. Sa ſanté eſt d'une délicateſſe qui fait trembler ceux qui l'aiment. Adieu mon cher Couſin. Notre ami eſt ici, toûjours tout à vous. Nous vous écrirons enſemble. Dites-nous toûjours des nouvelles de votre commerce.

XXIV.

Lettres de Réflexions & Raiſonnées.

CCCXCVII.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Buſſy, ce 12. Juin 1674.

J'admire la patience que j'ai ſur toutes mes affaires de la Cour, mon R. P. & j'en rends graces

graces à Dieu, car il a changé mon tempérament en cette rencontre. Je suis dans une tranquillité qui n'est pas imaginable. Si l'on ne mouroit pas quand on est heureux, je ne me consolerois pas de n'avoir point fait de fortune ; mais je vivrai peut-être plus que ceux qui sont dans la prospérité ; & quand je mourrai, j'aurai moins qu'eux de regrêt à la vie. Voilà, mon R. P. les réflexions que Dieu me fait faire pour me mettre l'esprit en repos.

CCCXCVIII.

Du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Chaseu, ce 8 Août 1674.

Vous avez des bontés pour moi qui me font de la peine, Madame ; car avec toute ma reconnoissance j'ai encore peur d'être ingrat.

Il paroît que les ennemis se sont réservés pour faire leur grand coup sur la fin de la campagne ; qu'ils sont persuadés qu'il nous faut laisser d'abord jetter notre feu ; & qu'il n'y a que notre première fougue à craindre. Cependant ils se pourroient tromper. Monsieur le Prince a gagné des batailles au mois d'Août, aussi bien qu'au mois de Mai, & pour le battre il n'y a presque point de mesures à prendre ni de tems à choisir. En cas de combat, je suis bien plus allarmé pour sa vie que pour sa victoire.

CCCXCIX.

CCCXCIX.

Du Comte de Bussy à Monsieur de la Trousse.

A Chaseu, ce 15. Septembre 1675.

La lâcheté de la garnison de Treves * n'a point d'éxemple dans l'histoire de France. Je ne croi pas que les Officiers qui ont traité avec les ennemis, & qui ont forcé leur Général à signer cette capitulation, soient rentrés dans le Royaume; ils seroient aussi fous qu'ils ont été lâches. Si les Confédérés vont en Allemagne, ils embarasseront Monsieur le Prince, il faudra qu'il se retire en Alsace. Ce qui est assuré, c'est que personne ne fera mieux ce qu'il faut faire que lui.

CCCC.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Bussy, ce 12. Décembre 1677.

Ah, mon Révérend Pere, quelle perte venons-nous de faire! & où trouverons-nous jamais un ami qui ait l'esprit & le cœur fait comme Monsieur le Premier Président de Lamoignon? Vous me demandez par votre dernière Lettre des réflexions sur les choses du monde. Helas! mon R. Pere, je ne croyois

* Les François après avoir pris Treves en 1675. y mirent une garnison de leurs troupes. Mais se voyant attaqués par les Confédérés, ils capitulèrent à l'insû & contre le gré du Maréchal de Crequi qui en étoit Gouverneur.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0485
DFG

croyois pas en avoir de si tristes à vous faire. Mais enfin je vous dirai que jamais aucun événement ne m'a plus détaché du monde que celui-ci. Monsieur le Premier Président paroissoit avoir la santé d'un homme de trente ans. Il étoit dans un grand poste, & sur le point de monter plus haut. Il étoit heureux en ses enfans & en ses biens. Enfin il jouïssoit d'une grande fortune qu'il devoit à sa vertu; ce qui est bien rare: & tout cela le quitte en deux jours avec la vie. Ah, mon R. Pere, que les Jugemens de Dieu sont incompréhensibles! Combien voions-nous de gens heureux jusqu'à l'extrême vieillesse, qui sont bien éloignés de la vertu de notre ami? Je ne finirois point, si je voulois vous dire tout ce que cette mort me fait penser. Le bon Dieu soit notre consolation, vous en avez besoin avec toute votre sagesse; car vous aimiez ce grand homme, autant qu'il le méritoit: pour moi, je ne l'oublierai jamais.

CCCCI.

Du Comte de Bussy au Premier Président de Dijon.

A Bussy, ce 1. *Février* 1678.

J'admire la peine que chacun se donne à deviner les desseins du Roi. C'est un effet de la vanité & de l'amour propre pour s'aplaudir quand on a réussi. Cependant le hazard

zard peut faire qu'un sot devinera plus juste qu'un habile homme. Il est difficile de juger préciſément du sujet du voyage du Roi à Mets ; car d'un côté cela peut donner chaleur à la négociation de la paix ou de celle de Bavière, où le Cardinal d'Etrées pourroit fort bien être allé, comme vous dites. D'un autre côté cela peut favoriſer les progrès qu'on veut peut-être faire en Allemagne cette année. Cela peut auſſi tromper les Eſpagnols, en ſe rejettant tout d'un coup ſur une de leurs Places, lors qu'ils s'y attendront le moins. Dans ſix ſemaines nous en ſaurons autant que les Maîtres. Les longueurs que le Roi met à nommer un Premier Préſident font un Panégyrique de feu notre pauvre ami. J'ai dans la tête que ce ſera Monſieur de Novion. Je ſens comme je dois, Monſieur, les ſoins que vous prenez de m'écrire ce qui ſe paſſe; & laiſſant à part les autres ſentimens que j'ai pour vous, on ne peut pas avoir plus d'amitié que j'en ai.

CCCCII.

Du Comte de Buſſy au Premier Préſident de Dijon.

A Buſſy, ce 21. Février 1678.

Je ne ſai que penſer de tout ce que je vois, Monſieur, concernant la guerre, & je reviens toûjours à croire que le Roi ne le ſait pas lui-même. Il agira ſuivant que l'Angle-

terre se conduira avec lui, & la lenteur de sa marche montre bien qu'il attend quelque nouvelle pour se déterminer. Je ne doute pas que le Roi d'Angleterre n'ait toûjours agi d'intelligence avec le Roi, & c'est en conséquence de cela que son Parlement, qui en est encore mieux informé que moi, le traite si mal. Comme les Anglois n'ont point encore levé le masque, je prévoi que la défiance qu'ils ont de leur Roi, les empêchera de lui mettre les armes à la main, ne sachant pas s'il s'en serviroit à les réduire à l'obéïssance que des Sujets doivent avoir pour leur Roi. Les Dames en France ne sont pas accoutumées à suivre les Armées comme en Allemagne; c'est pitié de voir de jeunes attraits* embourbés.

CCCCIII.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Brosse.

A Chaseu, ce 4. Juillet 1689.

Toutes les incertitudes des desseins des ennemis & tout le secret des nôtres ne m'inquietent point-du-tout; j'admire la plûpart du monde qui se creuse la tête pour deviner ce qu'ils ne devinent point ou rarement. Il faut que ces gens-là soient bien desoccupés: pour moi c'est tout ce que je puis faire de rêver à ce qui peut arriver dans mes affaires pour tâcher d'y mettre ordre, & je trouve

* Ou de jeunes beautés.

trouve que ceux, qui sans être Prophètes & sans être chargés de rien, veulent tout savoir avant qu'il soit arrivé, devroient être payés de leurs peines par ceux qui sont assez sots pour les écouter. C'est au Roi, aux Ministres & aux Généraux à tâcher de prévoir les desseins des ennemis.

CCCCIV.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Thesut.

A Chaseu, ce 8. Decembre 1689.

Quand j'irai ce Carême à la Cour, Monsieur, je serai fort aise de la trouver belle par le Roi, la Maison Royale, les Ministres, & par les Officiers de sa Maison. Car pour la fine fleur de Chevalerie,* ce n'est pas ce que je cherche. Je serai fort aise de la trouver toute partie pour l'armée & d'avoir les coudées franches** le peu de temps que je serai à Versailles. Pour peu que vous vouliez faire réflexion sur l'état de ma fortune, vous comprendrez aisement que je ne suis pas là comme j'y devrois être, & qu'il vaut mieux que je n'y sois point-du-tout ou guère, que d'y être mal.

Pour le Marquis d'Uxelles, j'ai jugé d'abord ce que j'en vois aujourd'hui, qui est qu'ayant tenu cinquante jours de tranchée ouverte contre une grande armée; l'avoir

* Le Roi venoit de faire une promotion de Chevaliers, & Mr. de Bussy croyoit devoir être du nombre.

** De n'être point géné, ou d'être libre.

fort affoiblie par ſes fréquentes ſorties, & par ſa longue réſiſtance, n'ayant plus de munitions de guerre que pour défendre ſon chemin couvert, & après être ſorti à la tête de ſix à ſept mille hommes des meilleures troupes de France qu'il a conſervées au Roi, il n'étoit pas poſſible que Sa Majeſté ne fut fort ſatisfaite de ſa valeur & de ſa conduite. Les heureux ſuccès de l'Empereur contre les Turcs pourroient faire la paix entre eux; & ſi cela étoit, ce ſeroit pis pour nous que d'avoir perdu Mayence, mais j'eſpère aux diviſions des Confédérés.

Les préparatifs que le Roi fait pour réſiſter à ſes ennemis ſur la terre, ne le font point relâcher de ceux qu'il fait ſur la mer; il ne mépriſe pas plus les Anglois que les Allemands.*

Le bruit du voyage de Compiegne ne me paroît fait que pour embaraſſer les ennemis, & leur faire croire que le Roi ne tient à guère pour monter à cheval.

Avec ſi peu de connoiſſance que j'ai du détail des affaires d'Irlande, je ne ſaurois faire aucun raiſonnement ſur elles. Si Lauſun mene au Roi Jacques un renfort de ſix mille hommes, Monſieur de Schomberg aura bien des affaires ſur les bras.

Tout ce que vous me mandez de modeſte ſur le ſujet d'un Evêché, ne m'ôte pas la penſée

* C'eſt à dire qu'il ſe prépare à bien recevoir tant les uns que les autres.

sée que vous en aurez un bien-tôt : tous les Evêques tiennent ce langage, jusqu'à ce qu'ils le soient. Nous espérons d'être en Comté quand vous y évangéliserez & de grossir le nombre de vos conquêtes.

CCCCV.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Thesut.

A Chaseu, ce 38. Decembre 1689.

L'amitié que vous avez pour moi, Monsieur, vous fait croire que je ferai à la Cour la figure que j'y devrois faire. La plûpart des gens qui sont en ce païs-là, y sont arrivez depuis que j'en suis sorti : les choses présentes, les occupent tout entiers, & eux-mêmes qui m'ont vû autrefois, ou qui ont ouï parler de moi, me regardent comme un homme malheureux, dont le commerce peut nuire, ou du moins avec qui il n'y a rien à gagner. L'envie même leur fait croire que j'ai mérité ma disgrace. Et je ne pense pas me tromper beaucoup, quand je croi que ceux qui me ménagent ou qui me recherchent en ce païs-là ne sont pas contents de la Cour. Il n'y a donc plus que mes bons amis qui puissent me rendre justice sur ce que je puis valoir. Et où sont-ils ces bons amis ? Les uns sont morts, les autres s'en sont allés avec ma fortune, & s'il se trouve encore quelque bon cœur qui me voulût servir, c'est la pitié qui

me l'attire ; & j'aime autant ne l'avoir pas, que de ne l'avoir que par cet endroit.

Vos Lettres m'ennuieroient si peu, Monsieur, que si je n'avois peur de vous ennuyer, moi, je vous en demanderois tous les ordinaires. Mais je sai vivre, & je sens l'offre honnête que vous me faites comme je dois. Plus ou moins de nouvelles ne feront que rendre vos Lettres plus ou moins longues, mais elles me seront toûjours agréables. Je vous prie de me mander quand on dit que le Roi va à Compiegne ; s'il prenoit Namur, ce seroit faire le paroli à Mayence.

Si MONSEIGNEUR ou MONSIEUR commandoit l'armée d'Allemagne, les ennemis iroient plus bride en main * & le service du Roi en iroit mieux. Si la division se met parmi les Confederés, le Roi sera bien-tôt le maître, & pour peu que leurs intérêts les desunissent, nous acheverons de les séparer par d'autres intérêts.

CCCCVI.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Thesut.

A Chaseu, ce 19. Janvier 1690.

Je ne sai plus que dire du Pape ; ce que je sai assurément, c'est que pour sa famille il n'a pas la conscience si délicate que l'avoit son prédecesseur, & que pour ce qui regarde l'Empire

* Ou : agiroient avec moins de vigueur.

l'Empire & la France, il en use par ses ménagemens en vrai Italien. Vous dites plaisamment, Monsieur, qu'il faut de la guerre à la France pour exercer la jeunesse, mais que si celle-ci dure elle passera la raillerie. Il est vrai que si on laissoit faire les ennemis, il ne resteroit point de François, pour se servir des leçons qu'ils auroient prises dans cette guerre; mais Dieu & le Roi y mettront bon ordre. Je voudrois bien que les Turcs fissent mieux la guerre, c'est qu'ils n'ont point de tête pour soutenir le méchant état de leurs affaires, & cela me fait craindre & croire qu'ils feront enfin un Traité.

Il ne paroit que le Roi a raison de mettre des Princes du sang à la tête de ses armées, sur tout quand il en commande une lui-même. Les troupes feront mieux leur devoir sous des Princes du sang, que sous des Gentilshommes. Il ne faut pas seulement que ceux-ci sachent bien la guerre pour être dignement respectés, il faut encore qu'ils ayent de l'esprit, l'air grand & les manières nobles; & où le trouverez-vous ainsi en France aujourd'hui?

Je dis comme vous, Monsieur; je croi le Roi la meilleure pièce de notre sac. On me vient de mander que Monsieur de Schomberg n'est pas mort, & ce qui le fait croire, c'est qu'il va se marier, mais c'est une marque à soixante & dix ans qu'il a, qu'il veut bien-tôt

mourir. Pour les canons & les autres choſes priſes au ſaint Siège dans le Comtat d'Avignon, je croi qu'on les a rendus quand on a rendu la place.

CCCCVII.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 14. Février 1691.

Je croi le Pape mort préſentement ou il n'en eſt pas loin: à quatre-vingts ans paſſés on ne diſpute pas ſi long-temps contre la mort ſans ſuccomber. La priſe de Veillane manquée n'eſt pas un grand malheur, mais la perte de cent cinquante hommes, à nous qui avons toute l'Europe ſur les bras, eſt quelque choſe. Je n'ai jamais ouï parler d'une vie ſi mêlée que celle du Prince d'Orange; il a raſſemblé les contraires. La fortune le tire toûjours heureuſement de toutes les traverſes qu'elle lui donne. Ne vous avois-je pas bien dit, que l'Archevêque de Rouën n'iroit pas loin? je m'attendois à ſa mort. Je voudrois bien que l'Abbé de Buſſy & vous en profitaſſez. Ruvigny ne perdra rien à la confiſcatio de ſon bien, le Prince d'Orange ne ſeroit pas un bon Maître s'il ne le dédommageoit. Je ne comprends pas comment les Invalides ont amaſſé neuf cens mille francs. On a raiſon de ne plus ſouffrir des aſſemblées de maques

lans

dans les Maisons Royales, elles peuvent avoir de dangereuses suites.

CCCCVIII.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Choisy.

A Chaseu, ce 23. Avril 1692.

La descente en Angleterre est une grande entreprise, mais il y faut réussir & je ne suis pas de l'avis de Properce qui dit:

In magnis voluisse sat est.

Si cela étoit vrai, les foux mériteroient plus souvent des louanges que les sages, car ces gens-là pensent sans mesure. Pour ce dessein-ci je m'en fie bien au Roi, il ne s'embarque pas dans une affaire de cette importance sans prendre ses sûretés. Les aparences seroient bien trompeuses si ce n'étoit ici la plus extraordinaire campagne que nous ayons vû de nos jours. Le Roi fera certainement une entreprise en Flandre & ce qui est encore plus sûr, c'est qu'il y réussira, s'il la fait. Il y a de la prudence à faire des fourneaux sous Nice & sous Montmelian; si on les conserve dans la paix, cela ne nuira de rien, & si on les rend, on feroit sauter ces places en une nuit. J'ai de la peine à croire que Monsieur de Catinat ait cinquante mille hommes cette campagne, ce ne sera pas là où sera le fort de la guerre.

XXV.

Lettres de Morale.

CCCCIX.

Du Pere Nouët au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Juillet 1670.

Les sentimens que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la mort du Pere Annat, Monsieur, sont vrayement Chrétiens. Et si c'est la Philosophie, comme vous dites, qui vous les a inspirés, il faut que ce soit la Philosophie Chrétienne. C'est elle seule qui nous fait prendre de la main de Dieu les adversités, & qui les tourne à notre avantage; c'est elle qui nous fait penser à la mort, & qui nous aprend à passer, comme les Saints, du tems à l'Eternité. C'est un pas que tout le monde doit faire, & que peu de personnes savent bien faire. Il est sur tout dangereux à la Cour, où les plus hautes élévations finissent souvent par un précipice. J'ai toujours estimé la sagesse & la modestie avec laquelle le P. Annat y a vêcu. Vous voulez bien, Monsieur, que je vous parle avec liberté: je crains votre retour, & pourtant je le désire; mais mon désir n'est fondé que sur l'amitié dont vous m'avez honoré, & ma crainte est fondée sur votre salut. Venez si-tôt que vous voudrez à Paris, vous

vous ne viendrez jamais ſi-tôt que je le ſouhaite. Mais, Monſieur, ne craignez-vous point de vous jetter dans une mer orageuſe, d'où la divine Providence vous a tiré pour vous faire entrer dans les voyes du Ciel? Ne croyez pas après-tout, Monſieur, que je manque jamais de zèle pour votre ſervice. Je m'eſtimerois heureux de pouvoir vous témoigner avec quelle paſſion, & avec quel reſpect je ſuis, &c.

CCCCX.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scudery.

A Buſſy, ce 24. Août 1672.

On ne s'eſt point aviſé juſques ici de faire aprendre à écrire de la main gauche comme de la droite, cependant ce ſeroit une précaution fort utile à tous les ſexes.

Mon fils ne peut avoir aprobation dans le monde qui me donne meilleure opinion de lui que la vôtre, Madame; pour ce que vous me dites qu'étant mon fils il faut qu'il ſoit honnête-homme, ce n'eſt pas une conſéquence; le mérite s'acquiert. Nous voyons tous les jours des enfans accomplis dont les Peres étoient des miſérables; comme des coquins, fils de héros. On peut naître avec plus de diſpoſition qu'un autre à être honnête-homme; mais c'eſt l'éducation qui les fait. Quand vous

vous avez fait Monsieur votre fils d'Eglise,* vous avez eu plus de soin de son repos que de son nom, & c'est là le solide. Il se passera fort bien de postérité, & il se seroit fort malaisément passé de bien. La plûpart des jeunes enfans perdent à la mort de leur pere, le vôtre y a gagné, car vrai-semblablement il l'auroit voulu marier, & l'auroit par-là rendu malheureux.

CCCCXI.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Brosse.

A Bussy, ce 1. Septembre 1672.

Vous me mandez, Monsieur, que vous aimeriez mieux me voir que le Roi de Pologne; vous me faites trop d'honneur. Je pourrois bien croire devoir attirer plus de curiosité que quelques Souverains sans mérite, mais pour ceux qui mépriſent des Couronnes, ce sont des personnes si rares qu'on doit souhaiter de les voir préférablement à tout le monde. J'ai eu l'honneur de voir souvent celui-ci & d'avoir de longues conversations avec lui. Il est homme de bon sens, & a du savoir. C'a été une vie fort mêlée que la sienne; il a été Jésuite, Cardinal & Roi; il a été prisonnier d'Etat en France vingt-deux mois. Après la mort du Roi son frere, il épousa sa veuve; en montant sur le Thrône, & devant & après, il a fait des actions

* Ou bien: quand vous en avez fait un homme d'Eglise.

actions héroïques à la guerre; il a encore un cheval sur lequel il s'est trouvé à vingt-deux batailles; & enfin mêlant quelque égard pour son salut à l'amour de son repos, il est devenu particulier ecclésiastique. Peu de gens aprouveront son abdication, car on trouve l'ambition si honorable qu'on n'a garde de ne pas mépriser ceux qui la méprisent. Pour moi qui peut-être ne me serois pas déthrôné, si j'avois été à sa place, je ne laisse pas de trouver fort beau ce qu'il a fait, sachant que ce n'a pas été par foiblesse.

CCCCXII.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 27. Mars 1675.

Pendant que vos amis sollicitent ici pour votre retour, souffrez, Monsieur, que je vous avertisse de penser à solliciter vous-même le Maître de celui que vous faites solliciter. Voici Pâques qui s'aproche; souvenez-vous, Monsieur, de votre devoir de Chrétien. C'est par-là qu'il faut commencer pour attirer sa bénédiction. J'ai donné un Livre de dévotion à Madame la Comtesse de Bussy pour vous l'envoyer, & par-là vous engager à penser un peu à votre salut. Il n'y a que cela de réel & de solide au monde: *Quærite primò Regnum Dei, & cætera adjicientur vobis.*

Je

Je vous manderai ce que j'aurai apris du voyage qu'on va faire à Verſailles. Perſonne n'a tant de paſſion que tout réuſſiſſe que moi; car c'eſt très-ſincèrement que je vous aime & que je vous honore.

CCCCXIII.

Réponſe du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Autun, ce 31. Mars 1675.

J'ai reçu le Livre que vous m'avez envoyé, & j'en ai lû une grande partie. Je l'ai trouvé admirable; & cela fait voir la foibleſſe de la nature humaine, qu'on ſoit convaincu de la Raiſon, & qu'on ne la ſuive pas. J'apelle ne la pas ſuivre, que de n'avoir que de foibles déſirs. Cependant je m'en vais faire mon devoir, & prier Dieu qu'il me donne ce qui m'eſt néceſſaire, ſoit pour mon ſalut, ſoit pour ma fortune. Je vous ſuplie, mon R. P. de joindre pour cela vos prières aux miennes, & particulièrement dans la conjoncture préſente, où je marie Mademoiſelle de Buſſy au Marquis de Colligny-Langhac. Je croi que cette nouvelle vous réjouira, car vous aimez ma fille auſſi-bien que moi.

CCCCXIV.

CCCCXIV.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 3. Juillet 1675.

J'ai été bien édifié, Monsieur, de votre résignation aux ordres de la Providence de Dieu sur vous. C'est une disposition qui doit vous faire un fonds de joye, que ceux qui empêchent votre retour ne sauroient vous ôter; & j'espère vous voir un de ces jours dévot, en voyant trois femmes de qualité de votre connoissance vivre en prédestinées. Je vis hier Monsieur F** qui est à Paris caché. Il parle comme un Prophète, & il me fit voir une Lettre de Monsieur son frere à Madame sa femme, qui me donna de la pitié & de l'admiration. J'en fus touché & charmé tout ensemble. Si cela paroissoit dans le public, on auroit bien de l'aversion contre ceux qui ont endurci le cœur du Roi contre lui. Enfin, Monsieur, il n'y a que la Morale Chrétienne qui donne de la joye dans la disgrace, & du plaisir dans les afflictions; toutes les autres Morales sont bien froides sur le chapitre de la consolation dans les grandes souffrances. Je vous donne là un petit sermon pour vous payer de vos trente bouteilles. Je ne laisse pas de vous dire que personne ne ressent davantage votre absence que moi; car vous êtes un fort honnête-homme, & je vous avoue que j'en ai trouvé peu, dont je m'accommo-

commodaſſe comme je m'accommoderois de vous. Vous avez tout ce qu'il faut pour plaire à l'Eſprit & à la Raiſon, quand on a de l'un & de l'autre.

J'ai oublié de parler dans mon ſermon de la retraite de Monſieur le Cardinal de Rets. Le monde qui eſt méchant y trouve à redire. Moi qui regarde cela d'un air plus ſimple, je le trouve le plus beau du monde.

Je penſois écrire à Mademoiſelle de Buſſy: mais la poſte va partir, & je n'ai que le tems de l'aſſurer de mes très-humbles ſervices.

CCCCXV.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Buſſy, ce 11. Décembre 1677.

Vous avez raiſon, Madame, de dire que l'abbatement ne ſert de rien, & qu'il n'en faut point avoir; mais il n'eſt pas toûjours volontaire; & quand il vient de maladie, il eſt bien difficile d'y réſiſter. J'admire le monde, c'eſt-à-dire, je le mépriſe fort, quand je fais réflexion ſur la mort du pauvre Premier Préſident que voilà déja oublié, & ſur tous ces mariages que vous me mandez. Meſſieurs de Lamoignon ſont préſentement abîmés de douleur, & ne croient pas ſe pouvoir jamais conſoler. Les gens qui ſe marient par inclination ſont tranſportés de joye, & ne

& ne croyent pas jamais avoir d'affliction; cependant les uns & les autres se trompent. Les peines & les plaisirs se suivent nécessairement dans la vie: mais les peines sont bien plus fréquentes, comme dit le Proverbe: *Pour un plaisir, mille douleurs.*

CCCCXVI.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudery.

A Bussy, ce 17. Juillet 1678.

Pourquoi ne voulez-vous pas, Madame, que ce que fait le mari malheureux dont vous me parlez, contre sa femme, ne soit l'action d'un galant-homme? N'est-il pas juste de punir les crimes? Et n'y auroit-il pas de l'insensibilité à lui, de souffrir tranquillement sa conduite? La patience est blamable en de certaines occasions; l'Ecriture veut que nous souffrions sans nous plaindre des maux qu'on nous fait, mais non pas ceux de cette nature. Si on nous donne un soufflet sur une joue, il faut, dit-elle, tendre l'autre. Il n'en est pas de même de la vie libertine & scandaleuse que mène une femme; autrement pour se mortifier & se deshonorer davantage, il faudroit qu'il lui cherchât des galants & qu'il laissât ses filles dans le désordre, bien loin de les en retirer. Peut-être que ce qu'il fait contre sa femme ne réussira point, mais

je ne condamnerai pas pour cela sa conduite. Quand je la défends, je le regarde encore comme un homme qui a Dieu en vûe plutôt que la politique du monde.

CCCCXVII.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Paris, ce 26. Janvier 1680.

Il est plaisant que Vendredi dernier je me sois plaint à notre ami Corbinelli que vous ne m'ayez pas encore écrit, Madame, depuis que vous êtes en Brétagne, & que le lendemain j'aye reçu votre Lettre. Quand vous auriez été à Paris, mes reproches ne vous auroient pas fait aller plus vîte.

Vous avez raison, ma chere Cousine, de dire qu'il faut se soûmettre aux ordres de la Providence. Nous serions bien fous si nous raisonnions sur sa conduite; cependant je ne prétens pas l'offenser, quand je dis que je voudrois bien qu'il lui eût plû de me faire passer ma vie avec vous, ou du moins dans votre voisinage. Pour les maux que cette Providence m'a faits, en ruinant ma fortune, j'ai été long-temps sans vouloir croire que ce fût pour mon bien, comme me le disoient mes Directeurs. Mais enfin, j'en suis persuadé depuis trois ans; je ne dis pas seulement pour mon bien en l'autre monde, mais encore pour

pour mon repos en celui-ci. Dieu me récompense déja en quelque façon de mes peines par ma résignation; & je dis maintenant de ce bon Maître, ce que dans ma folle jeunesse je disois de l'Amour:

Il paye en un moment un siècle de travaux,
Et tous les autres biens ne valent pas ses maux.

Il y a un mois que j'écrivis au Roi la Lettre dont je vous envoye la copie.

AU ROI.

SIRE,

Je croi que mes longs châtimens & la résignation avec laquelle je les ai reçus, ont adouci pour moi l'esprit de V. M. Je l'en supplie très-humblement, SIRE, & de considérer qu'ayant été puni justement de ma mauvaise conduite, mes services de plus de trente années ne m'ont attiré d'autres graces de V. M. que celle de m'avoir fait sage. Elle est grande, SIRE, je l'avoue, & j'en remercie très-humblement V. M. Mais elle seule ne me donne pas de quoi soûtenir honnêtement le rang que ma naissance, & les emplois que j'ai eus me donnent dans le monde. Je ne demande pas à V. M. SIRE, de me rapeller de mon exil, je me suis expliqué avec Elle des raisons que j'avois de ne le pas demander; mais je La supplie très-humblement de faire du bien à mes enfans, en considération de mes services pas-

ſés, & de ceux mêmes que je tâcherai de vous rendre toute ma vie. &c.

A Paris, ce 21. Décembre 1679.

CCCCXVIII.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Chaſeu, ce 12. Mai 1686.

Nous paſſerons ici l'Eté, Madame, dans le voiſinage de beaucoup d'honnêtes gens. Vous ne ſauriez comprendre avec quel mépris je regarde toute autre vie que la vie douce, ſans compter même le ſoin de ſon ſalut, qu'on peut prendre plus aiſément en cet état que dans un autre. Je rends graces à Dieu de m'avoir mis dans ces ſentimens, & de m'avoir donné le loiſir, & même la néceſſité de les prendre. Le nombre eſt infini de ceux qui meurent jeunes & vieux, ſans les avoir. Je ne vous demande pas ſi vous êtes de mon avis, car je connois votre Raiſon. Adieu.

CCCCXIX.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Colligny.

A Chaſeu, ce 29. Mai 1686.

Je vous ſuis extrêmement obligé, Monſieur mon Couſin, du détail que vous me mandez

dez de vos affaires & du parti que vous avez pris de reſter dans l'Egliſe, où le Ciel & Monſieur votre Pere vous ont deſtiné. Je trouve que c'eſt le meilleur parti pour vous, non ſeulement parce que le ſervice de Dieu auquel votre profeſſion vous attache, eſt préférable à celui de tous les Princes de la terre, mais encore parce que vous entreriez un peu trop tard dans le ſervice.

Les conſidérations qui pouvoient traverſer le deſſein que vous avez pris, étoient de voir par-là éteindre votre maiſon. Mais cette raiſon me ſemble ſi foible, que je ne penſe pas qu'elle vous ait donné beaucoup de peine à vaincre; car combien voit-on de gens mariés qui n'ont point d'enfans ou qui n'ont que des filles? Et d'ailleurs en quelque lieu que ſoient nos peres, il ne leur importe guère que leurs noms ſoient finis ou qu'ils continuent, & il vous importe fort de vous ſauver. Vous êtes dans ce chemin-là, mon cher Couſin, bien plus aſſurément que ſi vous étiez marié. Je vous y ſouhaite toutes ſortes de douceurs & que vous me croyiez &c

CCCCXX.

Du Comte de Buſſy à Mademoiſelle du Pré.

A Chaſeu, ce 5. Février 1692.

J'aprends avec bien du plaiſir, Mademoiſelle, que vous vous occupez à lire les

Ouvrages des anciens, cela vous donnera un grand goût pour toutes choſes, & ne diminuera rien de cette haine irréconciliable que vous avez jurée contre l'amour. Je voudrois que votre exemple pût faire quelque impreſſion ſur nos Dames, dont la mitié de la vie ſe paſſe dans l'amour des plaiſirs & l'autre dans une dévotion ſouvent mal réglée. Elles ont beau dire qu'il y a un tems pour le plaiſir & un pour la dévotion: J'ai été long-tems dans cette erreur, mais enfin j'en ſuis revenu, & je crois comme vous, Mademoiſelle, qu'il faut commencer de bonne heure à être ſage. Les vers que je vous envoye vous le diront encore mieux que moi.

A M***.

Je ne le ſai que trop dans le cours du bel âge,
Quand la nature ardente échauffant nos déſirs
Nous rend ſi propres aux plaiſirs,
Il eſt mal-aiſé d'être ſage.

Cependant malgré tant d'attraits
(On ne peut trop le dire & le faire connoitre)
En ce tems-là même il faut l'être,
Ou l'on court grand riſque de ne l'être jamais.

Il n'eſt pas vrai que la vieilleſſe
Ramène chez-nous le bon ſens:
Ce que l'on y voit de ſageſſe
N'eſt que l'effet de la foibleſſe,
Qui rend ſes déſirs impuiſſans.

En

En vain elle paroît renoncer aux délices
Qui firent autre-fois son crime ou son erreur:
Rendez à tous ses sens leur première vigueur,
Vous verrez aussi-tôt revivre tous ses vices.

C'est à tort qu'un vieux débauché
Sur quelques vains regrèts fonde son espérance;
Ce remors dont il est touché
N'est qu'une fausse pénitence,
Qui sans expier son offence
Ne sert qu'à punir son péché.

Dans les pleurs qu'on lui voit répandre
Pour les crimes qu'il a commis,
Qui sait s'il se repent des plaisirs qu'il a pris,
Ou s'il regrette ceux qu'il ne sauroit plus prendre?

Le pécheur qui tranquillement
Attend à revenir de son égarement,
Qu'il soit au bout de sa carrière,
Se trompe malheureusement.
C'est une grace singulière
Que Dieu ne fait que rarement.

CCCCXXI.

Réponse de Mademoiselle du Pré au Comte de Bussy.

A Paris, ce 12. *Février* 1692.

J'ai lû avec bien du plaisir, Monsieur, les vers que vous m'avez envoyés: ils contiennent des vérités dont il n'est pas permis de douter. Ceux que je vous envoye sont

dans le même goût & un peu plus remplis de moralités. Quoique vous m'en ayez voulu cacher l'Auteur, je crois cependant l'avoir découvert, & je veux sans vous le nommer, que vous conveniez avec moi que les vôtres & les miens sont de la même main. Je ne vous mande point de nouvelles, car je sai que vous avez un nombre d'amis, qui ne manquent point de vous les faire savoir des premiers. Je vous avois destiné un Bout-rimé, mais vous n'aurez rien davantage.

A M***.

La vie est peu de chose, & sa fin n'est terrible
Qu'à ceux qui n'ont jamais osé la méditer.
Rien ne doit être moins sensible
Que la perte d'un bien qu'on ne peut regretter.

Le bonheur ne se peut trouver
Dans les honneurs qui n'ont qu'une aparence vaine,
La durée en est courte & toûjours incertaine:
Pour les acquerir que de peines!
Que de soins pour les conserver!
Quand l'Amour vient tenter une jeune personne,
Il lui paroît plein de douceur;
Mais elle trouve enfin que ce n'est qu'un tromp-
peur,
Qui promet bien plus qu'il ne donne.

D'où vient à l'homme tant d'orgueil?
Echapé du néant pour entrer au cercueil
Rien n'est si borné que son être:

Celui

Celui qui vit ayant été
Une eternité ſans paroître,
Diſparoîtra bien-tôt pour une éternité.
Quand le ſort pour nous plaire auroit tant d'indulgence
Qu'il nous accableroit d'honneurs & de plaiſirs,
Et feroit ſervir ſa puiſſance
Pour contenter tous nos déſirs.
Ce bonheur paſſager eſt peu digne d'envie;
Chaque heure, chaque inſtant en peut finir le cours.
Ce qui fait la plus longue vie
N'eſt qu'un petit nombre de jours.

Pour en conſerver la mémoire,
Un Prince employe vainement
Le marbre de Paros, la pierre & le ciment.
Ce ſuperbe tombeau ce riche monument
Un jour ſera bien moins la marque de ſa gloire,
Que la preuve de ſon néant.

Les hommes de tous temps jugeant ſans connoiſſance
Par un faux éclat prévenus,
Ont ſouvent pris pour des vertus
Ce qui n'en a que l'aparence:
Et parmi les pauvres mortels
Quelque fois ceux que l'on encenſe
Ne ſont que de grands criminels,
A qui notre ſeule ignorance
Au lieu de châtimens décerne des Autels.
Quand nous ſerons jugés au poids du ſanctuaire:
Que nos actions paroîtront

Devant Dieu telles qu'elles sont:
Helas à quoi nous serviront
Les honneurs qu'ici-bas le monde nous peut faire?
Ce Héros dont la terre admire les hauts faits
En condamnant la voix publique
Maudira peut-être à jamais
Ce qui fait le sujet de son panégyrique.

XXVI.

Pour informer quelqu'un de quelque-chose.

CCCCXXII.

Du Duc de Noailles au Comte de Bussy.

A Auxonne ce 9. Février 1668.

En même-temps que j'ai reçu votre Lettre du 4. de ce mois, quoique le Roi ne fit que d'arriver ici, & qu'il fût fort occupé, j'ai trouvé un temps favorable pour présenter celle que vous écrivez à S.M. qui l'a lûe d'un bout à l'autre, & m'a témoigné vous en savoir gré.

Quand je lui ai demandé s'il vouloit que vous vinssiez ici, il m'a dit que pour ce voïage il ne le vouloit pas, & que vous prissiez patience. J'espère que ce sera pour la Campagne prochaine. Voilà tout ce que j'ai pû faire pour votre service. Je vous prie d'être per-

persuadé que personne n'auroit plus de joie que moi de pouvoir contribuër à votre satisfaction, & de vous faire connoître que personne ne peut être plus, &c.

CCCCXXIII.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelly.

A Bussy, ce 6. Mai 1669.

J'ai tant de choses à vous dire, Monsieur, que cela fait que je vous en dirai fort peu. Je suis en Bourgogne depuis la fin de 1666. pour une pareille raison que celle qui vous fait être en Languedoc, c'est-à-dire, exilé comme vous. Je ne sai quand j'en sortirai, je n'en ai pas trop d'impatience, je ne me soucie que de le pouvoir faire. Vous savez combien je hais la contrainte, je croi que vous êtes comme moi, nous en parlerons un jour, car tout finit, & cependant je vous aime & je vous aimerai toûjours de tout mon cœur.

La prison ni l'exil ne m'en sauroient guérir.

CCCCXXIV.

CCCCXXIV.

Du Comte de Gadagne au Comte de Bussy.

A Paris, ce 25. Août 1671.

J'ai une extrême joye d'apprendre de vos nouvelles, Monsieur. Je fais tous mes efforts pour vous attirer ici; j'ai parlé plusieurs fois à qui vous savez pour cela, mais je croi qu'il me donne de la Gabatine* sur votre sujet, comme il m'en donne sur le mien. Vous savez avec quelle sincérité parlent ces Messieurs-là. Je pense que vous ne doutez pas de la mienne, lorsque je vous assure qu'il n'y a personne au monde qui entre plus véritablement que moi dans vos intérêts, & qui fasse plus hautement profession d'être votre ami & votre &c.

CCCCXXV.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 1. Decembre 1671.

N'ayez pas peur de ma Lettre pour Mesdemoiselles vos filles, Monsieur, il y a un mois que je sors depuis ma petite-verole, je n'en ai point été marquée. Elle ne fait mal à personne cette année, que de faire mourir d'en-

* Gabatine, ce mot vient de l'Italien *Gabatina* & signifie tromperie. Donner de la Gabatine, c'est tromper par des paroles flateuses.

d'ennui les pauvres convaleſcens, que perſonne ne veut ſeulement apercevoir. On écriroit ſi quelqu'un vouloit recevoir les Lettres, mais il n'y a que des gens de quatre vingt-dix ans, avec qui on oſât avoir commerce, & le remède ſeroit pire que le mal. J'ai donc paſſé ma quarantaine dans une retraite dont je ſuis toute abrutie. J'étois réduite à jouër le ſoir au hére* avec mes femmes & mes laquais. Après tous ces maux je me trouve trop heureuſe de n'être ni morte ni affreuſe. Je ne vous manderai point de nouvelles, car à moins qu'elles ne m'euſſent été dites par mon génie, je n'en puis ſavoir aucune, mais j'ai rarement des converſations avec lui.

CCCCXXVI.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 15. Decembre 1671.

Enfin, Monſieur, j'arrive d'un voyage de Normandie; & comme j'y allois pour ſauver le reſte de mon bien, j'étois partie avec précipitation, & ſans avoir le tems de rien dire à perſonne. Je n'en ai pas beaucoup; mais enfin quoi qu'on aît, on ne laiſſe pas d'être allarmé quand on court hazard de le perdre. Et, comme dit Madame de Cornuel, un gueux à qui on prend ſon écuelle de

* Hére ou haire, en aſpirant l'h, eſt une ſorte de jeu de cartes.

de bois, eſt auſſi affligé qu'un Roi à qui on prend ſa Couronne. Comme je n'y devois pas tarder, on ne m'y a envoyé nulles Lettres, & j'ai trouvé les deux vôtres à mon retour. Vous ne ſauriez croire combien elles m'ont touchée. Se moque qui voudra de moi, je croi que vous avez de la tendreſſe pour vos amis; & c'eſt bien une autre affaire, j'en ai pour vous auſſi. Les Dames ſages & réglées ont permiſſion de vous dire cela, même bien des années avant qu'on vous apelle le bon homme Buſſy. J'ai trouvé Monſieur de Lauſun perdu * à mon retour. On dit qu'il ſouffre ſa priſon fort impatiemment, & qu'il s'eſt fait une playe horrible au ventre. Cela fait voir que ce ſont deux ſortes de courages différens, que celui qu'il faut pour ſouffrir la priſon, & celui qu'il faut pour aller à la brêche. On vient de donner ſon Gouvernement de B ** à Monſieur de M *** qui dit au Roi, lorſque Sa Majeſté le lui donna; qu'il ne croyoit pas qu'il fut permis à un homme d'honneur d'accepter le bien d'un homme vivant. Le Roi le loua, & l'aſſura que Monſieur de Lauſun n'avoit ce Gouvernement que par commiſſion. Je ne vous parlerai plus de Madame de M **; car vous êtes ſi accoûtumé à gronder en parlant d'elle, qu'en m'écrivant vous me grondez moi-même qui n'en puis mais.

CCCCXXVII.

* Ou diſgracié.

CCCCXXVII.

Du Duc de Noailles au Comte de Bussy

A Paris, ce 4. Mars 1672.

J'ai attendu quelques jours pour trouver un tems à vous rendre le service que vous désirez de moi; car vous pouvez compter que mon amitié pour vous est toûjours la même. Ce fut le premier jour que le Roi travailla au Sceau, que je pris ce tems-là pour lui parler du zèle que vous conserviez toûjours pour son service, & de la passion que vous aviez d'y employer votre vie. Il me parut que le Roi ne reçut pas mal ce que je lui dis, mais qu'il trouvoit qu'il n'étoit pas encore tems. J'aurois souhaité que ma sollicitation eût été plus puissante pour vous servir plus utilement. Il faut espérer que la confiance que vous avez en Dieu, & en la bonté du Roi, ne sera pas vaine, & que vous serez quelque jour plus heureux. Je prendrai toûjours beaucoup de part à tout ce qui vous arrivera, étant fort sincèrement & cordialement votre ami, &c.

CCCCXXVIII.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Paris, ce 6. Septembre 1673.

Je viens de demander au Roi plus de tems qu'il ne m'en avoit accordé pour faire ici

mes

mes affaires, je ne sai s'il me l'accordera. De la manière dont j'ai réduit mon esprit, ce ne seront que les graces qui me surprendront. Comme je vous ai déja mandé, ma Raison m'a rendu fort tranquille. Faites comme moi, Madame, il vous est bien plus aisé, car le sujet de vos peines est fort au dessous du mien. Si le Roi ne me continue pas ses graces, ou que vous ne veniez pas bien-tôt ici, vous ne m'y trouverez plus: j'en serois bien faché. Adieu.

CCCCXXIX.

De Monsieur de Pompone au Comte de Bussy.

A Nancy, ce 15. Septembre 1673.

MONSIEUR, j'ai satisfait à ce que vous avez désiré de moi, & j'ai rendu compte au Roi des raisons pressantes de vos affaires, qui vous obligeoient de recourir de nouveau à Sa Majesté, pour en obtenir la permission de pouvoir faire un plus long séjour à Paris. Sa Majesté a bien voulu ajoûter encore un mois au terme qu'elle vous avoit permis d'y demeurer, & m'a commandé de vous l'écrire. Je suis bien-aise, Monsieur, que vous m'ayez fait naître une occasion de vous rendre ce petit service; & je trouverois beaucoup de plaisir à pouvoir vous témoigner par de

plus

plus considérables, combien je suis, Monsieur, &c.

CCCCXXX.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Autun, ce 4. Avril 1675.

Ces Messieurs dont vous me parlez, mon Rev. Pere, ne connoissent je croi de mérite que celui qui est heureux. Ils ont même bien la mine d'en trouver où il n'y en a point, quand il y a seulement de la bonne fortune. Ce sont de ces ames de bouë qui opprimeroient volontiers un honnête malheureux, & qui adoreroient le veau d'or. Je me suis hâté de vous écrire ce billet pour vous donner avis, que je vais marier Mademoiselle de Bussy au Marquis de Colligny-Langhac d'Auvergne. C'est un homme de grande qualité, qui a vingt-cinq mille livres de rente, & de la raison. Vous savez, mon R. Pere, que sans cette dernière qualité je ne ferois pas grand cas des autres avantages. Je sai que cette nouvelle ne vous déplaira pas; car la Demoiselle est fort de vos amies, & votre très-humble servante. Il est vrai que mon absence est un peu longue:

... Tantæne animis cœlestibus iræ?

Cela finira pourvû que je vive; & je me porte le mieux du monde.

CCCCXXXI.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 25. Mai 1675.

Je vous écris, Monsieur, aujourd'hui pour vous dire que voici un grand triomphe de la grace de Dieu, en la personne d'un de nos amis. Le Cardinal de Rets, par permission du Roi, renvoye son Chapeau de Cardinal au Pape, & se retire dans son Abbaye de Saint-Miel avec deux valets, & ne garde ses Abbayes que jusqu'à ce que ses dettes soient achevées d'être payées. Il ne faut plus que deux ans; après quoi son dessein est de faire des charités de l'Abbaye de Saint-Denis qu'il se réservera.

Je vous avoue que cela me touche. Les vues d'un homme qui a tant d'esprit entraînent le mien; & quand je fais réflexion qu'un homme qui a une grande dignité, la mépriſe assez pour la quitter, je trouve que tout ce qui nous paroît grand, vû de près, ne l'est pas. Je suis bien trompée si vous ne faites les mêmes réflexions que moi.

CCCCXXXII.

CCCCXXXII.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Août 1675.

Je ne veux aujourd'hui vous écrire que pour vous parler de la mort de Monsieur de Turenne, & je ne puis le faire plus dignement qu'en vous envoyant cet éloge que Guilleragues a fait de lui, avec son Epitaphe par Monsieur de * *

Le Roi reçut à Versailles le Lundi 29. du passé, à neuf heures du matin, la nouvelle funeste de la mort d'Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, Général de ses armées en Allemagne. Son attachement sincère pour la personne & pour la gloire de son Maître; sa capacité naturelle consommée par une longue expérience; une valeur sans faste, que les besoins & les circonstances des entreprises ont fait passer si souvent d'une prudence nécessaire à une audace extrême; la tranquillité naturelle de sa vie privée après le commandement des grandes armées, dont les mouvemens rendoient l'Europe allarmée, ou attentive; ses motifs plus nobles & plus grands, s'il est possible, que ses actions; son inquiétude pour tous les succès qui pouvoient regarder le bien de l'Etat, dans les lieux les plus éloignés de ses emplois; le regrèt de Sa Majesté & l'aveu public qu'elle a daigné faire

d'une perte sensible & importante, rendront pour jamais sa mémoire aussi éclatante que sa vie, & laisseront à la postérité un exemple dont elle ne pourra jamais entièrement profiter.

EPITAPHE DE MONSIEUR DE TURENNE.

Turenne a son tombeau parmi ceux de nos Rois,
C'est le fruit glorieux de ses fameux exploits.
On a voulu par-là couronner sa Vaillance,
Afin qu'aux siècles à venir
On ne fît point de différence,
De porter la Couronne ou de la soûtenir.

CCCXXXIII.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 2. Septembre 1675.

Je viens de passer quinze jours avec M. de Basville à Limours. Il m'a dit ce qu'il a fait dans votre affaire, & j'ai compris que vous lui aviez bien de l'obligation, & qu'il mérite bien un compliment de vous. Nous avons fort parlé de vous en ce pays-là. Le Pere Bouhours étoit mon Compagnon. Au reste, je ne puis assez vous dire combien Monsieur de Basville a envie d'être de vos amis, & combien vous l'en trouverez digne, pour peu que vous y vouliez penser. C'est un fort honnête homme, qui a de l'esprit infiniment, & qui

& qui a tout ce qu'il faut pour savoir faire tout l'état de vous que vous méritez. Je vais faire une campagne d'automne avec M. le P. Président & M. de Lamoignon. Le Pere Bouhours est revenu malade de Limours, ce qui l'a empêché de vous écrire. Il me prie de vous assurer de ses très-humbles services. J'espère que vous aurez la bonté de nous faire savoir de vos nouvelles à Bassville. Je suis avec bien du respect à vous.

CCCCXXXIV.

Réponse du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Chaseu, ce 6. Septembre 1675.

Il y a long-tems que je sai l'obligation que j'ai à Monsieur de Bassville, mon R. Pere, & même, que je l'en ai remercié, non pas au point que je le sentois, mais le plus cordialement que j'ai pû. Je vous assure, mon R. Pere, que je ne l'aime pas seulement comme un homme qui me vient de faire un plaisir considérable; mais encore comme un homme aimable que j'estime extrêmement. Il le connoîtra par les ouvertures que j'aurai avec lui, quand j'aurai l'honneur de le voir; & cependant je lui dirai quelque-fois par des Lettres combien je l'honore, & combien je l'aime: mais ce que je vous suplie de lui dire en attendant, c'est que je l'aimerois de tout mon

cœur, quand il ne seroit pas fils & frere des deux personnes que j'aime & que j'estime le plus au monde.

Si je n'étois sur le point de faire le mariage de ma fille de Bussy, j'irois passer quinze jours avec Monsieur le P. Président, & Monsieur de Lamoignon à Basville. Nous philosopherions un peu sur la mort de Monsieur de Turenne, sur les nouveaux Officiers de la Couronne, & sur mille autres événemens; & je conclurois sur ce qui me regarde, que puisque je n'ai pas long-tems à demeurer au monde, ce n'est pas un si grand malheur pour moi, qu'il paroît au peuple & aux Courtisans, de n'y avoir pas ces grands avantages qui me pourroient faire trop de peine à les quitter.

J'ai de l'inquiétude du mal du P. Bouhours. Je vous suplie de le lui dire. Adieu mon R. Pere, aimez-moi bien toûjours; car ni vos vieux ni vos nouveaux amis, ne vous aimeront jamais plus que je fais.

CCCCXXXV.

Du Comte de Bussy à S. A. R. Mademoiselle.

A Chaseu, ce 12. Novembre 1675.

Si vous n'étiez une grande Princesse, Mademoiselle, à qui l'on doit tous les respects du monde, ayant l'honneur, comme je l'ai, d'être

d'être connu de vous, je m'attendrois dans la conjoncture présente à un compliment de votre part, sur le mariage de ma fille de Bussy, avec le Marquis de Colligny d'Auvergne. Mais c'est à moi à rendre compte à votre Altesse Royale de mes actions; sachant la bonté qu'elle a pour ma fille & pour moi, & même l'honneur que Monsieur de Colligny a d'être particulièrement connu de vous. Je sai l'amitié dont vous avez toûjours honoré Madame la Comtesse de Dalet sa Belle-mere, & c'est encore une des considérations qui m'a autant obligé à faire alliance avec une Maison que vous honorez de votre estime & de votre amitié, car il n'y a point d'endroits au monde par lesquels je ne vouluſſe vous témoigner mon zèle, & le respect extrême avec lequel je suis de tout mon cœur, &c.

CCCCXXXVI.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. *Avril* 1676.

Enfin me voilà de retour à la bonne Ville, mon pauvre Cousin. Je vous écris avec une main encore enflée de mon rhumatisme; & comme c'est avec beaucoup de peine, je finirai promptement. J'embrasse mille fois ma Nièce, & je la remercie de son amitié & de ses soins. Voilà une Lettre de ma fille,

qui m'eſt venue en Bretagne. Que dites-vous de tout le chemin qu'elle a fait?

CCCCXXXVII.

Du Comte de Buſſy au Duc de Mon-] tauſier.

A Paris, ce 4. Août 1676.

Le Roi, comme je croi que vous ſavez, Monſieur, m'a accordé la permiſſion d'être ici quelque tems pour mes affaires: mais ce tems eſt un peu court: cependant c'eſt une grace dont je ſuis d'autant plus obligé à Sa Majeſté qu'elle ne l'a faite à perſonne qu'à moi. Pour peu que j'en reçoive d'elle, le zèle extraordinaire que j'ai pour ſa perſonne, me groſſit le bienfait, & m'en donne une reconnoiſſance infinie. Je vous ouvre mon cœur ſur ce ſujet, Monſieur, parce que je ſai combien ces ſentimens-là vous plaiſent, & parce que je ſuis avec la plus grande amitié & la plus grande eſtime du monde, &c.

CCCCXXXVIII.

De Madame de Rabutin au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Mai 1677.

Nous fûmes hier chez Madame, qui nous reçut parfaitement bien; Monſieur y étoit qui demanda à ma Mere ſi vous n'étiez pas encore

encore ici. Elle lui dit que non. Il est donc en Bourgogne, dit-il. Et puis il ajoûta; votre fils fit très-bien son devoir à la bataille de Cassel, j'en fus fort content, nous l'avons laissé en bonne santé. Il nous fit ensuite mille questions & nous en sortîmes contentes au dernier point. Le Marquis de Montrevel est Commissaire-Général de la Cavalerie; & La Gardonniere est Mestre-de-Camp Général. Mademoiselle de la Basiniere m'a donné un Sonnet de Bensérade pour vous l'envoyer. Elle vous l'enverroit, dit-elle, elle-même, si vous lui aviez écrit comme vous lui aviez promis.

CCCCXXXIX.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Rabutin.

A Bussy, ce 21. Mai 1677.

C'est bien la faute des grands Princes quand ils ne se font pas aimer de tout le monde. Un de leurs regards, un souris, une parole gracieuse, tout cela leur gagne les cœurs. Pour nous autres particuliers, il faut bien d'autres choses pour nous faire aimer, & souvent après beaucoup de peines, nous n'avons rien gagné. Le mérite même qui fait admirer les Princes quand ils en ont, nous attire la haine & l'envie. Je suis ravi que Monsieur soit content de ce que le Marquis de

Buſſy fit à la bataille de Caſſel. Je voudrois bien que S. A. R. dit au Roi ſur cela ce qu'il a dit à votre Mere ; il eſt aſſez bien-faiſant pour le dire, s'il en trouve l'occaſion. Le Marquis de Montrevel mérite bien ſa bonne fortune, & la Cardonniere la méritera. Mademoiſelle de la Baſiniere a raiſon. Ce n'eſt point aux Demoiſelles à écrire les premières aux Cavaliers. La façon qu'elle en fait avec moi m'eſt fort honorable, mais je me trouve offenſé qu'elle veuille bien me répondre.

CCCCXL.

De M. de Pompone Miniſtre & Sécrétaire d'Etat au Comte de Buſſy.

Ce 8. Octobre 1679.

J'ai bien de la joye, Monſieur, de vous pouvoir dire que le Roi vous accorde la grace que vous lui avez demandée, de pouvoir paſſer ſix mois à Paris pour vos affaires. Je m'eſtimerois heureux de pouvoir réüſſir aux choſes que vous déſireriez de moi dans des occaſions plus conſidérables, & de vous pouvoir faire connoître l'eſtime avec laquelle je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

CCCCXLI.

CCCCXLI.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 3. Janvier 1680.

Le Mariage de Monsieur le Prince de Conty & de Mademoiselle de Blois fut déclaré jeudi dernier. Le Comte de Grammont faisant compliment sur cela au Prince, lui dit, que comme ancien serviteur de sa maison, il prenoit grande part à son établissement, mais qu'il prenoit la liberté de lui donner un avis, qui étoit de faire en sorte de n'avoir jamais de procès avec son Beau-pere pour le bien de sa femme.

Le Roi envoya querir Mademoiselle de Blois Mécredi dernier pour lui dire qu'il n'avoit pas voulu songer à des Princes étrangers pour elle, parce qu'il n'avoit pas voulu l'éloigner de lui, & qu'il avoit jetté les yeux sur son Cousin le Prince de Conty pour cela. La Princesse se mit à pleurer, & voulut sortir sans répondre ; le Roi la retint & lui demanda pourquoi elle pleuroit? Elle lui répondit que c'étoit de tendresse & de reconnoissance pour les bontés de Sa Majesté. On ne peut être plus aimable qu'est cette Princesse.

CCCCXLII.

CCCCXLII.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichâteau.

A Paris, ce 16. Mars 1680.

Jeudi dernier le Roi rencontra Madame la Dauphine en pleine campagne un peu par-de-là Vitry. Elle ſe voulut jetter à ſes pieds, il l'en empêcha & la baiſa avec cette grace avec laquelle il fait toutes choſes. Elle lui dit qu'après les obligations qu'elle lui avoit de l'avoir choiſie préférablement à toutes les Princeſſes de l'Europe, qu'on auroit été ravi de lui donner, elle aſſuroit Sa Majeſté qu'elle auroit toute ſa vie pour elle les plus grands reſpects & la plus tendre amitié du monde. Le Roi lui répondit fort gracieuſement, en l'embraſſant encore une fois avec de grandes marques de tendreſſes, & ſe retournant il lui montra Monſeigneur le Dauphin & lui dit: Voilà de quoi il eſt queſtion, Madame: c'eſt mon fils que je vous donne. Madame la Dauphine répliqua, qu'elle tâcheroit par toutes les ſoumiſſions & par toutes les tendreſſes imaginables de ſe rendre digne d'un ſi grand Prince. Enſuite le Roi lui préſenta Monſieur, ainſi que tous les Officiers de la Couronne, qu'elle baiſa. On remonta en caroſſe & on alla à Vitri & à Châlons le même jour. Tout le monde dit merveilles de cette Princeſſe. Elle a de l'eſprit, elle parle bien,

bien, & fort obligeamment, & dit à chacun précisément ce qui lui convient ; cependant elle parle avec dignité.

CCCCXLIII.

Du Duc de Saint-Aignan au Comte de Bussy.

A S. Germain en Laye, ce Jeudi au soir 9. Avril 1682.

Le Roi vient de me faire le plus agréable commandement que j'aye jamais reçu de Sa Majesté. C'est de vous mander, Monsieur, de le venir trouver Dimanche prochain. douzieme de ce mois. Le Roi veut que vous n'en parliez à personne, pas même à vos plus proches, ni à vos meilleurs amis. Sa Majesté veut surprendre tout le monde sur votre retour. Je vous attendrai chez moi à huit heures du matin.

CCCCXLIV.

Réponse du Comte de Bussy au Duc de Saint-Aignan.

A Paris, ce 10. Avril 1682.

Je suis transporté de joye, Monsieur, de revoir le meilleur Maître du monde, à qui je dois ma sagesse, & j'espère, mon salut. Car enfin j'ai prié Dieu de lui toucher le cœur sur

ſur mon ſujet, & pour être éxaucé, je me ſuis fait une grande habitude de l'aimer & de le craindre. J'irai deſcendre chez vous, Monſieur, & vous ſuivre par-tout où vous jugerez à propos que j'aille. Je ne ſaurois m'égarer avec un auſſi bon guide. Adieu, Monſieur, les grandes joyes peuvent auſſi peu parler que les grandes afflictions.

CCCCXLV.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de T - - -

A Paris, ce 14. Avril 1682.

Enfin, Madame, le Roi vient de me rappeller, & je croi que vous ſerez bien-aiſe de ſavoir non ſeulement qu'il m'a fait cette grace, mais encore la manière dont cela s'eſt paſſé. Le jour que je revis Sa Majeſté, le Duc de Saint-Aignan m'ayant dit de la part du Roi, qu'il ne me vouloit pas voir dans la cohue; qu'il me feroit apeller lors qu'il ſeroit levé; que je ne me fiſſe connoître de perſonne, & que je m'allaſſe mettre à la porte de ſon Cabinet, je le fis ainſi; & après que j'y eus été une groſſe demi-heure, le Roi ſortant de ſon Prie-Dieu, vint à moi. Je me jettai à ſes genoux comme il étoit auprès de la porte, & je les lui embraſſai. Il me dit en me prenant par les épaules, & en ſe baiſſant fort, (car j'étois fort baiſſé:) *Levez-vous, Buſſy;* & com-

& comme je ne le fis pas d'abord, il me redit encore d'un ton plus gracieux: *Hé, levez-vous, Bussy.* Cela m'attendrit tellement, que je me levai les larmes aux yeux. Il me dit: *Je suis bien-aise de vous voir, il y a long-tems que nous ne nous sommes vûs.* Je lui répondis: Il y a dix-sept ans, Sire,: mais je suis ravi aujourd'hui que mon retour, & la maniére dont Votre Majesté me reçoit, me fassent connoître qu'elle m'a pardonné ma mauvaise conduite. *Oui*, me dit-il, *j'ai tout oublié. Je n'ai pas toûjours été content de vous; mais je le suis présentement depuis quelque tems.* Vous l'auriez toûjours été, Sire, lui répondis-je, si vous aviez toûjours vû le fond de mon cœur pour vous; & sur cela je me jettai à ses pieds. Le Roi me serra les épaules, & entra dans son cabinet.

Cette réponse m'attira bien des embrassades de la part des Courtisans. Il n'y avoit plus alors de différence visible entre mes amis, mes ennemis, & les indifferens. Tout le monde disoit & faisoit les mêmes choses. Le Duc de Saint-Aignan qui avoit suivi le Roi dans son cabinet, demanda à Sa Majesté ce qu'il lui plaisoit que je devinsse. Le Roi lui dit: Qu'il aille chez la Reine, chez Monseigneur, chez Madame la Dauphine, & partout où il voudra. Je suivis donc mon ami en tous ces lieux-là, & je trouvai qu'on savoit déja la manière dont le Roi m'avoit reçu, & que,

& que, ſelon la coûtume, chacun vouloit copier le Maître.

La Reine n'étant pas encore levée, nous allâmes chez MONSEIGNEUR, de-là chez Madame la Dauphine. On lui dit que j'étois à la porte de ſa chambre, en deſſein de lui faire la révérence. Elle prenoit alors ſa chemiſe. Et comme elle ſortit pour aller chez la Reine, je la ſaluai; & comme je fus relevé, elle me dit: Je ſuis bien-aiſe de vous voir ici; car je ſai que vous êtes un homme de qualité, d'eſprit & de mérite. MONSIEUR & MADAME étant à Saint-Clou, & Monſieur le Prince à Chantilly, & n'ayant point trouvé Monſieur le Duc chez lui, nous allâmes chez Meſſieurs les Princes de Conti & de la Roche-ſur-Yon, qui me reçurent fort bien, ſachant l'honneur que feu Monſieur le Prince de Conti leur pere me faiſoit de m'aimer. Au ſortir de là nous allâmes chez la Reine. La Ducheſſe de Richelieu n'y étant pas, ce fut l'Evêque de Langres qui me préſenta à Sa Majeſté.

Nous allâmes enſuite à la Meſſe, rendre graces à Dieu de tout ce qui m'arrivoit d'agréable ce jour-là. Au ſortir de la Meſſe je reconnus bien les Courtiſans. C'étoit à qui me donneroit à dîner: mais nous préférâmes le Duc de Montauſier mon ancien ami. Sur les quatre heures après midi je laiſſai mon ami à S. Germain, & je m'en allai S. Clou, où je fus reçu de MONSIEUR & de MADAME, auſſi

aussi bien qu'on le peut être. J'eus une assez longue conversation avec MONSIEUR en particulier; & je m'en revins coucher à Paris, faisant réfléxion que je n'avois passé de ma vie une plus agréable journée, ni plus honorable que celle-là. Il faudra voir si les suites en seront utiles; j'ai tout lieu de l'espérer des bontés du Roi. Cependant je ne serai pas trop surpris, ni point du tout abbatu si on ne fait rien pour moi, parce que je suis Philosophe & Chrétien; & au milieu de ma façon de prospérité, je me suis trouvé la Raison encore assez libre pour demander à Dieu de tout mon cœur, que s'il prévoit que la Cour me doive corrompre, il m'empêche d'y faire séjour. Je suis sûr, Madame, que ces sentimens-là vous plairont. Aussi n'aurez-vous que cela de moi aujourd'hui; une autre-fois je vous dirai des nouvelles des autres.

CCCCXLVI.

Du Duc de Saint-Aignan au Comte de Bussy.

A Paris, ce 22. Avril 1687.

Je suis persuadé, Monsieur, que vous ne doutez pas, ni de la profession que je fais en général de servir ceux qui m'employent, ni de l'attachement que j'ai pour un homme de votre qualité, de votre mérite & de votre

amitié. Pour moi, j'ai donné votre Lettre au Roi, & j'ai pris le temps d'un jour de dévotion, dans lequel il ſemble que le ſouvenir des ſervices, l'oubli des fautes légères & la compaſſion, font encore de plus grands effets ſur le cœur d'un Prince auſſi bon & auſſi juſte que le nôtre. Cette Lettre a été bien reçûe & j'en eſpère un heureux ſuccès. Comme Monſieur votre fils s'eſt rendu pendant ce temps-là fort aſſidu, il n'eſt pas poſſible que la lecture de votre Lettre & la préſence de Monſieur votre fils, qui a du mérite & des ſervices, ne faſſe ſon effet.

CCCCXLVII.

Réponſe du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Chaſeu, ce 26. Avril 1687.

Perſonne ne connoit mieux que moi, Monſieur, la grandeur & la bonté de votre cœur, & n'eſt plus convaincu de vous avoir tant & de ſi grandes obligations que je vous en ai. Vous m'en avez donné une nouvelle marque en donnant ma Lettre au Roi, à laquelle je ſuis bien ſenſible. Mais il faut que je vous ouvre mon cœur en cette occaſion, Monſieur, en vous diſant que quand le Roi m'a refuſé les juſtes demandes que je lui ai faites, je n'ai pû me perſuader que tant de châtimens fûſſent dûs aux fautes dont le Roi croit

croit me punir ; mais je me suis mis dans la tête que Dieu a rempli le cœur de Sa Majesté de toute la colère qu'il me témoigne, pour me châtier de mes péchés ; & cette pensée m'a sauvé du désespoir. Il ne m'abandonnera pas assurément, & j'espère que ma résignation abrégera mes souffrances, & qu'il me donnera la persévérance dans la bonne & dans la mauvaise fortune. Je serai toûjours dans l'une & dans l'autre, Monsieur, le plus fidèle & le plus reconnoissant de vos amis.

CCCCXLVIII.

De l'Abbé de Choisy au Comte de Bussy.

A Paris, ce 4. Août 1687.

Qui vous eût dit, Monsieur, il y a quinze ans, que cet Abbé de Choisy votre voisin, seroit un jour votre Confrère? Vous ne l'eussiez jamais crû en lisant ses Lettres; & même en lisant celle-ci, pourrez-vous croire que Messieurs de l'Académie, tous gens de bons sens & de bon esprit, ayent voulu mettre son nom dans la même Liste que le vôtre? Consolez-vous, Monsieur, il faut bien qu'il y ait des ombres dans les Tableaux. Les uns parlent, les autres écoutent, & je saurai fort bien me taire, sur tout quand ce sera à vous à parler. Venez donc quand il vous plaira, vous ne me trouverez point dans votre che-

min. Quoi que ma nouvelle dignité me faſſe votre égal (en Apollon, s'il vous plaît) je me rangerai toûjours pour vous laiſſer paſſer, & je n'en ſerai pas davantage, &c.

CCCCXLIX.

Réponſe du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Colligny, ce 19. *Août* 1687.

Rien au monde n'étoit plus vrai-ſemblable il y a quinze ans, Monſieur, que vous ſeriez un jour un digne Académicien. Je n'en connois point qui mérite mieux de l'être que vous. Vous aviez déja un beau feu dans l'eſprit quand vous étiez mon voiſin & mon ami. Aujourd'hui que vous n'êtes plus que mon ami & mon confrère, l'âge a réglé cette vivacité, & vous a donné pour plaire tout ce qui pouvoit vous manquer. Je n'étois pas ſur les lieux pour vous donner ma voix, mais je bats les mains ſur votre élection & j'ai peine à m'empêcher de faire compliment à Meſſieurs de l'Académie, ſûr le choix qu'ils ont fait de vous. Je vous aſſure que mon eſtime pour vous n'eſt pas moindre que mon amitié, & que je ſerai toûjours à vous du meilleur de mon cœur.

CCCCL.

CCCCL.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A Paris, ce 13. Novembre 1687.

Vous saviez déja sans doute la perte que nous avons faite du Pere Rapin, Monsieur, & je suis assuré que vous n'en serez guère moins touché que moi; car je connois la bonté de votre cœur, & je sai combien vous aimiez le Pere Rapin. Le pauvre homme est tombé tout à coup. Il alla au commencement de Septembre à Basville avec sa santé ordinaire, qui étoit bonne, & qui aux aparences près, valoit mieux que la mienne. Dès le second jour il fut attaqué d'une espèce de légère apoplexie qui ne lui ôta pas la connoissance ni la parole, mais qui le tint pourtant trois jours dans un grand assoupissement, qui fut suivi d'un commencement de paralysie sur le côté droit. Sa tête s'embaraſſa en même-temps & son esprit commença à s'affoiblir & à s'égarer. Comme il ne sentoit point de mal & qu'il aime fort Basville, on eut peine à lui persuader qu'il seroit mieux à Paris, & on ne l'y ramena qu'en lui promettant de le remener à Basville quand il auroit vû les Médecins. Les remèdes qu'on lui fit ne servirent qu'à dégager un peu sa tête & à lui donner un jour ou deux libres pour se confesser. Il fut depuis dans un état pitoya-

ble; n'ayant honte de rien, ne disant mot ou parlant sans raison & sans suite, hors quelques momens qu'il élevoit son cœur à Dieu par habitude, & qu'il entroit dans des sentimens de piété qu'on lui suggéroit. Du reste ne croyant point être en danger, & me disant quelque-fois qu'on ne mouroit jamais sans fièvre. Pour vérifier sa parole, la fièvre lui prit le 25. Octobre, & l'emporta le 27. dans un redoublement. Je vous ai fait ce petit détail comme à un bon ami, & je vous laisse à penser quelle a été ma douleur de voir mourir le meilleur de mes amis, sans en pouvoir tirer une parole raisonnable. C'est la plus grande perte que je puisse faire, & je vous avoue, Monsieur, que je ne sai comment la soutenir. Il semble que Dieu ne m'ait donné de la santé depuis quelque-tems que pour me faire sentir davantage tout mon malheur, ou pour me le faire souffrir plus constamment. Il est le maître, & nous devons nous soumettre à tous ses ordres, quelque rigoureux qu'ils soient. Je vous demande plus que jamais la continuation de vos bonnes graces & la permission de lier avec vous un commerce d'amitié. Un ami comme vous, Monsieur, est tout propre à me consoler, ou du moins à me retirer de la langueur où les chagrins seroient capables de me jetter.

CCCCLI.

CCCCLI.

De l'Abbé de * * * au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Novembre 1637.

Le Charmel s'est retiré aux Peres de l'Oratoire où toute la Cour le va voir. Il dit au Roi, en prenant congé de lui, qu'il devoit sa conversion à la lecture d'un Livre intitulé *La vérité de la Réligion Chrétienne* fait par Abbadie; & sur ce que le Roi lui vouloit persuader de rester à la Cour pour y servir d'exemple, il répondit à Sa Majesté qu'il se sentoit trop foible pour résister aux méchants exemples, & pas assez fort pour ne suivre que les bons.

Saint-Vallier vient enfin de vendre sa Charge au frere du Pere de la Chaise. Le Roi ne se contente pas de réformer le Clergé, il réforme encore les seculiers & dans la robe & dans l'épée. Les Filles de Madame la Dauphine sont fort consternées. On ne les renvoira pas, mais Madame de Monchevreuil ayant obtenu du Roi la permission de sortir de cet emploi, on leur cherche une autre Gouvernante. Tonnerre épouse la fille de Mennevillette, Sécrétaire de Monsieur; son Pere lui donne six cens mille francs. La nouvelle de la mort du grand-Visir est fausse; ce qu'il y a de vrai, c'est que sur les avis qu'il eut après la perte de la bataille, il alla trouver

le Grand-Seigneur auprès duquel il se déchargea de tout le blâme de cette action, sur les quatre Bachas qui commandoient sous lui: sur cela le Grand Seigneur leur envoya demander leurs têtes ; eux qui avoient gagné l'armée, marchèrent sans faire réponse vers Constantinople. Le Grand-Seigneur s'est sauvé en Asie. Les révoltés, dit-on, ont mis Soliman son frere sur le Trône. Voilà ce qu'il y a d'assuré.

CCCCLII.

Du Marquis de Bussy au Comte de Bussy son pere.

A Fontainebleau, ce 2. Novembre 1688.

Je ne sai, Monsieur, si vous vous attendez à la nouvelle, d'aujourd'hui, mais elle m'a fort surpris. Le Roi me donna hier une pension de deux mille francs, & m'a donné aujourd'hui pour mon frere un Prieuré de deux mille livres, apellé Nôtre-Dame de l'Epau, situé dans le Diocèse d'Auxerre, dont je suis aussi aise que de ma pension. Je mande à ma Mere la mort de Madame de Longueval; ainsi la voilà héritière de la maison de Manicamp. Il n'y a plus que vous, Monsieur, à recevoir quelque grace, mais je ne doute pas que votre tour ne vienne. Au reste j'oubliois de vous dire que ce fut Monsieur de Louvois, qui me dit que j'avois à remercier le Roi d'une

ne penſion de deux mille francs qu'il m'avoit donnée & qu'il me placeroit bien à la premiére occaſion qu'il en trouveroit. Voilà Philisbourg rendu. Monſeigneur va faire le ſiège de Manheim dans le Palatinat.

CCCCLIII.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Grignan, ce 13. Novembre 1690.

Quand vous verrez la datte de cette Lettre, mon Couſin, vous me prendrez pour un oiſeau. Je ſuis paſſée courageuſement de Brétagne en Provence. Si ma fille eût été à Paris, j'y ſerois allée : mais ſachant qu'elle paſſeroit l'hiver dans ce beau pays, je me ſuis réſolue de le venir paſſer avec elle, jouïr de ſon beau ſoleil, & retourner à Paris avec elle l'année qui vient. J'ai trouvé qu'après avoir donné ſeize mois à mon fils, il étoit bien juſte d'en donner quelques-uns à ma fille; & ce projet qui paroiſſoit de difficile éxécution, ne m'a pas coûté trop de peine. J'ai été trois ſemaines à faire ce trajet en litière, & ſur le Rhone. J'ai pris même quelques jours de repos; & enfin j'ai été reçue de Monſieur de Grignan & de ma fille avec une amitié ſi cordiale, une joye & une reconnoiſſance ſi ſincère, que j'ai trouvé que je n'ai pas fait encore aſſez de chemin pour venir voir

de si bonnes gens, & que les cent cinquante lieues que j'ai faites ne m'ont point-du-tout fatiguée. Cette maison est d'une grandeur, d'une beauté, & d'une magnificence de meubles dont je vous entretiendrai quelque jour. J'ai voulu vous donner avis de mon changement de climat, afin que vous ne m'écriviez plus aux Rochers, mais bien ici, où je sens un soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur. Nous ne devons pas négliger présentement ces petits secours, mon cher Cousin. Je reçus votre dernière Lettre avant que de partir de Brétagne : mais j'étois si accablée d'affaires, que je remis à vous faire réponse ici. Nous aprimes l'autre-jour la mort de Monsieur de Seignelai. Quelle jeunesse! quelle fortune! quels établissemens! Rien ne manquoit à son bonheur: il nous semble que c'est la splendeur qui est morte. Enfin, mon cher Cousin, la mort nous égale tous; c'est où nous attendons les gens heureux. Elle rabbat leur joye, & console par-là ceux qui ne sont pas fortunés. Un petit mot de Christianisme ne seroit pas mauvais en cet endroit: mais je ne veux faire qu'une Lettre d'amitié à mon cher Cousin, lui demander de ses nouvelles, de celles de sa chere fille; les embrasser tous deux de tout mon cœur; l'assurer de l'estime & des services de Madame de Grignan & de son Epoux qui m'en prient, & le con-

conjurer de m'aimer toûjours: ce n'eſt pas la peine de changer après tant d'années.

CCCCLIV.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Dalet ſa fille.

A Fontainebleau, ce 26. Septembre 1691.

J'arrivai hier ici, ma chere enfant, & j'apris en arrivant que Monſieur de Luxembourg avoit battu l'arrière-garde du Prince d'Orange. On ne ſait point encore le détail de cette action. Je ſuis allé au Louvre ce matin ſur les onze heures, le Roi étoit au Conſeil, il en eſt ſorti à midi. Je l'ai ſalué un genou en terre. Il m'a dit avec un air riant: Vous vous portez bien, Buſſy, car vous avez bon viſage? En état, Sire, lui ai-je répondu, de ſervir Votre Majeſté. Au ſortir de là, toute la Cour m'eſt venue embraſſer & me régaler ſur ma bonne ſanté & ſur ma jeuneſſe. Roſe Sécrétaire du Cabinet a couru à moi, en me diſant qu'il avoit été ſur le point de ne le pas faire, de peur que je ne crûſſe que c'étoit la bonne réception que le Roi m'avoit faite qui l'obligeoit de me venir faire ſa cour. Je voulois de là aller ſaluër le Roi d'Angleterre,* ſi le Roi ne fût allé chez lui pour prendre la Reine & la mener à la Meſſe. Sa Majeſté lui a donné la main, le Roi d'Angleterre marchoit à la droite de la Reine.

* Iaques II. lequel après avoir été détroné, ſe retira en France en 1685.

Reine. N'admires-tu pas la politeſſe de notre Maître?

Monſieur de la Feuillade eſt mort ſubitement. Beaucoup de gens d'importance demandent le Régiment des Gardes.

Du 27. Septembre 1691.

Je viens du lever du Roi d'Angleterre; Lauſun lui a dit mon nom. Il m'a dit qu'il m'auroit bien reconnu. Il m'a fort parlé en public de notre guerre de 1655. & après cela il m'a tiré à part pour me dire qu'il avoit été bien-aiſe de mon rapel à la Cour. Je lui en ai rendu mille graces, il eſt revenu avec tout le monde, & m'a dit qu'il alloit à la chaſſe; qu'il ne me convioit pas d'être de la partie, parce qu'il ſe ſouvenoit bien que je ne l'aimois pas. L'après-dînée je ſuis retourné chez lui. Il m'a parlé fort long-tems de ſes affaires & de la réligion du Prince d'Orange, diſant qu'il n'en avoit aucune; de celle de la Princeſſe d'Orange ſa fille qui n'en a guère plus: Elle veut, dit-il, accommoder toutes les différentes ſectes qui ſont en Angleterre.

CCCCLV.

Réponſe de la Comteſſe de Dalet au Comte de Buſſy.

A Chaſeu, ce 12. Octobre 1691.

La bonne réception que le Roi vous a faite, Monſieur, m'a donné une extrême joye; quand

quand ce ne seroit pas un bon signe pour le solide, c'est toûjours un agrément qui fait honneur, & puis, comme vous savez, j'aime le Roi, & j'aime qu'il se fasse aimer. Je ne suis pas surprise du bon accueil des Courtisans après celui du Maître. *Si me mires, me miram.*

Je suis si aise que nous ayons battu le Prince d'Orange, que je ne puis regretter ce qui nous en coûte. J'en veux à ce Prince, depuis que je me suis réjouïe de sa mort; l'amour propre ne veut être dupe de rien. Si tous les honneurs qu'un Roi réfugié peut recevoir d'un Roi qui lui donne asile, pouvoient consoler de la perte de trois Royaumes, le Roi d'Angleterre devroit être content; mais un Roi qui veut bien les perdre pour la foi, ne fait pas grand cas de la gloire de ce monde. Ainsi je croi que Sa Majesté Britannique se trouve heureuse ou qu'elle est indifférente. Il ne peut y avoir de milieu à son état. Combien de gens vont être enragés, quand le Roi donnera le Régiment des Gardes, pour un seul qui sera ravi! J'admire les martyrs de l'ambition depuis le Christianisme, car je pardonne à César, par exemple, d'avoir voulu, de particulier qu'il étoit, devenir Maître du Monde, ne connoissant que celui-ci; & je sens bien que si j'avois été Payenne je n'aurois reconnu d'autre Divinité que la Gloire.

CCCCLVI.

Du Comte de Busſy à la Comteſſe de Dalet ſa fille.

A Fontainebleau, ce 16. Octobre 1691.

Monsieur de Harlay m'eſt venu voir aujourd'hui ſur les cinq heures du ſoir, pour me dire que Monſieur de Pontchartrain me faiſoit chercher par-tout, & que n'ayant point apris où je logeois, il lui avoit envoyé dire qu'il avoit à me parler de la part du Roi. Nous ſommes allés auſſi-tôt, Monſieur de Harlay & moi chez le Miniſtre. Il m'a dit: J'ai ordre du Roi, Monſieur, de vous faire expédier le Brevet d'une penſion de quatre mille livres. Allez en remercier Sa Majeſté. J'ai été au Louvre, & j'ai dit au Roi: Je ſuis tranſporté de joye, Sire, de la grace que je viens de recevoir de Votre Majeſté, & j'en ai la plus vive reconnoiſſance qu'on puiſſe jamais avoir pour ſon Maître. Le Roi m'a dit: Je n'ai pas voulu vous le dire moi-même ce matin; parce que j'ai crû que c'étoit trop peu de choſe pour vous. Ah! Sire, lui ai-je répondu, en me jettant à ſes genoux: vos manières ſont encore plus obligeantes que vos bienfaits. Il m'a dit, en me faiſant relever: je ſuis bien-aiſe que vous ſoyez content.

Le Gouvernement de Champagne vient d'être donné à Monſieur de Soubiſe, & celui de Berry qu'il avoit à Monſieur d'Aubigny,

frere

frere de Madame de Maintenon. Le Gouvernement d'Ypres qu'avoit la Trousse & vacant par sa mort, à été donné à Monsieur de Tessé. Il arriva ici il y a quatre ou cinq jours une chose qui surprit tout le monde. Le Prince de Courtenay & la Vauguyon, tirèrent l'épée dans le vestibule qui est entre la Chapelle de Freminet, & l'Apartement du Roi d'Angleterre. Les témoins ont dit que la Vauguyon étoit l'agresseur. Aussi-tôt qu'on les a eu séparés, celui-ci a couru à l'apartement du Roi, & s'est jetté à ses pieds, en lui disant qu'il lui aportoit sa tête, après ce qu'il venoit de faire. Le Roi lui a dit de se retirer chez lui & que le grand-Prevôt lui rendroit compte de la chose. Sa Majesté a envoyé faire le même commandement au Prince de Courtenay. C'est un crime capital que de tirer l'épée dans le Louvre; cependant comme sur le champ la Vauguyon est allé trouver le Roi, on croit qu'il lui fera grace; car pour Monsieur de Courtenay, on ne se laisse point tuër en aucun lieu du monde, faute de mettre l'épée à la main. J'étois hier au dîné du Roi à côté de sa chaise, près de Termes, lequel me parlant du combat de Sebastien de Rabutin, batard de notre Maison, contre un loup-cervier qui étoit dans la Forêt de Milly, le Roi qui nous entendoit un peu, me demanda ce que c'étoit? Je lui contai cette avanture, & j'ajoutai qu'Henry II.

l'avoit

l'avoit fait peindre dans la salle des Suisses de Fontainebleau, sur la porte qui va à la petite Chapelle.

CCCCLVII.

De la Comtesse de Dalet au Comte de Bussy.

A Chaseu, ce 30. Octobre 1691.

J'étois si enyvrée de joye en lisant votre Lettre, Monsieur, que je dansois en l'achevant. J'ai bû à la santé du Roi, j'y ai fait boire tout ce qui s'est trouvé ici. Je riois du bienfait, je pleurois de reconnoissance; enfin j'ai éprouvé que l'excès de la joye avoit assez l'air de la folie, & je comprends bien qu'elle peut faire perdre la Raison & quelque-fois la vie. Il y a des exemples, & je croi que j'en serois un, si vous deveniez jamais Roi de quelque Royaume électif; à moins que de cela, je veux vivre pour ne vous point quitter. C'est tout ce que pourroit faire une Couronne, mon cher Pere, de vous consoler de moi; vos bontés pour moi m'en assurent, & je croi aussi que vous êtes bien content de mon cœur. Il ne m'est pas possible de faire une seule réflexion sur toutes les nouvelles que vous me mandez. Je vous dirai seulement, sur celles qui vous regardent, que vous devez être bien content, d'éprouver aujour-

aujourd'hui que Dieu récompense toûjours un cœur confiant & résigné.

XXVII.

Lettres de Nouvelles.

CCCCLVIII.

De Madame de - - - au Comte de Bussy.

A Paris, ce 4. Avril 1668.

Je croi que vous savez la Paix faite. Le Courrier arriva Vendredi, qui apporta nouvelles de la Ratification à Aix-la-Chapelle. Quand les Rois l'auront signée, alors on la publiera, & l'on ne croit pas que ce soit plutôt qu'à la fin du mois.

CCCCLIX.

Du Comte de Tavannes au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. Decembre 1672.

Il n'y a que trois jours que je suis arrivé ici, mon cher, je sai peu de nouvelles. Monsieur le Prince* & Monsieur le Duc** sont dans Thionville, & ont mis les troupes qu'ils ont dans des quartiers. Monsieur de Turenne fait tête aux Allemands. Ils attendent les uns & les autres qui s'impatientera le premier.

* Le Prince de Condé. ** Le Duc d'Orléans.

Monsieur de Vaudemont a joint le Prince d'Orange, ils vont assiéger Tongres; le Montal a eu ordre de se jetter dans cette place. On fait compliment* à un homme à la Cour & à la ville, comme d'un grand malheur, quand il a perdu dix pistoles.

CCCCLX.

Réponse du Comte de Bussy au Comte de Tavannes.

A Chaseu, ce 15. Decembre 1672.

Je ne serois pas aussi bon François que je suis, si je n'aimois les prospérités de la France; mais je vous avoue, mon cher, que je ne serois pas trop fâché que le Roi eût un peu plus besoin qu'il n'en a de ses très-humbles serviteurs. Je l'espère un peu, parce que je le désire fort. Montal rendra bon compte de tout ce qu'on lui confiera. Nous sommes bien plus heureux que vous autres gens du monde; nous perdons fort bien vingt pistoles, sans affliger nos amis, & sans les obliger à nous en faire compliment. On me vient de mander que le Montal s'étoit jetté dans Charleroy si à propos, qu'il avoit rompu le dessein des ennemis sur cette place comme sur Tongres. La marche du Roi a bien aidé à sa bonne fortune.

CCCCLXI.

* Pour le consoler de la perte de son argent.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0552
DFG

CCCCLXI.

Du Premier Préſident de Dijon au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Janvier 1678.

Les Couriers vont ſans-ceſſe à Nimégue & en Angleterre, & la paix tient à ſi peu, à ce qu'on dit, qu'il y a grande aparence que nous l'aurons bien-tôt. Le Roi, dit-on, la veut attendre à la tête de ſon armée, afin que les ennemis ſe mettent plutôt à la raiſon. Nous nous y mettons de notre côté extrêmement.

CCCCLXII.

Du Madame de * * * au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 15. Avril 1678.

Le pauvre Comte de Limoges eſt mort. Vous voyez, Monſieur, comme il a été malheureux juſqu'au bout. Il eut l'épaule fracaſſée d'un coup de mouſquet à Ypres, ſur les dix heures du ſoir, & demeura ſur la place juſqu'à onze heures du matin, faute de tout. Le Roi l'ayant apris, lui envoya cent louïs.* On entreprit de le porter à l'Isle, mais ayant été trois jours par les chemins, il mourut en y arrivant. Il n'y a jamais eu rien de ſi malheureux que la vie & la mort de ce pauvre garçon. Le Duc de Villeroi écrit qu'il n'a-

* Louïs-d'or.

voit d'autre lit que la tranchée. Sa famille qui l'a réduit à cet état en eſt à préſent fort affligée. Il nous dit en partant qu'il n'en reviendroit pas. Monſieur la Feuillade a abandonné Meſſine par ordre du Roi. Il revient avec toutes les troupes. On a même reçu dans nos vaiſſeaux toutes les familles qui ont voulu venir en France, & elles ſont en aſſez grand nombre. Il y a huit cens chevaux dans le Comté, tout prêts à remonter les Cavaliers qui en reviennent; ces troupes ſont deſtinées pour l'Allemagne. Cette retraite fait croire la paix, & que c'eſt une des conditions de rendre Meſſine.

CCCCLXIII.

De Monſieur de B * * * au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 10. *Septembre* 1686.

La priſe de Bude eſt une aſſez grande nouvelle pour être le ſujet de ma Lettre. Le Courier en eſt arrivé cette nuit. Il a été pris d'aſſaut. Voilà tout ce que j'en ſai. On parle d'une Ligue dont le Prince d'Orange eſt le premier mobile & l'Empereur le Chef. Meſſieurs de Brandebourg & de Lunebourg y ſont entrés. Le Roi en a eu copie & menace d'entrer en Allemagne avec ſoixante mille hommes. S. M. en a fait ſes plaintes au Pape & veut que l'original lui ſoit remis. Le Roi

Roi de Dannemark va bombarder Hambourg. Il eſt aux environs avec toutes ſes troupes; mais on croit que cette Ville ſera ſecourue par les Princes que je viens de nommer.

CCCCLXIV.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 9. Avril 1689.

L'accommodement des Suiſſes eſt enfin heureuſement terminé. Il a été ſigné par leurs Supérieurs & par nos Plénipotentiaires. Monſieur Girardin notre Ambaſſadeur à Conſtantinople y eſt mort aſſez bruſquement. La paix n'eſt point faite, comme l'on s'eſt imaginé, entre l'Empereur & le Turc; ils vont recommencer la guerre. Tekeli ſe prépare avec de grandes forces, qui lui viennent de toutes parts, à tailler de la beſogne aux Allemands cette Campagne. Le Roi d'Angleterre eſt arrivé heureuſement en Irlande, il y a été reçû avec une joye publique. On vient de toutes parts à lui. On a aſſemblé un Parlement en Ecoſſe.

Le Roi dît publiquement Dimanche, troiſiéme de ce mois: qu'il ne croyoit pas que le Prince d'Orange vint ſur nos côtes cette année. Nanchré Gouverneur d'Arras eſt mort.

CCCCLXV.

Du Marquis de Buſſy au Comte de Buſſy.

A Huningue, ce 10. *Mai* 1689.

Il y a quelques jours que je ſuis ici, Monſieur, avec M. de Choiſeul, qui nous fera camper au premier jour dans ce voiſinage. Cette Place eſt tellement frontière, qu'au pied du glacis de la contreſcarpe, on eſt en Suiſſe terre de Basle qui en eſt à un quart de lieue: de l'autre côté ſont les terres de Rhinfeld, ville forétière apartenant à l'Empereur & preſque auſſi proche d'Huningue que Basle. Elle eſt ſur le Rhin, les ennemis y ont un pont. Elle eſt du même côté qu'Huningue, ainſi les ennemis pour entrer en Alſace n'ont pas beaucoup de chemin à faire. Cependant c'eſt terre de Suiſſe; & les Cantons pour s'empêcher d'avoir la guerre chez eux, ſe ſont aſſemblez à Basle, où la Diette a conclu un Traité de neutralité pour les villes forétières, avec les Ambaſſadeurs de France & de l'Empire; & pour la maintenir, ils ont levé quinze cens hommes qui ſont ſur les frontières, payés moitié par le Roi & moitié par l'Empereur. Cependant l'Empereur n'a point voulu ratifier ce Traité, il en remet l'exécution à la Diette de Ratisbonne, & témoigne par-là ſa mauvaiſe volonté; car en attendant, il fait toujours avancer des troupes de ce côté-ci,

té-ci, & l'on dit que Monſieur de Baviere commandera une armée de 28. mille hommes en ce pays. Les Suiſſes nous aſſurent qu'il n'oſera entreprendre de paſſer; parce qu'en vingt-quatre heures ils peuvent mettre cent mille hommes ſous les armes, & qu'ils les auront en ce cas-là. Mais comme c'eſt un jeune Prince audacieux & brave, il eſt à propos de ſe précautionner & de ſe mettre en état de ſoutenir la bonne volonté des Suiſſes. Pour cet effet nous allons camper à leurs portes. Bien loin que le voiſinage de nos troupes leur aporte aucune incommodité, il leur ſera utile. Monſieur de Choiſeul aura ici douze mille hommes ſous ſes ordres, avec pouvoir d'en prendre dans les garniſons, quand il le jugera à propos. Monſieur de Duras qui commande depuis Dole juſqu'à Bonne, avec une autorité abſolue, ayant pouvoir de changer les Gouverneurs, d'en mettre d'autres au deſſus d'eux, & de faire commander des camps à qui bon lui ſemblera, a laiſſé Monſieur de Choiſeul ici pour cet effet. Nous ne voulons pas ſeulement nous contenter d'empêcher la priſe de quelque Place ſur le Rhin, mais nous ne voulons pas même que les ennemis entrent en Alſace. Ce païs-ci où il y a quatre ou cinq Places l'une ſur l'autre, eſt proprement une Citatelle. Nous ſommes, avec les ponts que nous avons, bien plus en état d'entrer dans le païs des enne-

mis, qu'eux qui n'en ont point, dans le nôtre; car comme vous savez, Monsieur, dix mille hommes retranchés sur le bord d'une rivière non guéable en empêchent seurement soixante mille de passer. Notre Cousin de Rabutin a obtenu de servir de ce côté-ci. Je ne sai pourquoi il l'a demandé, car ses Sœurs qui ont passé par-ici, m'ont dit qu'il n'a tenu qu'à lui de servir en Hongrie.

CCCCLXVI.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. Septembre 1689.

L'on a battu la chamade à Mayence le huit de ce mois, après que la Contrescarpe fut prise & le mineur attaché au corps de la Place. La Garnison sortit le 11. avec une honorable composition pour être conduite à Landau.

Deux déserteurs ayant assuré Monsieur de Lorraine le 5. de ce mois qu'il n'y avoit plus que trois cens bombes dans la ville, que la Garnison en étoit extrêmement fatiguée & que la poudre commençoit à y manquer, cet avis fit résoudre ce Prince de faire attaquer le chemin couvert la nuit du six, ce qui fut exécuté avec beaucoup de valeur de part & d'autre; car trois fois on le prit, & trois fois on en fut repoussé avec grande perte; mais enfin

enfin à la quatriéme on s'y logea, & le lendemain on se rendit maître de la Contreſcarpe.

Depuis l'affaire de Walcour, l'alarme eſt grande dans la Flandre Françoiſe.

CCCCLXVII.

De Monſieur de la Rongere au Comte de Buſſy.

Ce 19. Octobre 1689.

Vous n'aurez que deux mots de moi cet ordinaire, pour vous dire que Bonne capitula le 12. de ce mois, & que la garniſon ſortit le treize, tambour battant, mèche allumée, enſeignes déployées, avec ſoixante chariots, & ſix-vingt charettes de bagages, pour être conduites à Luxembourg. La campagne ſe diſpoſe à ſe terminer aſſez agréablement pour nous, puiſqu'il ſemble que les ennemis prendront leurs quartiers-d'hiver en leur pays.

L'affaire des Suiſſes va ſi bien, que le Magiſtrat de Zurich qui eſt un zélé Proteſtant, a changé de ſentimens ſur le rapel de leurs troupes qui continuent à nous ſervir. Les affaires de Rome donnent quelque eſpérance d'accommodement. Le conclave avoit bien commencé & le nouveau Pape ſuit ſes mêmes démarches. Il a fait faire des complimens à Monſieur de Chaunes.

CCCCLXVIII.

Du Marquis de Bussy au Comte de Bussy.

A Birkenfeld, ce 3. Novembre 1689.

Nous avons reçû nos ordres pour nos quartiers-d'hiver, Monsieur, nous serons au Mont-Royal. Vous savez que le Montal en est Gouverneur; c'est un poste sur la Mosel-le qui n'est pas achevé de bâtir, de sorte que nous y serons campés. C'est le cas qu'on fait de nous qui nous attire un si méchant quartier-d'hiver, cependant il faut prendre patience. J'espère de ne rester que quinze jours au Mont-Royal, & d'en partir pour aller travailler au rétablissement de ma Compagnie. Je vous crois à présent de retour à Chaseu, Monsieur, c'est ce qui m'oblige de vous y adresser cette Lettre.

CCCCLXIX.

De la Marquise d*** au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Juillet 1690.

Les nouvelles d'Irlande sont bien changées, depuis que vous êtes parti d'ici, Monsieur. Le 10. de Juillet le Prince d'Orange ayant fait passer la rivière de Boine à son armée, dont nos troupes croyoient être à couvert, sur ce qu'elles en avoient fait rompre les

les ponts, vint en pleine bataille à l'armée du Roi d'Angleterre. L'aile droite toute composée d'Irlandois plia, les François firent un peu mieux leur devoir & se retirèrent sans être suivis, ce qui les surprit; cependant Tirconel & Lausun, voyant la bataille perdue, trouvèrent à propos que le Roi revint en France, ce qu'il fit, & nous aporta la nouvelle de ce combat. Il ne savoit pas que ses ennemis avoient plus perdu que lui, car Schomberg avoit été tué de deux coups de sabre sur la tête, & d'un coup de mousquet à la gorge, & le Prince d'Orange blessé à l'épaule.

CCCCLXX.

Du Marquis de * * * au Comte de Bussy.

Au Camp de Maubeuge, ce 4. Avril 1691.

Nous arrivons ici de Philippeville, Monsieur, & comme nous ne sommes qu'à trois lieues du siège de Mons & qu'une heure après les événemens, nous en savons le détail, je vais vous mander ce qui s'y est passé jusqu'à présent. La nuit du premier au second du mois, le Roi fit attaquer l'Ouvrage à corne qui étoit fort ruiné du canon. Monsieur de Boufflers étoit de jour, & une partie du Régiment des Gardes Françoises avoit monté la tranchée. Les ennemis ayant abandonné cet ouvrage sans beaucoup de résistance,

ce, nous nous en rendîmes les maîtres; mais comme ils ſe retiroient bruſquement, un de leurs ſoldats jetta ſa mèche en fuyant dans une barique de poudre, qui en ſautant en l'air fit croire aux nôtres que c'étoit une mine, de ſorte qu'ils ſe mirent à fuir, ſans que les Officiers les puſſent retenir. Les ennemis s'en étant aperçûs, ils ſe rejettèrent dans l'Ouvrage à corne, malgré la réſiſtance de nos Officiers. Monſieur de Boufflers fut légèrement bleſſé d'une bale au cou. Le Chevalier de Saillan eſt priſonnier à ce qu'on croit. Condate, Vauroui & pluſieurs autres ont été bleſſés. Le Roi ne voulut pas donner aux ennemis le temps de ſe reconnoître, & pour cela il fit attaquer cet ouvrage à la pointe du jour en ſa préſence, par un détachement de quarante Mouſquetaires de chaque Compagnie, ſoutenus par un autre de ſes Grenadiers à cheval, & des Grenadiers de pluſieurs Régimens de l'armée. Ces détachemens chaſſèrent entièrement les ennemis de l'ouvrage à corne & y firent un bon logement. Nous y avons perdu le fils du Prince de Courtenai, Mouſquetaire, & deux autres. Depuis cela on a chaſſé les ennemis d'une eſpèce de contregarde, qui étoit entre l'Ouvrage à corne & une Demi-lune, qui a un bon foſſé plein d'eau; cette Demie-lune n'eſt point revétue, & le corps de la Place eſt de ce côté-là compoſé d'une muraille toute droite, flanquée de mauvai-

mauvaiſes tours. Le canon eſt admirablement bien ſervi.

On n'a point de nouvelles certaines des mouvemens du Prince d'Orange, car il ne fait qu'aller & venir, & l'on croit qu'il ne peut raſſembler au plus que quarante mille hommes, & le Roi a deux cens Eſcadrons & ſoixante & quinze bataillons, à portée de le joindre en ſix heures, nous ſommes ici cinquante Eſcadrons. Le Duc de Montfort, fils aîné de Monſieur de Chevreuſe, fut hier bleſſé à la tête d'un coup de mouſquet dans la tranchée; on croit qu'il le faudra trépaner. Un ſoldat de la Place ſe rendit hier. Il dit que la garniſon eſt fort fatiguée, & que le Gouverneur la tient rigoureuſement toujours ſur les remparts, ſans leur permettre d'entrer dans la ville. Monſeigneur fut hier à la tranchée, il avoit avec lui Monſieur de Chartres. Il viſita avec Monſieur de Vauban tous les travaux qu'on avoit faits pendant la nuit.

CCCCLXXI.

Réponſe du Comte de Buſſy au Marquis de * * *.

A Chaſeu, ce 13. Avril 1691.

Le détail que vous me faites du ſiège de Mons, m'a fait un grand plaiſir, un événement de cette importance tient tout le monde aux écoutes. J'avois toûjours bien crû

que

que la Garniſon de Mons ſe défendroit avec vigueur quand on la preſſeroit. Je ne penſe pas qu'il y ait une troupe au monde comparable aux Mouſquetaires du Roi, pour un coup de main; on tue ces gens-là, mais on ne les bat point. Les coups de tête ſont dangereux; je crains pour la vie du Duc de Montfort, car j'aime fort ſon Pere.

Il faudroit que le Prince d'Orange fut fou, s'il ſongeoit à ſécourir Mons, en l'état où ſont les choſes. Ce n'eſt pas de le laiſſer prendre dont je le trouverai blamable, c'eſt de n'avoir pas prévû qu'on l'aſſiègeroit & de ne s'être pas mis aſſez tôt en campagne pour l'empêcher; mais après cela eſt-il le maître? voilà les inconvéniens des Ligues.

Je me défie toûjours des raports des rendus. Quand ils diſent les rudeſſes d'un Gouverneur, ils croyent faire plaiſir à ceux à qui ils ſe rendent, & s'excuſer d'avoir quitté le parti où ils étoient; ils ſont au moins intéreſſés s'ils ne ſont menteurs. Quand je commençai d'aller à la guerre, les Maréchaux-de-Camp n'alloient qu'une heure à la tranchée la nuit, & revenoient coucher dans leur lit; les braves gens en ce tems-là, étoient plus rares qu'aujourd'hui. Il faut dire la vérité, il eſt bien difficile qu'on en faſſe moins qu'on n'en fait à la vûe d'un Roi, qui ſe met tous les jours au hazard d'être tué comme un ſimple Officier.

CCCCLXXII.

CCCCLXXII.

De l'Abbé de Broſſes au Comte de Buſſy.

De Paris, ce 23. Avril 1692.

Le Roi d'Angleterre partit le 21. pour aller coucher à Anet, le lendemain à la Trape & puis en Normandie. Il a dégradé le Prince d'Orange de l'Ordre de la Jarretière, & l'a donné au Prince de Galles. Il l'a auſſi donné au Duc de Powits & à Mylord Melford. Il a fait le Duc de Gourdon premier Gentilhomme de ſa Chambre. Tout ſe diſpoſe à l'embarquement. Le Régiment de Navarre y marche & plus de vingt-cinq mille hommes de bonnes troupes. Il y a ſur les côtes plus de quatre cens bâtimens de charge. Cependant il ne paroît point que le Prince d'Orange ſe remue. Il a fait encore paſſer en Flandre plus de dix mille Anglois depuis quinze jours. Le Marquis de Rodes épouſe Madame de Monchas ſœur du Marquis de Gordes. Le Roi part le 10. de Mai pour Flandre, les Dames demeureront au Quénoy. Le Comte de Rouſſy a l'agrément de la charge des Gendarmes Ecoſſois ; il en offre cinquante mille écus. Monſieur de Lauſun fut hier déclaré Duc & Pair de France. La flotte du Roi doit partir de Breſt le 26. mais il fait de furieux vents.

CCCCLXXIII.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0565
DFG

CCCCLXXIII.

Réponse du Comte de Bussy à l'Abbé de Brosses.

A Chaseu, ce 27. Avril 1692.

Aller d'Anet à la Trape,* c'est pour tâter de tout. Le Prince d'Orange a primé son Beau pere. Oter l'ordre de Chevalerie à un homme qui a ôté trois Couronnes, c'est lui faire peu de mal. Les préparatifs pour la descente en Angleterre ou en Irlande sont grands & attireront l'attentation générale. Je ne sai pas ce que fait le Prince d'Orange pour parer ce coup-là, mais s'il n'est sûr de son fait, son assoupissement est inexcusable. Madame de Monchas est une femme de qualité & mon Neveu un bon parti. Rodes ne pouvoit mieux faire que de l'épouser. Je suis fort aise de l'élevation de Lausun. Il a été mon frere d'armes, & puis mon frere de malheurs.

XXVIII.

Rélations.

CCCCLXXIV.

Rélation de la Mort du Marquis de la Douze.**

Je vis l'autre jour mourir le Marquis de la Douze: C'étoit un garçon de trente cinq ans, beau & d'un air fort noble. Tout ce

* Abaye célèbre par sa régularité en Normandie.

** Il avoit été condamné à mort, pour cause d'homicide.

ce qu'il fit & dit, depuis la lecture de son Arrêt, jusques au coup qui lui trancha la tête fut héroïque, sans affectation pourtant. L'amour l'a établi pour un de ses martyrs. Aussi-tôt que son Arrêt fut lû, & qu'il l'eut écouté sans s'émouvoir, il s'approcha de l'Autel, & levant les mains au Ciel, il dit: Vous le voulez, Seigneur, & je le veux bien aussi: Puis se retournant vers le Commissaire: Je vous remercie, Monsieur, lui dit-il, d'avoir opiné pour moi, je sai de quel avis vous avez été, & Dieu m'est témoin que si je pouvois je vous donnerois des marques de ma reconnoissance: cependant j'atteste ce même Dieu, que je meurs innocent. Puis il demanda une écritoire pour écrire à sa femme; ce fut en ces termes:

Ma très-chere & très-aimable enfant, je m'en vais mourir très-satisfait, puisque Dieu le veut. Le seul déplaisir qui me reste, est de n'avoir point vû mon fils. Je vous le recommande, & je vous prie de le faire élever en la crainte de Dieu. Je suis un bel exemple.

LA DOUCE.

Un certain homme de ses amis étoit présent, assis & pleurant, & la Douce se promenant sans pleurer, se tourna tout-à coup, & lui dit: Ah! Monsieur, je vous demande pardon si je me promene sans vous entretenir, l'état où je suis est un peu violent, &

l'action me soulage. Vers le soir on le mit dans un tombereau, avec deux Cordeliers & le Bourreau. Il fut conduit par la Ville pour être mené à l'échafaut. Ayant vû à une fenêtre une Dame qu'il avoit fort aimée, il la salua deux fois avec un profond respect. Il étoit nue tête, & les pieds liés; & par grace on lui avoit laissé son pourpoint. Au pied de l'échafaut on lui dit: Monsieur, prenez la peine d'instruire la Cour de l'assassinat commis en la personne de votre Beau-frere. Moi, dit-il, d'un ton assuré, un assassinat? Cela est faux: c'est le plus beau combat qui ait jamais été fait en Guyenne. Il monta hardiment avec le Confesseur; on chanta le *Salve*, on le dépouilla, il noua lui-même son mouchoir, il s'assit sur le poteau, puis se releva pour dire encore un mot à son Confesseur. Le Bourreau lui dit: Monsieur, j'ai un grand déplaisir d'avoir à commencer le métier par vous. Helas! lui répondit-il, mon ami, je te remercie, tu es ici le seul qui me regrette; je te prie de me laisser dire quelque prière quand j'aurai le col sur le poteau. Il dit trois fois Jesus, & cria ensuite: Frappe quand tu voudras. Le coup l'empêcha d'en dire davantage.

CCCCLXXV.

CCCCLXXV.

Du Comte d'Epinac au Comte de Buſſy.

Au Camp de - - - - près de Strasbourg, ce 5. Août 1675.

Vous me demandez le détail de la mort de Monſieur de Turenne, & ce qui s'eſt paſſé depuis juſqu'à préſent: je m'en vais vous le dire. Vous ſaurez que le 26. nous ſéjournâmes à Gamshuſen après en avoir chaſſé les ennemis le 25. Monſieur de Turenne fit revenir ce jour-là une partie de la Cavalerie & de l'Infanterie, qu'il avoit laiſſée dans le Camp de Biſchen, ſur ce qu'il avoit apris que les ennemis avoient marché à lui. Le 27. à la pointe du jour il marcha à Saſpach, où étant arrivé environ à midi, il fit ſommer le Gouverneur du Château de ſe rendre; ce que n'ayant pas voulu faire, il fit dreſſer pluſieurs batteries contre l'Egliſe & le Château, contre leſquels notre canon ne faiſant preſque rien, Monſieur de Turenne mit l'armée en bataille. Pendant ce temps-là les ennemis firent pluſieurs batteries, & Monſieur de Turenne ayant achevé de donner ſes ordres, ſe tint quelque temps ſur la hauteur où étoit poſté notre canon, d'où il voyoit tous les mouvemens que faiſoient les ennemis. Le pauvre homme, dit-on, n'a

jamais été de ſi bonne humeur que ce jour-là. Il diſoit que s'il les avoit voulu poſter lui-même, ils n'auroient pas été plus mal; & il aſſuroit par pluſieurs mouvemens qu'il leur voyoit faire, que la tête leur avoit tourné.

Sur les trois ou quatre heures après midi, après s'être repoſé un quart-d'heure au pied d'un arbre, il monta à cheval pour voir paſſer quelques bataillons quil avoit fait venir pour paſſer à la droite. Ceux qui étoient auprès de lui le prièrent pluſieurs fois de ne point aller en cet endroit, parce que le canon des ennemis y donnoit fort; mais ayant fait ſigne de la main qu'on ne le ſuivît pas de près, il s'y en alla au galop: & rencontrant Saint-Hilaire Lieutenant de l'Artillerie, auquel il parloit lorſque ce maudit coup de canon le tua tout roide, le boulet lui rompit le bras gauche, & lui paſſa au travers du corps; Saint-Hilaire eut auſſi un bras emporté du même coup.

Nous reſtâmes dans ce poſte-là tout ce jour, le 27. & encore le 28. & le 29. à nous canoner. Et la nuit du 29. au 30. nous nous retirâmes d'abord en aſſez bon ordre; mais après il s'y mêla un peu de confuſion, ce qui ſe remit au jour; & enſuite nous remarchâmes en notre Camp de Biſchen, où nous ne fumes pas long-temps; car les ennemis marchèrent preſqu'auſſi-tôt que nous, & allèrent attaquer Vilſtet, à quoi on ne s'attendoit pas. Nous remon-

remontâmes auſſi-tôt à cheval, & nous fûmes long-temps ſans marcher à cauſe de l'irréſolution de nos Généraux qui étoient tous d'avis différens. Cependant Vilſtet étoit fort preſſé, & avoit eſſuyé beaucoup de volées de canon. Enfin on réſolut qu'on ſe retireroit, & qu'on envoyeroit quelques troupes pour ſoûtenir celles qui défendoient Vilſtet, leſquelles en ſortirent fort heureuſement, & nous marchâmes en-même-temps pour nous retirer à notre pont d'Altenhein, qui étoit le ſoir du 31. Juillet. Nous y arrivâmes le premier Août à la pointe du jour, toutes les troupes y campèrent: les bagages défiloient ſur le pont depuis le jour précédent 31. Dès que l'armée fut arrivée dans ce Camp-là, on alla poſter les guides à l'ordinaire. Je me trouvai commandé à la tête de tout avec 50. M. î res; & pluſieurs gens qui revenoient de parti, m'aſſuroient que les ennemis n'avoient pas paſſé une petite rivière nommée Hut, qu'il falloit de néceſſité qu'ils paſſaſſent pour venir à nous: de ſorte qu'on ſe tenoit fort en ſûreté, & qu'on admiroit notre bonheur de nous être retirés devant ces gens-là, pendant un ſi long chemin ſans rien perdre. Peu de temps donc après avoir été à mon poſte, j'aperçus quelques ennemis; ce qui ne me ſurprit point, croyant bien qu'ils nous envoyeroient quelque parti pour nous ſuivre, & ſavoir quand nous aurions paſſé. Il me

parut d'abord un eſcadron, & un moment après trois ou quatre autres. J'envoyai avertir au Camp, & dire ce que je voyois. Les ennemis furent environ une heure à ſix ou ſept cens pas de moi ſans avancer. Ils envoyèrent ſeulement quelques gens eſcarmoucher, & j'en fis de même. J'étois poſté ſur un grand chemin, & j'avois des bois derrière moi; ce qui faiſoit que je n'apréhendois pas qu'ils me pouſſaſſent, parce que je ne doutois point qu'ils ne craigniſſent de tomber dans une embuſcade, & même je m'avançois, & je me retirois de temps en temps, pour le leur faire plus craindre, & comme ſi je les y avois voulu attirer. Monſieur le Comte d'Auvergne Maréchal de Camp m'envoya dire de me retirer à la grande garde, ſi je voulois. Je lui mandai qu'il n'apréhendât rien pour ma garde, & que du lieu où j'étois je lui donnerois des nouvelles de ce qui pouvoit venir; & que s'il venoit des gens à moi, je me retirerois tout doucement. Dans ce temps-là les ennemis m'envoyérent eſcarmoucher, & un moment après il vint une troupe d'environ ſoixante Maîtres en deux eſcadrons, un ſur la droite, & l'autre ſur la gauche; à trente pas de ces ſoixante Maîtres qui venoient au trot, je me retirai auſſi-tôt dans le bois. Après avoir fait environ cent pas, je vis ces gens venir à moi l'épée à la main. Je retournai d'abord à eux en faiſant grand bruit, &

en

en criant à l'Infanterie d'avancer; ce qui les étonna un peu. Je les chargeai auſſi-tôt, & je les repouſſai juſqu'à mon poſte, & on en tua pluſieurs. Comme je vis qu'ils revenoient à moi avec trois eſcadrons, je me retirai doucement en eſcarmouchant, juſqu'à un eſcadron de garde que je ſavois que nous avions là auprès, où je me ralliai. Nous marchâmes enſemble à eux, & nous les pouſsâmes où je les avois pouſſés la première fois; mais ils trouvèrent des troupes fraîches, avec leſquelles ils nous ramenèrent un peu vîte. Nous trouvâmes une brigade de Cavalerie à cheval qui nous venoit ſoûtenir, avec laquelle nous les pouſsâmes encore une fois; après quoi nous commençâmes à nous mettre en bataille & eux auſſi. Ils avancèrent d'abord leur canon & de l'Infanterie, ce qui nous obligea de nous retirer derrière le défilé, où l'on poſta de l'Infanterie; & toutes nos gardes pour la ſoûtenir. Ils avancèrent leur canon juſques ſur le bord du défilé avec un grand corps d'Infanterie; & ils firent couler beaucoup de troupes ſur leur droite, croyant nous prendre par derrière & ſe ſaiſir de notre pont, à quoi nous avions mis ordre. Cependant nous fûmes obligés de nous retirer de ce défilé qu'ils paſsèrent. Après cela toute notre Cavalerie ſe retira avec aſſez de deſordre, dont les ennemis profitèrent d'abord; & je croi que ſans une eſpèce de ravine qu'on

trouva, on auroit été bien plus embaraſſé; mais on ſe rallia derrière cette ravine, & on mit notre canon ſur une hauteur qui incommodoit fort les ennemis. Toutes nos troupes reprirent là courage, & ſe raſſurèrent. Et comme les ennemis s'avançoient, ainſi que je vous ai déja dit, à notre pont, Monſieur de Vaubrun marcha à eux avec un corps de Cavalerie, & les tailla en pièces: auſſi-tôt après notre Infanterie ſuivit cet exemple, & on leur prit quatre pièces de canon. Il s'y fit un fort grand feu, & il y demeura beaucoup de gens de part & d'autre, mais plus des leurs que des nôtres. Monſieur de Vaubrun fut tué dans ce temps-là. Le combat dura quatre heures, après leſquelles chacun commença à ſe retrancher, & nous nous canonâmes trois heures durant. La nuit ſuivante nous paſsâmes le Rhin ſur notre pont ſans être ſuivis.

CCCCLXXVI.

De Monſieur de - - - au Comte de Buſſy.

De la Montagne du Pont-à-Mouſſon, ce 12. Juin 1677.

Le Prince Charles * ayant ſéjourné ſur la rivière de Niel quelque temps, & ayant donné de la jalouſie à Monſieur le Maréchal de Crequi pour Marſal, Mets, & Nancy, prit

* De Lorraine.

prit la réſolution de couler le long de la Seille, pour gagner le poſte de Pont-à-Mouſſon. mais notre Général bien averti, prit auſſi ſa marche le long de cette rivière, & leur abandonna tous les paſſages de la Seille qu'il gardoit, & ſe rendit le premier ſur les hauteurs de Mouſſon, où nous ſommes préſentement campés en préſence des ennemis. Ils ſont fort embaraſſés de leur contenance, puiſque nous aprenons des gens qui ſe viennent rendre, que depuis deux jours ils couchent ſous les armes; & depuis le même temps notre armée s'eſt fortifiée de plus de huit mille hommes. Hier à ſept heures du ſoir la Maiſon du Roi arriva; ce qui les a beaucoup alarmés. Nous ne pouvons rien comprendre à la marche du Prince de Lorraine, pour s'être ſi fort avancé. Nous ſommes à préſent, plus ou du moins auſſi forts que les ennemis. La journée du neuvième ſe paſſa ſans grande action, quoi que les armées marchaſſent à la portée du canon, la rivière de la Seille entre deux. Le Régiment du Comte du Bourg, & celui de Montogé furent envoyés à Nomeny, pour ſoûtenir le paſſage avec cinq cens Mouſquetaires François & cinq cens Anglois. Les ennemis ne s'en aprochèrent qu'à la portée du mouſquet. Sur les cinq heures du ſoir le Maréchal de Crequi craignant que ces troupes ne fuſſent coupées, leur envoya ordre de ſe retirer. Montogé

s'avança à la Ville, d'où il retira le Lieutenant Colonel du Régiment d'Orléans qui y étoit avec cinq cens cens Mousquetaires; fit rompre les ponts, & laissa seulement trente Mousquetaires pour amuser les ennemis, pendant qu'il rassembleroit les troupes: cela se passa sans accident. Ce ne fut pas de même de cent Mousquetaires du Régiment de la Couronne, & de trente Dragons que Monsieur le Maréchal oublia de faire retirer d'une maison entre Nomeny & l'armée, qui ont été pris des ennemis ce matin. Il y a eu une petite escarmouche. Nous sommes trop près les uns des autres, pour que nous nous séparions sans combat; nous avons toûjours nos chevaux sellés pour cela.

CCCCLXXVII.

Du Comte de Limoges au Comte de Bussy.

A Fribourg, ce 16. Novembre 1677.

Pour répondre à votre Lettre, Monsieur, je vous dirai qu'au combat de Cavalerie que nous gagnâmes près de Saverne, ce furent les ennemis qui le commencèrent, en poussant nos gardes ordinaires; que nous n'eûmes jamais dessein de nous engager dans une si grande affaire, & que ce qui fit que les ennemis furent toûjours plus forts que nous, fut à mon avis, que comme ils s'étoient

toient préparés, ils avoient fait venir toute la Cavalerie de leur aîle droite, & quelques-uns de leurs Dragons. Pour vous rendre compte maintenant de notre entrepriſe de Fribourg, je vous dirai, Monſieur, que le Lundi 7. de Novembre, Monſieur le Maréchal de Crequy fit marcher ſon armée, qui étoit ſéparée dans des quartiers de fourage, & lui fit paſſer le Rhin le 8. ſur un pont qu'il avoit fait faire à une demi-lieue de Briſac. Le même jour il s'avança avec la Brigade de Beaupré, celle de la Maiſon du Roi, & celle d'Aubijoux Infanterie, pour inveſtir Fribourg. Les ennemis ne ſortirent point; notre Infanfanterie ſe logea dans un village qui ſert de Fauxbourg à la Ville du côté du Château. Il y avoit pourtant quinze cens hommes dans la Place, & le Régiment de Koniac Cavalerie. Fribourg eſt une aſſez groſſe Ville, au pied des Montagnes Noires d'un côté; de l'autre il y a une plaine d'une demi-lieue au plus, & au delà ce ſont des bois dont les défilés ſont extrêmement difficiles. Cette Place eſt fermée par un bon foſſé, & une aſſez bonne muraille fortifiée de demi-lunes, de chemins couverts, & de glacis de trois côtés. Du quatrième qui eſt le côté du Château, il y a un grand fauxbourg fermé d'une bonne muraille, flanquée de bonnes groſſes tours & d'un foſſé ſec aſſez large, & creux d'environ deux toiſes. Ce fut par là que nous l'attaquâmes.

quâmes. Le Château eſt à mi-côté d'une figure irrégulière. Il y a trois baſtions à la premiére envelope ſur le roc, le foſſé qui eſt large & profond étant taillé dedans avec mille chicanes. La ſeconde envelope eſt élevée au deſſus de l'autre, & eſt encore fort bonne. Tout au haut de la montagne eſt une grande redoute de pierre très-bonne, avec une demi-lune devant bien fraiſée & paliſſadée. Mécredi 9. toute l'armée arriva devant Fribourg, & ce ſoir-là on ouvrit la tranchée. Le 14. la Place ſe rendit. Le Maréchal de Crequy ne voulut recevoir le Gouverneur Schits à compoſition, qu'il ne lui rendit auſſi le Château ; ce qu'il fit avec la plus grande bonté du monde, car on ne peut pas y être moins forcé qu'il y étoit. Nous y avons perdu environ cent hommes, & eu preſque autant de bleſſés. Le Comte de Buſſet Lieutenant de l'Artillerie, y a été tué. La Fréſeliere autre Lieutenant de l'Artillerie, bleſſé aſſez dangereuſement. Le Marquis de la Ferté a eu une grande contuſion à la cuiſſe.

CCCCLXXVIII.

De l'Abbé de Broſſe au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Août 1690.

Je vous envoye, Monſieur, une rélation de la Bataille de Boine, envoyée par le Comte de

de Benthen à la Princeſſe d'Orange. Vous la trouverez bien écrite.

Rélation de la bataille de Boine.

Le dixième de Juillet le Roi Guillaume s'avança avec toute ſon armée vers Drogeda, & comme il étoit trop tard pour rien entreprendre, contre l'armée du Roi Jacques, qui étoit en bataille de l'autre côté de la rivière de Boine, Sa Majeſté paſſa le reſte du jour à reconnoître les ennemis, & les chemins par où on les pouvoit attaquer, & s'avança à la portée du canon, ce qui penſa nous porter le plus funeſte coup que nous puiſſions jamais recevoir ; car Sa Majeſté fut atteinte d'un boulet de canon, qui lui effleura la peau de l'épaule droite, & lui fit une playe très-peu profonde. Sa Majeſté ſe fit penſer à la tête de ſes troupes & fut encore quatre heures à cheval ce ſoir-là. Le lendemain le Roi envoya le Duc de Schomberg, avec l'aile droite de ſa Cavalerie, deux Régimens de Dragons de l'aile gauche, la brigade d'Infanterie de Trelami & cinq petites pièces de canon, à un gué à trois mille au deſſus du camp. Il ſe trouva défendu par huit Eſcadrons qui firent aſſez de réſiſtance: & le Duc de Schomberg les ayant forcés, il ſe mit en bataille de l'autre côté vis à vis de l'ennemi. Le Roi Guillaume averti du ſuccès avec lequel le Duc de Schomberg avoit paſſé la rivière fit paſſer le reſte

de

de ſon armée à trois gués diférens. Celui du milieu qui répondoit à un village étoit aſſez bon; les chevaux nageoient à celui qui étoit plus bas, & l'Infanterie en avoit juſqu'à la ceinture a celui du deſſus, le Régiment des Gardes Flamandes au gué de la gauche, la Brigade de Tamarie & celle de la Mellonniere à la droite. Comme les ennemis avoient mis beaucoup d'Infanterie & de Dragons dans le village, le combat y fut aſſez opiniatré, mais enfin ils furent forcés & nous y fîmes quantité de priſonniers. Trente Officiers ou Gardes du Corps des ennemis, étant revenus à la charge, & pouſſant avec fureur juſqu'au bout du village, il y en eut vingt-cinq de tués, & ce fut dans cette occaſion que le Duc de Schomberg fut tué. Sans cette perte notre victoire ne nous auroit preſque rien couté. Cependant le Roi avoit paſſé la rivière à la tête de quelque Cavalerie, qu'il avoit gardée auprès de lui avec dix ſept bataillons; & croyant que ſon aile droite auroit peine à ſoutenir le nombre des ennemis qui lui étoit opoſé, il la renforça de douze bataillons; mais auſſi-tôt toute l'aile gauche des ennemis jetta les armes bas ſans combattre.

Le Roi marcha ſur une hauteur pour voir ce qui ſe paſſoit à l'aile gauche, mais à peine l'ennemi l'y eut-il aperçû que tout prit la fuite dans un extrême déſordre. On ſuivit l'Infanterie

fanterie juſqu'à Dulech, mais comme ce païs eſt plein de défilés & que les Irlandois vont bien du pied, ils ſe ſont facilement ſauvés. Le Roi fit revenir celles de ſes troupes qui s'étoient le plus avancées & les remena à Drogeda où étoit le reſte de ſon armée.

XXIX.

Lettres Mêlées.

CCCCLXXIX.

De Mademoiſelle du Pré au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Mai 1670.

J'avois deſſein, Monſieur, de vous demander raiſon de votre oubli, & d'un pacquet de Lettres & de Vers que je fis partir il y a près de deux mois, dans lequel Monſieur Conrart avoit mis une Oraiſon Funèbre de la Reine d'Angleterre; mais comme je l'ai crû perdu, je remettois à me donner l'honneur de vous écrire lorſque vous ſeriez à Buſſy, où la correſpondance me paroît mieux établie. Vous m'avez fort obligée de me faire connoître que vous penſez à moi, & que je puis continuër à vous donner de mes nouvelles, avec eſpérance de recevoir des vôtres. J'y aurai un grand avantage.

Je vous envoye peu de choſe, mais c'eſt tout ce qui ſe voit.

L'Evê.

L'Evêque de Langres est mort, voilà son Epitaphe. Il avoit légué cent écus pour celui qui le feroit.

EPITAPHE
De l'Abbé de la Riviere, depuis Evêque de Langres.

Ci gist un très-grand Personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toûjours fort sage;
Je n'en dirai pas davantage,
C'est trop mentir pour cent écus.

CCCCLXXX.
Du Comte de Bussy à Monsieur le Comte de Choiseul.

A Bussy, ce 5. Août 1670.

Vous êtes le meilleur ami & le plus soigneux du monde, & je vous assure que je suis le plus reconnoissant.

Quand notre ami le Chevalier de Rivière m'écrira, il me fera fort grand plaisir; quand il ne le fera pas, je l'excuserai, parce qu'il me souvient des distractions que l'on a à Paris, & combien les bagatelles de ce pays-là occupent même les plus honnêtes gens.

Je devrois être accoûtumé à la fatigue depuis cinq ans; cependant la mort de Mada-

ME

me m'eſt auſſi ſenſible que le premier jour; c'eſt parce que je la regrette par un Principe de raiſon, & que cela ne change jamais.

Je ſouhaite que le Roi n'ait pas beſoin de prendre des eaux, & que Dieu lui donne longue & heureuſe vie.

CCCCLXXXI.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly.

A Chaſeu, ce 8. Mai 1671.

Si vous ſaviez combien toute la famille a été abbatue de la peur que vous témoignez de ne pouvoir venir en Bourgogne, vous l'aimeriez encore plus que vous ne faites. Meſdemoiſelles de Buſſy avoient fait une petite proviſion d'eſprit, dont elles prétendoient vous régaler, & croyant que la connoiſſance des Langues étrangères ne leur nuiroit pas à gagner votre eſtime, elles s'étoient adonnées à l'Italien depuis un mois. Elles ont un Maître céans pour cela, mais je crains bien qu'elles ne ſe relâchent ſur l'allarme que vous nous donnez. Je ne ſai ſi vous n'avez point vû une Lettre de Madame la Palatine, par laquelle elle répond pour ſe divertir, à Madame de la Baume & à l'Abbé Bourdelot qui avoient écrit contre l'Eſpérance. La voici que je vous envoye; & quoi que je ne ſonge pas à vous prévenir par la déclaration de ce que je penſe, je vous dirai que je n'ai de ma vie rien vû de mieux écrit, ni plus délicate-

ment. Il faut dire la vérité, la matière est heureuse; mais aussi personne ne la pouvoit traiter plus heureusement qu'a fait Madame la Palatine; il ne s'y peut rien ajoûter. Cependant comme c'est ma passion dominante que l'Espérance, & que j'y suis sujet plus qu'à pas une autre, je ne puis m'empêcher de faire des réflexions sur cette matière, & d'en dire encore un mot, plus pour justifier mes inclinations, que pour dire quelque-chose de bon sur ce sujet, que Madame la Palatine n'ait pas dit. Je ne saurois assez m'étonner qu'il y ait des gens qui veuillent parler contre l'Espérance; il faut assurément qu'ils confondent les visions & les chimères avec elle, & qu'ayant eu de méchans succès de leurs ridicules désirs, ils s'en prennent à l'Espérance raisonnable, qui est la source de tous les biens. Cependant on les devroit châtier, non pas comme faisant le mal, mais comme le conseillant; car ils sont cause des funestes effets du désespoir. Si le malheureux V * * (*) n'eût été persuadé que l'espérance étoit inutile, & même que le désespoir étoit un remède, il n'auroit pas en se poignardant, fait horreur aux hommes, offensé Dieu & la clémence du Prince son maître, qui est une de ses principales vertus; au contraire il auroit

(*) C'étoit Vatel, Maître-d'hôtel de Monsieur le Prince, qui se poignarda, parce que la marée n'étoit pas arrivée un jour maigre, que son Maître traitoit le Roi à Chantilly.

roit par ſes ſoins à l'avenir regagné ſa grace, de laquelle il a déſeſpéré ſi ſottement. Combien de gens voit-on aujourd'hui comblés d'honneurs & de biens, qui avoient été juſtement châtiés par le Roi de quelques fautes qu'ils avoient faites? Ils ne ſeroient pas ſi glorieuſement ſortis d'affaire, s'ils s'étoient abandonnés au déſeſpoir, ou ſi même ils n'avoient pas eſpéré de rentrer en grace par une meilleure conduite. Il eſt donc vrai que l'eſpérance eſt le ſeul bien de ceux qui n'en ont plus. Mais ſi l'on peut ajoûter quelque-choſe à cela, il eſt certain qu'elle eſt auſſi le partage des gens heureux, qui ne ſe maintiendroient pas dans leur bonne fortune, s'ils n'avoient l'eſpérance de s'y pouvoir maintenir. Je ne penſe pas que vous ſoyez d'autre avis que le mien; car ſi depuis le tems que vous êtes malheureux, c'eſt-à-dire, que vous êtes au monde, l'eſpérance ne vous avoit ſoûtenu, vous auriez dans votre déſeſpoir imité Judas, ou ſervi d'éxemple à V * *. La queſtion n'eût été qu'au choix de la mort. Je finirai ces réflexions en vous diſant que je croi que l'Abbé Bourdelot & moi ſommes aujourd'hui fort remplis des paſſions à quoi nous ſommes enclins; lui du déſeſpoir d'avoir attaqué l'eſpérance avec ſi peu de ſuccès, & moi de l'eſpérance que tout le monde trouvera que Madame la Palatine l'a défendue avec tout l'eſprit imaginable.

LETTRE DE MADAME LA PALATINE

sur des Lettres écrites contre l'Espérance, & sur ce que l'Abbé Bourdelot avoit dit que l'Espérance étoit maigre, & que le Désespoir étoit gras.

A quoi pensez-vous, ennemis déclarés du plus grand bien de la vie, & des plus doux plaisirs du cœur? Quel démon vous inspire d'employer des esprits aussi délicats que les vôtres, pour soûtenir un si méchant parti? Haïssez-vous assez l'espérance pour renoncer même à celle de la louange & de l'estime du public? De quelle secte pouvez-vous être, ou de quelle réligion êtes-vous de parler si hardiment contre l'opinion des Sages, & contre la Loi de Dieu? Que vous a-t-elle fait cette Espérance aimable, pour la bannir ainsi de la Societé humaine, & du commerce des honnêtes gens? Qu'a-t-elle de commun avec les passions déréglées & les désirs ridicules des visionnaires? Pourquoi ne séparez-vous pas les prétentions légitimes d'avec les chimériques souhaits? Ne sauroit-on espérer avec un esprit tranquille ce qu'on désire avec raison? Quelle humeur maligne vous fait prendre un parti si proche de celui du Déséspoir? Ce monstre abominable, ce partage des lâches & des damnés pourroit-il séduire assez vos esprits, pour vous rendre protecteurs d'une si terrible opinion? Ne voyez-vous pas qu'en

qu'en voulant combattre les vices, vous querellez les vertus, dont l'Eſpérance ſans doute eſt la plus noble & la plus utile? Que peut-on faire ſans eſpoir? Y a-t-il quelque action dans la vie qui s'en puiſſe paſſer? & vous-même en la condamnant, n'avez-vous pas eu quelque eſpérance de nous perſuader de n'en avoir plus, & d'attirer nos louanges par la beauté de vos Lettres, & la nouveauté de vos raiſonnemens? Que ſi vous n'avez pas réuſſi, la faute en eſt à la cauſe que vous ſoûtenez, & non pas à votre eſpoir. L'Eſpérance en elle même n'a rien que d'aimable & de bon. Elle élève le cœur des honnêtes gens; elle fortifie les foibles, & ne peut nuire qu'aux impertinens & aux ridicules, qui ne s'en ſervent jamais, qu'en ſe trompant eux-mêmes dans la vanité de leurs deſſeins. L'Eſpérance eſt enfin le dernier bien des miſérables. Que vous a-t elle donc fait pour pour la traiter ſi mal? Ou plûtôt que vous a fait le genre-humain, pour le priver d'un bien que les tyrans & la mauvaiſe fortune n'ont jamais pû ôter aux plus malheureux? L'Eſpérance a toûjours préparé les chemins de la gloire; & tous les Héros, dont on en trouve encore quelques-uns aujourd'hui, n'ont peut-être jamais vû leurs victoires aller plus loin que leur eſpoir. Il eſt permis de méſurer ſon eſpérance à ſon courage; il eſt beau de la ſoûtenir malgré les difficultés;

mais il n'eſt pas moins glorieux d'en ſouffrir la ruïne entière avec le même cœur qui avoit oſé la concevoir. Laiſſez-nous donc eſpérer, puiſqu'auſſi bien ne ſauriez-vous nous en empêcher. Inſtruiſez-nous, ſi vous voulez, à régler nos ſouhaits. Aprenez-nous à choiſir nos déſirs; mais permettez-nous de nous conſoler de nos mauvais ſuccès, par la ſatisfaction d'avoir eu des eſpérances bien fondées; & ſongez que ſouvent la perte d'un bien long-tems attendu, n'eſt la douleur que d'un jour; au lieu que la joye de l'avoir eſpéré a fait le bonheur de pluſieurs années, & la douceur de mille agréables momens. Ne parlez donc plus contre cette Eſpérance ſi aimable & ſi chère. Qu'elle ſoit ſèche ou non, le mérite en eſt égal; & quoi que vous en puiſſiez dire, une Eſpérance maigre vaudra toûjours mieux qu'un gras Déſeſpoir. Cette injure qu'on lui donna hier au milieu des plus illuſtres maigreurs de France, n'a rien fait contre ſa réputation; & le Déſeſpoir tout gros & tout gras qu'on nous le repréſente, n'a fait nulle impreſſion ſur mon cœur. Je ne ſai ſi Judas étoit maigre ou replet. L'Ecriture qui parle de ſon déſeſpoir, ne dit rien de ſon embonpoint. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr qu'il ſe pendit faute d'un peu d'eſpérance. Cet éxemple n'eſt pas beau. Ainſi malgré tous vos raiſonnemens, j'eſpérerai toute ma vie, & ne me pendrai jamais.

CCCCLXXXII.

CCCCLXXXII.

De Madame de Scudery au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 14. *Août* 1671.

Je parlai hier de vous, Monſieur, avec l'Abbé de Choiſi. Vous ne m'en avez rien écrit. Comment avez-vous pû faire un ami auſſi agréable ſans en parler? N'eſt-il pas vrai qu'il a l'eſprit très-délicat & très-agréable, & que c'eſt un garçon fort poli?

Enfin nous aurons une MADAME,* c'eſt la fille de l'Electeur Palatin, jeune, & de beaucoup d'eſprit. MONSIEUR ira à Metz l'épouſer.

L'envie de vous écrire m'a fait commencer avec un mal de tête ſi fort augmenté, qu'il me force à vous dire bon ſoir.

CCCCLXXXIII.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Scudery.

A Buſſy, ce 18. *Août* 1670.

Je ne ſai comment j'ai pû oublier de vous aprendre, Madame, l'amitié que j'avois faite avec M. l'Abbé de Choiſy. Il faut que je l'aye trouvé ſi fort à mon goût, que j'aye crû qu'il étoit mon ami de tout tems, & que mes amis ne l'ignoroient pas; ſa Mere étoit

* Epouſe de MONSIEUR, Frère du Roi.

de mes amies autre-fois. Je trouve le Mariage de MONSIEUR fort bien pensé. Cette alliance nous peut être utile en Allemagne.

Je me plains aussi de votre migraine, Madame, car outre la peine qu'elle me fait en vous faisant souffrir, elle m'ôte le plaisir d'avoir de grandes Lettres de vous, & les plus longues me paroissent toûjours trop courtes.

CCCCLXXXIV.

Du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Bussy, ce 13. Novembre 1671.

J'ai apréhendé pour vous, Madame, de plus grands maux que des vapeurs, dans l'inquiétude où j'ai été; j'eusse bien voulu être quitte pour cela. Ce n'est pas que je n'aye oüi dire à mille gens, que c'est un mal fort incommode, mais on n'en meurt pas; & cette assurance doit bien aider ceux qui l'ont, à n'être guères malades.

Quand la Raison, dites-vous, se joint à la ratte, les vapeurs ne finissent pas si tôt; on ne sauroit dire cela plus agréablement ni plus juste. La Lettre du P. Rapin est du cinq Octobre, je ne sai où elle a pû demeurer si long-temps. Il est toûjours le plus honnête ami du monde; je ne serai pas fâché qu'il fasse voir à ses bons amis la Lettre que j'ai écrite au

au Roi, mais je n'aimerois pas qu'elle courût le monde. Je ſuis bien-aiſe qu'elle ſoit à votre gré, car j'eſtime fort votre goût. Je croi comme vous, que ſi le Comte de Guiche ſe fût choiſi un ſucceſſeur, il n'eût pas pris la Feuillade, & que celui-ci n'eût pas même ſongé de ſon chef à l'être ; il a fallu que le Roi s'en mêlât. Mais diſons la vérité, Madame, quoique peut-être nous aimions mieux le Comte de Guiche que l'autre, le Roi a raiſon d'aimer mieux la Feuillade que le Comte de Guiche. Ce n'eſt pas que la Feuillade ne ſoit fort heureux ; véritablement il a cherché aſſez la fortune, mais les fautes qu'il a faites en la cherchant, ne l'ont pas empêché de la trouver. Il a perſuadé au Roi qu'il l'aimoit, & le Comte de Guiche a fait croire à Sa Majeſté le contraire. Voilà les véritables raiſons de l'état des affaires de chacun d'eux. Cependant le Comte de Guiche eſt un homme de qualité qui a encore de grands établiſſemens, de l'eſprit & du courage, & que je n'eſtime pas moins pour être fui de la plûpart du monde ; au contraire, Madame, je croi qu'il eſt de ces gens à qui il ne manquoit que d'être malheureux, pour être les plus honnêtes gens de leur ſiècle. Vous verrez que l'adverſité lui donnera les derniers traits.

CCCCLXXXV.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A - - - ce 13. Novembre 1671.

Je suis fort obligé, mon R. Pere, à Monsieur le Premier Présidẽt de l'estime qu'il a témoigné avoir pour moi. Cela aide bien à me soûtenir dans ma mauvaise fortune, que de telles gens ne m'en estiment pas moins. Je lui écris sur la perte qu'il a faite, que je n'ai aprise que par vous. Mais, mon R. Pere, j'ai peur que vous ne me gâtiez avec vos louanges. Je croi que vous apréhendez que tout le mal qu'on m'a fait depuis quatre ou cinq ans, ne m'ait donné des pensées de desespoir, & que vous voulez m'en consoler par vos éloges. Il est certain que votre aprobation aide fort à la fermeté que Dieu m'a donnée, aussi ferai-je toute ma vie tout ce que je pourrai pour la conserver. Je vous prierai de me dire quelque jour votre sentiment & celui de Monsieur le Premier Présidẽt sur mes *Mémoires;* mais je vous les mettrai moi-même entre les mains ; car je ne les exposerai pas au hazard de se perdre par les voyes que je vous les envoyerois d'ici. Je n'ai pas encore eu réponse de la personne qui a dû donner ma Lettre au Roi, je vous la manderai aussi-tôt que je l'aurai eue. Cependant Dieu m'a mis le cœur au meilleur état du monde pour celui de ma fortune. Je fais des pas

pour

pour la rétablir; car je dois cela à ma famille, à mes ſervices paſſés, & à ma réputation, mais je le fais ſans impatience; & prenant au pis tous les ſuccès, je tâche à rétablir le deſordre où j'avois mis mes affaires domeſtiques pour le ſervice du Roi. Je fais des réflexions ſur la folie des hommes, de ſe tant tourmenter pour des établiſſemens qui durent ſi peu. Je m'occupe à embellir mes maiſons; j'entretiens un commerce agréable avec mes bons amis; & enfin les jours ſe paſſent, ſinon avec d'auſſi grands plaiſirs qu'on en a à la Cour, au moins avec mille fois moins de peine. Voilà, mon R. Pere, la vie que je fais, & par-où je prétens ſurvivre à ma mauvaiſe fortune: ſi je ſuis trompé, j'aurai la conſolation en mourant de finir une vie qui a toûjours été malheureuſe.

CCCCLXXXVI.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 4. Janvier 1672.

Depuis la dernière Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, Monſieur, j'ai eu une pleuréſie dont j'ai crû mourir; je ne me ſerois pas trouvée trop malheureuſe de le faire, car je paſſe la vie aſſez deſagréablement. Au reſte, Monſieur, je vous dirai, moi qui viens des portes du trépas, qu'en cet état-là les

les pensées de l'Eternité sont terribles, & la vie & le monde paroissent bien peu de chose. Cependant me voilà guérie ; il faut encore songer à vivre, & vous souhaiter cette année ici plus heureuse que l'autre. Le Roi ne fait point le voyage de Champagne, & l'on croit fort la paix, malgré notre grand armement. Tout le monde craint Sa Majesté: quand il est question de dégainer, on lui donne tout ce qu'il demande. Adieu Monsieur, faites-moi toûjours l'honneur de m'aimer. Personne, si j'ose m'en vanter, ne le mérite comme moi, & n'est plus zélée pour vos intérêts assurément.

CCCCLXXXVII.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 21. Janvier 1672.

On n'est jamais à plaindre, Monsieur, d'attendre long-tems vos Lettres, car on est toûjours bien récompensé de son attente. Quoique je sois peu sensible aux louanges contre lesquelles je me suis endurci, je ne laisse pas d'être touché des vôtres, & me savoir un peu de gré d'avoir mérité votre aprobation. Il me paroît qu'elle est sincère, par ce que vous en avez écrit à Mademoiselle du Pré. Elle & moi nous nous fîmes hier un grand plaisir de parler à l'envi l'un & l'autre de votre mérite. Je suis bien-aise que vous

vous la connoissiez. Votre commerce avec un bon homme comme moi, peut vous rétablir dans le public sur la bonté. Elle m'a assuré que vous étiez vous-même un très-bon homme; j'en ai eu de la joye; car comme j'ai un peu d'expérience dans le monde que je connois très-bien, je ne suis plus sensible à rien qu'à la bonté, & je compte l'esprit pour peu de chose, quand ce n'est que de l'esprit. Adieu, Monsieur, aimez-moi un peu, je le mérite par mon ingénuité. Je suis avec un respect sans égal à vous.

CCCCLXXXVIII.

Du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Chaseu, ce 9. Avril 1672.

Je vous plains bien, vous autres gens du monde, de voir mourir à vos yeux les grandes Princesses; vous en avez pendant trois ou quatre jours de fâcheuses idées. Pour nous autres exilés, c'est tout le contraire: si vous saviez la consolation que nous avons d'aprendre que les personnes qui sont les plus heureuses de la terre, meurent non seulement comme nous, mais même avant nous, je vous assure que vous ne vous soucieriez guères d'être chassée & en disgrace. Ce sont-là des plaisirs de misérables, me direz-vous; j'en suis d'accord, mais ce sont des plai-

plaisirs. Vous avez raison de parler de la Comtesse de Fiesque comme vous en parlez; elle a de bonnes choses; mais l'essentiel lui manque; on la peut mettre au rang de ces agréables connoissances; mais on est bien attrapé, quand on en a fait son amie.

CCCCLXXXIX.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

Ce 23. Decembre 1672.

J'ai bien du chagrin d'être long-tems sans recevoir de vos Lettres, mon Révérend Pere; mais c'est encore plus pour la raison qui vous empêche de m'écrire, que pour le plaisir que je n'ai pas, quand vous ne m'écrivez point. Je voudrois bien que vous fussiez toûjours en bonne santé; car je n'aime point que mes amis souffrent. Au reste, vous n'avez pas sujet de me craindre quand vous m'écrivez, ce n'est pas parce que je suis indulgent; c'est parce qu'il vous est aisé de bien écrire. Je vous avoue que je suis un peu juste & délicat; mais vous l'êtes aussi, & pour écrire des Lettres familiéres, il ne faut qu'être naturel. Madame de Scuderi m'a mandé vos conversations sur mes affaires. J'ai écrit au Roi, & je lui ai envoyé la copie de ma Lettre. Il faut voir ce que cela produira. Cependant je continue de demander à Dieu qu'il fasse de moi tout ce qu'il lui plaira; qu'il donne

donne un heureux ſuccès aux pas que je fais pour mon retour, s'il y va de ſa gloire & de mon ſalut, ſinon qu'il m'empêche de retourner à la Cour. Si je ſavois quelque-choſe de plus ſoûmis & de plus réſigné, je vous aſſure, mon R. Pere, que je le dirois. Adieu de tout mon cœur.

CCCCXC.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Chaſeu, ce 24. Mars 1673.

Vous ne ſauriez vous imaginer, Madame, combien j'ai de patience ſur mes affaires de la Cour. Mon honneur me reprocheroit quelque-choſe ſi j'en avois autant ſur les affaires de mes bons amis. Cette tranquillité ne m'empêche pourtant pas de ſonger à tout ce que je puis faire: mais après l'avoir fait, j'en attens l'évènement avec indifférence.

Il eſt certain que la paix eſt fort incertaine; je ne penſe pas même que les Miniſtres ſachent ce qui en arrivera.

Adieu Madame, eſpérons. Ce nous eſt un grand avantage de ne pouvoir être pis que nous ſommes, & de pouvoir être mieux. Quand l'eſpérance ne nous aporteroit aucun bien que celui de la ſanté qu'elle nous conſervera, il en faut avoir. Il me ſouvient toûjours ſur cela de ce que diſoit le Pere Senault: Que

Que l'ame & le corps avoient de grandes liaisons ensemble, que cependant ils se contrarioient toûjours: & qu'en un mot, c'étoient deux amis qui ne se pouvoient souffrir. Il n'y a rien de mieux dit, ni de plus véritable.

CCCCXCI.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Chaseu, ce 15. Janvier 1675.

J'écris à Monsieur le Premier Président sur la blessure de Monsieur son Gendre, mon Révérend Pere. Je vous suplie de lui donner ma Lettre. On m'a mandé que cette blessure n'étoit point dangereuse, & qu'après y avoir fait mettre le premier apareil, il retourna au combat. Quelque légère qu'elle soit, c'est une belle action, pourvû qu'il guérisse bien-tôt. Je serois bien fâché qu'il n'eût pas été blessé, car cela aide fort à la réputation, & même à la récompense. Je n'ai point encore de réponse du Duc de Saint-Aignan sur mes affaires de la Cour; je l'attens avec ma tranquillité ordinaire. Je vous assure, mon R. P. que je ne m'en fais pas l'honneur, & que je connois bien qu'il n'est dû qu'à Dieu. Il ne me paroît pas qu'il soit de la force d'un homme sensible, d'être aussi patient que je le suis dans tous les maux qu'on m'a faits, & qui durent encore. J'espère qu'il m'assistera

jusqu'au

jusqu'au bout, en me faisant suporter comme j'ai fait ma mauvaise fortune, ou en la rendant meilleure.

CCCCXCII.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 24. Janvier 1675.

Je songe fort souvent à vous, mon Cousin, & je ne trouve jamais la Maréchale d'Humieres que nous ne fassions pour le moins chacune un soupir à votre intention. Elle est toute pleine de bonne volonté, aussi-bien que moi; & tous nos désirs n'avancent pas d'un moment l'arrangement de la Providence. Car j'y croi, mon Cousin, c'est ma Philosophie. Vous de votre côté & moi du mien, avec des pensées différentes, nous allons le même chemin: nous visons tous deux à la tranquillité, vous par vos raisonnemens, & moi par ma soumission. La force de votre esprit, & la docilité du mien nous conduisent également au mépris de tout ce qui se passe ici bas. Tout de bon c'est peu de chose: nous avons peu de part à nos destinées: tout est entre les mains de Dieu. Dans de si solides pensées, jugez si je suis capable de comprendre votre tranquillité.

Je laisse la plume à Madame de Grignan, mon Cousin: je dis la plume, car pour l'encre vous savez qu'elle en a de toute particulière.

De Madame de Grignan.

Je n'ai point trouvé de papier noir,* c'eſt ce qui m'a fait réſoudre à me ſervir de l'encre la plus noire de Paris. Il n'eſt feſtin que d'avaricieux, voyez comment celle de ma mere eſt effacée par la mienne. Je n'ai plus à craindre que les pâtés** qui ſont preſque indubitables avec une encre de cette épaiſſeur; mais enfin il faut vous ſervir à votre mode. En verité, Monſieur, vous feriez bien mieux d'épargner notre encre & notre papier, & de nous venir voir, puiſque vous me faites le plaiſir de m'aſſurer que mon ſéjour à Paris ne vous eſt pas indifférent. Venez donc profiter d'un bien qui vous ſera enlevé à la première hirondelle.† Si je vous écrivois ailleurs que dans une Lettre de ma mere, je vous dirois que c'eſt même beaucoup retarder mes devoirs qui m'appellent en Provence; mais elle trouveroit mauvais de n'être pas comptée au nombre de ceux qui doivent régler ma conduite. Elle en eſt préſentement la maîtreſſe; & j'ai le chagrin de n'éprouver ſon autorité qu'en des choſes où ma complaiſance & mon obéïſſance ſeront ſoupçonnées d'être d'intelligence avec elle. Je ne ſai pas pourquoi je m'embarque à tout ce diſcours. Il ne me paroît pas que j'aye beſoin d'apologie auprès

* Cette Lettre eſt une réponſe à la 134.

** Encre qui tombe de la plume ſur le papier.

† Ou au commencement du Printems.

auprès de vous; c'eſt donc ſeulement par le ſeul plaiſir de parler à quelqu'un qui écoute avec plus d'attention, & qui répond plus juſte que tout ce qui eſt ici.

Suite de la Lettre de Madame de Sevigny.

Voilà ce qui s'apelle écrire de la bonne encre. Plût à Dieu que vous fuſſiez ici! nous cauſerions de mille choſes, mais ſur tout des ſentimens dont la Provençale* vous parle, qu'il faut cacher à la plûpart du monde, quelque véritables qu'ils ſoient, parce qu'ils ne ſont pas vraiſemblables. Corbinelly eſt ici, il croit que vous ne ſongez plus à lui, cependant il vous honore & il vous aime extrêmement. Votre ſouvenir fait les délices de nos converſations, & des regrets enſuite de vous avoir perdu.

CCCCXCIII.

Du Comte de Buſſy à la Maréchale d'Humieres.

A Chaſeu, ce 28. Février 1675.

J'eus l'honneur de vous écrire il y a quelque temps, Madame, & je ſuis fort fâché que vos incommodités vous ayent empêché de me faire réponſe. J'aprens que vous êtes aujourd'hui en meilleure ſanté, dont j'ai une très-grande joye. Ménagez-la plus que vous ne faites, Madame, en vous donnant moins

* Elle apelle ainſi Madame de Grignan ſa Fille, parce qu'elle demeuroit en Provence.

de ſoins; car ſi cette Maiſon pour qui vous les prenez, venoit à vous perdre, elle perdroit tout d'un coup les reſſources qu'elle peut eſpérer de vous tant que vous vivrez. Je voudrois bien vous intéreſſer par quelque endroit qui vous fût ſenſible; car je trouve auſſi mon compte à votre vie, par une fort grande tendreſſe que j'ai pour vous.

CCCCXCIV.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, ce 1. Août 1675.

Je comprens bien l'embarras des gens qui ſont imprimer, mon Rev. Pere, mais le mal que l'on fait à ceux qu'on imprime malgré eux eſt bien pire. La charité de ceux qui ont pris ce ſoin-là pour moi m'a coûté ma fortune; car pour me rendre plus plaiſant, ils m'ont fait offenſer mille gens auſquels je ne ſongeois pas & que j'aurois loué ſi jen avois parlé. J'attends avec impatience la défenſe du Bas-breton; j'eſpère qu'il employera ſes armes offenſives auſſi-bien que les défenſives contre ſes ennemis & je les tiens pour battus. Je connois le mérite de Madame d'Aſſerac, mon R. P. & ſa grande naiſſance me paroît une de ſes moindres bonnes qualités. J'ai toûjours fort ſouhaité d'être de ſes amis; aidez moi à le devenir. Je me réjouïs de voir votre *Hiſtoire d'Aubuſſon*. C'eſt une

une belle matière; vous me ferez passer de bonnes heures en votre absence; cela soit dit sans vous offenser.

CCCCXCV.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Vichi, ce 25. Mai 1676.

Quand j'apris votre permission d'aller à Paris, jen sentis toute la joye imaginable, & je courus avec Corbinelly pour m'en réjouir avec Madame votre Femme. Nous trouvâmes qu'elle étoit délogée; je crus que vous viendriez à l'instant, & que je vous verrois un matin entrer dans ma chambre: cependant vous ne vintes pas, & moi je partis pour venir ici tâcher de recouvrer cette belle santé* dont la perte m'afflige & vous aussi. J'y ai reçu votre Lettre. Vous faites bien de me faire des complimens sur votre retour; car je croi que je serai plus aise de vous revoir, que vous ne sauriez être de me retrouver. Dans cette espérance je vais avaler mes verres d'eau deux à deux, afin d'être bien-tôt à Paris, où je vous embrasse par avance. Je suplie ma Nièce de Colligny de croire que je l'aime & que je l'estime. On n'ose écrire, cela fait mourir; c'est pourquoi je finis, afin de vous conserver une Cousine qui vous aime fort.

* Par le moyen des eaux minerales.

CCCCXCVI.

De l'Evêque de Verdun Hoquincour au Comte de Busſy.

A Verdun, ce 6. Septembre 1676.

Je viens d'aprendre, Monſieur, que vous paſſerez l'hiver à Paris, j'en ai toute la joye que vous jugez bien. Rien ne ſera plus capable de m'y faire aller que le plaiſir que j'aurai de vous y voir. Vous ſavez toutes les nouvelles de Maſtricht. Philisbourg ſe défend toujours fort bien. Nous nous trouvons à merveilles au-delà du Rhin; il y a abondance de fourages, & les Allemans commencent à en manquer. Le Maréchal de Créqui attend toûjours le détachement de l'Armée de Monſieur de Luxembourg. Pour peu qu'il lui vienne de troupes du côté de Flandres, on pourroit ſecourir cette Place. Ecrivez-moi ſouvent, Monſieur; avec le ſécours de vos Lettres, c'eſt tout ce que je puis faire de ſoûtenir votre abſence.

CCCCXCVII.

Réponſe du Comte de Buſſy à l'Evêque de Verdun Hoquincour.

A Paris, ce 9. Septembre 1676.

Hâtez-vous auſſi de profiter de la grace que le Roi m'a faite, Monſieur, ſi c'eſt un plaiſir pour vous de me voir, car elle ne va pas

pas loin, & les Hirondelles ſeront le ſignal de mon départ. Pour moi je meurs d'impatience d'avoir l'honneur de vous voir. Calvo a bien fait ſon devoir à Maſtricht, il a auſſi été bien récompenſé. Le Roi lui a donné le Gouvernement d'Aire, vingt mille francs de penſion, & l'a fait Lieutenant-Général. Je ne déſeſpère pas de la levée du ſiège de Philisbourg. Il me ſemble que les aſſiégeans ſe relâchent, & le Fay va toûjours ſon même train. D'ailleurs, Monſieur de Luxembourg étant delà le Rhin, s'il peut combattre le Prince de Lorraine il n'y manquera pas. Roquelaure a le Gouvernement de Guienne par la mort du Maréchal d'Albret. Je n'ai garde de vous ſoulager de mon abſence par mes Lettres, prenez vos meſures là-deſſus pour partir promptement, car je ne vous dirai pas un mot d'ici à ce que je vous embraſſe, & ce ſera aſſurément de tout mon cœur.

CCCCXCVIII.

Du Duc de Saint-Aignan au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 24. Decembre 1676.

Je vous renvoye le Tome de vos *Mémoires* que vous m'avez prêté, Monſieur. Je n'ai rien lû de mieux écrit, ni de plus divertiſſant. J'ai été bien fâché d'y voir des Lettres à vous de mille gens qui ne vous aiment pas

tant que je fais, & d'y voir fort peu des miennes. Mais il ne m'en faut prendre qu'à moi: car si j'avois été plus soigneux à vous écrire, je ne pense pas que vous eussiez suprimé mes Lettres. Cela m'aprendra à l'être une autre fois davantage.

Je fus hier à la réception du Président de Mesme à l'Académie. Il fit une fort jolie harangue, & le Directeur Benserade y répondit dignement. Entre autres choses, il dit en parlant du Roi, que Sa Majesté pouvoit aussi peu souffrir un mot hors de sa place, qu'un soldat hors de son rang. Quinaut a lû les vers du Prologue de l'Opéra que nous verrons au premier jour de l'an, on les a trouvé fort beaux. Le jeune Abbé Tallemant a fait un beau discours, en faveur de la Langue Françoise contre la Latine. Monsieur l'Archevêque & Monsieur Colbert y étoient. Nous vous y avons trouvé fort à dire. Si j'avois couché à Paris j'aurois été vous embrasser, mais je suis retourné promptement ici pour me préparer à faire ma charge le premier jour de l'an, que j'entre en année. Vous devriez bien faire un Rondeau pour le Roi que je lui présenterois ce jour-là à son lever. Cela me donneroit occasion de parler de vous, & de faire votre cour. Benserade a mis cette sorte de vers à la mode, & ils ont bien réussi.

CCCCXCIX.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0606
DFG

CCCCXCIX.

Réponſe du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Paris, ce 31. *Decembre* 1676.

Je ſuis bien-aiſe, Monſieur, que vous ayez eu du plaiſir à lire mes *Mémoires*; & comme vous dites, c'eſt votre faute ſi vous ne vous y êtes pas trouvé plus ſouvent. Pour moi j'y perds encore plus que vous; car outre le plaiſir que j'aurois eu à recevoir de vos Lettres, elles auroient embelli & honoré le lieu où je les aurois miſes.

Je ne ſuis pas ſurpris, Monſieur, d'aprendre que le Préſident de Meſme ait bien harangué, ni que Benſerade y ait bien répondu. Ils s'aquiteront toûjours avec honneur de tout ce qu'ils auront à faire.

Ce que dit Benſerade du Roi eſt auſſi vrai, qu'il eſt bien dit. Il eſt ſuprenant, parcequ'il eſt rare, qu'un grand Roi ſoit auſſi poli que Guerrier. Je voudrois m'être trouvé à l'Académie avec vous, Monſieur, mais je ne voudrois pas que le Roi pût croire que je fiſſe autre choſe à Paris que mes affaires, pour leſquelles il m'a permis d'y venir. Peut-être qu'une ſi ſoumiſe réſignation à ſes ordres, le diſpoſera à me permettre à la fin de le voir. Je vous envoye un Rondeau. C'eſt proprement ce que j'aurois écrit au Roi en proſe, ſi

je m'étois donné cet honneur-là, comme j'en avois envie à ce commencement d'année.

RONDEAU
Du Comte de Bussy, Au Roi.

Pardonnez-moi, si j'ose enfin vous dire,
Qu'assez long-tems a duré mon martyre.
J'apelle ainsi le tems que j'ai passé
En votre absence, où je suis bien lassé
De ne voir plus un Maître que j'admire.
On vous a dit que j'aimois trop à rire,
Que nul n'étoit exempt de ma satire.
Ce raport, Sire, est un peu trop outré,
Pardonnez-moi.

J'ai failli, mais bien moins qu'on n'a dit, Sire,
Et cependant, on ne peut contredire,
Qu'avec éclat, j'ai long-tems commandé
Sans en avoir été récompensé,
Mais après tout, si j'ai fû mal écrire,
Pardonnez-moi.

CCCCC.
Du Pere R - - - au Comte de Bussy.

A Paris, ce 3. Juin 1677.

Quand je différe à me donner l'honneur de vous écrire, Monsieur, vous avez trop bonne opinion de vous & de moi, pour croire que je sois capable de vous oublier; ainsi je n'ai

n'ai pas besoin d'autre apologie que d'avouër que j'ai été un peu paresseux, d'avoir été si peu soigneux à vous demander de vos nouvelles. On se porte bien quand on est aussi Philosophe que vous, & qu'on n'a point de chagrin qu'on ne dompte par sa Philosophie, comme vous faites si bien. Mais comme la Philosophie toute pure ne mene point au vrai Christianisme, il est bon de vous avertir, vous qui voulez être encore plus Chrétien que Philosophe d'y penser un peu, & de mêler dans les actions d'équité & de raison que vous aimez à faire, un motif de Réligion. On vous aura mandé que le Roi est retourné à Versailles, & que tout y est comme il étoit avant ce grand poids de gloire qu'il vient d'ajoûter à ses autres conquêtes. Les harangues des Cours Souveraines se firent hier. Je n'en sai point encore d'autres nouvelles, sinon que celle de Monsieur le Premier Président notre bon ami étoit fort belle; & je le sai parce qu'il m'avoit fait la grace de me la montrer. Nous partons ce matin pour aller passer les Fêtes à Basville. Je n'ai pas voulu partir sans me donner l'honneur de vous écrire & de vous demander de vos nouvelles.

CCCCCI.

Du Comte de Buſſy au Pere R - - -.

A Buſſy, ce 5. Juin 1677.

J'ai reçu votre petit Sermon comme toutes les choſes qui me viennent de vous, mon R. Pere, & je vous dirai que je reconnois que cette Philoſophie qui me fait tant d'honneur & qui me donne tant de repos, ne me vient que de Dieu, ſans lequel je ſai bien que je ſerois auſſi foible qu'un autre: Ainſi, mon R. Pere, vous voyez que ma Philoſophie eſt accompagnée de Chriſtianiſme, comme vous me le conſeillez, & je vous aſſure que je ne ſuis pas content de cela, & que je veux aller plus loin ſi je puis.

CCCCCII.

Du Comte de Buſſy à Mademoiſelle de Cominges.

A Buſſy, ce 10. Juin 1677.

Je voudrois bien, Mademoiſelle, que vous euſſiez trouvé mauvais que j'euſſe été ſi long-temps ſans vous écrire. J'ai peur que vous n'y ayez pas penſé, cependant je me ſerois bien juſtifié à vous par l'accablement d'affaires où j'ai été depuis mon retour. Je me ſuis plaint ſouvent à ma fille de Colligny, de n'avoir pas le temps de vous écrire tout ce que nous diſions de vous. Pour elle qui a plus

plus de loisir, elle a eu le plaisir de vous écrire, & de recevoir de vos Lettres, mais aussi j'en aurai à mon tour quand elle n'en aura point, car elle n'est pas ici. J'ai apris le retour du Roi à Versailles en bonne santé. J'espère & je souhaite plus que personne qu'il vous fasse du bien ; je lui ferois volontiers crédit de celui que je lui demande, s'il vouloit commencer bien-tôt par vous.

CCCCCIII.

De Madame de Scudery au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. *Septembre* 1677.

Je suis triste, Monsieur, je viens de l'enterrement de Madame de Puisieux. On n'a jamais vû une personne mourir si vivante, avec tant de feu & tant de présence d'esprit. Il n'y avoit pas quinze personnes à l'enterrement de cette femme si connue & si recherchée. Je suis fort aise de vous savoir aussi heureux qu'on le peut être. Les gens raisonnables se le font tout seuls, malgré la fortune. Vous avez de la santé & de l'esprit bien réglé ; vous avez le nécessaire pour la vie d'un homme de qualité, & auprès de vous une fille heureuse, d'un grand mérite, & que vous aimez fort. En voilà assez pour vivre agréablement. Vous mériteriez assurément une fortune plus brillante : mais Dieu ne l'a

pas

pas voulu; & quand vous l'auriez, vous auriez auſſi plus d'amertume. Pour moi j'eſſaye de mettre toute ſorte d'ambition hors de mon cœur. J'aime preſque autant avoir ces ſentimens-là que de la fortune.

CCCCCIV.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 13. Octobre 1677.

Il y a quatre jours que je ſuis revenue de Vichy. J'y portai un ſouvenir bien tendre de votre amitié, de votre bonne & agréable converſation, de la beauté de Chaſeu, du mérite de ma Niéce de Colligny, que j'aime & qui me plaît. Parmi tant de bonnes choſes, j'avois un petit regret de ne vous avoir pas demandé à voir quelque-choſe de vos *Mémoires*, pour leſquels j'ai un goût extraordinaire. Je ne comprens pas comment je ne m'en aviſai point. Je ſuis fort aiſe que de votre côté vous m'ayez trouvé un peu à dire. Vous vous étiez donc réchauffé pour moi en me voyant? C'eſt un bon ſigne quand l'amitié redouble par la préſence. Pour moi je croi que nous nous aimons encore plus que nous ne penſons. Cette Puiſieux étoit bien épineuſe, Dieu veuille avoir ſon ame. Il faloit, comme vous dites, charrier bien droit avec elle. Quand elle fut prête à mourir l'année

née passée, je disois en voyant sa triste convalescence & sa décrépitude: Mon Dieu! elle mourra deux fois bien près l'une de l'autre. Ne disois-je pas vrai? Un jour Patris étant revenu d'une extrême maladie à quatre-vingts ans, & ses amis s'en réjouïssant avec lui, & le conjurant de se lever: Helas! Messieurs, leur dit-il, ce n'est pas la peine de se r'habiller. Mon Dieu, mon Cousin, que cette réponse m'a paru plaisante. Je crains de vous avoir déja fait ce conte. Mais à propos de mort, vous voulez que je vous fasse un compliment sur celle du Grand-Prieur de Champagne, je le veux bien; & quand j'y ajoûterois encore les autres, je suis assurée que ma consolation auroit toute la force nécessaire. Vous souvient-il que vous me dites une fois sur une mort: Que vous aviez attendu long-tems ma Lettre, mais qu'ayant vû qu'elle tardoit trop à venir, vous vous étiez consolé tout seul du mieux que vous aviez pû? Mon cocher le fut extrêmement de l'histoire lamentable de la versade de Monsieur Jannin. Celle-là fut encore plus belle à raconter que la nôtre. Je l'apris en chemin, & j'en écrivis à Monsieur Jannin; car quand il y a fracture, cela mérite un compliment. J'ai bien ri avec Corbinelli de la manière dont nos deux oncles nous écrasoient, ma Nièce & moi. Il a pensé mourir notre pauvre Corbinelli! Il prit de l'or potable qui le sauva par

une

une ſuëur qui le laiſſa ſans fièvre. Il n'eſt rien tel que d'être riche: un gueux en ſeroit mort.

On parle d'une eſpèce de victoire du Maréchal de Crequy. Il a battu les Allemands. Avez-vous jamais ouï parler d'une étoile ſi brillante que celle du Roi? Vous ſavez bien qu'il a donné deux mille écus de penſion à Racine, & à Deſpreaux, en leur commandant de travailler à ſon Hiſtoire, dont il aura ſoin de leur donner des Mémoires. Adieu mon cher Couſin.

CCCCCV.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Buſſy, ce 23. Juin 1678.

Je vous écris après avoir long-tems attendu une réponſe de vous, & vous me la faites le même jour que je vous écrivis. Quoique je l'attendiſſe avec une fort grande impatience, je ne vous ai pas traitée ſi rudement que vous vous traitez vous-même. Vous apellez folie de ſonger à moi ſans m'écrire, & moi je ne croi pas ſeulement que ce ſoit une petite faute. Il ne faut qu'un moment pour penſer, & il faut du tems pour écrire.

Le Roi a raiſon de donner la paix. Il devenoit inſuportable à tout le monde: perſonne ne pouvoit plus durer avec lui. Il mettoit ſes ennemis au déſeſpoir par de continuëlles

nuëlles défaites; & ſes amis & ſes ſerviteurs, en les épuiſant de louanges. Ce n'eſt pas que je prévoye que la paix me donne plus de repos ſur ſon ſujet. Il me fournira aſſurément autant de matières d'éloges ſur ſes actions de paix, qu'il fait ſur celles de guerre. Je ſuis à Buſſy depuis un mois, & j'y ſerai juſqu'aux premiers jours d'Août; après quoi je retournerai à ce Chaſeu qui vous plaît tant. Je ſuis pourtant aſſuré que Buſſy vous l'effaceroit un peu, ſi vous le voyiez aujourd'hui. Il a des beautés & des propretés uniques, & vous y trouveriez l'aimable Fille & l'aimable Pere, qui ne vous le gâteroient pas. Au reſte, Madame, ne vous plaignez pas des répétitions à quoi vous dites que vous êtes ſujette; je ne vous les corrigerai pas. Je veux toûjours de la juſteſſe dans les penſées, mais quelque-fois de la négligence dans les expreſſions, & ſur tout dans les Lettres qu'écrivent les Dames.

Je demeure d'accord que Monſieur de Vardes doit être content du mariage de ſa fille avec Monſieur de Rohan: mais ce n'eſt pas auſſi une choſe ſi extraordinaire pour lui, qu'une des plus grandes héritières de France, de la Maiſon du Bec-Crepin épouſe Monſieur de Rohan. On m'écrit que la maladie dont Madame de Monaco eſt morte, lui a fait faire pénitence, & qu'elle ſera de ces gens de

l'Evangile qui ſont payés pour la dernière heure, comme ceux qui ſont venus le matin.

CCCCCVI.

De l'Evêque d'Autun au Comte de Buſſy.

A Bourbon-Lanoy, ce 8. Février 1679.

J'ai un extrême déplaiſir, Monſieur, de vous avoir quitté, & je ne puis aſſez vous témoigner ma reconnoiſſance de toutes les bontés que j'ai receues de vous. J'ai chargé le porteur de vous parler d'une affaire qui m'eſt d'une extrême conſéquence; pourvû que vous entendiez ſon jargon, il ne manque pas de ſens. Je vous ſuplie très-humblement, Monſieur, de lui donner créance, d'agréer que je vous demande de vos nouvelles, & d'être perſuadé qu'on ne peut vous honorer plus que je fais, ni être avec plus de reſpect &c.

CCCCCVII.

Réponſe du Comte de Buſſy à l'Evêque d'Autun.

A Autun, ce 11. Février 1679.

Ceux que l'on quitte ſont d'ordinaire le plus à plaindre, Monſieur. On les laiſſe dans le même lieu où ils ont vû leurs amis abſens, & tout ce qu'ils voyent les en fait ſouvenir; au lieu que ceux qui ſont partis, ſont occupés

pés par les avantures d'un voyage, & par les nouvelles perſonnes qu'ils trouvent. Vous jugerez par cette raiſon, que quand je ne perdrois pas, comme je fais, plus que vous à notre abſence, je ſerois toûjours le plus affligé de nous deux. Je vais travailler à faire ce que l'on m'a dit que vous ſouhaitiez de moi. Je vous aſſure que je ſerois ravi de vous faire le plus grand plaiſir du monde; car perſonne ne vous aime, ne vous eſtime, & ne vous honore plus que je fais, & n'eſt plus, &c.

CCCCCVIII.

De Monſieur Jeannin de Caſtille au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. Juillet 1687.

Il m'auroit été plus avantageux, Monſieur, d'avoir reçû l'honneur de ſaluër le Roi un peu plutôt, puiſque j'en aurois joüi plus longtems, & que cela m'auroit aidé à ſortir plutôt de mes affaires. Mais il vaut mieux tard que jamais, comme vous dites fort bien, Monſieur; le tems finit toutes choſes & nous finiſſons auſſi. Cependant je vous remercie des marques que vous me donnez de votre amitié en cette occaſion, vous aſſurant qu'on n'en peut avoir plus de reconnoiſſance que j'en ai. On m'a dit que le Roi avoit mis auprès de Monſieur le Duc de Bourgogne le fils aîné du ſecond lit de Monſieur le Duc de

Saint-Aignan; que Sa Majesté a voulu qu'on fit le second Chevalier de Malte, avec deux mille livres de pension qu'il lui donne & douze mille livres à sa Mere. Le Duc de Beauvilliers a envoyé à sa Belle-mere dix mille francs pour son deuil.

CCCCCIX.

Du Comte de Bussy à Madame de Monjeu.

A Versailles, ce 28. Mars 1688.

Quoique je ne doutasse point de votre joye, Madame, sur l'Abbaye que le Roi a donné à mon fils, j'ai été ravi que vous me l'ayez écrit. Les nouvelles marques de votre amitié me touchent aussi sensiblement que les premières, & je vous assure que je n'oublierai jamais ni les unes ni les autres.

Nous nous sommes fort vûs, Monsieur * * * & moi. Il se porte à merveille, il m'a trouvé bon visage; un petit air de bonne fortune, fait un petit air de bonne santé. Cependant je suis bien las d'être long-temps debout sans sortir d'une place, & de courir le long de ces grands Apartemens pour se faire entrevoir au Roi. Je ne croi pas être fou, quand je trouve que cette vie ici est bien pénible, & s'il s'y trouve quelques gens heureux & contens, ils sont encore jeunes, riches, & titrés: moi qui ne suis rien de tout cela, je me trouverois

verois fort misérable d'avoir à y passer le reste de mes jours.

CCCCCX.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Juin 1688.

Je vous trouve bien-heureux, Monsieur, d'être dans votre maison enchantée, & de vous y mettre par vos réflexions au dessus de tous les évenemens. Cela s'apelle vivre véritablement en sage:

Mihi res, non me rebus submittere conor.

Votre beau salon vous tient l'esprit gai & contribue à votre santé; & les pas que l'on fait dans la galerie de Versailles ne font d'ordinaire que lasser. Venez, Monsieur, & venez le plutôt qu'il vous sera possible: il m'en coutera un nouveau dégout pour tout ce que je verrai de gens après cela. Voilà comme on est au sortir de vos mains; mais il n'importe, autant de bon temps passé. Je ne sai si vous savez que le Roi a tiré le Montal de Maubeuge, pour le mettre dans Mont-Royal avec quatre mille livres de pension. Catinat, Maréchal de Camp, dans le corps que commandoit sur la Saône, le Comte de Sourdis, vient d'avoir ordre de la Cour, d'aller camper avec douze Régimens de cavalerie sur la Meuse, pour favoriser, dit-on, une seconde

élection de Monsieur le Cardinal de Furstemberg à l'Electorat de Cologne. Adieu, Monsieur.

CCCCCXI.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 13. Août 1688.

J'ai toujours eû confiance en votre heureux tempérament, mon cher Cousin; & quoi que je connusse des gens qui se seroient fort bien pendus dans l'état où vous êtes parti d'ici, le passé me répondoit un peu de de l'avenir. Il me semble,

Qu'un mont pendant en précipices,
Qui pour les coups du déseſpoir
Sont aux malheureux si propices,

n'étoit point-du-tout le chemin que vous prendriez. Et en vérité vous avez raison, la vie est courte, & vous êtes déja bien avancé: ce n'est pas la peine de s'impatienter. Cette consolation est triste, & ce remède pire que le mal; cependant il doit faire son effet, aussi-bien que la pensée qui n'est guères plus réjouïssante du peu de place que nous tenons dans ce grand Univers, & combien il importe peu à la fin du monde qu'il y ait eû un Comte de Bussy heureux ou malheureux. Je sai que c'est pour le petit moment que nous sommes en cette vie que nous voudrions être heu-

heureux; mais il faut se persuader qu'il n'y a rien de plus impossible, & que si vous n'eussiez eû les sortes de chagrins que vous avez, vous en auriez eû d'autres selon l'ordre de la Providence. Elle veut, par éxemple, que notre Cousin d'Allemagne soit romanesquement transplanté, & en aparence fort heureux. Nous ne voyons point le dessous des cartes; mais enfin c'est cette Providence qui l'a conduit par des chemins si extraordinaires, & si loin de nous faire deviner la fin du Roman, qu'on ne peut en tirer aucune conséquence, ni s'en faire aucun reproche. Il faut donc revenir d'où nous sommes partis, & se résoudre sans murmure à tout ce qu'il plaît à Dieu de faire de nous. Je ne sai comment je me suis embarrassée des ces moralités : j'en veux sortir, en vous disant que c'est le Marquis de Villars qui est revenu d'Allemagne, qui nous a dit des merveilles de notre Cousin. Je vous dois dire aussi que ma fille a gagné son procès tout d'une voix, avec tous les dépens. Cela est remarquable. Voilà un grand fardeau hors de dessus les épaules de toute cette famille: c'étoit un dragon qui les persécutoit depuis six ans ; mais à celui-là qui est détruit il en succéde un autre. C'est la pensée de se séparer: n'est-ce pas là ce que je disois de la manière de la Providence? Il faudra donc nous dire adieu ma fille & moi, l'une pour Provence, l'autre pour Brétagne. C'est

ainſi vrai-ſemblablement que la Providence va diſpoſer de nous. La Nièce de Monſieur de Corbinelli eſt morte d'une étrange maniére. Elle avoit emprunté avec ſon Oncle le caroſſe d'un de ſes amis: un Portier qui n'avoit jamais mené, prit témérairement de jeunes chevaux; il monte ſur le ſiège; il va choquant, rompant, briſant, courant partout. Un cheval s'abbat, le timon va enfiler un carroſſe, d'où trois hommes ſortent l'épée à la main: le peuple s'aſſemble; un de ces hommes veut tuër Corbinelli: Helas! Meſſieurs, leur dit-il, vous n'en ſeriez pas mieux, le Cocher n'eſt point à moi, nous ſommes au déſeſpoir contre lui. Cet homme devient ſon protecteur, le tire de la populace; mais il ne tire pas ſa pauvre Nièce d'une frayeur ſi exceſſive, qu'elle revient chez elle le cœur ſerré au point que la fièvre lui prend le ſoir, & quatre jours après elle meurt. Elle a été généralement regrettée de ceux qui la connoiſſoient. La Philoſophie de notre ami ne l'a pas empêché d'en pleurer; mais j'eſpère qu'enfin elle le conſolera. C'eſt à elle que je le recommande, car je n'ai pas la vanité de croire que je puiſſe en cette rencontre quelque-choſe ſur ſon eſprit. Cependant, mon cher Couſin, je lui laiſſe la plume, après vous avoir embraſſé de tout mon cœur & mon aimable Nièce, à qui je prétens écrire comme à vous dans cette longue & ennuyeuſe Lettre. Je

dis

dis ennuyeuſe, parce que comme elle ne m'a point divertie en l'écrivant, je croi qu'elle ne vous divertira point en la liſant. Je voudrois bien embraſſer le joli petit Langhac. Ma fille vous fait à tous deux mille ſincères amitiés: elle s'eſt toûjours flatée d'être reconnoiſſante de l'eſtime & de l'amitié que vous avez pour elle. Il faut que je revienne encore a vous, pour vous dire la joye que j'ai de l'eſtime que je vous voi, pour le ſecond Tome d'*Abbadie*. Vous ſavez de quelle manière je vous en ai parlé, c'eſt le plus divin de tous les Livres. Cette eſtime eſt générale, & le premier qui m'en a parlé avec tranſport, c'eſt notre cher ami. Ce Livre eſt digne de vous & de ma chere Nièce. Je ne croi pas qu'on ait jamais parlé de la Réligion comme cet homme-là.

De Monſieur de Corbinelli.

Il eſt certain, Monſieur, perſonne n'en a jamais parlé comme lui. Il ſemble que le Saint-Eſprit lui ait dicté ſes penſées & ſes preuves, pour donner de la confuſion aux faux Docteurs. Pour moi je me nourris de morale dont je me ſuis armé contre la mort de ma Nièce; la pitié a toûjours été ma paſſion dominante, & je puis dire la ſeule. On dit que c'eſt une épine qu'on m'a ôtée du pied, qui me fait encore mal. Les obſtacles ne me ſeront plus un obſtacle pour aller en Bourgogne vous y voir, je le déſire paſſionnément, ſans oublier que Madame de Colligny y aura ſa part.

CCCCCXII.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Creſſia, ce 13. Août 1688.

Avez-vous cru, ma chere Couſine, que Monſieur d'Autun ſeroit plus aiſe du gain du procès de Madame de Grignan que moi, pour lui en avoir donné la nouvelle, & ne m'en avoir rien dit? Si vous l'avez cru, je vous aſſure que vous vous êtes trompée. Voici deux agréables nouvelles que j'ai reçues en même-temps; l'Arrêt de la belle Comteſſe, & la penſion de notre ami Monſieur de Lamoignon. Je leur en écris à tous deux; mais j'en ſuis encore plus aiſe que je ne leur puis témoigner. La fortune qui me perſécute depuis long-temps en ma perſonne, ſe raccommode quelque-fois avec moi en celles de mes amis: c'eſt toûjours quelque-choſe. Enfin votre Niéce & moi ſommes ſur les fins du ſecond Tome de *la Vérité de la Réligion.* C'eſt un Livre divin. Je ne dis pas ſeulement pour la matière, mais encore pour la forme. Je ne veux plus lire que ce Livre-là pour ce qui regarde mon ſalut, il ne me feroit pas quitter le monde comme il y a obligé le Charmel, quand je ne ſerois non plus marié que lui; mais il me le fera bien mépriſer, & il m'en perſuadera le détachement par l'eſprit. Juſques ici je n'ai point été touché de tous les autres

autres Livres qui parlent de Dieu ; & j'en voi bien aujourd'hui la raiſon. C'eſt que la ſource m'en paroiſſoit douteuſe : mais la voyant claire & nette dans le Livre d'*Abbadie*, il me fait valoir tout ce que je n'eſtimois pas. Encore une fois, ma chere Couſine, c'eſt un Livre admirable, il me peint tout ce qu'il me dit ; & en un mot il force ma Raiſon à ne pas douter de ce qui lui paroiſſoit incroyable.

CCCCCXIII.

Du Comte de Buſſy à la même.

A Paris, ce 22. Juillet 169 .

Il y a huit jours que j'ai reçu votre Lettre, Madame : mais j'étois à Verſailles avec une eſpèce de goutte, qui bien qu'elle ne m'ôtât pas la liberté d'écrire, m'ôtoit celle d'écrire avec la gayeté d'eſprit que je veux avoir avec vous. Je ſuis venu ici pour la reprendre, & j'eſpère d'y parvenir. Ma fluxion eſt fort diminuée ; & à un homme de l'humeur dont je ſuis, un moindre mal eſt un bien. Votre Niéce de Dalets eſt ravie de l'aprobation que vous donnez à ſon changement ; & la liberté qu'elle vous laiſſe de ſuprimer la particule *de*,* eſt la moindre choſe, dit-elle, qu'elle voulût faire

* Madame de Sevigny n'aimant pas prononcer *de Dalets*, qui lui paroiſſoit trop rude, avoit prié la Fille du Comte de Buſſy de la pouvoir nommer *d'Alets*, comme étant plus doux.

faire pour vous. Son fils eſt joli par ſa taille & par ſa figure. Je ſuis de votre avis pour lui faire prendre le nom de Langhac, qui eſt le ſien. Je le menai l'autre jour à MADEMOISELLE qui le trouva fort à ſon gré. Il a naturellement de l'eſprit, & un eſprit naturel. Nous l'avons cultivé: c'eſt à la Cour & au monde à l'achever de peindre. Je n'ai encore rien fait pour mes affaires; j'ai toûjours ma reſſource qui ne manquera pas au beſoin, la réſignation, & la perſévérance. Je vous trouve fort heureuſe, ma chere Couſine, d'être dans une agréable maiſon à la Campagne avec Monſieur votre Fils & Madame votre Belle-fille: vous ne ſeriez pas ſi bien à Paris avec eux. Vous jouiſſez où vous êtes plus tranquillement les uns des autres; mais pour peu que votre bonheur ſoit complet, il ne faut pas que vous croyiez que vous ſeriez mieux ailleurs, & c'eſt un état où il eſt difficile de parvenir. Adieu, ma chere Couſine; je voudrois bien être en quart avec vous trois aux Rochers pour huit jours.

A Monſieur de Sevigny.

Quand je croi Madame votre Mere ſur le bien qu'elle me dit de vous, Monſieur, je n'ai aucun mérite à ſon égard par ma complaiſance. Il y a long-temps que j'ai connu que vous aviez de l'eſprit; & la retraite où vous êtes depuis quelques années, vous a dû acqué-

acquérir d'aimables connoiſſances: Il y a dix ans que vous étiez bon à voir quelque-fois: vous êtes aujourd'hui bon à l'uſer, c'eſt-à-dire, à tous les jours. Plût à Dieu que nous fuſſions voiſins! Je comprens dans mon ſouhait Madame votre Mere, auſſi-bien que Madame votre Femme. Si cela étoit, je me conſolerois plus aiſément que je ne fais, des graces & des honneurs qui me manquent, & que vous me déſirez. Je vous en remercie de tout mon cœur, & je ſuis aſſurément votre, &c.

CCCCCXIV.

Du Comte de Buſſy à la même.

A Colligny, ce 9. Août 1691.

L'abſence de ſes bons amis eſt un grand mal, Madame; ſur tout quand elle dure long-tems: mais quand avec cela le commerce eſt difficile, comme eſt celui de Provence ici, c'eſt ce qui fait enrager.

Au reſte, ma chere Couſine, la peinture que vous me faites de la vie que vous menez en Provence, me donne une grande envie d'être avec vous autres. Je voudrois avoir eu une raiſon d'aller prendre les eaux, comme a eu Monſieur de Sevigny, car vrai-ſemblablement ce n'eſt pas pour un mal fort douloureux, puiſque vous vous trouvez reſpective-

ctivement de bonne compagnie les uns & les autres. Je m'en vais vous dire auſſi ce que j'ai fait depuis trois mois. J'ai paſſé tout le mois de Juin auprès de Monſieur le Prince fort agréablement. Je trouve comme vous, que les jours, les ſemaines, les mois & les années vont fort vîte ; mais cela ne me fait pas tant de peur qu'à vous. La néceſſité de mourir m'en conſole. Si quelqu'un s'en ſauvoit, j'en ſerois au déſeſpoir. La mort de Monſieur de Louvois doit faire prendre patience à tout le monde. Il y a tant de choſes à dire ſur ce ſujet, qu'une Lettre n'y peut ſuffire. Venez à Paris le plutôt que vous pourrez. J'eſpère d'y être en Octobre prochain. Je rends mille graces à Monſieur & à Madame de Grignan de l'honneur de leur ſouvenir.

CCCCCXV.

Du Comte de Buſſy à la même.

A Chaſeu, ce 31. *Janvier* 1692.

La Gazette m'avoit apris l'arrivée de Monſieur de Grignan à la Cour, & cela m'avoit fait eſpérer, Madame, que vous ne ſeriez pas demeurées en Provence vous & la belle Comteſſe. Vous me faites grand plaiſir de m'en aſſurer vous-même. J'euſſe été bien plus aiſe que vous fuſſiez arrivées plûtôt:

tôt: mais la Providence, comme vous dites, ne l'avoit pas réglé ainſi. Ce ſera pour l'Automne que je ne vous manquerai pas quand j'irai faire ma Cour à Fontainebleau.

Je n'ai fait que paſſer à Buſſy, & je n'ai point été à Autun, parce que l'Evêque eſt à Paris. Je paſſe l'hiver à mon Chaſeu avec la tranquillité d'un Philoſophe Chrétien qui jouït de toutes les commodités de la vie.

Vous êtes trop bonne de me demander pardon de m'avoir grondé de n'être pas aſſez heureux. Si vous tombez quelque-fois, ma chere Couſine, perſonne ne ſe releve plus vîte ni de meilleure grace que vous.

Ma fille de Dalets eſt revenue depuis ſix ſemaines d'Auvergne où elle a fait toutes les affaires qu'elle y avoit, Nous nous amuſons toûjours, de peur que nos eſprits ne ſe rétreſſiſſent, puiſque rétreſſir y a. * Je vous envoye un Bout-rimé qu'elle a fait ſur des rimes qu'on lui donna. Elle les remplit pour ſon Fils. Je l'ai trouvé beau.

AU

* C'eſt à dire: puiſqu'il faut ſe ſervir de ce mot.

AU COMTE DE LANGHAC.

SONNET.

Pour corriger le vice ayez de la *vigueur.*
Ne ſoyez point brutal, mais montrez du *courage.*
Tâchez dans vos deſſeins de n'être point *volage,*
Et ſur-tout, (penſez-y,) gardez bien votre *cœur.*

Fuyez l'air étourdi, fuyez l'air de *langueur.*
D'un ami bien choiſi n'ayez jamais d'*ombrage.*
Faite amas de vertus pour le temps de l'*orage.*
Rien que ſur vos défauts n'ayez de la *rigueur.*

Contre toutes leçons ne ſoyez point *rebelle.*
Faites-vous des amis, puis ſoyez leur *fidelle.*
D'amour, du vin, du jeu, tenez tout pour *ſuſpect.*

Sur des gens aprouvés formez-vous un *mérite.*
Plutôt qu'aux jeunes gens faite aux barbons *viſite,*
Et ne parlez jamais de Dieu qu'avec *reſpect.*

Je croi que c'eſt un excès de votre modeſtie qui vous fait dire que vous & Madame de Grignan êtes revenues de Provence avec moins d'eſprit que vous n'en aviez avant que d'y aller. Vous avez pris toutes deux un trop bon pli pour que les Provinces vous puiſſent faire tort.

FIN.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0630
DFG

Landesbibliothek
Mecklenburg-Vorpommern
Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de
/rosdok/ppn1853216682/phys_0633
DFG



Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1853216682/phys_0634
DFG

a été de vous en
ompliment que vous
ne faire, Monsieur,
rté de m'adresser à
très-humblement de
noi auprès de S. M.
le de tout ce grand
t le servir, il n'y en
s'il le faut, de meil-
ur son service, vous
vous vous la direz à
s serez persuadé qu'il
e qui ait plus de re-
l'obligation que je
lus assurément, &c.

II.

hier au Comte de
.

Janvier 1673.

e Messieurs de l'Aca-
me faire en me don-
ntes de leur Compa-
le Roi a eue d'aprou-
fait, m'ont touché
ma joye n'est point
tiens ni bien choisi ni
que vous ayez eu la
n élection & ma re-
poids doit être votre
suffra-